

BMO



BMO Groupe financier
198^e Rapport annuel 2015

Il y a plusieurs façons d'envisager ce qui nous attend :
changement, perturbations, occasions, croissance.

Nous nous sommes rapprochés de nos clients.
Nous avons simplifié les transactions bancaires...
unifié nos activités... étendu notre présence...
investi dans de nouvelles plateformes... adhéré
à des règles plus rigoureuses. Tout cela, en
continuant de produire de solides résultats.

ça devient
nettement plus
intéressant

Revue des activités

- 2 Aperçu financier/
Ce que nous sommes
- 4 Rétrospective de l'année
- 10 Message du président du conseil
- 11 Message du chef de la direction
- 16 Comité de direction
- 17 Notre présence stratégique
- 18 Raisons d'investir dans BMO
- 20 Gouvernance
- 21 Conseil d'administration

Rétrospective financière

- 23 Avant-propos du chef des finances sur
la rétrospective financière
- 24 Résultats financiers et situation financière
en bref
- 26 Rapport de gestion
- 118 Données complémentaires
- 132 Déclaration de la responsabilité de la direction
à l'égard de l'information financière
- 133 Rapport des auditeurs indépendants du cabinet
d'experts-comptables inscrit

- 134 Rapport du cabinet indépendant
d'experts-comptables inscrit
- 135 États financiers consolidés

- 140 Notes afférentes aux états financiers
consolidés

Ressources et coordonnées

- 202 Glossaire de termes financiers
- 204 Où trouver plus d'information
- Troisième de couverture
Information à l'intention des actionnaires

Aperçu financier

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Résultats comptables ¹		Résultats ajustés ^{1,2}	
	2015	2014	2015	2014
Revenus ³ (p. 38)	19 389	18 223	19 391	18 223
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) ³ (p. 41)	1 254	1 505	1 254	1 505
Revenus, déduction faite des SCVPI (p. 38)	18 135	16 718	18 137	16 718
Dotation à la provision pour pertes sur créances (p. 42)	612	561	612	561
Charges autres que d'intérêts (p. 43)	12 182	10 921	11 819	10 761
Bénéfice net (p. 34)	4 405	4 333	4 681	4 453
Bénéfice dilué par action (\$) (p. 34)	6,57	6,41	7,00	6,59
Rendement des capitaux propres (p. 35)	12,5 %	14,0 %	13,3 %	14,4 %
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (p. 43)	(3,0) %	(2,7) %	(1,3) %	(1,6) %
Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III (p. 35)	10,7 %	10,1 %	10,7 %	10,1 %
Bénéfice net par groupe				
PE Canada (p. 48)	2 104	2 016	2 108	2 020
PE États-Unis (p. 51)	827	654	880	706
Gestion de patrimoine (p. 55)	850	780	955	843
BMO Marchés des capitaux (p. 58)	1 032	1 077	1 034	1 078
Services d'entreprise ⁴ (p. 62)	(408)	(194)	(296)	(194)
Bénéfice net (p. 34)	4 405	4 333	4 681	4 453
PE États-Unis (en millions de dollars américains) (p. 51)	659	597	701	644

¹ En date du 1^{er} novembre 2014, BMO a adopté plusieurs prises de position en comptabilité, nouvelles et modifiées, publiées par l'International Accounting Standards Board. Ces prises de position sont décrites à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 140. L'adoption de ces prises de position nouvelles et modifiées n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats. Certaines autres données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Voir les pages 45 et 46.

² Les résultats ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

³ Depuis le premier trimestre de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés.

⁴ Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations.

La Banque de Montréal regroupe l'ensemble des sociétés membres de l'organisation sous la marque BMO Groupe financier. La note 28 afférente aux états financiers, à la page 196, fournit des renseignements sur les liens entre la Banque de Montréal et ses principales filiales.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège en Amérique du Nord. Fort d'un actif totalisant **642 milliards de dollars** et d'un effectif de près de **47 000 employés**, BMO offre à plus de **douze millions de clients** une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Les activités de BMO Groupe financier sont réparties entre trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, la Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

Mark Gilbert,
directeur de comptes
Entreprises de taille
intermédiaire.



Russell Pereira,
Analyste – Gouvernance de
la gestion, Centre informatique
de Barrie.

Nous n'attendons pas que les choses changent. Depuis cinq ans, nous investissons dans une technologie transformatrice qui a littéralement pour effet de **remodeler notre banque.**

Nous avons accru de manière exponentielle les capacités technologiques de BMO et avons atteint les objectifs précis suivants : Fournir des applications performantes plus personnalisées et plus intuitives. Unifier davantage l'expérience à l'échelle de tous les circuits, produits, services et régions. Centrer davantage les solutions sur le client et les mettre en marché plus rapidement à un coût plus bas. Améliorer la gestion des risques. Et numériser les processus d'affaires pour stimuler encore davantage la productivité.

Le résultat? Notre efficacité opérationnelle atteint un niveau supérieur tandis que nous poursuivons notre expansion et cherchons de nouveaux moyens de permettre aux clients de mieux maîtriser leurs finances.

Comment notre architecture TI avancée en temps réel **créé de la valeur dès maintenant** :



Une banque
personnalisée
pour un monde
numérique

- Anticipation et satisfaction des besoins des clients.
- Expérience client intuitive et uniforme d'un circuit à l'autre.
- Productivité accrue et mise en marché rapide.

**Intégrer
chaque
élément**

Une grille sophistiquée de connecteurs permet de relier plus de 1 400 applications à l'échelle de la Banque.



**Créer
une fois**

Plus de 1 000 services logiciels réutilisables peuvent être employés pour accélérer et faciliter la création d'applications.



**Comprendre
encore mieux**

L'agrégation de données à l'échelle de la Banque et des plateformes distribuées permettent de tout analyser en détail, des risques aux ventes et marketing.



« L'architecture de la technologie que nous avons élaborée nous place exactement là où nous voulons être sur le plan de la compétitivité, alors que nous continuons de réinventer l'expérience client. »

Jean-Michel Arès
Chef, Technologie et opérations de BMO

En 2015, BMO a été reconnu pour la troisième année d'affilée par Celent, une société de recherche sur les services financiers à l'échelle mondiale, qui lui a décerné le prix de banque modèle pour l'excellence de ses services bancaires numériques.

Nous misons sur des outils nouveaux, des informations pertinentes et des moyens novateurs de se connecter pour offrir une expérience bancaire plus personnelle et plus intuitive. **Nos clients vivent l'expérience d'une banque conçue pour eux.**

Des succursales intelligentes où interactions numériques et humaines se confondent. Des guichets automatiques permettant de converser en mode vidéo avec un caissier pour obtenir une aide compétente immédiate. Des idées développées grâce à l'analyse de données et adaptées aux besoins des clients. Des paiements mobiles rapides et sûrs et des retraits au moyen d'un téléphone intelligent. Une appli pour tablette intégrant services bancaires de détail avec placements et gestion financière. Un service de rappel qui vous rappelle vraiment. L'accès à tous nos produits et services à partir d'un seul point de contact. C'est notre façon d'être « *ici, pour vous* » à l'ère numérique. Nous offrons un accès aux services bancaires plus convivial. Plus intelligent. Et assez souple pour s'adapter aisément au style de vie de clients occupés évoluant dans un monde connecté.

Honey Rejzek,
directrice générale – Financement
des entreprises, Services
bancaires aux entreprises.

Distinctions en 2015

Meilleure banque de services aux entreprises au Canada

– Magazine World Finance

Meilleure société de gestion de patrimoine au Canada

– International Finance Magazine

Meilleure banque privée aux États-Unis

– Global Financial Market Review

Meilleure société de services bancaires par téléphone dispensés par un représentant ou par un système automatisé (parmi les cinq grandes banques canadiennes)

– Prix des meilleurs services bancaires Ipsos Reid

Meilleure société de services-conseils en placement à service complet au Canada

– Global Banking & Finance Review

Meilleure banque de financement de la chaîne d'approvisionnement en Amérique du Nord

– Magazine Trade Finance

Meilleure banque d'affaires dans le secteur des métaux et des mines au monde

– Magazine Global Finance

Meilleurs services de gestion de patrimoine au Canada

– Global Banking & Finance Review

Nos clients façonnent leur propre avenir sachant que l'aide que nous leur offrons est fondée sur l'intégrité, la responsabilité et l'adhésion à des valeurs communes. La confiance ne s'achète pas, et elle ne s'invente pas. **La confiance se mérite.**

Une gouvernance reconnue parmi les meilleures, année après année. Une assise financière solide et un record de longévité parmi toutes les entreprises canadiennes pour ce qui est du versement de dividendes. Un champion en matière de littératie financière. Un pionnier dans le domaine des services bancaires aux Autochtones. Une banque qui a versé, en 2015, pour 56,9 millions de dollars de dons en Amérique du Nord, et a accordé des prêts pour le développement des collectivités aux États-Unis à hauteur de 947,3 millions de dollars américains. Voilà ce que nous sommes : une organisation favorisant la diversité, inclusive, socialement engagée et responsable devant chaque nouvelle génération de parties prenantes – qui s'attendent à ce que nous assumions nos responsabilités d'intermédiaire essentiel tout en améliorant sans cesse notre approche rigoureuse de la gestion des risques.

Sœur Edna Lonergan, présidente et fondatrice du St. Ann Center for Intergenerational Care à Milwaukee, discute avec Chuck Roedel, vice-président – Services bancaires aux entreprises, BMO Harris Bank.

Mettre à profit la lutte contre le blanchiment d'argent

Le groupe de BMO chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent (LBA) s'emploie à tirer parti de la responsabilité qui lui incombe. Notre équipe responsable de la LBA consacrait 80 % de son temps à analyser d'énormes quantités de données et seulement 20 % à approfondir sa connaissance des préférences des clients. Nous travaillons maintenant à changer ce rapport. Grâce aux outils mis au point par le groupe Technologie et opérations, nous savons davantage comment, quand et où les clients effectuent leurs transactions et pouvons ainsi leur offrir une expérience qui les comble.



Générosité

Plus de 90 % des employés de BMO ont participé à notre campagne BMO Générosité 2015. Les dons à Centraide United Way et à d'autres organismes de bienfaisance offerts par plus de 42 000 d'entre nous ont totalisé plus de 18 millions de dollars.

Comment nous aidons

50 meilleures

Pour une treizième année d'affilée, BMO figure au palmarès des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada établi par le magazine *Corporate Knights*.

Une croissance stratégique et soutenue



J. Robert S. Prichard
Président du conseil

L'obtention de bons résultats dans un contexte favorable mérite toujours d'être soulignée, même si c'est précisément ce qu'on attend. Il en va autrement en période d'incertitude où les solides résultats ne peuvent qu'être le fruit d'une stratégie d'affaires judicieuse appliquée par une équipe de direction hautement efficace.

En tant que représentants de votre Conseil d'administration, nous sommes heureux des bons résultats que votre banque a dégagés encore cette année malgré les défis auxquels les économies mondiale et nationale ont été confrontées. Toutes nos félicitations aux employés et à l'équipe de direction pour avoir réussi à hausser la barre encore une fois. Nous avons tous, comme actionnaires, bénéficié des efforts déployés par l'ensemble du personnel sous le leadership éclairé de notre chef de la direction.

Les activités de base de la Banque ont poursuivi leur forte progression en 2015. Les investissements effectués au cours des dernières années produisent de solides résultats qui devraient continuer d'augmenter. Il convient de souligner en particulier les investissements que la Banque a faits dans sa plateforme technologique afin de mieux répondre aux besoins des clients dont les choix en matière de gestion financière ne cessent d'évoluer.

Une telle évolution comporte son lot de risques, à la fois nouveaux et différents. Votre Conseil d'administration a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe de direction, de même qu'avec les organismes de réglementation et de supervision, pour s'assurer que la Banque demeure à la fine pointe de ces changements. Les investissements importants dans la gestion des risques et la conformité nous ont rendus plus forts et plus résilients. Je constate également avec satisfaction que l'assise financière de la Banque demeure solide, nous procurant la souplesse nécessaire pour faire des acquisitions comme celle des activités de financement du transport de GE Capital Corporation aux États-Unis et au Canada, une transaction qui s'est conclue le 1^{er} décembre.

Ces différentes composantes reposent sur une fondation plus profonde : la confiance que la Banque inspire à ses clients et à ses autres parties prenantes. Nous sommes optimistes quant au succès des nouvelles stratégies numériques de grande qualité mises en

œuvre pour soutenir la différenciation de l'expérience client, l'efficacité et la croissance d'un bénéfice net de qualité – un optimisme fondé sur la constance du rendement antérieur d'une banque qui a toujours agi de manière responsable, transparente et intègre.

Depuis la publication de notre dernier Rapport annuel, deux excellentes recrues ont fait leur entrée au Conseil d'administration de BMO. Élus à l'assemblée annuelle de l'an dernier, Lorraine Mitchelmore et Martin Eichenbaum ont enrichi les discussions du Conseil en nous faisant profiter de leur vaste expérience et du regard nouveau qu'ils portent sur les enjeux. Dans le même temps, Martha Piper, ancienne présidente de l'Université de la Colombie-Britannique, a quitté le Conseil pour assurer l'intérim de la présidence de l'établissement d'enseignement. Pendant dix ans, Martha a rempli avec brio son mandat de membre du Conseil d'administration, et sa précieuse contribution à l'amélioration de l'efficacité de ce Conseil nous manquera. Présidente respectée du Comité de gouvernance et de mise en candidature, Martha a aussi été une source d'inspiration pour les membres de la direction et du Conseil d'administration grâce à la passion pour le Canada et la Banque qu'elle a insufflée à notre travail et à sa détermination à hausser les attentes que nous devons tous satisfaire. Au nom de tous les actionnaires, nous désirons adresser nos remerciements à cette remarquable collègue et collaboratrice.

L'exercice à venir sera important pour nous tous. La solide stratégie de la Banque et la détermination des dirigeants nous inspirent la plus grande confiance dans la réussite à long terme de l'organisation. Nous nous réjouissons de soutenir Bill Downe et l'équipe de direction dans leurs efforts pour saisir les nouvelles occasions et veiller à ce que la Banque soit bien positionnée pour l'avenir.

En tant que représentants des actionnaires, nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à BMO et à ses dirigeants. Vous servir est un privilège.

J. Robert S. Prichard

Ici. Maintenant.



William A. Downe
Chef de la direction

Nous utilisons la technologie pour créer de nouveaux modèles d'affaires – et trouver de nouvelles sources de valeur pour nos clients et nos actionnaires. Car nous savons par expérience qu'un environnement en évolution avantage ceux qui sont prêts à accepter des perturbations et disposés à procéder, dans une certaine mesure, par essais et erreurs – et le cas échéant, à essayer à nouveau.

La stratégie de BMO Groupe financier est résumée dans un ensemble d'énoncés clairs et concis qui guident nos processus décisionnels et la façon dont nous menons nos activités. Ces priorités stratégiques reposent sur une perspective à long terme et nous pouvons nous y reporter régulièrement pour évaluer nos progrès et définir de nouveaux champs d'action. Bien qu'elles demeurent fondamentalement les mêmes, elles ont été adaptées en fonction de l'évolution du contexte commercial et de la façon dont nous voulons y faire face.

Au moment de publier le Rapport annuel 2015, et alors que l'exercice 2016 est déjà bien entamé, voici les priorités stratégiques de BMO :

1. Se démarquer en matière de fidélisation de la clientèle en concrétisant notre promesse de marque.
2. Augmenter la productivité pour renforcer la performance et la valeur pour les actionnaires.
3. Accélérer le déploiement de technologies numériques pour transformer nos activités.
4. Mettre pleinement à profit notre plateforme consolidée en Amérique du Nord et poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux dans une perspective de croissance.
5. S'assurer que nos forces en gestion des risques soutiennent tout ce que nous faisons pour nos clients.

Nos priorités ont été ajustées afin de mettre en lumière les investissements effectués dans l'architecture sous-jacente de la plateforme technologique de la Banque (dont il est question aux pages 4 et 5) et de reconnaître le rôle que peut jouer la technologie dans la transformation du secteur bancaire. La technologie occupe une grande place dans nos projets depuis des décennies et nous la mettons à l'avant-plan cette année en faisant d'elle un élément fondamental de notre stratégie.

L'introduction au présent Rapport annuel met bien en évidence les formidables occasions d'améliorer des modèles d'affaires qui ont fait leurs preuves – et de remplacer ceux qui sont inefficaces – et aborde la récente performance de BMO dans une perspective à long terme. Les résultats record que nous avons atteints en 2015 (présentés en détail dans le Rapport de gestion) indiquent sans conteste que nous progressons. Ils reflètent également ce à quoi nous aspirons.

Notre réussite repose sur notre capacité à gagner la confiance de nos clients en veillant à ce que les initiatives que nous prenons pour les aider à atteindre leurs objectifs reposent sur l'intégrité et l'adhésion à des valeurs communes. Et nous nous démarquons par notre réelle volonté de forger des liens étroits avec nos clients : en rendant la relation bancaire plus personnelle, nous faisons en sorte que sa valeur soit durable. C'est dans cet état d'esprit que nous envisageons le rôle que doit jouer la technologie pour nous permettre de fidéliser davantage les clients, de favoriser notre rentabilité et de récompenser nos actionnaires.

La technologie fait partie intégrante de notre stratégie

L'année 2015 a permis de confirmer sans l'ombre d'un doute à quel point notre investissement dans la transformation technologique, investissement substantiel et axé sur l'avenir, a remodelé la Banque. Au cours des cinq dernières années, nous avons procédé à la réingénierie de nos systèmes afin qu'il soit possible de consulter toutes les données pertinentes associées à une relation au même endroit grâce à la mise en place d'une plateforme d'agrégation des données à l'échelle de la Banque et de capacités d'analyse de données distribuées. C'est donc avec facilité que les clients et leurs banquiers peuvent accéder à une mine de renseignements au moment d'étudier leurs options et, ainsi, prendre de meilleures décisions. Nous faisons tout pour que nos clients se sentent maîtres de leurs finances, et nous leur donnons également l'assurance que nous respecterons notre promesse de veiller à leurs intérêts tout en protégeant leurs renseignements et en gérant les risques.

En intégrant nos solutions numériques et mobiles de pointe à tous nos secteurs d'activité – qu'il s'agisse de nos applications primées pour tablette et téléphone intelligent ou encore de Portefeuille futé BMO, notre portefeuille de placements automatisé –, nous mettons à profit la puissante plateforme que nous avons développée. D'une grande fiabilité, nos systèmes de base ont été configurés pour répondre efficacement aux exigences concurrentes de nombreuses parties prenantes – la principale étant que les clients s'attendent

bien évidemment à ce que leurs besoins soient entièrement satisfaits. Il est tout aussi important de tenir compte des attentes à l'égard de notre engagement à offrir nos services comme une seule et même banque et donc, de la nécessité pour les employés d'avoir accès à tous les renseignements sur un client au même endroit. Parallèlement, on retrouve notre volonté d'assouplir nos processus de travail afin de raccourcir les cycles de lancement des nouveaux produits et services; la rigueur avec laquelle nous avons renforcé nos pratiques en matière de conformité, notamment en ce qui concerne la lutte contre le blanchiment d'argent; et notre vigilance constante à l'égard de la protection de la vie privée, des renseignements personnels et du consommateur.

Viser simultanément ces objectifs interreliés et atteindre chacun d'eux sans compromettre les autres a nécessité un investissement sans précédent de temps, d'énergie, de capitaux et de créativité. Pour élargir et redéfinir l'expérience bancaire, nous écoutons attentivement ce que disent nos clients et nous misons sur des méthodes d'analyse de pointe afin de mieux comprendre leurs priorités et leurs comportements. Dans le monde mobile et connecté d'aujourd'hui, les attentes relatives aux délais de réponse sont telles que le rythme de l'innovation doit grandement s'accélérer. Et parce que le renouvellement des connaissances et des compétences est essentiel à notre travail, nous formons du personnel et engageons des spécialistes pour trouver des solutions novatrices et réinventer les modèles actuels – y compris le nôtre.

Pendant que nous multiplions ces efforts, nous sommes à l'affût des occasions de collaborer avec des tiers dont la manière novatrice d'utiliser la technologie s'intègre bien à notre façon de penser. Nous avons constaté depuis longtemps l'avantage de travailler avec des spécialistes externes pour le bénéfice de nos clients. BMO est un partenaire fondateur du programme de fidélisation AIR MILES, qui compte 10 millions de membres. Nous collaborons étroitement avec des entreprises comme Shell Canada pour offrir des récompenses supplémentaires aux titulaires de cartes MasterCard BMO. Nous avons également conclu des partenariats, au cours de la dernière année, avec deux fournisseurs de services spécialisés destinés aux petites entreprises : FreshBooks, qui développe des outils de gestion financière, et e8ight Business Services Inc., qui offre aux clients du soutien pour gérer leur présence en ligne et dans les médias sociaux. La collaboration est une option sensée lorsqu'elle nous permet d'accélérer le changement à un coût avantageux.

La technologie est une composante de l'innovation

On entend parfois dire que les banques doivent elles-mêmes devenir des entreprises de technologie. À cet égard, BMO a une tradition d'innovation qui remonte aux débuts de la numérisation, dans les années 1970, lorsque nous sommes devenus la première banque canadienne à mettre sur pied un réseau national auquel toutes nos succursales étaient branchées en temps réel. Des tout premiers systèmes de traitement des chèques entièrement

automatisés aux États-Unis à l'utilisation d'un téléphone intelligent pour effectuer des retraits au GA, nos réalisations attestent depuis longtemps notre désir de sortir des sentiers battus et d'expérimenter sans cesse afin d'offrir une meilleure expérience bancaire à nos clients.

Ce qui diffère aujourd'hui, c'est qu'au lieu de simplement essayer de trouver des façons plus rapides et plus intelligentes de faire ce que les banques ont toujours fait, nous utilisons la technologie pour trouver de nouvelles sources de valeur pour nos clients et nos actionnaires. Car nous savons par expérience qu'un environnement en évolution avantage ceux qui sont prêts à accepter des perturbations et disposés à procéder, dans une certaine mesure, par essais et erreurs – et le cas échéant, à essayer à nouveau.

Notre Banque possède un atout sur lequel une entreprise en démarrage peut difficilement compter : plus de 12 millions de clients qui sont prêts à tester de nouvelles solutions et à nous dire ce qu'ils en pensent afin que nous puissions les peaufiner et les améliorer. Nous pouvons donc rapidement évaluer l'effet de bonnes idées et répartir les investissements en fonction d'une base diversifiée et bien établie. Par-dessus tout, nous savons qu'une innovation ne sera viable que si elle permet d'accroître la satisfaction des clients et d'obtenir un rendement appréciable du capital investi. Nous ne perdons jamais de vue notre objectif ultime : satisfaire le nombre maximal de personnes au moindre coût dans le respect de la promesse de notre marque.

Nos priorités stratégiques*

* Mises à jour pour l'exercice 2016

1

Se démarquer en matière de **fidélisation de la clientèle** en concrétisant notre promesse de marque.

2

Augmenter la **productivité** pour renforcer la performance et la valeur pour les actionnaires.

3

Accélérer le déploiement de **technologies numériques** pour transformer nos activités.

4

Mettre pleinement à profit notre **plateforme consolidée en Amérique du Nord** et poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux dans une perspective de croissance.

5

S'assurer que nos forces en **gestion des risques** soutiennent tout ce que nous faisons pour nos clients.

Notre Banque possède des avantages stratégiques importants – un savoir-faire technologique, une mine de renseignements sur les clients, une solide assise financière, une marque bien établie, d'excellents antécédents en matière de conformité à la réglementation et une approche prudente et rigoureuse à l'égard du risque.

La technologie nous aide à réduire nos coûts d'exploitation et à éliminer les tâches sans valeur ajoutée. Elle nous permet d'aborder notre travail sous un angle différent et de l'exécuter plus rapidement. En répondant à la demande de solutions numériques de plus en plus complexes, en particulier par l'intermédiaire de nos services bancaires mobiles, nous pouvons attirer et fidéliser un nombre croissant de clients – et, ce faisant, augmenter nos revenus à moindre coût. Resserrer les liens qui nous unissent à nos clients et offrir des services à moindre coût ne sont pas des objectifs incompatibles.

Le fait est que notre Banque possède de nombreux avantages stratégiques – un savoir-faire technologique, une mine de renseignements sur les clients, une solide assise financière, une marque bien établie, d'excellents antécédents en matière de conformité à la réglementation et une approche prudente et rigoureuse à l'égard du risque – qui lui permettent de rivaliser à la fois avec les éléments perturbateurs du secteur et ses concurrents traditionnels. Et le fil conducteur de tous ces avantages concurrentiels est la *confiance*.

La confiance demeure la pierre angulaire de la fidélisation

Il est possible de développer une appli en un instant. Et une confiance qui a pris des années à s'établir peut s'éroder en aussi peu de temps. La confiance ne s'achète pas en offrant des récompenses ou en bonifiant des produits. La confiance se mérite. Bien que le rythme du changement continue de s'accroître – précisément parce que nous vivons aujourd'hui dans un monde complexe où tout va vite –, nous constatons que nos clients

saisissent ce que BMO représente : une volonté d'agir de manière responsable, non seulement dans nos échanges avec eux, mais dans tout ce que nous faisons.

Lors du ralentissement économique de 2008-2009, après avoir versé des dividendes à nos actionnaires chaque année depuis 1829 – exploit inégalé par toute autre entreprise canadienne –, nous avons pris des mesures pour protéger ce dividende, car nous étions conscients de son importance pour les actionnaires individuels. L'histoire de la Banque, qui s'étend sur plusieurs générations, est marquée par des changements sociaux et des attentes en constante évolution. Nous comprenons que la confiance se bâtit au fil du temps et qu'elle est le résultat des gestes que posent jour après jour tous les employés de BMO. À juste titre, nous sommes jugés non pas d'après nos paroles, mais d'après nos actes.

Il est pertinent pour toutes nos parties prenantes que nous agissions de manière intègre, transparente et responsable. Nous méritons leur confiance en assurant une gestion responsable de nos activités et en respectant les normes de gouvernance les plus élevées. Nous la renforçons en apportant notre soutien aux collectivités où nous vivons et travaillons – et en valorisant une culture axée sur l'inclusion et la responsabilité sociale qui offre aux employés la possibilité de manifester leur remarquable générosité. La technologie ne peut, à elle seule, permettre d'accomplir tout cela.

Le client est un élément clé du processus de création de valeur

Nos activités reposent sur notre capacité à établir des relations. Nous reconnaissons que l'argent, c'est personnel, une conviction sur laquelle s'appuie la promesse de notre marque et qui oriente tous nos investissements dans la technologie. Nous mettons au point des outils qui donnent à nos clients une grande autonomie d'action et nous aident à comprendre leurs préférences et leurs priorités. Nous intégrons entretiens virtuels et en personne pour offrir de la valeur à chaque point de contact et fournir aux clients le soutien nécessaire avec rapidité, efficacité et compétence – et leur offrir davantage selon ce qu'ils recherchent.

Alors que nous continuons d'approfondir nos relations avec les clients, la meilleure façon d'évaluer le succès de cette stratégie demeure notre capacité d'élargir notre clientèle, facteur de croissance pour la Banque – qui se traduit par la progression de notre chiffre d'affaires. C'est pourquoi nous mesurons rigoureusement l'augmentation nette de nouveaux clients et de nouvelles

catégories de produits par client dans chacun de nos secteurs d'activité. La croissance de 8 % des revenus annuels nets ajustés de la Banque, qui ont atteint 18,1 milliards de dollars, reflète bien les progrès que nous avons réalisés au cours du dernier exercice. Notre bénéfice net ajusté pour 2015 s'est chiffré à 4,7 milliards de dollars, soit un bénéfice par action de 7,00 \$ et une augmentation de 6 % par rapport à l'exercice précédent.

La bonne stratégie engendre les résultats souhaités

Nos principaux secteurs d'intervention sur le plan opérationnel visent à assurer le respect des priorités stratégiques sur lesquelles, au bout du compte, repose le rendement de BMO : étendre l'expérience numérique à l'ensemble des circuits de distribution; tirer parti des données pour mieux gérer nos activités et servir les clients; simplifier et automatiser pour atteindre une plus grande efficacité; et donner une nouvelle dimension à la marque de la Banque. Les résultats de nos groupes d'exploitation indiquent que l'attention que nous portons constamment à la mise en œuvre de notre stratégie porte ses fruits :

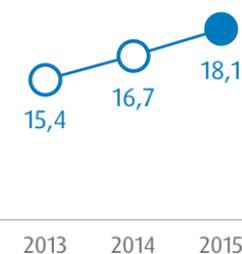
En 2015, le bénéfice net ajusté des Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada a augmenté de 4 % sur douze mois, alors que celui des Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis et celui de la Gestion de patrimoine ont connu une hausse respective de 9 % (en dollars américains) et de 13 %. Pour sa part, BMO Marchés des capitaux a vu le sien dépasser 1 milliard de dollars pour une troisième année d'affilée.

Ces résultats soulignent à quel point la croissance de BMO est stimulée par la diversification de ses activités. Au cours du dernier exercice, nous avons dépassé l'objectif ambitieux que nous nous étions fixé en 2011 : générer un bénéfice après impôts de plus d'un milliard de dollars pour les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et la Gestion de patrimoine aux États-Unis. Les mesures de rendement pour l'ensemble de nos secteurs d'activité confirment que les priorités que nous avons clairement définies permettent de créer de la valeur à long terme.

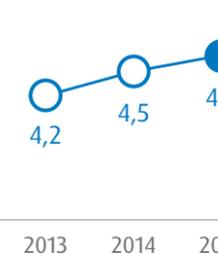
En raison de ces résultats positifs, nous avons haussé le dividende de la Banque de 0,16 \$ par action, soit une augmentation de 5 % sur douze mois. Notre rendement total des capitaux propres (RTCP) sur un an, même s'il a été de -3 %, est supérieur au rendement moyen de notre groupe de référence du Canada et au rendement affiché par l'ensemble des marchés canadiens. En outre, notre RTCP sur trois ans, qui s'est établi à 13,5 %, a également été meilleur que celui de notre groupe de référence. Parallèlement, nous avons poursuivi la consolidation de notre assise financière en terminant l'exercice avec un ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 de 10,7 %.

La position de chef de file de BMO sur le marché canadien et américain des services bancaires aux entreprises a été renforcée par l'annonce, en septembre 2015, d'une entente visant l'acquisition de la division du financement d'équipement de transport de General Electric Capital Corporation – le principal prêteur pour l'achat de camions et de remorques en Amérique du Nord.

Revenus nets ajustés
(en milliards de dollars canadiens)



Bénéfice net ajusté
(en milliards de dollars canadiens)



Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III (%)



Cette acquisition nous permet d'atteindre tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement du transport – y compris les fabricants d'équipement, les concessionnaires et les utilisateurs finaux – et de bien nous positionner dans le contexte de reprise économique. La transaction a été finalisée le 1^{er} décembre 2015.

Ici et maintenant

Nous n'attendons pas que l'avenir vienne à nous – nous prenons les devants. Alors que la technologie ouvre la porte à de nouvelles occasions, les 47 000 employés de BMO comprennent qu'une productivité accrue, obtenue en travaillant comme une seule et même banque, permet non seulement d'offrir un meilleur rendement à nos actionnaires, mais aussi de retirer une plus grande satisfaction de leur travail et d'améliorer leurs perspectives de développement personnel. Ensemble, nous éliminons les barrières géographiques et celles qui existent entre les différents secteurs d'activité. Nous tirons parti du savoir que nous avons acquis – en adhérant à une gestion rigoureuse des risques et à des exigences réglementaires qui, au départ, paraissaient représenter une tâche colossale – pour renforcer notre capacité d'adaptation et agir de manière plus proactive dans tout ce que nous faisons.

Et par-dessus tout, nous mettons à profit la technologie pour mieux comprendre nos clients afin de leur offrir une expérience bancaire plus personnelle et intuitive.

Transportés par le dynamisme de notre croissance, nous répondons aux nouvelles priorités des clients d'une manière qui renforce notre marque et qui interpelle le marché numérique. Après plusieurs années consécutives d'investissement, nous mettons en œuvre notre stratégie en toute confiance dans un monde qui offre de nouvelles possibilités et qui devient plus intéressant – jour après jour.



William A. Downe
 Chef de la direction
 BMO Groupe financier

Comité de direction*

William A. Downe
 Chef de la direction
 BMO Groupe financier

Frank Techar
 Chef de l'exploitation
 BMO Groupe financier

Jean-Michel Arès
 Chef, Technologie et opérations
 BMO Groupe financier

Christopher Begy
 Chef, É.-U. et chef de la direction
 BMO Financial Corp.

David R. Casper
 Président et chef de la direction
 BMO Harris Bank N.A.
 et chef, Services bancaires
 aux grandes entreprises

Alexandra Dousmanis-Curtis
 Chef, Services bancaires
 Particuliers et
 entreprises aux États-Unis

Simon A. Fish
 Conseiller général
 BMO Groupe financier

Thomas E. Flynn
 Chef des finances
 BMO Groupe financier

Cameron Fowler
 Chef, Services bancaires
 Particuliers et
 entreprises au Canada
 BMO Groupe financier

Gilles G. Ouellette
 Chef
 Gestion de patrimoine

Surjit Rajpal
 Chef, Gestion globale des risques
 BMO Groupe financier

Lynn Roger
 Chef, Transformation
 BMO Groupe financier

Joanna Rotenberg
 Chef, Gestion de patrimoine
 Particuliers
 BMO Groupe financier

Richard Rudderham
 Chef, Ressources humaines
 BMO Groupe financier

Connie Stefankiewicz
 Chef du marketing
 BMO Groupe financier

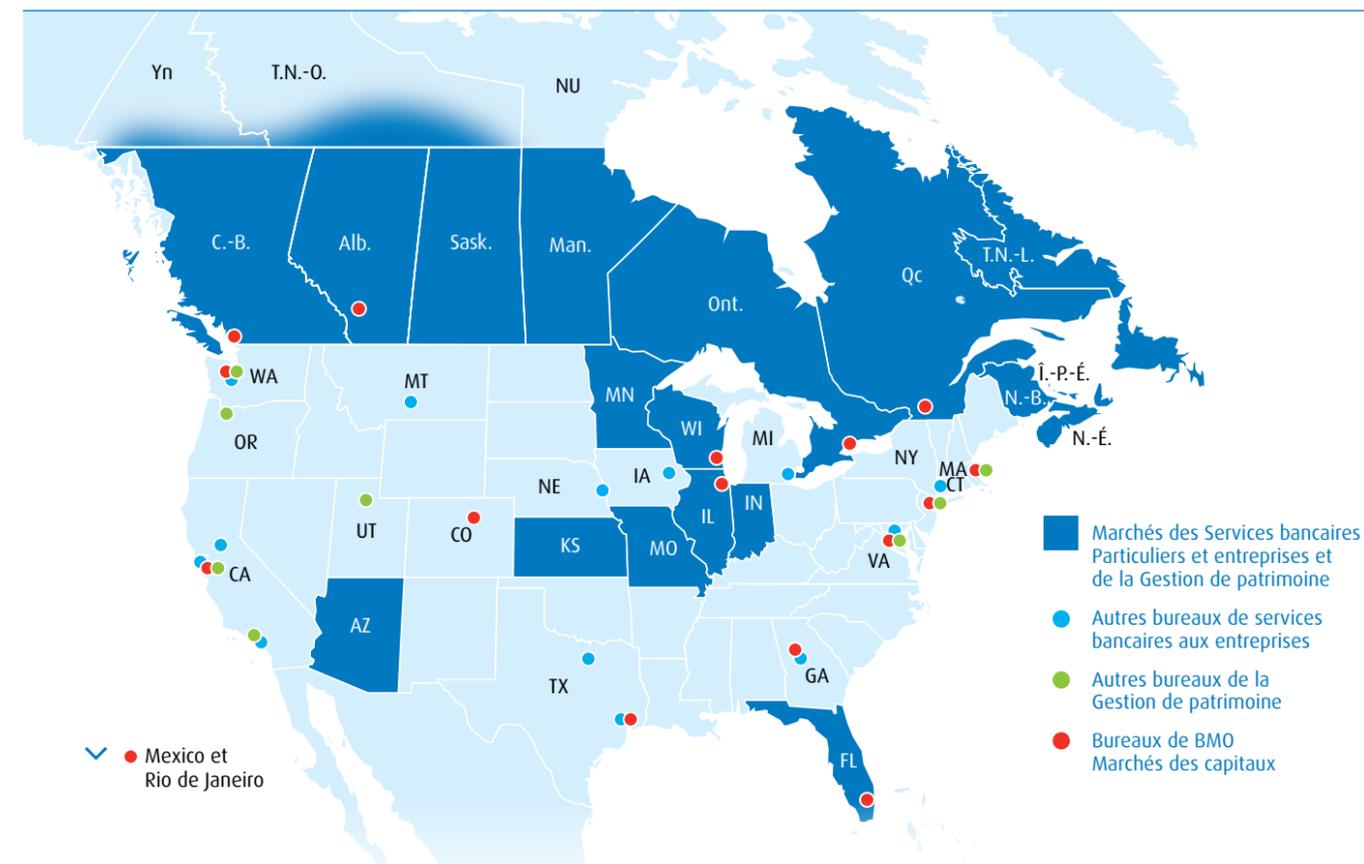
Darryl White
 Chef
 BMO Marchés des capitaux

*Au 5 janvier 2016.

Notre présence stratégique

La présence stratégique de BMO est concentrée dans des régions solides sur le plan économique.

Nos trois groupes d'exploitation servent notre clientèle constituée de particuliers, d'entreprises, d'administrations publiques et de grandes sociétés à l'échelle du Canada et aux États-Unis, notamment dans six États du Midwest – Illinois, Indiana, Wisconsin, Minnesota, Missouri et Kansas. Notre forte présence en Amérique du Nord est soutenue par nos opérations dans certains marchés mondiaux ciblés en Europe, en Asie et au Moyen-Orient, ce qui nous permet d'offrir à l'ensemble de nos clients un accès aux économies et aux marchés du monde entier.



Notre présence en Europe et au Moyen-Orient



Notre présence en Asie-Pacifique



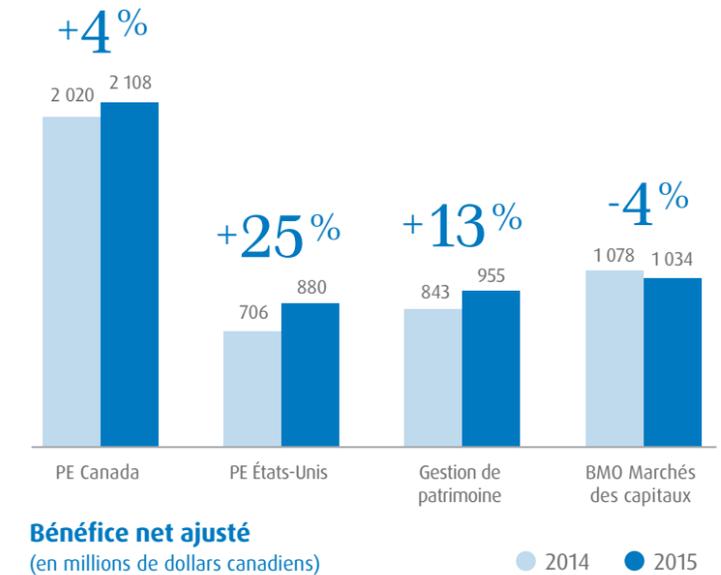
Raisons d'investir dans BMO

Une stratégie cohérente. Un rendement des capitaux propres de haut niveau. Une expérience client exceptionnelle. Des technologies novatrices. Le tout reposant sur la confiance. Autant de raisons convaincantes d'investir dans BMO.

- ✓ Occasions de croissance manifestes à la grandeur du territoire diversifié que nous couvrons en Amérique du Nord
 - Plateforme étendue en matière de services bancaires aux entreprises en Amérique du Nord où nous détenons une part de marché avantageuse
 - Secteur des services bancaires de base au Canada bien établi et très rentable
 - Division de services de gestion de patrimoine primée et en plein essor
 - Position de chef de file sur les marchés des capitaux au Canada et progression dans le marché des entreprises américaines à moyenne capitalisation
 - Activités aux États-Unis en bonne posture pour profiter de l'amélioration de la conjoncture économique
- ✓ Assise financière solide et rendement de l'action attrayant
- ✓ Priorité à l'efficacité en misant sur l'innovation technologique, la simplification et l'automatisation des processus, et l'expérience numérique étendue à tous les circuits de distribution
- ✓ Modèle d'exploitation centré sur le client qui s'appuie sur un programme rigoureux d'évaluation de la fidélité de la clientèle
- ✓ Respect des normes les plus rigoureuses en matière de déontologie et de gouvernance d'entreprise

Rendement des groupes d'exploitation

Le rendement de BMO en 2015 témoigne de l'avantage que procure la diversification de nos activités, les Services bancaires au Canada et aux États-Unis et la Gestion de patrimoine ayant contribué à la croissance de la Banque. Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et aux États-Unis ainsi que la Gestion de patrimoine ont inscrit des résultats record au chapitre du bénéfice net ajusté. Le rendement de la Gestion de patrimoine est le reflet d'une saine croissance interne des activités et de l'intégration de F&C Asset Management plc. BMO Marchés des capitaux affiche une solide performance compte tenu de la conjoncture des marchés.



13,5 %

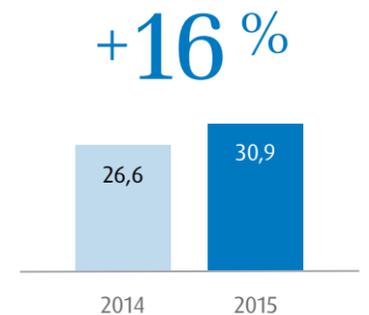
Le rendement total des capitaux propres (RTCP) de BMO a été supérieur au rendement moyen affiché par notre groupe de référence du Canada et par l'ensemble des marchés canadiens, générant un RTCP annuel moyen de 13,5 % sur trois ans.

Solidité des services bancaires aux entreprises

BMO est un chef de file dans le marché des services bancaires aux entreprises en Amérique du Nord. Au sein des Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis, le portefeuille des prêts aux entreprises et prêts industriels poursuit sa croissance vigoureuse, affichant une hausse de 4,3 milliards de dollars, soit 16 %, par rapport au dernier exercice et totalise 30,9 milliards de dollars.

Prêts aux entreprises et prêts industriels aux États-Unis

(en milliards de dollars américains)

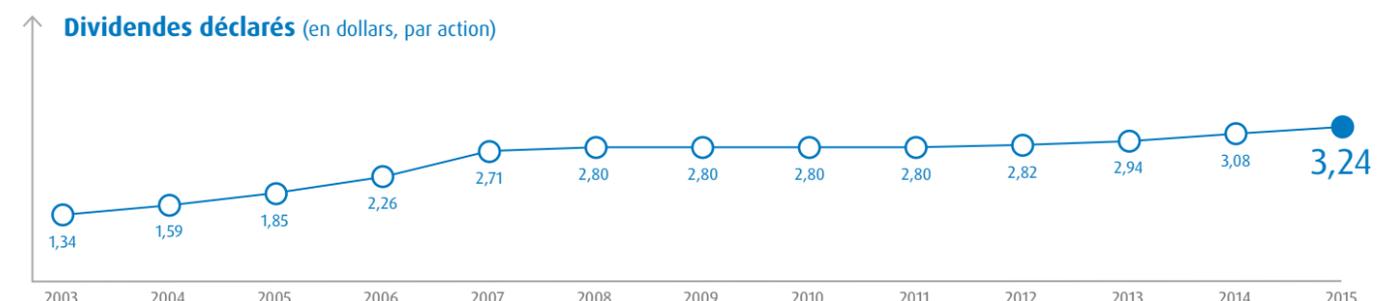


Record en matière de dividendes

BMO Groupe financier verse des dividendes depuis 187 ans, exploite un rendement annuel inégalé par toute autre entreprise canadienne. Le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'élevait à 4,26 % au 31 octobre 2015.

Taux de croissance annuel composé :

8,2 % BMO 15 ans
3,0 % BMO 5 ans



Gouvernance

Le rendement des capitaux propres constitue une mesure importante de la performance de BMO – pour autant que cela reflète une volonté plus ferme de gagner la confiance de nos parties prenantes. Nous avons la responsabilité non seulement de respecter les exigences réglementaires, mais également d’agir en conformité avec nos valeurs. Et une gouvernance rigoureuse constitue la pierre angulaire de nos efforts.

Notre Conseil supervise nos activités

Notre Conseil d’administration est responsable de la gérance de BMO, notamment de l’établissement de nos grandes orientations et de la surveillance générale de notre mode de gestion et de nos activités. Ses membres possèdent une expertise pointue et offrent un éventail de perspectives. Le Conseil approuve la stratégie globale de la Banque et prend des décisions en fonction des valeurs de BMO, en privilégiant le rendement à long terme plutôt que les profits à court terme.

Le Conseil est indépendant de la direction

Le président du conseil et les administrateurs, à l’exception du chef de la direction, exercent leurs activités indépendamment de la direction. À chaque réunion du Conseil, les administrateurs indépendants ont l’occasion de se rencontrer en l’absence des membres de la direction ou des administrateurs dirigeants.

Nos efforts en matière de diversité reflètent nos valeurs

Le Conseil a adopté une politique écrite en matière de diversité pour assurer une gouvernance plus efficace. Cette initiative lui a permis de se positionner en vue d’accueillir des administrateurs hautement qualifiés, venus d’horizons divers, qui reflètent la nouvelle réalité démographique dans les marchés où nous sommes présents, la rencontre du talent et du savoir-faire, de même que l’évolution de la clientèle et de l’effectif de la Banque. Notre politique en matière de diversité du Conseil d’administration vise notamment à atteindre une représentation égale des femmes et des hommes dans au moins le tiers des postes d’administrateurs indépendants. Nous sommes d’avis qu’un conseil diversifié nous permet de prendre de meilleures décisions.

De plus, le Conseil veille à la préparation de la prochaine génération de leaders de BMO dans le but de constituer une équipe de dirigeants forte et diversifiée qui contribuera à la solidité et à l’essor de BMO au cours des prochaines années.

Nous rémunérons nos administrateurs et dirigeants de manière à favoriser la prise de décisions judicieuses

Notre modèle de rémunération des administrateurs et dirigeants est conforme aux meilleures pratiques en matière de gouvernance. Nous avons adopté à l’égard des dirigeants un modèle de rémunération lié au rendement qui prévoit des dispositions de récupération et qui décourage la prise de risques excessifs. Les administrateurs et dirigeants doivent détenir des actions de BMO pour que leurs intérêts soient alignés sur ceux des autres actionnaires. Nos politiques interdisent aux administrateurs et employés de protéger la valeur économique de leur participation sous forme d’actions, de titres ou d’instruments financiers de la Banque par des opérations de couverture.

Nous continuons de mettre l’accent sur la conduite éthique

Le Code de conduite de BMO, qui est soumis à l’approbation du Conseil d’administration, est ancré dans nos valeurs – à savoir l’intégrité, l’empathie, la diversité et la responsabilité. Chaque année, tous les administrateurs et employés doivent confirmer qu’ils ont lu, compris et respecté le Code d’éthique et qu’ils vont continuer à s’y conformer.

Le chef de l’éthique a pour mandat de s’assurer que toutes les activités entreprises par notre organisation reflètent notre sensibilisation aux pratiques commerciales éthiques et notre compréhension de celles-ci; il présente au Comité d’audit et de révision du Conseil d’administration des rapports sur le comportement éthique au sein de notre organisation.

Notre culture éthique est soutenue par un environnement où les gens peuvent signaler leurs préoccupations, sans crainte de représailles. Nous offrons différentes avenues aux employés qui voudraient nous faire part de leurs préoccupations et ceux qui le souhaitent peuvent le faire de façon anonyme. Les plaintes reçues font l’objet d’une enquête et toute infraction au Code de conduite donnera lieu à une intervention rapide et ferme.

Le Conseil et la direction maintiennent le contact avec nos actionnaires

Nous entretenons la communication avec nos actionnaires et les tenons informés de diverses façons, dont l’assemblée annuelle des actionnaires, le rapport annuel, la circulaire de la direction sollicitant des procurations, la notice annuelle, le rapport sur la durabilité, le rapport sociétal, les rapports trimestriels, les communiqués de presse, les conférences téléphoniques sur les résultats, les conférences du secteur bancaire et la tenue de réunions. Notre site Web donne accès à de l’information détaillée sur le Conseil et son mandat, sur ses comités et leur charte ainsi que sur nos administrateurs.

Conseil d’administration¹

Pour assurer la mise en œuvre harmonisée de nos plans avec nos objectifs stratégiques dans tous les secteurs de l’organisation, chaque administrateur siège à au moins un comité, et le chef de la direction est invité à assister à toutes les réunions des comités. Nous réévaluons la composition de tous les comités chaque année. www.bmo.com/gouvernance



Janice M. Babiak



Sophie Brochu



George A. Cope



William A. Downe



Christine A. Edwards



Martin S. Eichenbaum



Ronald H. Farmer



Eric R. La Flèche



Lorraine Mitchelmore



Philip S. Orsino



J. Robert S. Prichard



Don M. Wilson III

Janice M. Babiak

Ancienne associée directrice, Ernst & Young

Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal

Autres conseils d’administration de sociétés ouvertes : Experian PLC, Walgreens Co.
Administratrice depuis : 2012

Sophie Brochu

Présidente et chef de la direction, Gaz Métro

Conseils ou comités : Audit et révision
Autres conseils d’administration de sociétés ouvertes : BCE Inc.
Administratrice depuis : 2011

George A. Cope

Président et chef de la direction, Bell Canada et BCE Inc.

Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines
Autres conseils d’administration de sociétés ouvertes : BCE Inc.
Administrateur depuis : 2006

William A. Downe

Chef de la direction, BMO Groupe financier

Conseils ou comités : Assiste aux réunions de tous les comités en tant qu’invité.

Autres conseils d’administration de sociétés ouvertes : ManpowerGroup
Administrateur depuis : 2007

Christine A. Edwards

Associée, Winston & Strawn

Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature (présidente), Ressources humaines, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal (présidente)
Administratrice depuis : 2010

Martin S. Eichenbaum

Professeur titulaire de la chaire d’économie Charles Moskos, Université Northwestern

Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2015

Ronald H. Farmer

Directeur général, Mosaic Capital Partners

Conseils ou comités : Audit et révision, Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines (président)
Autres conseils d’administration de sociétés ouvertes : Valeant Pharmaceuticals International Inc.
Administrateur depuis : 2003

Eric R. La Flèche

Président et chef de la direction, Metro Inc.

Conseils ou comités : Évaluation des risques
Autres conseils d’administration de sociétés ouvertes : Metro Inc.
Administrateur depuis : 2012

Lorraine Mitchelmore

Présidente de Shell au Canada, Shell Canada Limitée, et vice-présidente directrice – pétrole lourd, amont Amériques
Administratrice depuis : 2015

Philip S. Orsino, O.C., F.C.P.A., F.C.A.

Président et chef de la direction, Brightwaters Strategic Solutions, Inc.

Conseils ou comités : Audit et mise en candidature
Administrateur depuis : 1999

J. Robert S. Prichard, O.C., O.Ont.

Président du conseil, BMO Groupe financier et président du conseil, Torys LLP

Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal
Autres conseils d’administration de sociétés ouvertes : George Weston Ltée, Onex Corporation
Administrateur depuis : 2000

Don M. Wilson III

Administrateur

Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques (président), La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal
Administrateur depuis : 2008

¹ Au 31 octobre 2015.

Membres honoraires du Conseil d’administration

Robert M. Astley, Waterloo, Ont.
Stephen E. Bachand, Ponte Vedra Beach, FL, États-Unis
Ralph M. Barford, Toronto, Ont.
Matthew W. Barrett, O.C., LL.D., Oakville, Ont.
David R. Beatty, O.B.E., Toronto, Ont.
Peter J.G. Bentley, O.C., O.B.C., LL.D., Vancouver, C.-B.
Robert Chevrier, F.C.A., Montréal, Qc
Tony Comper, C.M., LL.D., Toronto, Ont.
C. William Daniel, O.C., LL.D., Toronto, Ont.

A. John Ellis, O.C., LL.D., O.R.S., Vancouver, C.-B.
John F. Fraser, O.C., LL.D., O.R.S., Winnipeg, Man.
David A. Galloway, Toronto, Ont.
Richard M. Ivey, C.C., Q.C., Toronto, Ont.
Betty Kennedy, O.C., LL.D., Campbellville, Ont.
Harold N. Kvisle, Calgary, Alb.
Eva Lee Kwok, Vancouver, C.-B.
J. Blair MacAulay, Oakville, Ont.
Ronald N. Mannix, O.C., Calgary, Alb.

Robert H. McKercher, Q.C., Saskatoon, Sask.
Bruce H. Mitchell, Toronto, Ont.
Eric H. Molson, Montréal, Qc
Jerry E.A. Nickerson, North Sydney, N.-É.
Martha C. Piper, O.C., O.B.C., MSRC, Vancouver, C.-B.
Jeremy H. Reitman, Montréal, Qc
Lucien G. Rolland, O.C., Montréal, Qc
Guylaine Saucier, F.C.P.A., F.C.A., C.M., Montréal, Qc
Nancy C. Southern, Calgary, Alb.

Rétrospective financière

23	Avant-propos du chef des finances sur la rétrospective financière
24	Résultats financiers et situation financière en bref
26	Rapport de gestion
118	Données complémentaires
132	Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
133	Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit
134	Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit
135	États financiers consolidés
140	Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et coordonnées

202	Glossaire de termes financiers
204	Où trouver plus d'information
Troisième de couverture	
Information à l'intention des actionnaires	

Avant-propos du chef des finances sur la rétrospective financière



« La diversification avantageuse de nos activités, notre solide assise financière et notre modèle d'exploitation centré sur le client nous ouvrent des perspectives de croissance manifestes à la grandeur du territoire que nous couvrons en Amérique du Nord. »

Thomas E. Flynn, CPA, CA
Chef des finances, BMO Groupe financier

BMO a clôturé l'exercice 2015 en force, affichant des résultats financiers record qui reflètent la bonne performance des groupes d'exploitation.

Le bénéfice net comptable se chiffre à 4,4 milliards de dollars. Après ajustement, le bénéfice net grimpe à 4,7 milliards et le BPA atteint 7,00 \$, ce qui représente une hausse de 6 % par rapport au dernier exercice. Des deux côtés de la frontière, les Services bancaires Particuliers et entreprises ont enregistré des résultats record, tout comme la Gestion de patrimoine. Notre assise financière demeure solide, comme en témoigne notre ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 qui s'établissait à 10,7 % à la fin de l'exercice, et nous avons augmenté notre dividende à deux reprises. Notre méthode rigoureuse de gestion du capital nous a procuré la marge de manœuvre nécessaire pour racheter 8 millions d'actions et réaliser l'acquisition des activités de financement du transport de GE Capital, qui s'est conclue le 1^{er} décembre 2015.

Nos activités continuent de générer des rendements attrayants pour les actionnaires de BMO. Le rendement total des capitaux propres annuel moyen sur trois ans a atteint 13,5 %, surpassant la moyenne de notre groupe de référence du Canada et l'indice composé S&P/TSX.

Le Rapport de gestion qui suit présente une analyse détaillée de nos résultats et de notre performance. C'est avec fierté que nous avons reçu le Prix d'excellence 2015 du rapport d'entreprise dans le secteur des services financiers décerné par les Comptables professionnels agréés du Canada, qui souligne notre engagement à fournir aux actionnaires de l'information pertinente et opportune sur nos résultats financiers.

La diversification avantageuse de nos activités, notre solide assise financière et notre modèle d'exploitation centré sur le client nous ouvrent des perspectives de croissance manifestes à la grandeur du territoire que nous couvrons en Amérique du Nord :

- Nous possédons une plateforme étendue de services bancaires aux entreprises en Amérique du Nord grâce à laquelle nous détenons une part avantageuse de ce marché.
- Notre secteur bien établi des services bancaires de base au Canada affiche une rentabilité élevée.
- Notre division primée de services de gestion de patrimoine est en plein essor.
- Nous occupons une position de chef de file sur les marchés des capitaux au Canada et nous progressons dans le marché américain axé sur les entreprises à moyenne capitalisation.
- Nos activités aux États-Unis sont en bonne posture pour profiter de l'amélioration de la conjoncture économique.
- Nous accordons la priorité à l'efficacité en misant sur l'innovation technologique, la simplification et l'automatisation des processus, et l'expérience numérique étendue à tous les circuits de distribution.

À l'aube de 2016, nous sommes en excellente position pour poursuivre sur notre lancée, ce que nous ferons en continuant d'adhérer aux normes d'éthique professionnelle et de gouvernance les plus élevées.

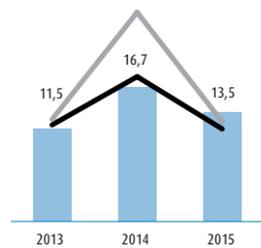
Thomas E. Flynn

Résultats financiers et situation financière en bref

Nos résultats (note 1)

Rendement total des capitaux propres (RTCP) [P. 32](#)

- Les actionnaires de BMO ont obtenu un rendement annuel moyen robuste de 13,5 % pour les trois derniers exercices, surpassant la moyenne du groupe de référence du Canada et obtenant un résultat supérieur à celui de 6,0 % affiché par l'indice composé S&P/TSX.
- Le RTCP sur un an, qui s'est chiffré à -3,0 %, et le RTCP annuel moyen sur cinq ans, qui s'est chiffré à 9,5 %, ont tous deux surpassé le rendement affiché par l'indice composé S&P/TSX. Le RTCP sur un an a également surpassé la moyenne du groupe de référence du Canada.



Le graphique présente le RTCP annuel moyen sur trois ans.

Résultats de nos groupes de référence

RTCP (%)

- Le RTCP annuel moyen sur trois ans du groupe de référence du Canada a été de 11,5 %. Le RTCP sur un an a été de -4,6 %, tandis que le RTCP annuel moyen sur cinq ans a été de 9,7 %.
- Le RTCP annuel moyen sur trois ans du groupe de référence de l'Amérique du Nord s'est établi à 12,4 %, le RTCP sur un an a été de -0,7 % et le RTCP annuel moyen sur cinq ans a été de 10,8 %, ces résultats étant tous supérieurs aux moyennes enregistrées par le groupe de référence du Canada.

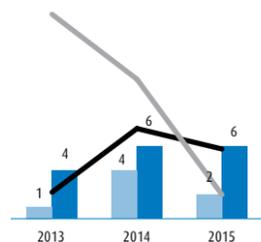
Croissance du BPA (%)

- La croissance du BPA moyen du groupe de référence du Canada s'est chiffrée à 6 %, toutes les banques de ce groupe ayant enregistré une hausse de leur BPA.
- Le BPA moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a progressé de 2 %, celui-ci ayant varié grandement d'une banque de référence américaine à l'autre.

Les données du groupe de référence de l'Amérique du Nord ne sont pas à l'échelle.

Croissance du bénéfice par action (BPA) [P. 34](#)

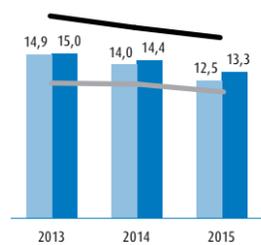
- Le BPA ajusté s'est accru de 0,41 \$, ou de 6 %, pour s'établir à 7,00 \$, reflétant avant tout la hausse du bénéfice. Le BPA comptable a augmenté de 0,16 \$, ou de 2 %, pour atteindre 6,57 \$.
- Après ajustement, les revenus à la hausse ont dépassé les coûts différentiels, facteur qui a contribué à la croissance du bénéfice net. Les recouvrements de créances ont diminué et le taux d'impôt effectif a connu une légère hausse.



Toutes les mesures liées au BPA sont présentées après dilution.

Rendement des capitaux propres (RCP) [P. 35](#)

- En 2015, le RCP ajusté s'est chiffré à 13,3 % alors que le RCP sur une base comptable s'est établi à 12,5 %, contre 14,4 % et 14,0 %, respectivement, en 2014. Le RCP a diminué en 2015, essentiellement du fait que la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été supérieure à celle du bénéfice. Le bénéfice et le bénéfice ajusté attribuables aux actionnaires ordinaires ont tous deux enregistré une croissance. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté principalement en raison de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos investissements dans des établissements à l'étranger et de l'augmentation des fonds propres afin de répondre aux exigences en matière de ratios pour les fonds propres réglementaires.

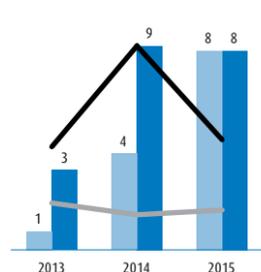


RCP (%)

- Le RCP moyen du groupe de référence du Canada s'est établi à 16,4 %, soit en deçà du rendement moyen de 17,3 % enregistré en 2014, le RCP de toutes les banques de référence canadiennes, sauf une, ayant reculé.
- Le RCP moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a atteint 11,5 %, comparativement à 12,2 % en 2014, le RCP de toutes les banques de référence de l'Amérique du Nord, sauf deux, ayant reculé.

Croissance des revenus [P. 38](#)

- Le montant net des revenus s'est accru de 1 417 millions de dollars, ou de 8 %, pour s'établir à 18 135 millions, sous l'effet surtout de la croissance des revenus affichée au sein de PE Canada et de la Gestion de patrimoine, ainsi qu'en raison de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. En 2015, le total des revenus a progressé de 1 166 millions de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 19 389 millions.



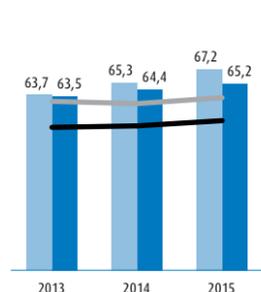
*Le graphique présente les revenus nets, calculés à l'aide du total des revenus, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Croissance des revenus (%)

- La croissance moyenne des revenus du groupe de référence du Canada s'est établie à 5 %, ce qui est considérablement inférieur à la croissance moyenne de 9 % affichée en 2014.
- La croissance moyenne des revenus du groupe de référence de l'Amérique du Nord, qui s'est établie à 2 %, est comparable à celle de l'exercice précédent.

Ratio d'efficacité (ratio des charges aux revenus) [P. 43](#)

- En 2015, le ratio d'efficacité ajusté s'est chiffré à 60,9 % et le ratio d'efficacité comptable, à 62,8 %. Selon les revenus nets*, le ratio d'efficacité ajusté a augmenté de 80 points de base par rapport à 2014, pour se chiffrer à 65,2 %, essentiellement en raison de l'incidence de l'appréciation du dollar américain.
- Sur la base des revenus nets, compte tenu de l'incidence conjuguée de l'appréciation du dollar américain et de la comptabilisation des prêts acquis, le ratio d'efficacité aurait été moins élevé de 40 points de base sur un an.



*Le graphique présente le ratio d'efficacité selon les revenus nets, calculés à l'aide du total des revenus, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Ratio d'efficacité (%)

- Le ratio d'efficacité moyen du groupe de référence du Canada a été de 60,2 %, en hausse comparativement à celui de 59,5 % dégagé en 2014, l'accroissement des charges ayant été supérieur à la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord a été de 63,3 %, soit plus élevé que celui de 62,5 % enregistré en 2014, mais moins satisfaisant que la moyenne du groupe de référence du Canada.

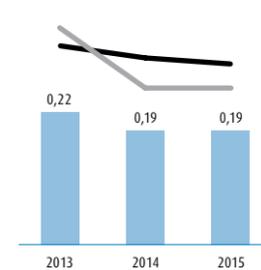
Note 1 : Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33. En date du 1^{er} novembre 2014, BMO et les membres de son groupe de référence du Canada ont adopté plusieurs prises de position en comptabilité, nouvelles et modifiées, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), comme l'indique la note 1 afférente aux états financiers, à la page 140. L'adoption de ces normes comptables nouvelles et modifiées n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats. En date du 1^{er} novembre 2013, BMO et les membres du groupe de référence du Canada ont adopté plusieurs prises de position en comptabilité, certaines nouvelles et d'autres modifiées, publiées par l'IASB. Les états financiers consolidés de l'exercice 2013 ont été retraités. Les données des banques américaines membres du groupe de référence de l'Amérique du Nord continuent d'être présentées conformément aux PCGR américains.

■ BMO (base comptable)
■ BMO (après ajustement)
■ Moyenne du groupe de référence du Canada
■ Moyenne du groupe de référence de l'Amérique du Nord

Nos résultats (note 1)

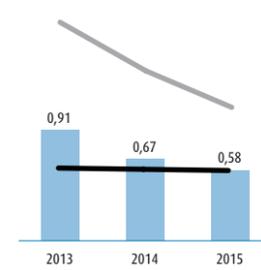
Pertes sur créances [P. 42, 96](#)

- Les dotations à la provision pour pertes sur créances (DPPC) ont totalisé 612 millions de dollars, en hausse par rapport au montant de 561 millions inscrit en 2014, ce qui est attribuable au recul des recouvrements de créances des Services d'entreprise et aux dotations à la provision plus élevées de BMO Marchés des capitaux, ce qui a été en partie compensé par la baisse des dotations des unités d'exploitation des Services PE.
- La DPPC exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établie à 0,19 % en 2015, ce qui est comparable à celle de l'exercice précédent. Les nouvelles dotations à la provision enregistrée tant pour le portefeuille de prêts aux particuliers que pour celui des prêts aux entreprises ont été inférieures à celles de 2014.



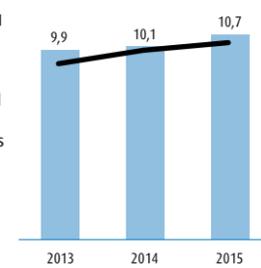
Prêts douteux [P. 96](#)

- Le solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) a diminué pour s'établir à 1 959 millions de dollars, contre 2 048 millions en 2014, et a représenté 0,58 % du solde brut des prêts et acceptations, comparativement à 0,67 % il y a un an.
- Les nouveaux prêts et acceptations douteux, qui influent fortement sur les dotations à la provision pour pertes sur créances, ont totalisé 1 921 millions de dollars, soit une baisse comparativement à 2 142 millions en 2014, ce qui reflète la diminution des nouveaux prêts, tant au Canada qu'aux États-Unis.



Suffisance du capital [P. 35, 70](#)

- Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 de BMO est solide et dépasse les exigences réglementaires.
- Notre ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 s'est établi à 10,7 %, en hausse par rapport à 10,1 % en 2014, en raison principalement de l'augmentation des fonds propres du cumul des autres éléments du résultat global et des résultats non distribués, partiellement contrebalancée par une augmentation des actifs pondérés en fonction des risques.



Cotes de crédit [P. 110](#)

- Les cotes de crédit attribuées à la dette à long terme de BMO, telle qu'elle a été évaluée par les quatre principales agences de notation, sont indiquées ci-dessous et, dans les quatre cas, ce sont celles d'émissions de premier ordre et de grande qualité. Moody's et DBRS ont opposé des perspectives négatives aux cotes de crédit à long terme de BMO et à celles d'autres banques canadiennes en réaction au régime de recapitalisation des titres d'emprunt non garantis de premier rang qu'a proposé le gouvernement fédéral. Le 11 décembre 2015, Standard & Poor's (S&P) a fait passer de négatives à stables ses perspectives pour BMO et d'autres banques canadiennes d'importance systémique.

Cotes de crédit

- Les cotes de crédit médianes des membres du groupe de référence du Canada sont demeurées inchangées par rapport à celles de 2014.
- Les cotes de crédit médianes des membres du groupe de référence de l'Amérique du Nord sont demeurées inchangées comparativement à celles de 2014 et légèrement en deçà de la médiane des membres du groupe de référence du Canada en ce qui a trait à trois cotes de crédit.

	BMO Groupe financier			Médiane du groupe de référence du Canada*			Médiane du groupe de référence de l'Amérique du Nord*		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
DBRS	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AAL	AAL	AAL
Fitch	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-
Moody's	Aa3	Aa3	Aa3	Aa3	Aa3	Aa3	A1	A1	A1
S&P	A+	A+	A+	A+	A+	A+	A	A	A

*Les données pour tous les exercices reflètent la composition du groupe de référence de l'exercice le plus récent.

Les moyennes du groupe de référence du Canada excluent BMO et elles sont fondées sur les résultats des cinq autres plus grandes banques du Canada : Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, Banque Royale du Canada, Banque Scotia et Groupe Banque TD. Les moyennes du groupe de référence de l'Amérique du Nord sont fondées sur les résultats de 12 des plus grandes banques de l'Amérique du Nord. Ce groupe comprend les banques du groupe de référence du Canada, à l'exception de la Banque Nationale du Canada, ainsi que BB&T Corporation, Bank of New York Mellon Corporation, Fifth Third Bancorp, KeyCorp, The PNC Financial Services Group Inc., Regions Financial Corporation, SunTrust Banks Inc. et U.S. Bancorp.

Les résultats des banques canadiennes sont présentés au 31 octobre ou pour les exercices clos à cette date, et ceux des banques américaines sont présentés au 30 septembre ou pour les exercices clos à cette date.

■ BMO (base comptable)
■ BMO (après ajustement)
■ Moyenne du groupe de référence du Canada
■ Moyenne du groupe de référence de l'Amérique du Nord

Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration établissant la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration, qui figure à la page 132, décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2015. Le commentaire a été établi en date du 1^{er} décembre 2015. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

Depuis le 1^{er} novembre 2011, les états financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont présentés conformément aux PCGR canadiens qui s'appliquaient alors. Pour cette raison, certains taux de croissance et le taux de croissance annuel composé (TCAC) pourraient ne pas être significatifs. En date du 1^{er} novembre 2013, nous avons adopté plusieurs prises de position en comptabilité, nouvelles et modifiées, publiées par l'International Accounting Standards Board. Les états financiers consolidés des périodes correspondantes des exercices 2013 et 2012 ont été retraités. Certaines autres données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats. Les données des exercices antérieurs ont été reclassées pour faire état des changements de méthode et du transfert de certaines activités entre les groupes d'exploitation. Voir les pages 45 et 46.

Table des matières

<p>27 La section Ce que nous sommes présente BMO Groupe financier et explique les liens entre nos objectifs financiers et notre vision globale et les données pertinentes importantes sur notre rendement qui permettent de répondre à la question : « Pourquoi investir dans BMO? »</p> <p>28 La section Stratégie globale décrit la stratégie mise en œuvre à l'échelle de l'organisation en expliquant le contexte sous-jacent et les progrès accomplis en vue de la réalisation de nos priorités.</p> <p>30 La Mise en garde concernant les déclarations prospectives informe les lecteurs des limites, des risques et des incertitudes associés aux déclarations prospectives.</p> <p>30 La section Évolution de la situation économique et perspectives présente des commentaires sur l'incidence de l'économie sur nos activités en 2015 et nos anticipations des perspectives des économies canadienne, américaine et internationale pour 2016.</p> <p>32 La section Mesures de la valeur passe en revue les quatre mesures clés qui évaluent ou influencent directement le rendement des capitaux propres. On y trouve également des explications sur les mesures non conformes aux PCGR, un rapprochement aux mesures conformes aux PCGR correspondantes pour l'exercice, et un sommaire des éléments d'ajustement qui sont exclus des résultats pour faciliter la revue des mesures clés et des résultats ajustés.</p> <p>32 Rendement total des capitaux propres</p> <p>33 Mesures non conformes aux PCGR</p> <p>34 Sommaire des résultats financiers et croissance du bénéfice par action</p> <p>35 Rendement des capitaux propres</p> <p>35 Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III</p> <p>36 L'Analyse des résultats financiers de 2015 présente une analyse détaillée des résultats consolidés de BMO dans chacune des principales catégories de postes figurant à l'état des résultats. On y trouve aussi des explications sur l'incidence des variations des taux de change.</p> <p>45 L'Analyse des résultats de 2015 des groupes d'exploitation présente les stratégies et les grandes priorités de nos groupes d'exploitation. Elle décrit également les défis auxquels ils font face, de même que les forces et les facteurs de création de valeur qui les caractérisent. On y trouve en outre un sommaire de leurs réalisations en 2015 et des éléments sur lesquels ils vont mettre l'accent en 2016, de même qu'une analyse de leurs résultats financiers de l'exercice et un aperçu du contexte commercial dans lequel ils exercent leurs activités.</p> <p>46 Sommaire</p> <p>47 Services bancaires Particuliers et entreprises</p> <p>48 Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada</p> <p>51 Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis</p> <p>55 BMO Gestion de patrimoine</p> <p>58 BMO Marchés des capitaux</p> <p>62 Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations</p> <p>63 Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2015, Analyse des résultats financiers de 2014 et Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice : Ces analyses commentent les résultats visant des périodes pertinentes autres que l'exercice 2015.</p>	<p>68 L'Analyse de la situation financière traite des actifs et des passifs, selon les principales catégories figurant au bilan. On y trouve une évaluation de la suffisance du capital et la description de l'approche que nous avons adoptée en matière d'utilisation du capital pour soutenir nos stratégies commerciales et maximiser le rendement des capitaux propres. Elle examine également les arrangements hors bilan et certains instruments financiers désignés.</p> <p>68 Sommaire du bilan</p> <p>70 Gestion globale du capital</p> <p>76 Instruments financiers désignés</p> <p>77 Arrangements hors bilan</p> <p>78 La section Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne traite des estimations comptables critiques ainsi que des modifications des méthodes comptables pour 2015 et les périodes futures. Elle présente également notre évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, ainsi qu'une liste des recommandations formulées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.</p> <p>78 Estimations comptables critiques</p> <p>80 Modifications de méthodes comptables en 2015</p> <p>80 Modifications futures de méthodes comptables</p> <p>81 Transactions avec des parties liées</p> <p>82 Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière</p> <p>83 Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires</p> <p>84 Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements</p> <p>86 La section Gestion globale des risques décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés.</p> <p>87 Aperçu</p> <p>87 Risques pouvant influencer sur les résultats futurs</p> <p>89 Cadre et risques</p> <p>94 Risque de crédit et de contrepartie</p> <p>100 Risque de marché</p> <p>105 Risque de liquidité et de financement</p> <p>111 Risque opérationnel</p> <p>112 Risque de modèle</p> <p>114 Risque d'assurance</p> <p>114 Risque juridique et réglementaire</p> <p>116 Risque d'entreprise</p> <p>116 Risque de stratégie</p> <p>116 Risque de réputation</p> <p>117 Risque environnemental et social</p> <p>118 La section Données complémentaires présente d'autres tableaux financiers utiles et des données historiques supplémentaires.</p>
---	---

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Nos documents d'information continue, y compris les états financiers intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les États financiers annuels consolidés et audités, le Rapport de gestion de l'exercice, la Notice annuelle et Avis de convocation à l'Assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de la direction sollicitant des procurations, sont accessibles sur notre site Web, au www.bmo.com/relationinvestisseurs, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov. Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifie la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers annuels et intermédiaires consolidés, dans les rapports de gestion et dans la Notice annuelle de BMO, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que l'efficacité et, s'il y a lieu, les faiblesses significatives du contrôle de BMO à l'égard de l'information financière.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège en Amérique du Nord. Fort d'un actif totalisant 642 milliards de dollars et d'un effectif de près de 47 000 employés, BMO offre à plus de douze millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Nous servons plus de huit millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société de Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Gestion mondiale d'actifs, BMO Nesbitt Burns, BMO Banque privée, BMO Assurance et BMO Ligne d'action. BMO Marchés des capitaux, notre division de services de banque d'affaires et de services aux sociétés et notre division de produits de négociation, offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales. Aux États-Unis, BMO sert plus de deux millions de particuliers, de petites et moyennes entreprises et d'entreprises de taille moyenne par l'entremise de BMO Harris Bank, société établie dans le Midwest. Les activités de BMO Groupe financier sont réparties entre trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, la Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

Nos objectifs financiers

Les objectifs financiers à moyen terme de BMO à l'égard de certaines mesures importantes de rendement sont énoncés ci-dessous. Nous sommes persuadés que le meilleur moyen d'obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et d'atteindre nos objectifs financiers à moyen terme consiste à harmoniser nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre et à agir conformément à notre vision et à notre principe directeur, comme nous l'expliquons à la page suivante. Par rendements de haut niveau, nous entendons des rendements des capitaux propres se situant dans le quartile supérieur par rapport à ceux de nos groupes de référence du Canada et de l'Amérique du Nord.

BMO utilise un processus de planification rigoureux et se fixe des objectifs ambitieux qui tiennent compte de la conjoncture économique, de notre appétence au risque, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport aux priorités stratégiques.

À moyen terme, nous visons à atteindre, après ajustement, une augmentation du bénéfice par action (BPA ajusté) entre 7 % et 10 % par année en moyenne ainsi qu'un rendement des capitaux propres (RCP ajusté) annuel moyen de 15 % ou plus, à générer un levier d'exploitation ajusté annuel moyen net d'au moins 2 % et à maintenir de solides ratios de fonds propres qui vont au-delà des exigences réglementaires. Ces objectifs constituent nos repères clés pour la réalisation de nos priorités stratégiques et nous sommes persuadés qu'ils nous permettront d'obtenir un rendement total des capitaux propres de niveau supérieur. Dans la gestion de notre exploitation et de nos risques, nous reconnaissons l'importance d'équilibrer la rentabilité actuelle et la capacité d'atteindre les objectifs en une seule période, d'une part, et le besoin d'investir dans nos activités en vue d'assurer leur vigueur à long terme et leurs perspectives de croissance futures, d'autre part.

Notre taux de croissance annuel moyen du BPA ajusté sur cinq ans est de 7,9 % et il est conforme à notre cible de croissance de 7 % à 10 %. Nous n'avons pas atteint notre objectif à moyen terme qui visait à générer un levier d'exploitation ajusté annuel moyen d'au moins 2 % en raison de revenus libellés en monnaie d'origine moins élevés que prévu. Nous poursuivons nos efforts pour accroître l'efficacité et nous avons amélioré notre levier d'exploitation, selon les revenus nets, au cours de 2015. Notre RCP ajusté annuel moyen sur cinq ans de 14,8 % est légèrement en deçà de notre fourchette cible, étant donné que nous avons maintenu des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires plus élevés pour respecter les exigences en matière de fonds propres imposées aux banques. Notre assise financière est solide, notre ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 s'établissant à 10,7 %.

Raisons d'investir dans BMO

- Occasions de croissance manifestes à la grandeur du territoire diversifié que nous couvrons en Amérique du Nord
 - Plateforme étendue en matière de services bancaires aux entreprises en Amérique du Nord où nous détenons une part de marché avantageuse
 - Rentabilité élevée du secteur bien établi des services bancaires de base au Canada
 - Division de services de gestion de patrimoine primée et en plein essor
 - Position de chef de file sur les marchés des capitaux au Canada et progression dans le marché américain axé sur les entreprises à moyenne capitalisation
 - Activités aux États-Unis en bonne posture pour profiter de l'amélioration de la conjoncture économique
- Assise financière solide et rendement de l'action attrayant
- Priorité à l'efficacité en misant sur les technologies, l'innovation, la simplification et l'automatisation des processus, et l'expérience numérique étendue à tous les circuits de distribution
- Programme rigoureux d'évaluation de la fidélité de la clientèle, qui sous-tend un modèle d'exploitation centré sur le client
- Respect des normes les plus rigoureuses en matière de déontologie et de gouvernance d'entreprise

Les banques canadiennes figurent parmi les plus solides au monde pour la huitième année d'affilée¹⁾

1) Selon le rapport du Forum économique mondial sur la compétitivité globale

Au 31 octobre 2015 ou pour les périodes closes à cette date (% , sauf indication contraire)	1 an	5 ans*	10 ans*
Rendement total des capitaux propres annuel moyen	(3,0)	9,5	7,7
Croissance du BPA ajusté, taux annuel moyen	6,2	7,9	5,1
RCP ajusté, taux annuel moyen	13,3	14,8	15,7
Croissance du BPA, taux annuel moyen	2,5	7,1	5,4
RCP, taux annuel moyen	12,5	14,5	14,4
Croissance des dividendes annuels déclarés par action, taux composé	5,2	3,0	5,8
Rendement de l'action**	4,3	4,3	4,6
Ratio cours-bénéfice**	11,6	11,6	12,7
Ratio cours-valeur comptable**	1,35	1,53	1,70
Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III	10,7	s. o.	s. o.

* Les taux de croissance de 5 et 10 ans reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et 2005, respectivement, et les IFRS en 2015.

** La mesure sur 1 an est calculée au 31 octobre 2015. Les mesures sur 5 et 10 ans correspondent à la moyenne des valeurs à la clôture de l'exercice.

s. o. - sans objet

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

La section ci-dessus intitulée Nos objectifs financiers et les sections ci-après intitulées Stratégie globale et Évolution de la situation économique et perspectives contiennent des déclarations prospectives. De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives, figurant à la page 30 du présent Rapport de gestion, traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Stratégie globale

Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Notre principe directeur

Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de niveau supérieur et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons.

Notre stratégie 2015 dans son contexte

Le contexte économique ne cesse de se transformer. Dans ce climat de changement, la promesse de notre marque demeure notre point d'ancrage. Notre signature « *Ici, pour vous* », qui incarne notre vision, brille par sa clarté et nous inspire et nous guide dans ce que nous faisons chaque jour. Nous souhaitons que les clients se sentent appréciés et compris et qu'ils puissent prendre leurs décisions avec assurance.

Nos priorités stratégiques se sont révélées efficaces, nous indiquant clairement la voie à suivre malgré la transformation des attentes, le contexte hautement concurrentiel et l'incertitude qui a continué de peser sur les marchés. Les technologies numériques continuent de jouer un rôle essentiel pour nous aider à atteindre nos objectifs à l'égard de toutes nos priorités stratégiques. Nous croyons que la solidité du modèle d'entreprise sur lequel nous nous appuyons, la clientèle que nous servons, le bilan que nous dégagons, le cadre de gestion des risques que nous respectons et l'équipe de direction que nous avons formée, ainsi que les avantages qui devraient découler de l'envergure de notre plateforme nord-américaine consolidée, continueront de générer une croissance durable et nous permettront de réaliser notre vision et de concrétiser la promesse de notre marque.

Nous tenons notre engagement envers nos parties prenantes en mettant l'accent sur la prestation d'une expérience client de premier rang dans le secteur, la gestion des revenus et des charges de façon à atteindre nos objectifs financiers et le maintien d'une approche prudente en matière de gestion des risques. Nous avons bien progressé dans l'exécution de nos priorités stratégiques globales, et certaines de nos réalisations sont décrites ci-dessous. Nous avons également réalisé des progrès importants dans l'exécution des stratégies de chacun de nos groupes d'exploitation, lesquelles sont présentées en détail dans l'analyse des résultats de 2015 des groupes d'exploitation qui débute à la page 45.

Priorités et progrès réalisés en 2015

1. Se démarquer en matière de fidélisation de la clientèle en concrétisant notre promesse de marque.

- Nous avons développé de nouvelles fonctionnalités dans les secteurs des placements et des services bancaires numériques afin que les clients puissent profiter de nouvelles solutions novatrices :
 - Nous avons lancé l'application d'ouverture de session avec *Touch ID* au Canada et aux États-Unis, une nouvelle technologie qui donne accès aux services bancaires mobiles par reconnaissance d'empreintes digitales. Au cours du mois qui a suivi son lancement au Canada, l'application mobile comptait quelque 115 000 nouveaux utilisateurs.
 - Aux États-Unis, nous avons lancé le service de retrait sans carte qui permet aux clients d'effectuer des retraits à un guichet automatique de BMO Harris Bank au moyen de leur téléphone intelligent; nous possédons désormais le plus vaste réseau de guichets automatiques sans carte, accessibles par un appareil mobile, aux États-Unis.
 - Nous avons inauguré un nouveau portail en ligne Services bancaires et Ligne d'action de BMO, devenant ainsi la première grande banque canadienne à permettre à ses clients d'avoir accès à leurs comptes bancaires et de placements autogérés, le tout en un seul endroit.
 - Au Canada, nous avons rehaussé notre gamme de services de gestion de trésorerie en créant le service FlexiDépôt BMO^{MC}, qui permet aux entreprises clientes de déposer des chèques à distance, et l'outil Opti-dépenses^{MD} de BMO, qui donne aux entreprises détentrices de cartes de crédit un accès pratique aux données sur les transactions afin qu'elles puissent analyser leurs dépenses.
 - Pour la troisième année d'affilée, nous avons reçu de Celent, un cabinet de recherche sur les services financiers mondiaux, un prix de banque modèle 2015 qui souligne l'excellence de nos services bancaires numériques.
- Nous avons mené à bonne fin la revitalisation de la marque de BMO au moyen d'initiatives novatrices telles que la campagne de médias sociaux « Aide octroyée » qui a généré plus de 7,7 millions de visionnements au Canada et aux États-Unis et la commandite de l'émission *The Amazing Race Canada* qui a permis à BMO d'atteindre des millions de Canadiens pendant les 12 semaines de la saison.
- Nos groupes ont remporté plusieurs prix, dont celui de la meilleure société de gestion de patrimoine au Canada pour 2015 (*Global Banking and Finance Review*), de la meilleure société de conseils en placement et de courtage traditionnel au Canada en 2015 (*Global Banking and Finance Review*), de chef de file dans la catégorie Qualité Greenwich 2015 pour les ventes d'actions canadiennes et l'accès aux sources de financement, de chef de file Greenwich 2015 dans la catégorie Part du marché pour nos recherches dans le secteur des titres à revenu fixe canadiens (*Greenwich Associates*) et, pour la sixième année d'affilée, de la meilleure banque d'affaires du monde dans le secteur des métaux et des mines (*Global Finance*).

2. Augmenter la productivité pour renforcer la performance et la valeur pour les actionnaires.

- Nous avons continué d'améliorer l'efficacité des processus afin de faciliter, pour les employés de première ligne, le recrutement de nouveaux clients et la consolidation des relations existantes :
 - Au sein de PE Canada, l'outil automatisé de gestion des indications, qui met à profit les données pour cerner les occasions de vente, a généré des revenus supplémentaires grâce à l'offre proactive de produits et services adaptés aux besoins des clients.
 - PE États-Unis a mis sur pied un nouveau système de prêts à l'habitation, qui prévoit la communication électronique de l'information, le suivi en ligne et le traitement numérique des prêts.
 - À l'échelle de l'organisation, nous avons amélioré nos processus de vente en ligne, ce qui a eu comme effet d'accroître le volume des ventes. Les ventes en ligne de services bancaires de détail au Canada équivalent maintenant aux ventes de plus de 100 succursales.
- Nous avons révisé notre structure de coûts afin d'améliorer l'efficacité :
 - Nous avons continué d'optimiser notre réseau de succursales à l'aménagement innovateur afin de disposer, à la grandeur du réseau nord-américain, de points de distribution de taille plus modeste, mais plus souples et plus rentables. C'est dans cette optique que nous avons inauguré notre première succursale intelligente aux États-Unis, où les clients peuvent effectuer des transactions à un guichet automatique qui leur permet de converser en mode vidéo avec un caissier. Cette initiative a pour but de simplifier les transactions bancaires courantes et d'améliorer la commodité du service.
 - Nous avons étendu le service de relevés en ligne à l'échelle nord-américaine, une option que les clients sont de plus en plus nombreux à adopter.
 - Nous nous sommes dessaisés de nos services de planification de la retraite et de négociation d'obligations municipales afin de nous concentrer sur nos activités de base liées à la gestion de patrimoine et aux marchés des capitaux.
 - Le perfectionnement de nos capacités en matière de données et d'analyse nous a permis de générer des revenus et d'améliorer la gestion de nos charges globales.

3. Mettre pleinement à profit notre plateforme consolidée en Amérique du Nord pour soutenir la croissance d'un bénéfice net de qualité.

- Nous avons continué de perfectionner nos fonctionnalités et nos plateformes nord-américaines intégrées dans les secteurs prioritaires :
 - Nous avons uniformisé le message véhiculé par la marque dans l'ensemble de nos secteurs d'activité au Canada et aux États-Unis, en tirant profit de nos connaissances communes sur les clients pour tenir compte de l'évolution des attentes dans le secteur bancaire.
 - Nous avons restructuré le secteur Produits de négociation selon les catégories d'actifs de façon à continuer d'améliorer l'expérience client et d'accroître la valeur de notre division nord-américaine.
 - Nous avons conservé un palier de direction à l'échelle nord-américaine pour certains postes clés afin d'assurer une meilleure cohérence, d'éliminer les chevauchements et de tirer profit des pratiques exemplaires.
- Nous avons continué d'étendre nos activités et nos capacités aux États-Unis :
 - Nous avons annoncé la signature d'une entente visant l'acquisition des activités de financement du transport de General Electric Capital Corporation (GE Capital), dont l'actif productif net se chiffrait à environ 11,9 milliards de dollars (8,9 milliards de dollars américains) au moment de la conclusion de l'entente. En plus de renforcer notre position de chef de file dans le marché des services bancaires aux entreprises, cette acquisition rehausse notre situation aux États-Unis en diversifiant davantage nos sources de bénéfice net, en élargissant notre portée et en améliorant notre rentabilité et nos marges.
 - Nous avons accru la productivité en matière de vente dans les gammes de produits et les segments clés grâce à l'amélioration du coaching et de la gestion du rendement, et la mise en œuvre de programmes d'acquisition de clients.
- Au Canada, nous avons présenté des offres irrésistibles en vue d'accroître les ventes, d'attirer de nouveaux clients et de renforcer les relations existantes, dont le nouveau Compte accumulateur d'épargne, la campagne hypothécaire du printemps et la campagne estivale de promotion des services bancaires courants.

4. Poursuivre une expansion stratégique dans certains marchés mondiaux dans une perspective de croissance future.

- Nous avons terminé l'intégration de F&C Asset Management plc (F&C), qui exerce maintenant ses activités sous la marque BMO Gestion mondiale d'actifs. Cette acquisition renforce la position de BMO Gestion mondiale d'actifs parmi les 50 plus importants gestionnaires d'actifs au monde.
- BMO a coprésidé le groupe de travail sur le renminbi de la Toronto Financial Services Alliance (TFSA) qui a joué un rôle déterminant pour établir une plateforme extraterritoriale de négociation du renminbi au Canada. En facilitant les règlements dans la monnaie chinoise, la plateforme canadienne stimule le commerce et renforce les liens entre les entreprises canadiennes et leurs partenaires chinois.
- Nous nous sommes classés parmi les 20 premières banques d'affaires au monde et nous occupons le 12^e rang en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, pour ce qui est des commissions, selon le sondage Thomson Reuters.

5. S'assurer que nos forces en gestion des risques sous-tendent tout ce que nous faisons pour nos clients.

- Nous avons utilisé nos processus liés à la gestion des fonds propres afin d'améliorer notre cadre de gestion de l'appétence au risque et des limites qui en découlent pour l'harmoniser plus étroitement avec la capacité de nos secteurs d'activité à assumer les risques.
- Nous avons développé nos capacités de simulation de crise, nous les avons intégrées à nos processus de gestion et nous avons augmenté la quantité d'informations fournies pour documenter les risques.
- Nous avons continué de progresser dans l'instauration d'une culture de gestion des risques, comme le démontrent les sondages menés à l'interne et à l'externe.
- Nous avons répondu aux exigences accrues des organismes de réglementation en apportant des améliorations manifestes au chapitre des procédures de simulation de crise, de l'évaluation du risque de marché et de la lutte contre le blanchiment d'argent.
- Nous avons poursuivi le développement de notre infrastructure de gestion des risques de prochaine génération en intégrant, en automatisant et en améliorant nos capacités de base.

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme nous le mentionnons dans la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives qui suit, toutes les déclarations et informations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations prospectives. La section Gestion globale des risques, qui commence à la page 86, décrit un bon nombre de ces risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, de liquidité et de financement, de modèle opérationnel, d'assurance, d'entreprise, de stratégie, de réputation ainsi que les risques juridique et réglementaire, environnemental et social. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière pourrait s'en trouver sensiblement affaiblie.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2016 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions, et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, les marchés financiers ou du crédit faibles, volatils ou illiquides, les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change, les changements de politique monétaire, budgétaire, fiscale ou économique, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de capital, de taux d'intérêt et de liquidité, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, la possibilité que les avantages anticipés relativement à l'acquisition des activités de financement du transport de GE Capital ne se réalisent pas dans les délais prévus ou ne se réalisent pas du tout, les estimations comptables critiques et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, les modifications de nos cotes de solvabilité, la situation politique générale, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions des éclousions de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, les changements technologiques et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs, à la page 87, ainsi qu'aux rubriques sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de modèle, le risque d'assurance, le risque juridique et réglementaire, le risque d'entreprise, le risque de stratégie, le risque de réputation et le risque environnemental et social, qui commencent à la page 94 et qui présentent l'incidence que certains de ces facteurs et risques clés pourraient avoir sur les résultats futurs de la Banque de Montréal. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur nos activités, sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et dans le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques du Canada et des États-Unis et leurs agences. Se reporter à la section Évolution de la situation économique et perspectives du présent document.

Les hypothèses relatives aux exigences en matière de fonds propres courantes et prévues, les revenus et les charges liées aux activités de financement du transport de GE Capital, la croissance potentielle du bénéfice ainsi que les coûts liés à la transaction et les synergies prévues sont autant de facteurs importants dont nous avons tenu compte dans l'estimation de l'incidence de l'entreprise acquise sur notre bénéfice net, notre rentabilité et nos marges pour 2016 et au-delà.

Les hypothèses relatives aux exigences en matière de fonds propres courantes et prévues et nos modèles utilisés pour évaluer ces exigences en fonction des lignes directrices en matière de fonds propres applicables, les revenus et les charges liées aux activités de financement du transport de GE Capital, la croissance potentielle du bénéfice ainsi que les coûts liés à la transaction et aux synergies prévues sont autant de facteurs importants dont nous avons tenu compte dans l'estimation de l'incidence sur nos ratios de fonds propres pour 2016 et au-delà.

Évolution de la situation économique et perspectives

Évolution de la situation économique en 2015 et perspectives pour 2016

La croissance économique au Canada a ralenti au cours du premier semestre de 2015, en raison essentiellement d'une forte baisse des investissements dans les régions productrices de pétrole et de la stagnation constatée dans le domaine minier. La croissance est néanmoins demeurée stable dans la plupart des régions du pays, sous l'effet de l'augmentation des exportations ainsi que de la stabilité des dépenses de consommation et des marchés de l'habitation. Les exportations ont bénéficié de la progression de la demande aux États-Unis, de l'affaiblissement du dollar canadien et d'une hausse modeste de l'économie dans la zone euro, facteurs en partie contrebalancés par le ralentissement de la croissance dans la plupart des économies de marché émergentes, notamment en Chine. Bien que la croissance des dépenses de consommation au Canada ait ralenti en raison des niveaux d'endettement élevés, elle continue de progresser à un bon rythme, sous l'effet des ventes record de véhicules motorisés et d'une demande soutenue pour les services. Le marché des ventes de maisons est encore robuste à Vancouver et à Toronto, grâce à l'immigration et à la « génération Y » dont un grand nombre de représentants sont précisément à l'âge où l'on achète une maison. On s'attend à ce que la croissance du PIB réel, estimée à 1,1 % en 2015, s'améliore et s'établisse à 2,0 % en 2016, sous l'effet d'une politique fiscale fédérale modérément expansionniste. Les ménages canadiens devraient continuer à soutenir l'activité économique dans un contexte où la croissance de l'emploi demeure vigoureuse et les taux d'intérêt, peu élevés, tandis que la baisse des investissements des entreprises est appelée à se stabiliser, grâce à un redressement partiel des prix du pétrole. On s'attend à ce que la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation ralentisse légèrement et s'établisse à environ 5 % en 2016, et la croissance du crédit à la consommation devrait atteindre près de 3 %. La croissance des prêts aux entreprises, qui se situait récemment autour de 8 %, devrait ralentir et s'établir à environ 6 %, compte tenu de la diminution des dépenses en immobilisations dans le secteur des ressources. Après avoir réduit les taux d'intérêt à deux reprises en 2015, la Banque du Canada devrait maintenir les taux stables en 2016, avant d'amorcer un resserrement de sa politique monétaire au début de 2017. Si les perspectives d'une hausse des taux d'intérêt américains se matérialisent, il est probable que le dollar canadien s'affaiblira quelque peu avant de reprendre de la vigueur, grâce au relèvement prévu des prix du pétrole en 2016.

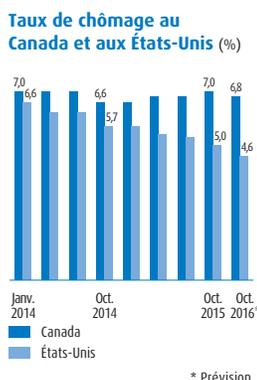
Après un début d'année hésitant attribuable à la rigueur des conditions hivernales, à des perturbations dans l'expédition de marchandises et au ralentissement de l'exploitation pétrolière, l'économie américaine s'est redressée au cours de 2015. Les dépenses de consommation ont été soutenues par l'amélioration des finances des ménages et une croissance soutenue de l'emploi, tandis que les taux hypothécaires peu élevés et des normes de crédit moins restrictives continuent de stimuler les marchés de l'habitation. La croissance économique a également subi les contrecoups de la faiblesse des exportations causée par la vigueur du dollar, de la baisse des investissements agricoles attribuable aux faibles prix des cultures et du ralentissement du secteur pétrolier. On s'attend à ce que la progression du PIB réel s'établisse à 2,5 % pour 2015 et à 2,6 % pour 2016. Malgré la hausse modeste des coûts d'emprunt qui est prévue, la croissance du crédit à la consommation et celle des prêts hypothécaires à l'habitation devraient se raffermir en 2016, sous l'effet de la confiance accrue des consommateurs et de la forte demande de véhicules automobiles. La croissance des prêts aux entreprises devrait également demeurer vigoureuse, notamment en raison de la baisse des prix du matériel importé. La Réserve fédérale devrait annoncer une hausse des taux d'intérêt, le taux de chômage devant baisser et s'établir à moins de 5 % en 2016. On s'attend toutefois à un cycle de resserrement très limité en raison des problèmes qui pèsent sur les économies mondiales et de la persistance de faibles taux d'inflation. Un tel contexte devrait favoriser le maintien des taux d'intérêt à long terme à des niveaux relativement bas en 2016.

Après avoir enregistré un taux de croissance modeste au cours des dernières années, l'économie de la région du Midwest, qui comprend les six États contigus où BMO est présent, devrait progresser et la croissance, s'établir à 1,8 % en 2015 et à 2,1 % en 2016, grâce à l'augmentation de la production automobile, au redressement des marchés de l'habitation et aux politiques budgétaires généralement expansionnistes. La région du Midwest pourrait cependant accuser un certain retard par rapport à la moyenne nationale, en raison de la faiblesse des exportations.

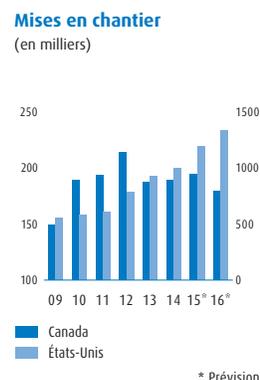
La section Évolution de la situation économique et perspectives renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.



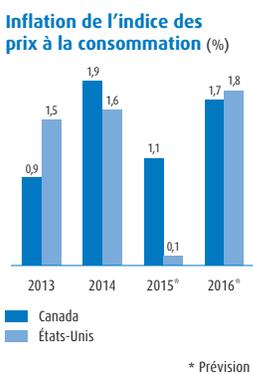
Les économies canadienne et américaine devraient enregistrer une croissance modérée en 2016.



Les taux de chômage au Canada et aux États-Unis devraient fléchir légèrement.



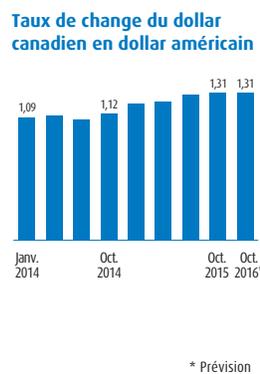
Le marché de l'habitation devrait ralentir au Canada, mais se raffermir aux États-Unis.



L'inflation devrait afficher une tendance à la hausse, tout en demeurant faible.



Il est à prévoir que la Réserve fédérale va hausser modérément les taux directeurs et que la Banque du Canada ne suivra pas le mouvement.



Le dollar canadien devrait se stabiliser par rapport au dollar américain lorsque les prix du pétrole augmenteront.

Note : Les données constituent des moyennes mensuelles, trimestrielles ou annuelles, selon le cas. Les références aux années ont trait aux années civiles.

Mesures de la valeur

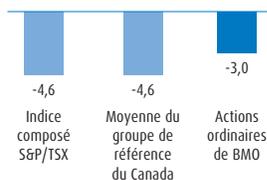
Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires et permet de confirmer que nos priorités stratégiques se traduisent par une création de valeur pour les actionnaires. Notre RTCP sur un an, qui s'est établi à -3 %, a été supérieur à la moyenne enregistrée par le groupe de référence de banques du Canada et au rendement affiché par les marchés canadiens en général. Notre RTCP annuel moyen sur trois ans, qui s'est établi à 13,5 %, était solide et a surpassé celui du groupe de référence de banques du Canada et celui des marchés canadiens en général. À 9,5 %, notre RTCP annuel moyen sur cinq ans a également surpassé celui des marchés canadiens, même s'il se situait légèrement en deçà de celui du groupe de référence.

Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de l'action de BMO durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de BMO effectué au début de l'exercice 2011 aurait valu 1 576 \$ au 31 octobre 2015, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 57,6 %.

Le 1^{er} décembre 2015, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel payable aux détenteurs d'actions ordinaires de 0,84 \$ par action ordinaire, soit une hausse de 0,02 \$ par action, ou de 2 %, comparativement à celui du trimestre précédent et de 0,04 \$ par action, ou de 5 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 26 février 2016 aux actionnaires inscrits le 2 février 2016. Au cours des deux derniers exercices, nous avons augmenté quatre fois le dividende trimestriel déclaré par action ordinaire qui était de 0,76 \$ pour le premier trimestre de 2014. Les dividendes versés au cours de la dernière période de dix ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé de 5,9 %.

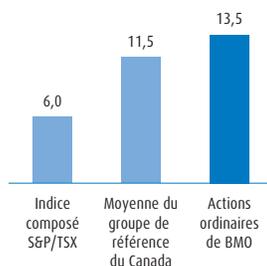
Rendement total des capitaux propres sur un an (%)



Tous les rendements représentent des rendements totaux.

Le RTCP sur un an de BMO a été supérieur à la moyenne de notre groupe de référence du Canada.

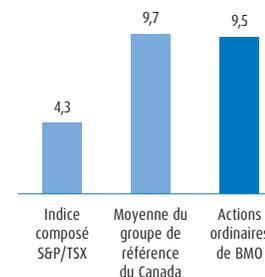
Rendement total des capitaux propres annuel moyen sur trois ans (%)



Tous les rendements représentent des rendements totaux.

Le rendement annuel moyen de BMO sur trois ans a été solide.

Rendement total des capitaux propres annuel moyen sur cinq ans (%)



Tous les rendements représentent des rendements totaux.

Le rendement annuel moyen de BMO sur cinq ans a été supérieur au rendement affiché par les marchés canadiens en général.

Le **rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen** correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période déterminée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans de nouvelles actions ordinaires de BMO.

Rendement total des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011	TCAC trois ans 1)	TCAC cinq ans 1)
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	76,04	81,73	72,62	59,02	58,89	8,8	4,8
Dividende versé (en dollars, par action)	3,20	3,04	2,92	2,80	2,80	4,6	2,7
Rendement de l'action (%)	4,3	3,8	4,0	4,8	4,8	n. s.	n. s.
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	(7,0)	12,5	23,0	0,2	(2,2)	n. s.	n. s.
Rendement total annuel des capitaux propres (%) 2)	(3,0)	17,1	28,8	5,2	2,4	13,5	9,5

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

2) Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.

n. s. - non significatif

Mesures non conformes aux PCGR

Les résultats et mesures figurant dans ce Rapport de gestion sont présentés conformément aux PCGR. Ils le sont également après ajustement de manière à exclure l'incidence de certains éléments, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments précis sur les résultats des périodes indiquées et de mieux évaluer les résultats compte non tenu de ces éléments s'ils considéraient que ceux-ci ne reflètent pas les résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances et à faire des comparaisons avec nos concurrents. Les résultats et mesures ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont donc pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. De plus, ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2015	2014	2013
Résultats comptables			
Revenus 1)	19 389	18 223	16 830
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	(1 254)	(1 505)	(767)
Revenus, déduction faite des SCVPI	18 135	16 718	16 063
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(612)	(561)	(587)
Charges autres que d'intérêts	(12 182)	(10 921)	(10 226)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	5 341	5 236	5 250
Charge d'impôts sur le résultat	(936)	(903)	(1 055)
Bénéfice net	4 405	4 333	4 195
BPA dilué (\$)	6,57	6,41	6,17
Éléments d'ajustement (avant impôts) 2)			
Éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis 3)	-	-	406
Coûts d'intégration des acquisitions 4)	(53)	(20)	(251)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	(163)	(140)	(125)
Diminution de la provision générale pour pertes sur créances 6)	-	-	2
Activités de crédit structuré en voie de liquidation 7)	-	-	40
Coûts de restructuration 8)	(149)	-	(82)
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice comptable avant impôts	(365)	(160)	(10)
Éléments d'ajustement (après impôts) 2)			
Éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis 3)	-	-	250
Coûts d'intégration des acquisitions 4)	(43)	(16)	(155)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	(127)	(104)	(89)
Augmentation de la provision générale pour pertes sur créances 6)	-	-	(9)
Activités de crédit structuré en voie de liquidation 7)	-	-	34
Coûts de restructuration 8)	(106)	-	(59)
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice net comptable après impôts	(276)	(120)	(28)
Incidence sur le BPA dilué (\$)	(0,43)	(0,18)	(0,04)
Résultats ajustés			
Revenus 1)	19 391	18 223	16 139
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	(1 254)	(1 505)	(767)
Revenus, déduction faite des SCVPI	18 137	16 718	15 372
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(612)	(561)	(357)
Charges autres que d'intérêts	(11 819)	(10 761)	(9 755)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	5 706	5 396	5 260
Charge d'impôts sur le résultat	(1 025)	(943)	(1 037)
Bénéfice net	4 681	4 453	4 223
BPA dilué (\$)	7,00	6,59	6,21

Les résultats et les mesures ajustés du présent tableau constituent des montants ou des mesures non conformes aux PCGR.

- 1) Depuis le premier trimestre de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés.
- 2) Les éléments d'ajustement sont imputés aux Services d'entreprise, sauf dans le cas de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions qui, lui, est ventilé aux groupes d'exploitation et dans le cas des coûts d'intégration des acquisitions de 2015 et de 2014 liés à F&C, qui sont imputés à la Gestion de patrimoine.
- 3) Les éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis en 2013 se composent des revenus de 638 millions de dollars, des dotations à la provision pour pertes sur créances de 232 millions et de la charge d'impôts de 156 millions, ce qui a donné lieu à une hausse de 250 millions du bénéfice net comptable après impôts. Depuis le premier trimestre de 2014, les résultats ajustés des Services d'entreprise tiennent compte d'éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis, y compris des revenus de 103 millions de dollars et des dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances de 5 millions de dollars pour 2015 (238 millions et 82 millions, respectivement, pour 2014).
- 4) Les coûts d'intégration des acquisitions liés à F&C ont été imputés à la Gestion de patrimoine et les coûts d'intégration liés à Marshall & Isley Corporation et aux activités de financement du transport de GE Capital ont été imputés aux Services d'entreprise. Ils sont en majeure partie pris en compte dans les charges autres que d'intérêts.
- 5) Ces charges ont été incluses aux charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation. Les montants avant et après impôts imputés à chacun des groupes d'exploitation sont présentés aux pages 47, 49, 53, 56 et 60.
- 6) Pour 2013, l'incidence du portefeuille de prêts productifs acquis sur la provision générale était prise en compte dans les éléments liés au crédit.
- 7) Se composent essentiellement des changements d'évaluation associés à ces activités qui sont pour la plupart pris en compte dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts.
- 8) Liés principalement à une restructuration visant à générer des efficacités opérationnelles. Les montants imputés en 2015 tiennent aussi compte du règlement d'une question juridique en cours associée à une entité acquise.

Sommaire des résultats financiers et croissance du bénéfice par action

La variation annuelle, exprimée en pourcentage, du bénéfice par action (BPA) et celle du BPA ajusté sont les mesures clés que nous utilisons pour analyser la croissance du bénéfice. Par BPA, on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 6,57 \$, une hausse de 0,16 \$, ou de 2 %, par rapport à 6,41 \$ en 2014. Le BPA ajusté s'est établi à 7,00 \$, une hausse de 0,41 \$, ou de 6 %, par rapport à 6,59 \$ en 2014. Notre taux de croissance annuel moyen sur cinq ans du BPA ajusté est de 7,9 % et il est conforme à notre objectif à moyen terme, qui consiste à accroître notre BPA ajusté annuel moyen de 7 % à 10 %. La croissance du BPA enregistrée en 2015 et en 2014 reflète essentiellement une hausse du bénéfice. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires affiche une hausse de 67 % sur une période de cinq ans, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, constaté au cours de la même période a augmenté de 15 %.

Le bénéfice net s'est établi à 4 405 millions de dollars en 2015, une hausse de 72 millions, ou de 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 4 681 millions, une hausse de 228 millions, ou de 5 %.

Après ajustement, nous avons constaté une solide croissance des revenus en 2015. Les revenus à la hausse ont dépassé les coûts différentiels, facteur qui a contribué à la croissance du bénéfice net. Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont augmenté de façon modeste et le taux d'impôt effectif a connu une légère hausse en 2015.

PE Canada, la Gestion de patrimoine et PE États-Unis ont enregistré une bonne croissance de leur bénéfice net ajusté, tandis que les résultats de BMO Marchés des capitaux ont fléchi et que ceux des Services d'entreprise ont reculé. En plus de la performance d'exploitation, le bénéfice net ajusté a profité du raffermissement du dollar américain, ce qui a été plus que contrebalancé par le recul des avantages tirés de la comptabilisation des prêts acquis.

Le bénéfice net ajusté de PE Canada s'est accru de 88 millions de dollars, ou de 4 %, et s'est établi à 2 108 millions; ces résultats s'expliquent par une croissance des revenus découlant de la hausse des soldes et des revenus autres que d'intérêts, de même que de la stabilité des marges nettes d'intérêts, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des charges. Les charges se sont accrues principalement en raison de notre investissement continu dans nos activités, compte non tenu des mesures de gestion des charges, et de l'augmentation des coûts liés à l'évolution du cadre commercial et réglementaire. Les résultats de PE Canada sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 48.

Le bénéfice net ajusté de PE États-Unis s'est accru de 174 millions de dollars, ou de 25 %, et s'est établi à 880 millions; en dollars américains, il a progressé de 57 millions de dollars, ou de 9 %, et s'est établi à 701 millions, du fait surtout de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances. Les revenus ont été stables dans un contexte où l'augmentation des soldes et la hausse des revenus tirés du financement hypothécaire ont atténué l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts. Les charges autres que d'intérêts sont également demeurées stables. Les résultats de PE États-Unis sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 51.

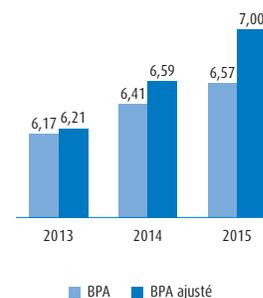
Le bénéfice net ajusté de la Gestion de patrimoine s'est établi à 955 millions de dollars, une hausse de 112 millions, ou de 13 %, comparativement au dernier exercice. Le bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est chiffré à 715 millions de dollars, une hausse de 158 millions, ou de 28 %, comparativement au dernier exercice; ces résultats s'expliquent par une saine croissance interne des activités, un profit à la vente de la division des services de retraite de BMO aux États-Unis, ainsi que par les avantages qu'a procurés depuis un an l'acquisition de F&C. Le bénéfice net ajusté des activités d'assurance s'est établi à 240 millions de dollars, par rapport à 286 millions au dernier exercice, principalement en raison d'impôts plus élevés pour l'exercice considéré et de la constatation d'avantages de nature actuarielle plus importants à l'exercice précédent. Les résultats de la Gestion de patrimoine sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 55.

Le bénéfice net ajusté de BMO Marchés des capitaux a diminué de 44 millions de dollars, ou de 4 %, et s'est établi à 1 034 millions du fait que l'incidence de l'appréciation du dollar américain a été plus que contrebalancée par la hausse des dotations à la provision pour l'exercice considéré, comparativement à des recouvrements nets un an plus tôt. Les résultats de BMO Marchés des capitaux sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 58.

Les Services d'entreprise ont enregistré une perte nette ajustée de 296 millions de dollars, comparativement à une perte nette ajustée de 194 millions en 2014. Le recul des résultats ajustés s'explique essentiellement par la baisse des revenus tirés du portefeuille de prêts qui a été acquis et des recouvrements de créances. Les résultats des Services d'entreprise sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 62.

Les changements relatifs au bénéfice net comptable et au bénéfice net ajusté de chacun de nos groupes d'exploitation sont commentés à l'Analyse des résultats de 2015 des groupes d'exploitation, qui commence à la page 45.

BPA (en dollars)



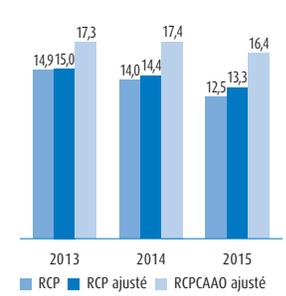
La croissance témoigne des avantages que nous procure la diversité de nos activités.

Nous calculons le **bénéfice par action (BPA)** en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 25 afférente aux états financiers, à la page 191, contient plus de détails sur le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.

Rendement des capitaux propres

Le relèvement des exigences en matière de fonds propres imposées aux banques à l'échelle internationale a entraîné l'augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires au cours des derniers exercices, ce qui, toutes choses étant égales par ailleurs, a eu des répercussions négatives sur le rendement des capitaux propres (RCP). Le RCP s'est établi à 12,5 %, et le RCP ajusté, à 13,3 % en 2015, comparativement à 14,0 % et à 14,4 %, respectivement, en 2014. Le RCP a diminué en 2015, essentiellement du fait que la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été supérieure à celle du bénéfice. Il s'est produit une hausse de 96 millions de dollars du bénéfice (252 millions, pour le bénéfice ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires en 2015. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 4,5 milliards de dollars par rapport à 2014, principalement en raison de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos investissements dans des établissements à l'étranger et de l'augmentation des résultats non distribués. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté s'est établi à 16,4 %, comparativement à 17,4 % en 2014. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 17 % par rapport à l'exercice précédent et se chiffrait à 56,31 \$, compte tenu de l'augmentation substantielle des capitaux propres. Le rendement des capitaux propres ordinaires attribuables aux actionnaires ordinaires est significatif parce qu'il mesure uniformément la performance des unités, qu'elles aient été acquises ou mises sur pied à l'interne, et parce qu'il est grandement utilisé dans le secteur bancaire en Amérique du Nord.

RCP (%)



Nous continuons d'enregistrer un RCP solide.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)** équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé de la même manière à partir du bénéfice net ajusté.

Le **rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) ajusté** est le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, déduction faite des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, compte tenu des passifs d'impôt différé connexes.

Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels ajusté

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2015	2014	2013	2012	2011*
Bénéfice net comptable	4 405	4 333	4 195	4 156	3 114
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(35)	(56)	(65)	(74)	(73)
Dividendes sur actions privilégiées	(117)	(120)	(120)	(136)	(146)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 253	4 157	4 010	3 946	2 895
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	34 135	29 680	26 956	24 863	19 145
Rendement des capitaux propres (%)	12,5	14,0	14,9	15,9	15,1
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	4 529	4 277	4 038	3 849	3 056
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	13,3	14,4	15,0	15,5	16,0
Capitaux propres moyens corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	27 666	24 595	22 860	20 798	16 790
Rendement ajusté des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%)	16,4	17,4	17,3	18,0	17,9

* Les chiffres pour 2011 n'ont pas fait l'objet d'un retraitement reflétant les normes IFRS adoptées en 2014.

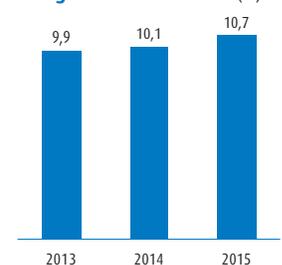
Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III

Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III de BMO constitue la quatrième et dernière mesure clé de la valeur. Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 de BMO est solide et supérieur aux exigences du Bureau du surintendant des institutions financières à l'égard des grandes banques canadiennes. Notre ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 s'établissait à 10,7 % au 31 octobre 2015, comparativement à 10,1 % au 31 octobre 2014. Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 a augmenté de 60 points de base par rapport à la fin de l'exercice 2014, principalement en raison de la hausse du capital, partiellement compensée par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques. L'acquisition des activités de financement du transport de GE Capital devrait, à la clôture de la transaction au cours du premier trimestre de 2016, réduire d'environ 70 points de base notre ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1.

Le **ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1** s'entend des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et certains autres éléments, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1.

Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie I selon Bâle III (%)



Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III est constamment demeuré vigoureux.

Analyse des résultats financiers de 2015

La présente section traite des résultats financiers de notre organisation pour l'exercice 2015 et met l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans nos états financiers consolidés, qui débutent à la page 135. Une analyse des stratégies et des résultats de nos groupes d'exploitation suit l'analyse globale. Nous présentons aussi un résumé de nos résultats financiers de 2014 à la page 64. La présente section contient des résultats ajustés, qui ne sont pas conformes aux PCGR et qui sont analysés plus en détail à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Faits saillants

- En 2015, le montant net des revenus¹⁾ s'est accru de 1 417 millions de dollars, ou de 8 %, pour s'établir à 18 135 millions. Les revenus ajustés ont progressé de 1 419 millions de dollars, ou de 8 %, pour se chiffrer à 18 137 millions. La croissance des revenus est attribuable aux avantages que nous procurent la diversité de nos activités et la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques. L'appréciation du dollar américain a donné lieu à une augmentation des revenus nets ajustés de 732 millions, ou de 4 %. Le reste de l'augmentation est essentiellement attribuable à la croissance des revenus affichée au sein de PE Canada et de la Gestion de patrimoine.
- La croissance des revenus de PE Canada reflète la croissance des soldes et l'amélioration des revenus autres que d'intérêts. Les revenus de PE États-Unis se sont accrus de 458 millions de dollars, ou 15 % en dollars canadiens, et ont été stables exprimés en dollars américains, étant donné la forte hausse des prêts aux entreprises et les revenus tirés du financement hypothécaire plus élevés, contrebalancés par l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts. La progression des revenus de la Gestion de patrimoine s'explique par la croissance de 20 % des activités traditionnelles de gestion de patrimoine, y compris l'apport d'un exercice entier de revenus provenant de l'entreprise F&C acquise. Les revenus nets d'assurance ont reculé en raison des avantages de nature actuarielle plus élevés de l'exercice précédent. L'augmentation des revenus de BMO Marchés des capitaux a été stimulée par l'appréciation du dollar américain. Les revenus ajustés des Services d'entreprise ont fléchi, essentiellement en raison de la baisse des revenus liés au portefeuille de prêts acquis.
- Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont totalisé 612 millions de dollars pour l'exercice considéré, en hausse par rapport au montant de 561 millions inscrit en 2014. Cette hausse est surtout attribuable au recul des recouvrements de prêts des Services d'entreprise et aux dotations à la provision plus élevées de BMO Marchés des capitaux, en partie compensés par la baisse des dotations des unités d'exploitation des Services PE.
- Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté de 1 058 millions de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 11 819 millions, dont environ 6 % sont attribuables à l'appréciation du dollar américain, 2 %, à l'inclusion des résultats de deux trimestres supplémentaires de l'entreprise F&C et 2 %, à la croissance des activités.
- Le taux d'impôt effectif s'est chiffré à 17,5 % en 2015, contre 17,2 % en 2014. Le taux d'impôt effectif ajusté²⁾ s'est établi à 18,0 %, alors qu'il était de 17,5 % en 2014. La hausse du taux d'impôt effectif ajusté est attribuable à la proportion moins élevée du bénéfice généré dans des territoires où les taux d'impôt sont plus bas.

1) Se reporter à la page 38 pour obtenir une analyse des revenus nets.

2) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net pour déterminer le bénéfice assujéti à l'impôt.

Change

Comparativement au dollar canadien, au 31 octobre 2015, le dollar américain s'est raffermi par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2014. Les actifs et les passifs libellés en dollars américains de BMO sont convertis aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Le cours de change moyen au cours de 2015, qui sert à la conversion des revenus et des charges libellés en dollars américains de BMO, a augmenté par rapport à celui de 2014. Par conséquent, l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net, des revenus, des charges, des recouvrements de (dotations à la provision pour) pertes sur créances et des impôts sur le résultat de BMO libellés en dollars américains pour 2015 a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent. Le tableau ci-dessous fait état du cours de change moyen entre les dollars canadien et américain en 2015, 2014 et 2013 et de l'incidence de la variation des cours de change moyens sur les résultats de l'entité aux États-Unis. Au 31 octobre 2015, le dollar canadien se négociait à 1,3075 \$ le dollar américain. Au 31 octobre 2014, il se négociait à 1,1271 \$ le dollar américain.

Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision (recouvrements de) pour pertes sur créances sont comptabilisés. Si les résultats futurs demeurent semblables à ceux de 2015, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par le nombre de dollars canadiens que un dollar américain permet d'obtenir, augmenterait (diminuerait) l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net avant impôts sur le résultat ajusté exprimé en dollars américains d'un montant de 10 millions de dollars pour l'exercice en l'absence d'opérations de couverture.

D'un point de vue économique, une grande partie de nos flux de revenus en dollars américains n'était pas couverte contre les fluctuations des cours de change durant l'exercice. En 2015, nous avons couvert une partie du bénéfice net prévu et libellé en dollars américains de BMO Marchés des capitaux. Ces couvertures sont comptabilisées à la valeur de marché, ce qui a donné lieu à une perte après impôts de 21 millions de dollars en 2015, laquelle a été inscrite par BMO Marchés des capitaux.

Nous déterminons régulièrement s'il nous faut ou non conclure des opérations de couverture afin d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur le bénéfice net.

Effets des variations des cours de change sur les résultats comptables et sur les résultats ajustés de BMO

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2015 c. 2014	2014 c. 2013
Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)		
2015	1,2550	
2014	1,0937	1,0937
2013		1,0235
Effets sur les résultats comptables		
Augmentation des revenus nets d'intérêts	409	183
Augmentation des revenus autres que d'intérêts	351	150
Augmentation des revenus	760	333
Augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(5)	(1)
Augmentation des charges	(598)	(262)
Augmentation des impôts sur le résultat	(33)	(14)
Augmentation du bénéfice net comptable avant l'incidence des couvertures	124	56
Pertes de couverture de l'exercice considéré, après impôts	(21)	(10)
Augmentation du bénéfice net comptable	103	46
Effets sur les résultats ajustés		
Augmentation des revenus nets d'intérêts	409	183
Augmentation des revenus autres que d'intérêts	351	150
Augmentation des revenus	760	333
Augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(15)	(2)
Augmentation des charges	(578)	(255)
Augmentation des impôts sur le résultat	(34)	(15)
Augmentation du bénéfice net ajusté avant l'incidence des couvertures	133	61
Pertes de couverture de l'exercice considéré, après impôts	(21)	(10)
Augmentation du bénéfice net comptable	112	51

Mise en garde

La section Change renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Revenus ¹⁾

En 2015, les revenus se sont accrus de 1 166 millions de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 19 389 millions. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (ce qui correspond aux revenus nets), les revenus se sont accrus de 1 417 millions ou de 8 %, pour s'établir à 18 135 millions.

Les montants indiqués dans le reste de la présente section sont les montants ajustés.

Les revenus nets ont augmenté de 1 419 millions de dollars, ou de 8 %, pour se chiffrer à 18 137 millions, compte tenu de l'apport du raffermissement du dollar américain de 732 millions, ou de 4 %, en raison surtout de la croissance affichée au sein de PE Canada et de la Gestion de patrimoine. BMO analyse ses revenus sur une base consolidée à partir des revenus comptabilisés selon les PCGR présentés dans ses états financiers ainsi que sur une base ajustée. À l'instar des membres de notre groupe de référence du Canada, nous analysons les revenus de nos groupes d'exploitation sur une base d'imposition comparable (bic). Les ajustements selon la bic pour l'exercice 2015 ont totalisé 524 millions de dollars, en hausse par rapport au montant de 476 millions inscrit en 2014.

Les revenus de PE Canada ont augmenté de 235 millions de dollars, ou de 4 %, en raison de la croissance des soldes et d'une amélioration des revenus autres que d'intérêts, la marge nette d'intérêts étant demeurée stable.

Exprimés en dollars canadiens, les revenus de PE États-Unis ont augmenté de 458 millions de dollars, ou de 15 %, et sont demeurés stables, à 2 877 millions, exprimés en dollars américains, puisque les soldes et les revenus tirés du financement hypothécaire plus élevés ont contrebalancé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts.

Le montant net des revenus de la Gestion de patrimoine a enregistré une hausse de 676 millions de dollars, ou de 18 %, pour s'établir à 4 509 millions, ceux des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ayant augmenté de 20 % grâce à une saine croissance des actifs des clients, y compris l'apport d'un exercice entier provenant de l'entreprise F&C acquise. Les revenus nets d'assurance ont reculé en raison des avantages de nature actuarielle plus élevés de l'exercice précédent.

Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont augmenté de 153 millions de dollars, ou de 4 %, pour s'établir à 3 873 millions, en raison de l'appréciation du dollar américain. La hausse des revenus de négociation, y compris les répercussions défavorables de l'application d'un ajustement d'évaluation du crédit de l'exercice précédent, et celle des revenus générés par les prêts ont été neutralisées par une baisse des commissions de banque d'affaires et du montant des profits sur titres.

Les revenus ajustés des Services d'entreprise ont reculé de 105 millions de dollars, en raison principalement de la baisse des revenus associés aux portefeuilles de prêts acquis.

- 1) Depuis 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés. Les revenus d'assurance peuvent être variables en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance et des passifs connexes. Les placements qui soutiennent les passifs actuariels sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. L'analyse portant sur le montant net des revenus réduit la variabilité des résultats, ce qui permet de mieux expliquer les résultats d'exploitation.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). L'ajustement sur une bic augmente les revenus et la charge d'impôts sur le résultat établis selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus sur certains éléments exempts d'impôt à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'impôt prévu par la loi, afin de faciliter les comparaisons. Cet ajustement fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise.

Revenus et revenus ajustés ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2015	2014	2013	2012	2011*
Revenus nets d'intérêts	8 970	8 461	8 677	8 937	7 474
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	6	(3)	(3)	20	20
Revenus autres que d'intérêts	10 419	9 762	8 153	8 166	7 587
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	7	20	-	8	8
Total des revenus	19 389	18 223	16 830	17 103	15 061
Incidence de la conversion du dollar canadien/américain	732	319	87	98	(188)
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	6	8	(2)	14	14
Répercussion de l'incidence de la conversion du dollar canadien/américain (%)	4	2	1	1	1
Revenus nets d'intérêts ajustés	8 971	8 461	8 020	8 158	7 248
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	6	5	(2)	13	16
Revenus autres que d'intérêts ajustés	10 420	9 762	8 119	7 882	7 612
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	7	20	3	4	8
Total des revenus ajustés 2)	19 391	18 223	16 139	16 040	14 860
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	6	13	1	8	12
Total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI 2)	18 137	16 718	15 372	14 866	13 742
Incidence de la conversion du dollar canadien/américain	732	319	78	85	(173)
Croissance d'un exercice à l'autre (%)	8	9	3	8	12
Répercussion de l'incidence de la conversion du dollar canadien/américain (%)	4	2	1	1	1

* Les taux de croissance pour 2011 reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010 et les IFRS en 2011. Les chiffres pour 2011 n'ont pas fait l'objet d'un retraitement reflétant les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014.

- 1) Depuis le premier trimestre de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés.
- 2) Les revenus ajustés de 2011 à 2013 ne tiennent compte ni de la partie de l'ajustement au titre des pertes sur créances comptabilisé dans les revenus nets d'intérêts à l'égard du portefeuille de prêts productifs acquis, ni du bénéfice ou de la perte lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts, éléments qui ont tous été constatés dans les Services d'entreprise, tel qu'il est expliqué dans la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Revenus nets d'intérêts

Pour l'exercice, les revenus nets d'intérêts se sont établis à 8 970 millions de dollars, en hausse de 509 millions, ou de 6 %, par rapport à ceux de 2014, en raison de l'incidence de l'appréciation du dollar américain et de la croissance des volumes, atténuées par le rétrécissement de la marge nette d'intérêts et la baisse des revenus tirés du portefeuille de prêts acquis. Le raffermissement du dollar américain s'est traduit par une hausse des revenus nets d'intérêts de 409 millions de dollars.

L'actif productif moyen de BMO a augmenté de 51 milliards de dollars, ou de 10 %, en 2015, ce qui comprend une hausse de 32 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain. Il y a eu une croissance au sein de tous les groupes d'exploitation.

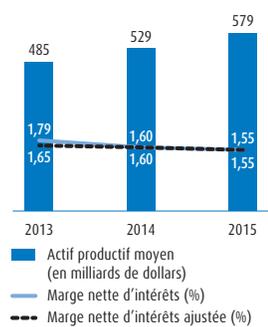
Les marges que dégage chacun des groupes d'exploitation, les variations de l'ampleur de son actif productif moyen et les variations des revenus nets d'intérêts des Services d'entreprise constituent les principaux facteurs influant sur la marge nette d'intérêts globale de BMO. Les variations sont analysées à la section Analyse des résultats de 2015 des groupes d'exploitation, qui débute à la page 45.

Le tableau 5, à la page 122, et le tableau 6, à la page 123, donnent plus de détails sur les revenus nets d'intérêts et la marge nette d'intérêts.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes et la part de BMO des revenus tirés des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.

La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

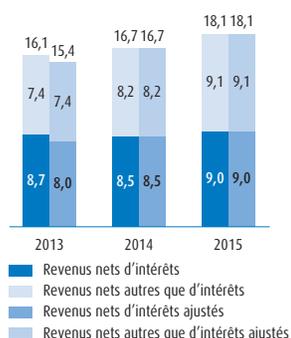
Actif productif moyen et marge nette d'intérêts



L'actif productif moyen a augmenté de 10 % et la marge nette d'intérêts ajustée a diminué, étant donné le contexte de faiblesse des taux.

Revenus nets d'intérêts et revenus nets autres que d'intérêts

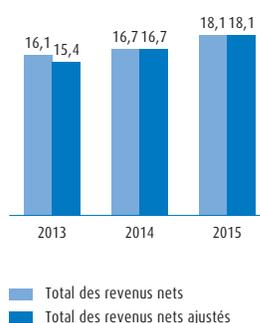
(en milliards de dollars)



Les revenus nets autres que d'intérêts ajustés et les revenus nets d'intérêts ont affiché une augmentation attribuable à la croissance appréciable des activités sous-jacentes.

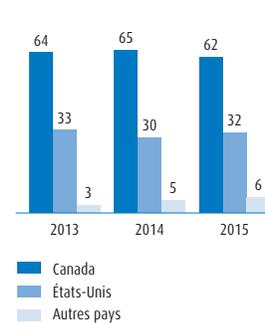
Revenus nets

(en milliards de dollars)



PE Canada et Gestion de patrimoine ont stimulé la croissance des revenus nets.

Revenus nets par pays (%)



La variation des revenus nets pour les autres pays est principalement attribuable à l'acquisition de F&C.

Variation des revenus nets d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenus nets d'intérêts (bic)			Actif productif moyen			Marge nette d'intérêts (en points de base)		
	2015	2014	Variation %	2015	2014	Variation %	2015	2014	Variation
PE Canada	4 937	4 780	3	189 505	183 406	3	261	261	-
PE États-Unis	2 834	2 482	14	81 965	68 312	20	346	363	(17)
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	7 771	7 262	7	271 470	251 718	8	286	289	(3)
Gestion de patrimoine	642	560	15	23 784	21 169	12	270	265	5
BMO Marchés des capitaux	1 334	1 177	13	238 916	222 471	7	56	53	3
Services d'entreprise	(777)	(538)	44	45 301	33 428	36	n. s.	n. s.	n. s.
Total comptable de BMO	8 970	8 461	6	579 471	528 786	10	155	160	(5)
PE États-Unis (en millions de dollars américains)	2 259	2 269	-	65 319	62 443	5	346	363	(17)

n. s. - non significatif

Revenus autres que d'intérêts

Le montant net des revenus autres que d'intérêts, qui comprennent tous les revenus à l'exception des revenus nets d'intérêts, s'est établi à 9 165 millions de dollars, soit une hausse de 908 millions, ou de 11 %. Compte non tenu de l'incidence du raffermissement du dollar américain, le montant net des revenus autres que d'intérêts a augmenté de 7 %, la majeure partie de cette augmentation découlant de la solide performance de la Gestion de patrimoine ainsi que de la croissance au sein d'unités d'exploitation des Services bancaires PE.

Les revenus tirés des fonds d'investissement ont augmenté de 312 millions de dollars et les frais de gestion de placements et de garde de titres ont augmenté de 254 millions de dollars, en raison de la saine croissance interne des actifs des clients ainsi que de l'apport de six mois supplémentaires de revenus tirés de l'entreprise F&C, comparativement à l'exercice précédent, et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain.

Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ont augmenté de 75 millions de dollars, en raison de l'incidence de l'appréciation du dollar américain et de la croissance au sein de PE Canada.

Les commissions sur prêts ont augmenté de 57 millions de dollars, en raison de l'incidence de l'appréciation du dollar américain et de la croissance des activités de prêt au sein de BMO Marchés des capitaux et du portefeuille de prêts de PE Canada.

Les revenus liés à la négociation, qui se sont accrus de 38 millions de dollars, sont analysés à la section Revenus de négociation ci-après.

Les commissions et droits sur titres ont augmenté de 19 millions de dollars. Ces revenus sont constitués en grande partie des commissions de courtage que touche la Gestion de patrimoine, lesquelles représentent environ les trois quarts du total, ainsi que des commissions de négociation de titres de participation pour les investisseurs institutionnels de BMO Marchés des capitaux. Cette augmentation est attribuable au raffermissement du dollar américain et à l'intensification des activités des clients de BMO Marchés des capitaux, annulée en partie par le recul des commissions sur titres de la Gestion de patrimoine en raison du ralentissement des marchés boursiers.

Les revenus d'assurance ont inscrit une baisse de 246 millions de dollars en regard d'il y a un an, quand les taux d'intérêt à long terme plus bas avaient eu pour effet d'augmenter la juste valeur des placements d'assurance, en partie compensés par une hausse du revenu des primes des activités sous-jacentes en 2015. La baisse des revenus d'assurance a été essentiellement contrebalancée par la diminution des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, telle qu'elle est expliquée à la page 41.

Les commissions de prise ferme et de consultation ont diminué de 38 millions de dollars, du fait des conditions moins favorables du marché, partiellement compensées par l'incidence de la plus-value du dollar américain.

Le poste Autres, sous Revenus autres que d'intérêts, qui comprend divers montants, a affiché une hausse de 186 millions de dollars, comparativement à l'exercice précédent, en raison essentiellement d'un profit à la vente de l'unité des services de retraite aux États-Unis de BMO et d'un règlement juridique.

Les revenus de change, autres que de négociation, les profits sur les titres et les frais de services de cartes sont demeurés relativement inchangés comparativement à ceux de l'exercice précédent.

Le tableau 3 figurant à la page 120 donne plus de précisions sur les revenus et la croissance des revenus.

Revenus autres que d'intérêts ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2015	2014	2013	Variation par rapport à 2014 (%)
Commissions et droits sur titres	953	934	846	2
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 077	1 002	916	8
Revenus de négociation	987	949	849	4
Commissions sur prêts	737	680	603	8
Frais de services de cartes	460	462	461	–
Gestion de placements et garde de titres	1 500	1 246	971	20
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 385	1 073	832	29
Commissions de prise ferme et de consultation	706	744	659	(5)
Profits sur titres, autres que de négociation	171	162	285	6
Revenus de change, autres que de négociation	172	179	172	(4)
Revenus d'assurance ¹⁾	1 762	2 008	1 212	(12)
Autres	509	323	347	58
Total comptable de BMO ¹⁾	10 419	9 762	8 153	7
Total comptable de BMO, déduction faite des SCVPI	9 165	8 257	7 386	11
Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI	508	503	445	1

1) Depuis le premier trimestre de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés.

Revenus de négociation

Les revenus de négociation dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs risques ou d'investir. BMO réalise un profit, ou marge, sur le total net des positions de ses clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global des positions nettes. BMO tire également des revenus restreints de ses principales positions de négociation.

Les revenus d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ont augmenté de 86 millions de dollars, ou de 9 %. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain et du résultat de la couverture d'une partie du bénéfice net aux États-Unis, les revenus de négociation ont progressé de 75 millions de dollars, ou de 8 %. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt ont augmenté de 82 millions de dollars, ou de 25 %, compte tenu de l'incidence défavorable à l'exercice précédent de la mise en place d'un ajustement d'évaluation lié au financement, essentiellement en raison de la hausse du niveau d'activités de la part des clients à l'égard des titres à revenu fixe. Les revenus de négociation de contrats de change ont augmenté de 25 millions de dollars, ou de 7 %, par suite de l'intensification des activités de la part des clients par suite, entre autres, des fluctuations du taux de la Banque du Canada et des changements éventuels de la Réserve fédérale américaine. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont augmenté de 7 millions de dollars, ou de 1 %, reflétant l'intensification des activités auprès des entreprises clientes et des investisseurs. Les revenus de négociation de contrats sur produits de base se sont accrus de 3 millions de dollars, ou de 6 %, grâce à la croissance des activités de couverture des clients.

La section Risque de marché, à la page 100, donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

Revenus d'intérêts et revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) (base d'imposition comparable) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2015	2014	2013	Variation par rapport à 2014 (%)
Contrats de taux d'intérêt	422	325	479	30
Contrats de change	364	356	285	2
Contrats sur titres de participation	638	626	499	2
Contrats sur produits de base	56	46	43	21
Autres contrats ²⁾	6	13	29	(54)
Total (bic)	1 486	1 366	1 335	9
Compensation selon la bic	467	433	309	8
Total comptable	1 019	933	1 026	9
Présenté dans les :				
Revenus nets d'intérêts	499	417	486	20
Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation	987	949	849	4
Total (bic)	1 486	1 366	1 335	9
Compensation selon la bic	467	433	309	8
Total comptable, déduction faite de la compensation selon la bic	1 019	933	1 026	9
Revenus nets d'intérêts ajustés, déduction faite de la compensation selon la bic	32	(16)	157	+100
Revenus autres que d'intérêts ajustés - revenus de négociation	987	949	815	4
Total ajusté, déduction faite de la compensation selon la bic	1 019	933	972	9

1) Les revenus de négociation sont présentés sur une base d'imposition comparable.

2) Compte tenu des revenus des activités de crédit structuré en voie de liquidation d'un montant négligeable ainsi que des positions de couverture inscrites au bilan structurel de BMO. Avant 2014, les revenus tirés des activités de crédit structuré constituaient des éléments d'ajustement et étaient donc exclus des revenus de négociation ajustés.

Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités ont été de 1 254 millions de dollars pour l'exercice considéré, affichant ainsi une baisse de 251 millions par rapport à ceux de 1 505 millions de 2014, alors que les taux d'intérêt à long terme plus bas ont entraîné une augmentation de la juste valeur des placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités, en partie neutralisée par la hausse du revenu des primes des activités sous-jacentes en 2015. Cette baisse a été atténuée en grande partie par les revenus.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 612 millions de dollars pour l'exercice considéré, soit une hausse comparativement à celle de 561 millions inscrite en 2014. La provision générale n'a enregistré aucune variation nette au cours de l'exercice. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances est attribuable au recul des recouvrements de prêts des Services d'entreprise et aux dotations à la provision plus élevées de BMO Marchés des capitaux, en partie compensés par la baisse des dotations des unités d'exploitation des Services PE.

La dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établie à 0,19 % en 2015, ce qui est comparable à celle de l'exercice précédent.

Sur le plan des groupes d'exploitation, la majeure partie de nos dotations à la provision ont trait aux Services bancaires Particuliers et entreprises. En ce qui a trait à PE Canada, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 32 millions de dollars pour s'établir à 496 millions en 2015, en raison de la baisse de celles inscrites à l'égard du portefeuille de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises. La dotation à la provision pour pertes sur créances de PE États-Unis s'est chiffrée à 119 millions de dollars, soit une baisse de 58 millions de dollars comparativement à celle de 2014 qui reflète l'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises et des avantages à la vente de prêts. La Gestion de patrimoine a comptabilisé une hausse des dotations à la provision de 7 millions de dollars en 2015, alors qu'elle avait inscrit une reprise nette de 3 millions à l'exercice précédent. BMO Marchés des capitaux a comptabilisé des dotations à la provision de 26 millions de dollars, comparativement à des reprises nettes de 18 millions inscrites à l'exercice précédent. Les recouvrements de pertes sur créances des Services d'entreprise se sont établis à 36 millions de dollars en 2015, soit un recul par rapport à 123 millions en 2014, ce qui reflète surtout une baisse des recouvrements.

Sur le plan géographique, la majeure partie de nos dotations à la provision a trait à notre portefeuille de prêts canadiens. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances pour le Canada et les autres pays (à l'exclusion des États-Unis) s'est établie à 498 millions de dollars, contre 527 millions en 2014. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances pour les États-Unis s'est chiffrée à 114 millions de dollars, soit une hausse comparativement à 34 millions en 2014, ce qui reflète le recul des recouvrements sur les prêts des Services d'entreprise en 2015. La note 4 afférente aux états financiers, qui figure à la page 148, présente des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances sur le plan géographique. Le tableau 15, à la page 130, fournit de plus amples renseignements sur la répartition des dotations à la provision pour pertes sur créances.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2015	2014	2013
Nouvelles dotations aux provisions spécifiques	1 278	1 413	1 636
Reprises sur provisions constituées précédemment	(210)	(228)	(267)
Recouvrements de prêts radiés précédemment	(456)	(624)	(772)
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances	612	561	597
Diminution de la provision générale	-	-	(10)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	612	561	587
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations (annualisée)	0,19	0,19	0,22

Dotation à la provision pour pertes sur créances par groupe d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2015	2014	2013
PE Canada	496	528	559
PE États-Unis	119	177	236
Services bancaires Particuliers et entreprises	615	705	795
Gestion de patrimoine	7	(3)	3
BMO Marchés des capitaux	26	(18)	(36)
Services d'entreprise, y compris T&O 1)			
Prêts immobiliers douteux	28	21	(43)
Intérêts sur les prêts douteux	17	26	48
Prêts douteux acquis	(86)	(252)	(410)
Prêts productifs acquis 1)	5	82	-
Dotation à la provision pour pertes sur créances après ajustement	612	561	357
Prêts productifs acquis 1)	-	-	240
Diminution de la provision générale	-	-	(10)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	612	561	587

1) Depuis le premier trimestre de 2014, les résultats ajustés des Services d'entreprise tiennent compte d'éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis. De plus amples renseignements sont présentés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Certains chiffres des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice à l'étude.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 1 261 millions de dollars, ou de 12 %, pour s'établir à 12 182 millions en 2015. Les résultats comptables de 2015 tiennent compte d'une charge de 149 millions résultant essentiellement d'une restructuration visant à générer des efficacités opérationnelles.

À moins d'indication contraire, les montants figurant dans le reste de cette section sont présentés après ajustement.

Les charges autres que d'intérêts ajustées excluent les coûts d'intégration liés à certaines acquisitions importantes ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions pour 2015, 2014 et 2013 et les coûts de restructuration pour 2015 et 2013 en vue d'adapter notre structure de coûts à la conjoncture.

Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté de 1 058 millions de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 11 819 millions, dont environ 6 % sont attribuables à l'appréciation du dollar américain et 2 %, à l'inclusion des résultats de deux trimestres supplémentaires de l'entreprise F&C, compte non tenu du fait que les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté de 2 % en raison de la croissance des activités.

Les variations en dollars et en pourcentage des charges par catégorie sont présentées dans le tableau ci-contre intitulé Charges autres que d'intérêts ajustées et charges autres que d'intérêts. Les charges et la croissance des charges sont présentées plus en détail dans le tableau 4, à la page 121.

La rémunération liée au rendement est demeurée stable, exclusion faite de l'incidence du raffermissement du dollar américain et de l'apport de deux trimestres de résultats supplémentaires de F&C, comparativement à l'exercice précédent. De la même manière, les autres formes de rémunération du personnel, qui comprennent les salaires, les avantages du personnel et les indemnités de départ, se sont accrues de 214 millions de dollars, ou de 5 %, en raison essentiellement des augmentations au mérite et de la hausse des charges de retraite.

Les frais de bureau et de matériel ont enregistré une hausse de 143 millions de dollars, ou de 7 %, compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, en raison surtout de l'accroissement des coûts liés aux investissements dans les technologies.

Les autres charges ajustées ont diminué de 20 millions de dollars, ou de 1 %, compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain.

Le ratio d'efficacité de BMO s'est chiffré à 62,8 % et son ratio d'efficacité ajusté s'est chiffré à 60,9 % en 2015. Selon les revenus nets, le ratio d'efficacité ajusté a augmenté de 80 points de base pour se chiffrer à 65,2 %, par rapport à 2014, essentiellement en raison de l'incidence des cours de change sur nos activités à l'étranger. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain et de la comptabilisation des prêts acquis, le levier d'exploitation était de 0,6 % et le ratio d'efficacité aurait été moins élevé sur un an.

PE Canada est la plus importante unité d'exploitation de BMO et son ratio d'efficacité, soit 50,3 %, s'est amélioré de 60 points de base, en raison principalement de la croissance plus modeste des revenus.

Le ratio d'efficacité ajusté de PE États-Unis a augmenté de 60 points de base, pour se chiffrer à 64,2 %, en raison des charges légèrement plus élevées dans un contexte de croissance des revenus difficile pour les banques aux États-Unis.

D'après les revenus nets, le ratio d'efficacité ajusté de la Gestion de patrimoine s'est amélioré de 40 points de base, pour se chiffrer à 71,5 %.

Le ratio d'efficacité de BMO Marchés des capitaux a augmenté de 100 points de base, pour s'établir à 64,2 %, l'appréciation du dollar américain ayant accru la pondération de ses activités aux États-Unis à efficacité élevée.

Selon les revenus nets, le levier d'exploitation comptable a été de -3,0 % en 2015 et, après ajustement, il s'est situé à -1,3 %. Selon les revenus nets et compte non tenu de l'incidence du renforcement du dollar américain, le levier d'exploitation ajusté a été de -0,3 %; et compte non tenu de la comptabilisation des prêts acquis, il était de 0,5 %. L'attention constante que nous accordons au rehaussement de l'efficacité et à la génération d'un levier d'exploitation positif, en stimulant la croissance des revenus grâce à une approche véritablement axée sur les besoins de nos clients ainsi qu'en poursuivant notre gestion rigoureuse des coûts, s'est traduite par un levier d'exploitation ajusté positif d'après les revenus nets pour les deux derniers trimestres de 2015.

Des exemples d'initiatives visant à accroître la productivité sont donnés dans l'Analyse des résultats de 2015 des groupes d'exploitation, analyse qui débute à la page 45.

1) Ce ratio est établi déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

Le **ratio d'efficacité** (ou **ratio des charges aux revenus**) est une mesure clé de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage. Le **ratio d'efficacité ajusté** constitue une autre mesure importante de la productivité et se calcule de la même façon, à partir des revenus et des charges ajustés.

Ventilation de la croissance des charges autres que d'intérêts ajustées et des charges autres que d'intérêts (%)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2015	2014	2013
Acquisitions d'entreprises importantes	2,3	1,5	0,4
Incidence de la conversion du dollar canadien/américain, exclusion faite des acquisitions	5,4	2,5	0,8
Autres facteurs	2,1	6,3	2,5
Croissance totale des charges autres que d'intérêts ajustées	9,8	10,3	3,7
Incidence des éléments d'ajustement	1,7	(3,5)	(2,8)
Croissance totale des charges autres que d'intérêts	11,5	6,8	0,9

Charges autres que d'intérêts ajustées et charges autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2015	2014	2013	Variation par rapport à 2014 (%)
Rémunération liée au rendement	2 087	1 939	1 682	8
Autres formes de rémunération du personnel 1)	4 835	4 294	4 026	12
Rémunération totale du personnel	6 922	6 233	5 708	11
Bureaux et matériel	2 130	1 908	1 743	12
Autres	2 519	2 378	2 083	6
Amortissement des immobilisations incorporelles	248	242	221	2
Total des charges autres que d'intérêts ajustées	11 819	10 761	9 755	10
Éléments d'ajustement	363	160	471	+100
Total des charges autres que d'intérêts	12 182	10 921	10 226	12
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	9,8	10,3	3,7	s. o.
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	11,5	6,8	0,9	s. o.

1) Comprend des coûts de restructuration en 2015 et en 2013 en vue d'adapter notre structure de coûts à la conjoncture.

s. o. - sans objet

Ratios d'efficacité par groupe (bic) (%)

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2015	2014	2013
Ratios d'efficacité			
PE Canada	50,3	49,7	50,7
PE États-Unis	66,1	65,9	64,6
Gestion de patrimoine	58,3	53,2	55,8
BMO Marchés des capitaux	64,2	63,2	61,5
Total pour BMO	62,8	59,9	60,8
Ratios d'efficacité ajustés			
PE Canada	50,2	49,6	50,7
PE États-Unis	64,2	63,6	61,8
Gestion de patrimoine	55,9	51,7	54,9
Gestion de patrimoine, déduction faite des SCVPI	71,5	71,9	67,1
BMO Marchés des capitaux	64,1	63,2	61,5
Total pour BMO	60,9	59,1	60,4
Total pour BMO, déduction faite des SCVPI	65,2	64,4	63,5

Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales à l'étranger, comme nous l'indiquons à la note 24 afférente aux états financiers, à la page 189.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats des groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une bic.

En 2015, la charge d'impôts s'est chiffrée à 936 millions de dollars, alors qu'en 2014, elle était de 903 millions. Le taux d'impôt effectif comptable pour 2015 est de 17,5 %, contre 17,2 % pour 2014. La charge d'impôts sur le résultat ajustée¹⁾ s'est chiffrée à 1 025 millions de dollars en 2015, contre 943 millions de dollars en 2014. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est établi à 18,0 % pour 2015, contre 17,5 % pour 2014. La variation du taux d'impôt d'une année à l'autre est attribuable à la proportion moins élevée du bénéfice généré dans des territoires où les taux d'impôt sont plus bas.

BMO couvre une partie du risque de change découlant de ses établissements étrangers en finançant ces investissements dans la devise appropriée. Le profit ou la perte provenant des opérations de couverture et le profit ou la perte latent provenant de la conversion des établissements étrangers viennent diminuer ou augmenter les capitaux propres attribuables aux actionnaires. Aux fins des impôts sur le résultat, le profit ou la perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les capitaux propres attribuables aux actionnaires, tandis que le profit ou la perte latent lié aux établissements étrangers n'est assujetti aux impôts sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux établissements étrangers ont entraîné un recouvrement d'impôts sur le résultat de 167 millions de dollars pour l'exercice, lequel a été affecté aux capitaux propres attribuables aux actionnaires, contre un recouvrement de 144 millions en 2014. L'état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 138, contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Le tableau 4, à la page 121, présente en détail le montant net des charges fiscales et des impôts de 1 651 millions de dollars relevant de BMO en 2015. L'augmentation par rapport à 1 505 millions en 2014 tient principalement à la hausse des charges sociales et taxes de vente.

1) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net pour déterminer le bénéfice assujetti aux impôts.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Analyse des résultats de 2015 des groupes d'exploitation

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation et une description de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs forces, de leurs défis, de leurs principaux facteurs de création de valeur, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

Services bancaires Particuliers et entreprises (PE) (pages 47 à 54)

Le bénéfice net s'est chiffré à 2 931 millions de dollars en 2015, une hausse de 261 millions, ou de 10 %, par rapport à 2014. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 2 988 millions de dollars, soit une augmentation de 262 millions, ou de 10 %. Les Services bancaires Particuliers et entreprises comprennent deux unités d'exploitation, à savoir Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis).

Gestion de patrimoine (pages 55 à 57)

Le bénéfice net a atteint 850 millions de dollars en 2015, soit une hausse de 70 millions, ou de 9 %, par rapport à 2014. Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 955 millions de dollars, soit une augmentation de 112 millions de dollars, ou de 13 %.

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) (pages 58 à 61)

Le bénéfice net s'est établi à 1 032 millions de dollars en 2015, soit une baisse de 45 millions, ou de 4 %, par rapport à 2014. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 034 millions de dollars, soit une diminution de 44 millions, ou de 4 %.

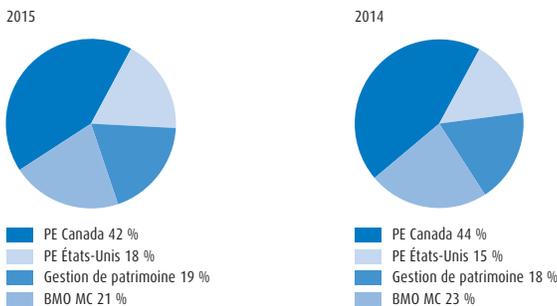
Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations (page 62)

Le groupe a affiché une perte nette de 408 millions de dollars en 2015, comparativement à une perte nette de 194 millions en 2014. La perte nette ajustée s'est établie à 296 millions de dollars, contre une perte nette ajustée de 194 millions en 2014.

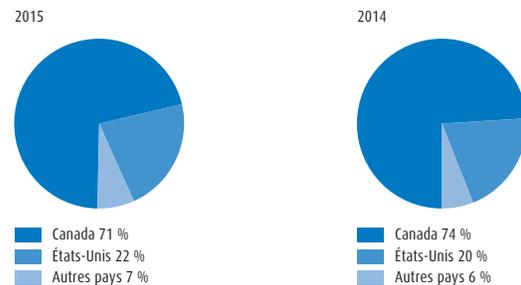
Répartition des résultats

Les méthodes de répartition des résultats par région et par groupe d'exploitation sont énoncées à la note 27 afférente aux états financiers, à la page 194. Certaines données de l'exercice précédent ont été retraitées, comme nous l'expliquons à la page suivante, laquelle présente également plus de renseignements sur la répartition des résultats.

Bénéfice net ajusté par groupe d'exploitation*



Bénéfice net ajusté par pays



Les résultats illustrent l'intéressante diversification sur le plan des secteurs d'activité et des régions.

* Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Apport aux revenus, aux charges, au bénéfice net et à l'actif moyen par groupe d'exploitation et par pays

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	Services bancaires Particuliers et entreprises			Gestion de patrimoine			BMO Marchés des capitaux			Services d'entreprise			Total consolidé		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Apport relatif des groupes d'exploitation aux résultats de BMO (%)															
Revenus	52,9	52,4	53,6	29,7	29,3	25,1	20,0	20,4	20,1	(2,6)	(2,1)	1,2	100	100	100
Charges	47,0	48,2	48,8	27,6	26,0	23,0	20,4	21,5	20,4	5,0	4,3	7,8	100	100	100
Bénéfice net	66,5	61,6	57,3	19,3	18,0	19,7	23,4	24,9	24,8	(9,2)	(4,5)	(1,8)	100	100	100
Bénéfice net ajusté	63,8	61,2	58,3	20,4	18,9	20,2	22,1	24,2	24,7	(6,3)	(4,3)	(3,2)	100	100	100
Actif moyen	43,0	44,5	43,7	4,4	4,2	4,0	43,7	43,7	44,4	8,9	7,6	7,9	100	100	100
Total des revenus															
Canada	6 639	6 403	6 019	3 279	3 739	2 795	2 298	2 249	2 167	(447)	(374)	(262)	11 769	12 017	10 719
États-Unis	3 609	3 151	3 000	1 016	788	910	1 379	1 261	1 064	(108)	(39)	467	5 896	5 161	5 441
Autres pays	1	2	1	1 468	811	511	196	210	152	59	22	6	1 724	1 045	670
	10 249	9 556	9 020	5 763	5 338	4 216	3 873	3 720	3 383	(496)	(391)	211	19 389	18 223	16 830
Total des charges															
Canada	3 340	3 188	3 051	1 969	1 824	1 651	1 171	1 186	1 084	252	97	194	6 732	6 295	5 980
États-Unis	2 386	2 071	1 940	818	721	599	1 116	970	842	336	326	575	4 656	4 088	3 956
Autres pays	-	-	-	570	295	101	199	195	156	25	48	33	794	538	290
	5 726	5 259	4 991	3 357	2 840	2 351	2 486	2 351	2 082	613	471	802	12 182	10 921	10 226
Bénéfice net															
Canada	2 103	2 011	1 813	497	498	425	851	815	832	(249)	(45)	(173)	3 202	3 279	2 897
États-Unis	827	658	588	127	58	206	178	235	207	(184)	(120)	117	948	831	1 118
Autres pays	1	1	1	226	224	196	3	27	1	25	(29)	(18)	255	223	180
	2 931	2 670	2 402	850	780	827	1 032	1 077	1 040	(408)	(194)	(74)	4 405	4 333	4 195
Bénéfice net ajusté															
Canada	2 107	2 015	1 818	534	516	426	851	814	832	(143)	(45)	(88)	3 349	3 300	2 988
États-Unis	880	710	643	150	80	228	180	237	209	(186)	(120)	(26)	1 024	907	1 054
Autres pays	1	1	1	271	247	200	3	27	1	33	(29)	(21)	308	246	181
	2 988	2 726	2 462	955	843	854	1 034	1 078	1 042	(296)	(194)	(135)	4 681	4 453	4 223
Actif moyen															
Canada	196 739	190 053	177 015	19 907	18 368	17 438	160 547	142 859	133 513	24 973	19 407	17 737	402 166	370 687	345 703
États-Unis	88 905	74 371	65 764	4 888	4 055	3 527	106 540	97 228	94 840	34 175	25 261	25 345	234 508	200 915	189 476
Autres pays	49	39	18	4 352	2 557	1 178	23 238	19 659	18 349	78	71	707	27 717	22 326	20 252
	285 693	264 463	242 797	29 147	24 980	22 143	290 325	259 746	246 702	59 226	44 739	43 789	664 391	593 928	555 431

Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont actualisées afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des périodes antérieures sont retraités en fonction du mode de présentation adopté pour la période à l'étude.

Les résultats des Services d'entreprise reflètent certains éléments relatifs au portefeuille de prêts acquis, dont la constatation d'une portion de l'ajustement au titre des pertes sur créances qui est inscrit dans les revenus nets d'intérêts sur la durée des prêts acquis ainsi que les dotations à la provision pour pertes sur créances et les recouvrements de pertes sur créances du portefeuille acquis. Les coûts de restructuration sont également pris en compte dans les Services d'entreprise. Les montants exclus aux fins du calcul des résultats ajustés des exercices précédents comprenaient des éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis, les coûts d'intégration des acquisitions et les activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Depuis le premier trimestre de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés.

En date du 1^{er} novembre 2014, nous avons adopté plusieurs prises de position en comptabilité, nouvelles et modifiées, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ces prises de position sont décrites à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 140.

À l'instar des membres de son groupe de référence au Canada, BMO analyse ses revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans ses états financiers consolidés plutôt que sur une base d'imposition comparable (bic). Comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses groupes d'exploitation sur une bic. Selon cette méthode, on procède à un ajustement qui augmente les revenus calculés selon les PCGR et la charge d'impôts sur le résultat déterminée selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus tirés de certains éléments exonérés d'impôt à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'impôt prévu par la loi. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) englobent nos deux unités d'exploitation de services bancaires aux particuliers et aux entreprises : Services bancaires PE Canada et Services bancaires PE États-Unis. Ces unités d'exploitation sont passées en revue séparément dans les sections ci-après.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	PE Canada			PE États-Unis			PE		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Revenus nets d'intérêts (bic)	4 937	4 780	4 536	2 834	2 482	2 321	7 771	7 262	6 857
Revenus autres que d'intérêts	1 703	1 625	1 484	775	669	679	2 478	2 294	2 163
Total des revenus (bic)	6 640	6 405	6 020	3 609	3 151	3 000	10 249	9 556	9 020
Dotation à la provision pour pertes sur créances	496	528	559	119	177	236	615	705	795
Charges autres que d'intérêts	3 340	3 182	3 055	2 386	2 077	1 936	5 726	5 259	4 991
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 804	2 695	2 406	1 104	897	828	3 908	3 592	3 234
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	700	679	594	277	243	238	977	922	832
Bénéfice net comptable	2 104	2 016	1 812	827	654	590	2 931	2 670	2 402
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	4	4	5	53	52	55	57	56	60
Bénéfice net ajusté	2 108	2 020	1 817	880	706	645	2 988	2 726	2 462
Principaux facteurs et mesures de la performance									
Croissance du bénéfice net (%)	4,4	11,2	2,3	26,5	10,7	6,9	9,8	11,1	3,4
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	4,4	11,2	2,4	24,8	9,2	3,7	9,7	10,7	2,7
Croissance des revenus (%)	3,7	6,4	2,0	14,6	5,1	(2,5)	7,3	5,9	0,5
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	5,0	4,2	3,4	14,9	7,3	(3,2)	8,9	5,4	0,7
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	4,9	4,2	3,4	15,6	8,1	(2,4)	9,1	5,7	1,1
Rendement des capitaux propres (%)							16,1	16,7	16,9
Rendement des capitaux propres ajusté (%)							16,4	17,1	17,4
Levier d'exploitation (bic) (%)	(1,3)	2,2	(1,4)	(0,3)	(2,2)	0,7	(1,6)	0,5	(0,2)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	(1,2)	2,2	(1,4)	(1,0)	(3,0)	(0,1)	(1,8)	0,2	(0,6)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	50,3	49,7	50,7	66,1	65,9	64,6	55,9	55,0	55,3
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	50,2	49,6	50,7	64,2	63,6	61,8	55,1	54,2	54,4
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	2,61	2,61	2,66	3,46	3,63	3,88	2,86	2,89	2,97
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires							17 848	15 410	13 723
Actif productif moyen	189 505	183 406	170 739	81 965	68 312	59 813	271 470	251 718	230 552
Solde moyen des prêts et acceptations courants	194 199	187 788	174 534	73 455	60 414	53 033	267 654	248 202	227 567
Solde moyen des dépôts	132 767	124 925	113 901	77 795	65 412	61 344	210 562	190 337	175 245
Actifs sous administration	22 848	24 150	23 190	126 513	123 082	112 732	149 361	147 232	135 922
Effectif – Équivalent temps plein	15 715	15 795	15 879	7 661	7 835	7 991	23 376	23 630	23 870

1) Les montants avant impôts de 73 millions de dollars en 2015, de 75 millions en 2014 et de 87 millions en 2013 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada offrent une gamme étendue de produits et de services financiers à huit millions de clients. Nous sommes là pour aider nos clients à prendre des décisions financières éclairées dans le cadre d'une expérience multicircuit intégrée, dont la dimension conseil est assurée par nos 16 000 employés sur le lieu de travail du client, dans nos succursales, au moyen de nos services bancaires mobiles, en ligne ou par téléphone, ou à nos guichets automatiques.

Cameron Fowler

Chef

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada, BMO Groupe financier



Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une vaste gamme de produits et de services, notamment des comptes de chèques et d'épargne, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires, des services d'assurance crédit, de même que des conseils en matière de services financiers et de placement courants. Nos employés ont pour objectif d'offrir un service exceptionnel à tous nos clients et à chacune de leurs interactions avec eux.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux entreprises clientes, y compris aux petites entreprises, un large éventail de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment des comptes de dépôt d'entreprise, des cartes de crédit d'entreprise, des prêts aux entreprises et des prêts hypothécaires aux entreprises, des solutions de gestion de trésorerie, des services de change de même que des programmes bancaires spécialisés. Notre équipe d'employés des services aux entreprises travaille en collaboration avec les clients pour les aider à accroître leur volume d'affaires et à gérer leurs activités commerciales.

Forces et facteurs de création de valeur

- Un secteur de services bancaires aux entreprises solide, comme en fait foi le classement de BMO au deuxième rang pour la part du marché canadien des prêts de 25 millions de dollars et moins.
- Le plus important émetteur de cartes MasterCard^{MD} au Canada et l'un des principaux émetteurs de cartes de crédit d'entreprise en Amérique du Nord.
- Position de chef de file en matière d'émission de cartes AIR MILES^{MD}, programme de tout premier plan en matière de fidélisation de la clientèle au Canada.
- Réception d'un prix de banque modèle 2015 soulignant l'excellence de nos services bancaires numériques. Ce prix, décerné par Celent, un cabinet de recherche sur les services financiers mondiaux, a été remis à BMO pour la troisième année de suite.
- Fierté à l'égard du rôle que nous jouons à titre de banque officielle de la communauté de la Défense canadienne, répondant aux besoins particuliers des militaires canadiens.
- Application rigoureuse de pratiques efficaces en matière de gestion du risque de crédit qui nous permettent d'offrir à nos clients des solutions de financement appropriées, quelle que soit la conjoncture.

Stratégie et grandes priorités

Notre stratégie consiste à saisir les occasions clés de croissance et de fidélisation de la clientèle tout en tirant parti du passage au numérique pour accroître notre efficacité.

Attention soutenue accordée à la fidélisation de la clientèle et à la croissance

Réalisations en 2015

- Notre indice de mobilisation des employés a enregistré une nouvelle hausse de deux points de pourcentage, comme l'indique notre dernier sondage annuel, consolidant ainsi notre position de chef de file du secteur à cet égard.
- Nous avons établi de nouvelles normes de service à la clientèle qui visent l'ensemble des circuits de distribution afin d'offrir une expérience client distinctive et de fidéliser la clientèle.
- Nous avons rationalisé nos processus relativement aux recouvrements liés à des fraudes et aux comptes de succession de particuliers, dans le but de simplifier les choses pour les clients dans les moments importants.

Services bancaires aux particuliers

- Les prêts aux particuliers (exclusion faite des cartes de crédit) et les dépôts de particuliers ont enregistré une croissance de 2 % et 6 %, respectivement.
- Notre part de portefeuille s'est accrue, ce qui démontre que nos produits répondent toujours aux besoins de nos bons clients.
- La campagne hypothécaire du printemps et celle que nous avons menée en été pour promouvoir les services bancaires courants ont connu un franc succès; cette dernière a entraîné une hausse de 26 % des ventes de programmes de services bancaires courants, comparativement à l'exercice précédent.
- Avec le nouveau Compte accumulateur d'épargne, BMO est devenu la première banque canadienne à récompenser les clients en leur offrant un taux d'intérêt bonifié lorsqu'ils augmentent leur épargne tous les mois.
- La carte MasterCard BMO World Elite^{MD} a été reconnue comme étant la meilleure carte de crédit pour ce qui est des primes voyages et des points échangeables contre des voyages.
- La carte MasterCard BMO Remises supérieures pour entreprise s'est classée au premier rang des cartes de crédit offrant des remises pour entreprise, selon le palmarès annuel établi par le magazine *MoneySense*TM.

Services bancaires aux entreprises

- Les prêts aux entreprises et les dépôts d'entreprises ont tous deux enregistré une croissance de 7 %.
- Nous avons lancé le forfait Pratique^{MC} de BMO, une nouvelle façon simple et économique pour les propriétaires de petite entreprise de gérer leurs transactions bancaires courantes.
- Nous avons élargi notre gamme de solutions de gestion de trésorerie avec le lancement de FlexiDépôt BMO^{MC}, service qui permet aux entreprises clientes de déposer leurs chèques à distance, et d'Opti-dépenses^{MD} de BMO, outil grâce auquel les entreprises clientes détentrices de cartes ont aisément accès aux données sur leurs transactions et sont en mesure d'analyser leurs dépenses.
- BMO a été nommé Meilleure banque de services aux entreprises au Canada par le magazine *World Finance*. Cette récompense vient souligner l'engagement de BMO à bâtir des relations d'affaires à long terme avec ses clients et à offrir des solutions novatrices priorisant une région ou un secteur d'activité, notamment les services bancaires aux Autochtones et les services bancaires aux femmes d'affaires.

Accent en 2016

- Concentrer nos efforts sur la fidélisation de la clientèle pour élargir les relations établies. En ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers, accroître notre part de portefeuille et dans le secteur des services bancaires aux entreprises, tirer parti des occasions prometteuses dans les différents secteurs géographiques, segments de marché et secteurs d'activité.

Accélérer la mise en œuvre de notre stratégie relative aux circuits de distribution numériques

Réalisations en 2015

- Le volume des ventes réalisées par l'intermédiaire des circuits numériques a continué de croître, affichant une hausse d'environ 14 % comparativement à l'exercice précédent, ce qui équivaut maintenant au total des ventes effectuées par quelque 100 succursales.
- BMO est la première grande institution financière au Canada à offrir *Touch ID*, une nouvelle fonction qui permet aux clients d'accéder aux services bancaires mobiles en toute sécurité par simple pression d'un bouton.
- Nous avons lancé un nouveau portail Services bancaires et Ligne d'action de BMO, devenant ainsi la première grande banque canadienne à offrir à ses clients l'accès en ligne à leurs comptes bancaires et de placements autogérés, de même qu'à un outil de gestion des finances personnelles, à partir du même endroit.
- Nous avons ajouté aux services bancaires offerts à nos entreprises clientes les Virements Interac^{MD} qui sont effectués par l'intermédiaire des circuits de distribution numériques de BMO (services bancaires en ligne, services bancaires mobiles et services bancaires en ligne pour entreprises).
- Nous avons ouvert ou rénové 24 succursales au Canada et installé dans des établissements de Shell plus de 400 unités qui s'ajoutent à notre réseau de guichets automatiques. Nous avons amélioré notre réseau en y intégrant la technologie de saisie d'images qui offre des fonctions et une interface évoluées.

Accent en 2016

- Continuer d'accélérer la mise en œuvre de notre stratégie et d'améliorer nos circuits de distribution numériques.

Poursuite d'un leadership fort en matière de risque et d'une approche en gestion axée sur la rigueur

Réalisations en 2015

- Nous avons enrichi notre cadre d'appétence au risque en établissant des liens plus efficaces avec la planification stratégique.
- La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 6 % et le montant brut des nouveaux prêts douteux a affiché un recul de 11 % d'un exercice à l'autre.
- Nous avons continué d'apporter des améliorations à notre outil automatisé de gestion des indications, qui analyse les données pour identifier les occasions d'affaires, afin de nous permettre de présenter aux clients des offres pertinentes en temps opportun, notre objectif étant de soutenir les employés de première ligne dans l'accroissement de notre part de portefeuille.
- Nous avons continué d'investir dans le maintien d'une solide compétence en matière de lutte contre le blanchiment d'argent afin de protéger les clients.

Accent en 2016

- Continuer à miser sur nos forces en matière de productivité et de gestion des risques.

PE Canada

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2015	2014	2013
Revenus nets d'intérêts	4 937	4 780	4 536
Revenus autres que d'intérêts	1 703	1 625	1 484
Total des revenus (bic)	6 640	6 405	6 020
Dotation à la provision pour pertes sur créances	496	528	559
Charges autres que d'intérêts	3 340	3 182	3 055
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 804	2 695	2 406
Charge d'impôts sur le résultat	700	679	594
Bénéfice net comptable	2 104	2 016	1 812
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	4	4	5
Bénéfice net ajusté	2 108	2 020	1 817

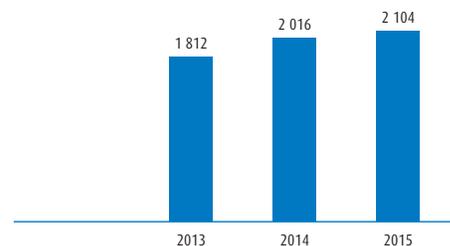
Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des services aux particuliers	4 415	4 237	3 993
Revenus des services aux entreprises	2 225	2 168	2 027
Croissance du bénéfice net (%)	4,4	11,2	2,3
Croissance des revenus (%)	3,7	6,4	2,0
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	5,0	4,2	3,4
Levier d'exploitation (%)	(1,3)	2,2	(1,4)
Ratio d'efficacité (%)	50,3	49,7	50,7
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,61	2,61	2,66
Actif productif moyen	189 505	183 406	170 739
Solde moyen des prêts et acceptations courants	194 199	187 788	174 534
Solde moyen des dépôts	132 767	124 925	113 901
Effectif – équivalent temps plein	15 715	15 795	15 879

1) Des montants avant impôts de 5 millions de dollars en 2015, de 4 millions en 2014 et de 5 millions en 2013 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

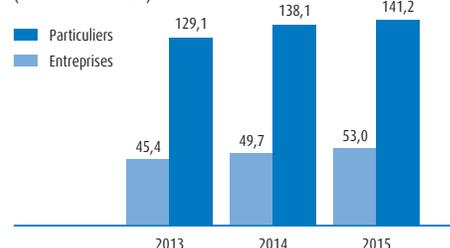
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



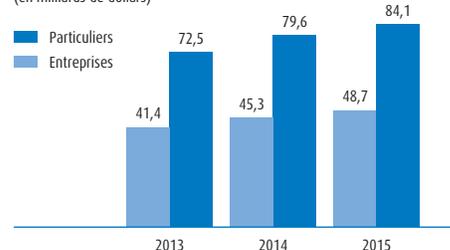
Solde moyen des prêts et acceptations courants

(en milliards de dollars)



Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars)



Analyse des résultats

PE Canada a inscrit un bénéfice net de 2 104 millions de dollars, soit 88 millions, ou 4 %, et la performance s'est améliorée au cours du second semestre de l'exercice. Les revenus ont augmenté de 235 millions de dollars, ou de 4 %, pour s'établir à 6 640 millions, ce qui s'explique par les soldes plus élevés et par la progression des revenus autres que d'intérêts conjugués à la stabilité de la marge nette d'intérêts.

Les revenus ont augmenté de 178 millions de dollars, ou de 4 %, dans le secteur des services bancaires aux particuliers, ce qui s'explique par les soldes plus élevés et par la progression des revenus autres que d'intérêts. Dans l'unité des services bancaires aux entreprises, les revenus ont progressé de 57 millions, ou de 3 %, stimulés principalement par les soldes plus élevés.

La performance au chapitre du crédit s'est améliorée, puisque les dotations à la provision pour pertes sur créances ont diminué de 32 millions de dollars, ou de 6 %, pour se chiffrer à 496 millions, ce qui est attribuable à la baisse des dotations à la provision tant dans le portefeuille de prêts aux particuliers que dans le portefeuille de prêts aux entreprises.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 340 millions de dollars, en hausse de 158 millions ou de 5 % par rapport à celles de l'exercice précédent, du fait surtout des investissements continus dans les activités, compte non tenu des mesures de gestion des charges, et des coûts plus élevés en lien avec l'évolution du cadre commercial et réglementaire. Le levier d'exploitation ajusté s'est amélioré au cours de l'exercice, reflétant ainsi les avantages découlant des mesures prises relativement à la compression des charges.

Le solde moyen des prêts et acceptations courants a augmenté de 6,4 milliards de dollars, ou de 3 %, sur un an, pour s'établir à 194,2 milliards. Le total des soldes des prêts aux particuliers (exclusion faite des cartes de crédit) a progressé de 2 % sur douze mois, du fait de la forte croissance des prêts hypothécaires à l'habitation, annulée en partie par le recul des prêts automobiles indirects. Les soldes des cartes de crédit sont comparables à ceux de l'exercice précédent en ce qui concerne tant les cartes des particuliers que les cartes des entreprises. Les soldes des prêts aux entreprises (exclusion faite des cartes de crédit des entreprises) ont inscrit une hausse de 7 % sur un an, affichant une croissance dans bon nombre des secteurs d'activité.

Le solde moyen des dépôts a augmenté de 7,8 milliards de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 132,8 milliards. Les soldes des dépôts des particuliers se sont accrus de 6 %, principalement grâce à l'augmentation soutenue des comptes de chèques principaux. La croissance des dépôts des entreprises a été généralisée, les soldes progressant de 7 % d'une année à l'autre.

Contexte, perspectives et défis

Au Canada, la croissance économique et l'emploi devraient s'améliorer en 2016 en raison de la demande soutenue des États-Unis, de l'affaiblissement du dollar canadien et d'une hausse modérée des prix du pétrole. Les taux d'intérêt devraient rester faibles.

En ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers au Canada, on peut s'attendre à ce que la croissance de la base de dépôts des particuliers s'établisse à environ 4 % en 2016, chiffre correspondant à l'augmentation prévue du revenu personnel. Les soldes des prêts sur cartes de crédit devraient continuer d'augmenter à un taux légèrement inférieur à 4 %, la préférence des clients allant de plus en plus vers les marges de crédit tarifées selon le taux préférentiel. La croissance des soldes des prêts hypothécaires à l'habitation devrait s'établir à environ 5 % en 2016.

En ce qui a trait aux services bancaires aux entreprises, la croissance de la base de dépôts d'entreprises et celle du solde des prêts à court terme aux entreprises devraient s'affaiblir quelque peu et s'établir légèrement en deçà de 6 % en 2016, conséquences partiellement attribuables à des conditions défavorables dans le secteur des ressources en 2015.

Nous prévoyons générer une croissance en faisant croître notre part du portefeuille du client, en améliorant la productivité de notre force de vente et en tirant parti des occasions prometteuses dans les différents secteurs géographiques, segments de marché et secteurs d'activité. Nous allons poursuivre nos activités en respectant les paramètres de notre appétence au risque; nous sommes d'avis que notre structure de gouvernance efficace nous permettra d'être bien positionnés pour répondre à l'évolution des besoins en matière de sécurité de l'information et au rehaussement des exigences réglementaires. Nos circuits de distribution numériques en constante évolution devraient avoir une incidence positive sur nos efforts en vue d'augmenter notre productivité, à mesure que les clients opteront de plus en plus pour les transactions numériques. Nous misons sur cet avantage et sur la mobilisation exemplaire de nos employés pour accroître la fidélisation de la clientèle.

Le contexte économique au Canada en 2015 et les perspectives relatives à 2016 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Nous offrons à plus de deux millions de clients une expérience bancaire à dimension humaine et le soutien dont ils ont besoin pour prendre des décisions avec assurance. Par l'intermédiaire d'un réseau de plus de 500 succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et mobiles, et de plus de 1 300 guichets automatiques dans huit États, nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises clientes. Nous mettons au service des entreprises clientes nos connaissances approfondies de différents secteurs d'activité et des solutions stratégiques liées aux marchés financiers.

Alexandra Dousmanis-Curtis

Chef, Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

David R. Casper

Chef, Services bancaires aux grandes entreprises et président et chef de la direction, BMO Harris Bank



Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une gamme complète de produits et services aux particuliers ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, notamment des services de dépôt, des prêts hypothécaires, du crédit à la consommation, des prêts aux entreprises, des cartes de crédit et d'autres services bancaires.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux entreprises dont les revenus annuels sont supérieurs à 20 millions de dollars une vaste gamme de produits et services bancaires, notamment des services de crédit, de dépôt, de gestion de trésorerie et de gestion des risques.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une tradition riche de plus de 160 ans dans le Midwest et un profond engagement à soutenir les collectivités et à contribuer au succès des clients.
- Une équipe de direction solide et expérimentée qui sait ce qu'il faut faire pour livrer concurrence et exceller sur nos marchés.
- Une plateforme unique favorisant une croissance rentable, en raison du territoire attrayant couvert par nos succursales et d'une part avantageuse du marché des dépôts dans des marchés clés du Midwest.
- Des services bancaires aux entreprises d'envergure nationale, axés sur les relations d'affaires et concentrés dans le Midwest, auxquels s'ajoutent des connaissances d'experts dans des secteurs spécifiques.
- Une structure de contrôles exhaustive et intégrée qui nous permet d'assurer une gestion proactive des risques et le respect des exigences réglementaires.

Stratégie et grandes priorités

Nous voulons augmenter notre volume d'affaires et nous imposer comme chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités en offrant une expérience client qui se distingue sous le signe de l'intuition, en fournissant à nos clients des conseils relativement à une vaste gamme de sujets financiers et en tirant profit de la réputation de notre marque, de notre présence sur les marchés locaux et de nos équipes de haut calibre.

Offrir une expérience client exceptionnelle pour créer des relations durables et profitables avec la clientèle en croissance

Réalisations en 2015

- Nous avons enregistré des résultats solides et en progression à l'égard de notre taux de recommandation net (TRN) dans le secteur des services bancaires aux entreprises comme suite à la revitalisation de nos initiatives internes et externes en matière d'expérience client, destinée à accroître la fidélisation de la clientèle.
- Nous avons amélioré notre TRN sur un an dans les secteurs des services bancaires de détail et des services bancaires aux PME du fait que nous avons continué d'encourager la rétroaction de la clientèle.
- Grâce à un coaching sur les ventes plus étroit, axé sur l'expérience client, nous avons réalisé sur douze mois des progrès considérables :
 - Augmentation de 7 % des ventes de dépôts des particuliers par représentant du secteur des services de détail
 - Augmentation de 27 % des ventes de prêts aux particuliers par représentant du secteur des services de détail
 - Augmentation de plus de 25 % des ventes de prêts hypothécaires par spécialiste des prêts hypothécaires et des ventes de prêts et de dépôts aux clients aisés par équipe.

Accent en 2016

- Maintenir un taux de fidélisation de la clientèle élevé et accroître la notoriété de la marque tout en attirant de nouveaux clients des segments de marché à fort potentiel, dont les clients aisés.

Continuer d'améliorer nos produits et les capacités de nos circuits de distribution pour répondre aux besoins en constante évolution de nos clients

Réalisations en 2015

- Nous avons poursuivi notre stratégie d'investissement pluriannuelle dans le but d'améliorer nos capacités et services de gestion de trésorerie et apporté des améliorations importantes à nos solutions de services bancaires en ligne.
- Nous avons inauguré notre première succursale intelligente où les clients peuvent effectuer des transactions à un guichet automatique qui leur permet de converser en mode vidéo avec un caissier. Cette initiative a pour but de simplifier les transactions bancaires courantes et d'accroître la commodité du service.

- BMO Harris Bank a été reconnue comme l'institution financière la plus novatrice lors du ATM & Mobile Innovation Summit de cette année. Ce prix, qui vise à reconnaître les entreprises innovantes en matière de GA et de technologie mobile, a été décerné par le Networld Media Group, éditeur des sites Web *ATMmarketplace.com* et *MobilePaymentsToday.com*.
- Grâce à *Mobile Cash*, une nouvelle technologie qui permet aux clients de retirer de l'argent à un guichet automatique à l'aide de leur téléphone intelligent, nous possédons maintenant le plus important réseau de GA sans carte aux États-Unis.
- Nous avons amélioré notre application de services bancaires mobiles en la dotant des fonctions *Touch ID* et *Passcode* grâce auxquelles l'ouverture de session est plus rapide et plus sécuritaire.

Accent en 2016

- Poursuivre l'expansion de nos fonctionnalités mobiles et en ligne et continuer d'améliorer l'expérience client.

Améliorer nos résultats financiers par la croissance des revenus et la gestion efficace des coûts

Réalisations en 2015

- Nos revenus sont demeurés stables malgré le contexte de faibles taux d'intérêt et de vive concurrence dans le marché des services bancaires aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis.
- Le total des prêts a augmenté de 3,3 milliards de dollars ou de 6 %, tandis que le portefeuille des prêts aux entreprises a enregistré une croissance de 4,5 milliards, ou de 14 %.
- Les dépôts ont augmenté de 2,2 milliards de dollars, ou de 4 %, en raison de la forte croissance des soldes des comptes de chèques qui correspond à 3,7 milliards ou 11 %. Nous avons maintenu une forte position concurrentielle sur les marchés de Chicago et du Wisconsin, comme en fait foi notre classement au deuxième rang, tandis que nous détenons la quatrième place en ce qui a trait à la part de marché des principaux territoires que nous couvrons, soit l'Illinois, le Wisconsin, le Missouri, le Kansas, l'Indiana et le Minnesota, et que nous avons haussé notre part de marché globale à 6,4 %.
- Nous avons exercé une gestion efficace des charges tout en continuant d'investir dans nos activités.

Accent en 2016

- Continuer de concentrer nos efforts sur une croissance rentable en misant sur la consolidation des relations établies et le recrutement de nouveaux clients, tout en mettant l'accent sur la gestion des coûts.

Continuer de déployer notre modèle opérationnel unique en matière de service aux entreprises, en offrant un accès local et une expertise sectorielle diversifiée dans l'ensemble du territoire couvert

Réalisations en 2015

- Nous avons enregistré une forte croissance continue des prêts commerciaux et industriels, de même que des prêts immobiliers commerciaux, représentant d'un exercice à l'autre une augmentation de 4,3 milliards de dollars ou de 16 %, et de 0,5 milliard ou de 15 %, respectivement.
- Nous avons annoncé la signature d'une entente avec General Electric Capital Corporation (GE Capital) pour l'acquisition des activités de financement du transport de GE Capital. Cette entreprise est le plus important fournisseur de services de financement du segment des camions et remorques en Amérique du Nord et dessert l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement depuis plus de 40 ans.
- Nous avons lancé l'initiative « Une seule et même banque » dans le but de mieux servir nos clients dont les activités s'exercent à l'échelle de l'Amérique du Nord.
- Nous avons élargi les relations d'affaires existantes en offrant des services de gestion de trésorerie, ce qui a entraîné une hausse des revenus de commissions de 6 % sur un an.

Accent en 2016

- Continuer de tirer parti de nos services bancaires aux entreprises à l'échelle nord-américaine et de nos partenariats pour offrir l'expérience client « Une seule et même banque », et compléter avec succès l'intégration des activités de financement du transport de GE Capital, entreprise dont nous avons fait l'acquisition.

Continuer d'exercer un leadership fort en matière de risque et maintenir une approche en gestion axée sur la rigueur

Réalisations en 2015

- La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 41 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Nous avons géré activement les risques, de même que nos pratiques en matière de conformité, en nous appuyant sur un cadre de surveillance et de contrôle encore plus rigoureux.
- Nous avons continué d'investir dans le maintien d'une solide compétence en matière de lutte contre le blanchiment d'argent afin de protéger les clients.

Accent en 2016

- Continuer à miser sur nos forces en matière de productivité et de gestion des risques.

PE États-Unis

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2015	2014	2013
Total des revenus (bic)	3 609	3 151	3 000
Bénéfice net comptable	827	654	590
Bénéfice net ajusté	880	706	645
Croissance du bénéfice net (%)	26,5	10,7	6,9
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	24,8	9,2	3,7
Croissance des revenus (%)	14,6	5,1	(2,5)
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	14,9	7,3	(3,2)
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	15,6	8,1	(2,4)

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Revenus nets d'intérêts (bic)	2 259	2 269	2 268
Revenus autres que d'intérêts	618	611	664
Total des revenus (bic)	2 877	2 880	2 932
Dotation à la provision pour pertes sur créances	95	162	230
Charges autres que d'intérêts	1 901	1 899	1 892
Bénéfice avant impôts sur le résultat	881	819	810
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	222	222	231
Bénéfice net comptable	659	597	579
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	42	47	54
Bénéfice net ajusté	701	644	633

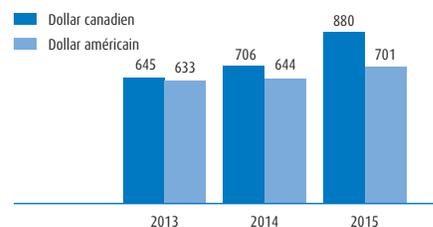
Principaux facteurs et mesures de la performance (en dollars américains)

Croissance du bénéfice net (%)	10,3	3,2	5,1
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	8,8	1,8	1,9
Croissance des revenus (%)	(0,2)	(1,8)	(4,4)
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	0,1	0,4	(5,1)
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	0,7	1,2	(4,4)
Lever d'exploitation (bic) (%)	(0,3)	(2,2)	0,7
Lever d'exploitation ajusté (bic) (%)	(0,9)	(3,0)	-
Ratio d'efficacité (bic) (%)	66,1	65,9	64,6
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	64,2	63,6	61,8
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	3,46	3,63	3,88
Actif productif moyen	65 319	62 443	58 432
Solde moyen des prêts et acceptations courants	58 520	55 224	51 955
Solde moyen des dépôts	61 962	59 804	59 941
Effectif - équivalent temps plein	7 661	7 835	7 991

1) Des montants avant impôts de 55 millions de dollars en 2015, de 67 millions en 2014 et de 81 millions en 2013 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

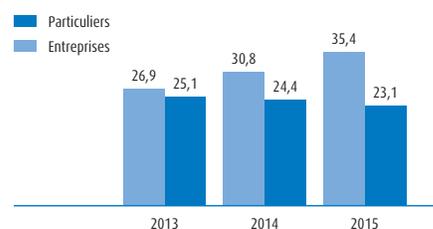
Bénéfice net ajusté

(en millions de dollars)



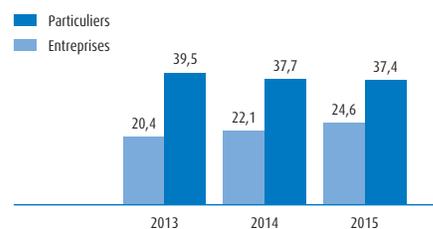
Solde moyen des prêts et acceptations courants

(en milliards de dollars américains)



Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars américains)



Analyse des résultats

Le bénéfice net, d'un montant de 827 millions de dollars, s'est accru de 173 millions ou de 26 %. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 880 millions de dollars, s'étant renforcé de 174 millions ou de 25 %. Les revenus se sont accrus de 458 millions de dollars ou de 15 %, pour se situer à 3 609 millions de dollars. Tous les montants dans le reste de la présente section sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net, d'un montant de 659 millions de dollars, s'est accru de 62 millions ou de 10 % par rapport à celui inscrit un an plus tôt. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 701 millions, s'étant renforcé de 57 millions ou de 9 %.

Les revenus sont demeurés stables, à 2 877 millions de dollars, puisque les soldes plus élevés et la hausse des revenus tirés du financement hypothécaire ont compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts.

Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, les revenus ont progressé de 27 millions de dollars, ou de 2 %, pour se situer à 1 431 millions de dollars, ce qui reflète la forte croissance du volume des prêts, notamment dans le portefeuille de prêts aux entreprises et prêts industriels, en partie contrebalancée par l'incidence de la contraction des marges attribuable aux pressions exercées par la concurrence.

Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, les revenus ont diminué de 30 millions de dollars, ou de 2 %, pour s'établir à 1 446 millions, en raison principalement du recul des marges sur les prêts et des soldes et de la réduction des commissions sur les dépôts et les cartes de crédit, partiellement compensés par la hausse des revenus tirés du financement hypothécaire et la croissance des comptes de chèques.

La marge nette d'intérêts a reculé de 17 points de base, pour s'établir à 3,46 %, en raison de la concurrence exercée au chapitre des taux, des changements dans la composition des produits, ce qui inclut le fait que les prêts se sont accrus plus rapidement que les dépôts, et du contexte de faibles taux d'intérêt.

Les dotations à la provision pour pertes sur créances de 95 millions de dollars ont progressé de 67 millions, ou de 41 %, par rapport à celles inscrites un an plus tôt, ce qui reflète principalement la baisse des dotations à la provision tant dans le portefeuille de prêts aux particuliers que dans le portefeuille de prêts aux entreprises et les avantages à la vente de prêts.

Les charges autres que d'intérêts sont demeurées stables, à 1 901 millions de dollars. Après ajustement, elles se sont élevées à 1 846 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 14 millions, ou de moins de 1 %, puisque nous continuons de mettre l'accent sur la gestion des charges tout en effectuant des investissements ciblés dans nos activités.

Le solde moyen des prêts et acceptations, à savoir 58,5 milliards de dollars, a augmenté de 3,3 milliards ou 6 % depuis un an. Le portefeuille de prêts aux entreprises et prêts industriels a continué d'enregistrer une forte croissance, ayant augmenté de 4,3 milliards de dollars, ou de 16 %, sur douze mois, pour s'établir à 30,9 milliards. Le portefeuille de prêts immobiliers commerciaux a progressé de 0,5 milliard de dollars, ou de 15 %. Ces augmentations contrebalancent en partie la baisse des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts hypothécaires, en raison notamment des répercussions de notre stratégie qui consiste à vendre sur le marché secondaire la majeure partie des prêts hypothécaires que nous montons.

Le solde moyen des dépôts s'est chiffré à 62,0 milliards de dollars, soit une hausse de 2,2 milliards de dollars, car l'essor de notre entité de services bancaires aux entreprises et la croissance des comptes de chèques des particuliers ont été en partie annulés par la baisse des comptes de dépôt à terme et des comptes du marché monétaire des particuliers, comptes dont les taux sont plus élevés.

Contexte, perspectives et défis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis occupent une place importante dans huit États américains, principalement dans les six États contigus suivants de la région du Midwest : Illinois, Wisconsin, Indiana, Minnesota, Missouri et Kansas.

L'économie du Midwest, qui a progressé à un rythme lent au cours des dernières années, devrait enregistrer un taux de croissance de 1,8 % en 2015, et ce taux devrait atteindre 2,1 % en 2016. La croissance des prêts à la consommation et des prêts aux entreprises s'est améliorée cette année. On s'attend à ce que le volume des prêts à la consommation affiche une tendance à la hausse en 2016, compte tenu de la faiblesse relative des taux d'intérêt, de l'amélioration des finances des ménages, de la confiance accrue des consommateurs et d'une demande soutenue dans le secteur de l'automobile. La croissance des prêts hypothécaires à l'habitation montre des signes d'amélioration dans un contexte où la capacité financière des ménages d'acquérir une propriété demeure relativement saine. Il est probable que la croissance des prêts aux entreprises, y compris des prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation, demeurera forte, en raison de l'amélioration de la croissance économique et du climat de confiance des entreprises dans tout le territoire couvert.

Le marché des services bancaires demeure très concurrentiel dans le Midwest, et le contexte de faibles taux d'intérêt est toujours difficile pour les banques. Nous continuons d'utiliser notre stratégie de croissance orientée client qui s'appuie sur divers ensembles de produits, l'acquisition de nouveaux clients grâce à une offre de circuits distinctifs, et la consolidation des relations existantes par la vente croisée et l'expérience « Une seule et même banque ». Nous prévoyons enregistrer une progression de nos résultats grâce à la mise en œuvre de nos stratégies, tout en respectant les paramètres de notre appétence au risque, et à l'acquisition des activités de financement du transport de GE Capital. Nous sommes également en mesure de bénéficier d'une remontée des taux d'intérêt. Nous allons continuer à gérer activement les risques, de même que nos pratiques en matière de conformité, en nous appuyant sur un cadre de surveillance et de contrôle encore plus rigoureux.

Le contexte économique aux États-Unis en 2015 et les perspectives relatives à 2016 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Gestion de patrimoine

Les activités de gestion de patrimoine de BMO englobent une vaste gamme de produits et de services, y compris de l'assurance, offerts à une grande diversité de segments de clientèle, du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels. La Gestion de patrimoine, dont les activités sont d'envergure mondiale, maintient une présence active au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Gilles Ouellette
Chef
Gestion de patrimoine



Secteurs d'activité

Nos secteurs de gestion de patrimoine s'adressant aux particuliers proposent des solutions de gestion de patrimoine aux clients au Canada, aux États-Unis et en Asie :

BMO Nesbitt Burns, notre prestataire de services de placement traditionnels au Canada, offre une vaste gamme de services-conseils orientés client en matière de placement et de gestion de patrimoine qui s'appuient sur des capacités éprouvées en planification financière.

BMO Ligne d'action est un service de placement en ligne qui propose aux clients deux façons d'investir : par l'entremise de notre service réputé de placement autogéré qui met à la disposition des titulaires de comptes les outils dont ils ont besoin pour prendre eux-mêmes leurs décisions de placement, ou par **ConseilDirect^{MD}**, un service qui offre aux investisseurs des conseils et des recommandations de placement en ligne pour les aider à gérer leur portefeuille.

Les **services de banque privée de BMO** sont offerts au Canada, aux États-Unis, à Hong Kong et à Singapour. Ils proposent une gamme étendue de solutions et de services financiers aux clients à valeur nette élevée et très élevée et, sous le nom **BMO Harris Financial Advisors**, aux clients aisés aux États-Unis.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une société de placement d'envergure mondiale qui offre des services de gestion de placements, de fiducie et de garde de titres aux investisseurs institutionnels, aux particuliers et aux clients à valeur nette élevée du monde entier.

BMO Assurance exerce ses activités au Canada et à l'échelle internationale. Au Canada, BMO Assurance offre des produits d'assurance vie, d'assurance accident et maladie, et de rentes directement aux clients ou par l'entremise de courtiers. Notre secteur spécialisé en assurance crédit vend des produits d'assurance collective et, à l'échelle internationale, BMO Assurance offre des solutions de réassurance.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche axée sur la planification et les services-conseils intégrant des solutions en matière de placements, d'assurance, de services spécialisés en gestion de patrimoine et de services bancaires de base.
- Une équipe hautement qualifiée de spécialistes en gestion de patrimoine déterminés à offrir une expérience client exceptionnelle.
- Le prestige, la reconnaissance et la fiabilité de la marque.
- Une présence importante en Amérique du Nord et une présence internationale en matière de gestion d'actifs et de services de banque privée dans certains marchés, notamment en Europe et en Asie.
- Une diversité de plateformes pour la prestation de solutions de placement numériques, qui soutiennent aussi bien les comptes autogérés que les services professionnels de gestion financière.
- Un accès à la vaste clientèle et au réseau de distribution étendu de BMO.
- Un cadre de gestion des risques transparent et efficace.

Stratégie et grandes priorités

Nous entendons être le fournisseur de solutions de gestion de patrimoine modèle en matière d'expérience client exceptionnelle. Notre stratégie consiste à répondre aux besoins des clients dans ce domaine maintenant et dans les années à venir en améliorant l'expérience client, tout en insistant sur la productivité et en investissant pour assurer notre croissance future.

Améliorer l'expérience client en continuant à satisfaire les besoins changeants des clients en matière de gestion de patrimoine

Réalisations en 2015

- Nous avons amélioré nos capacités dans le domaine de la planification financière en misant sur la formation à distance et sur place, en augmentant le nombre de nos spécialistes et en perfectionnant notre logiciel de planification financière.
- Nous avons élargi notre offre de services, de solutions et de programmes de gestion de patrimoine qui ciblent les groupes démographiques en croissance, dont la génération Y et les investisseuses.
- Nous avons mis l'accent sur la collaboration à l'échelle de BMO, afin d'offrir à nos clients des solutions globales qui répondent à leurs besoins financiers à toutes les étapes de leur vie.
- BMO Gestion mondiale d'actifs figure parmi les 50 plus importants gestionnaires d'actifs au monde, dans la catégorie des placements des particuliers, selon le classement du journal *Pensions & Investments*, et les Fonds BMO se sont classés au deuxième rang du palmarès annuel des familles de fonds aux États-Unis dressé par *Barron's/Lipper*.
- Nous avons remporté de nombreux honneurs, dont le prix de la meilleure société de gestion de patrimoine au Canada pour 2015 (*Global Banking and Finance Review*) et le prix de la meilleure banque pour la gestion du patrimoine au Canada en 2015 (*International Finance Magazine*). BMO Banque privée Harris a été classée meilleure banque privée au Canada pour 2015 (*Global Banking and Finance Review*) et BMO Nesbitt Burns a obtenu le titre de meilleure société de services-conseils en placement à service complet au Canada en 2015 (*Global Banking and Finance Review*) et a été reconnue comme ayant la meilleure plateforme numérique intégrée de services-conseils en placement au Canada en 2015 (*Global Banking and Finance Review*). BMO Ligne d'action s'est classée au premier rang pour la prestation globale de services de courtage réduit en 2015 (*Money Sense*).

Accent en 2016

- Attirer de nouveaux clients et concentrer nos efforts sur la qualité de l'expérience client.

Stimuler la productivité et accroître les revenus par employé

Réalisations en 2015

- Tous nos secteurs d'activité, y compris l'assurance, ont été dotés de processus de vente automatisés.
- Nous avons amélioré nos capacités d'analyse de données afin de renforcer notre équipe de vente et d'en rehausser l'efficacité.
- Nous avons mis sur pied un vaste programme de formation afin de développer des capacités de premier ordre dans les domaines de la vente et de la gestion des relations clients.
- Nous nous sommes dessais de nos services de planification de la retraite aux États-Unis afin de nous concentrer sur nos services de base.
- Nous avons accéléré la croissance du portefeuille de crédits en améliorant les processus d'octroi de crédit et en poursuivant notre expansion dans des secteurs choisis.
- Nous avons géré nos activités avec efficacité, dans les limites de notre appétence au risque, et répondu aux exigences réglementaires rehaussées.

Accent en 2016

- Continuer d'améliorer la productivité tout en gérant les risques et en insistant sur l'augmentation des revenus par employé.

Investir dans le personnel, les produits et la technologie et étendre notre présence dans une perspective de croissance future

Réalisations en 2015

- Nous avons terminé l'intégration de F&C Asset Management plc (F&C), qui exerce maintenant ses activités sous la marque BMO Gestion mondiale d'actifs. Cette acquisition renforce la position de BMO Gestion mondiale d'actifs comme gestionnaire de fonds d'importance à l'échelle mondiale en augmentant la portée, les capacités et les ressources de sa plateforme de gestion d'actifs, et en créant d'attrayantes possibilités de ventes croisées.
- Nous avons lancé une application pour tablette intégrant les services bancaires de détail en ligne afin d'offrir l'expérience intégrée « Une seule et même banque » aux titulaires de comptes autogérés, et inauguré la plateforme BMO Pro Actif à l'intention des investisseurs actifs.
- Nous avons continué d'orienter et de former les employés afin de renforcer nos équipes de vente dans les segments de marché stratégiques.

Accent en 2016

- Investir sélectivement dans notre personnel de vente et continuer de perfectionner nos outils technologiques pour stimuler la croissance des revenus.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2015	2014	2013
Revenus nets d'intérêts	642	560	558
Revenus autres que d'intérêts 1)	5 121	4 778	3 658
Total des revenus 1)	5 763	5 338	4 216
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	1 254	1 505	767
Revenus, déduction faite des SCVPI 1)	4 509	3 833	3 449
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	7	(3)	3
Charges autres que d'intérêts	3 357	2 840	2 351
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 145	996	1 095
Charge d'impôts sur le résultat	295	216	268
Bénéfice net comptable	850	780	827
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	37	16	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	68	47	27
Bénéfice net ajusté	955	843	854

Principaux facteurs et mesures de la performance

	2015	2014	2013
Croissance du bénéfice net (%)	8,9	(5,7)	57,8
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	13,3	(1,3)	56,7
Croissance des revenus (%) 1)	8,0	26,6	3,5
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI	17,6	11,2	18,9
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	18,2	20,8	6,0
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	16,9	19,1	5,7
Rendement des capitaux propres (%)	14,8	18,4	28,4
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	16,6	19,9	29,3
Levier d'exploitation (%) 1)	(10,2)	5,8	(2,5)
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	0,7	(7,9)	13,2
Ratio d'efficacité (%) 1)	58,3	53,2	55,8
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	71,5	71,9	67,1
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,70	2,65	2,87
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	5 688	4 181	2 884
Actif productif moyen	23 784	21 169	19 399
Solde moyen des prêts et acceptations courants	14 502	12 897	11 909
Solde moyen des dépôts	27 377	24 912	23 337
Actifs sous administration	465 742	414 547	357 594
Actifs sous gestion	397 959	379 606	194 158
Effectif - équivalent temps plein	6 477	6 649	6 012

Activités aux États-Unis - Principales données financières

(en millions de dollars américains)

	2015	2014	2013
Total des revenus	806	720	886
Charges autres que d'intérêts	652	658	585
Bénéfice net comptable	99	53	199
Bénéfice net ajusté	118	73	220
Actif productif moyen	3 242	3 028	2 687
Solde moyen des prêts et acceptations courants	2 938	2 629	2 510
Solde moyen des dépôts	6 010	5 834	4 947

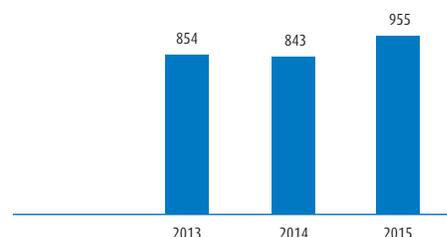
1) Depuis le premier trimestre de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés.

2) Les coûts d'intégration de l'acquisition de F&C de 46 millions de dollars avant impôts en 2015 et de 20 millions en 2014 sont compris dans les charges autres que d'intérêts.

3) Des montants avant impôts de 88 millions de dollars en 2015, de 62 millions en 2014 et de 36 millions en 2013 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

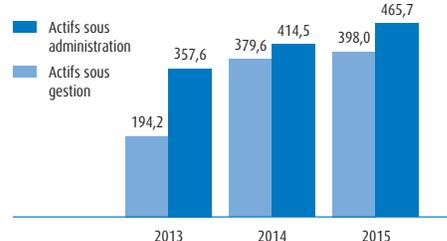
Bénéfice net ajusté

(en millions de dollars)



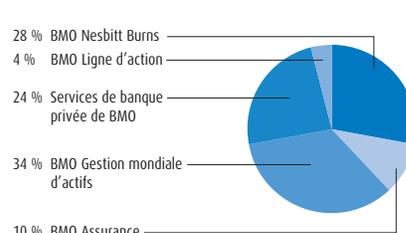
Actifs sous gestion et sous administration

(en milliards de dollars)



Revenus nets par secteur d'activité en 2015

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net de la Gestion de patrimoine s'est chiffré à 850 millions de dollars, en hausse de 70 millions, ou de 9 %, comparativement à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions, s'est chiffré à 955 millions de dollars, une augmentation de 112 millions, ou de 13 %, comparativement à un an plus tôt.

Le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 715 millions de dollars, soit une progression de 158 millions, ou de 28 %, par rapport à celui d'un an plus tôt, du fait de la forte croissance des activités, d'un profit à la vente de l'unité des services de retraite aux États-Unis de BMO ainsi que des avantages découlant de l'apport d'un exercice entier provenant de l'entreprise F&C acquise. Le bénéfice net ajusté lié aux activités d'assurance s'est chiffré à 240 millions de dollars, comparativement à 286 millions pour l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des impôts de l'exercice considéré et aux avantages de nature actuarielle plus élevés de l'exercice précédent.

Les revenus se sont établis à 5 763 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 425 millions, ou de 8 %, par rapport à il y a un an. Après avoir retranché des revenus d'assurance les SCVPI, les revenus se sont accrus de 676 millions, ou de 18 %, pour se chiffrer à 4 509 millions. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine se sont chiffrés à 4 057 millions, une augmentation de 687 millions, ou de 20 %, ce qui s'explique essentiellement par la saine croissance des actifs des clients, y compris l'apport d'un exercice entier provenant de l'entreprise F&C acquise. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, se sont élevés à 452 millions de dollars, contre 463 millions un an auparavant, en raison des avantages de nature actuarielle plus élevés de l'exercice précédent. Le raffermissement du dollar américain s'est traduit par une hausse de 133 millions de dollars, ou de 4 %, des revenus.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 7 millions de dollars, alors qu'un recouvrement net de pertes sur créances de 3 millions avait été enregistré à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 357 millions de dollars, ce qui traduit une hausse de 517 millions, ou de 18 %. Après ajustement, elles se sont chiffrées à 3 223 millions, en hausse de 465 millions, ou de 17 %, dont 4 % sont attribuables à l'appréciation du dollar américain, 9 %, à l'apport de deux trimestres supplémentaires de résultats de l'entreprise F&C acquise et 4 %, à la hausse des charges liées aux revenus.

Les actifs sous gestion et sous administration ont bondi de 70 milliards de dollars, ou de 9 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour s'établir à 864 milliards, en raison des fluctuations favorables des cours de change et de la progression des marchés.

Le bénéfice net tiré des activités de la Gestion de patrimoine aux États-Unis s'est élevé à 99 millions de dollars américains. Après ajustement, le bénéfice net tiré des activités de la Gestion de patrimoine aux États-Unis s'est établi à 118 millions de dollars américains, en hausse de 45 millions, ou de 59 %, comparativement à un an plus tôt, en raison d'un profit à la vente de l'unité des services de retraite aux États-Unis de BMO inscrit au cours de l'exercice à l'étude et des coûts liés au règlement d'une question d'ordre juridique plus élevés se rapportant à l'exercice précédent.

Contexte, perspectives et défis

Au Canada, la croissance de l'économie s'est essouffée au premier semestre de 2015 et on s'attend à ce que la hausse du PIB s'établisse à 1,1 % pour l'ensemble de l'exercice 2015, alors qu'elle devrait se chiffrer autour de 2,5 % aux États-Unis. Au nord comme au sud de la frontière, les marchés boursiers ont continué sur leur lancée pendant les six premiers mois, mais ils se sont repliés au deuxième semestre. La hausse de la valeur des actifs des clients, malgré le recul des marchés boursiers en fin d'exercice, est attribuable aux efforts que nous avons déployés pour rehausser l'expérience client, à l'offre de produits novateurs et à nos investissements dans l'équipe de vente. Les deux réductions de taux décrétées par la Banque du Canada et le maintien de taux d'intérêt stables par la Réserve fédérale américaine en 2015 ont exercé des pressions sur les revenus nets d'intérêts tirés des activités de courtage pendant une grande partie de l'année. La morosité du climat dans l'ensemble du secteur des investissements dans les derniers mois de 2015 explique le bas niveau des activités de négociation des clients.

En 2016, l'économie canadienne devrait connaître une croissance modérée de 2,0 % et nous prévoyons qu'une reprise soutenue des activités sur les marchés boursiers continuera d'avoir un effet positif sur les volumes de transactions et la valeur des actifs. La Banque du Canada devrait maintenir des taux d'intérêt stables en 2016 avant d'adopter une politique de resserrement dès le début de 2017. Du côté américain, on s'attend à ce que la Réserve fédérale relève progressivement les taux d'intérêt en 2016.

Le marché de la gestion de patrimoine poursuivra sa croissance à long terme sous l'effet de l'évolution démographique, surtout dans les segments des retraités, des clients aisés et des clients à valeur nette élevée. La personnalisation de notre offre selon les principaux segments de clientèle, l'amélioration de notre modèle de service axé sur l'équipe et favorisant une approche globale qui soutient les clients à toutes les étapes de leur vie, de même que les mesures prises pour suivre le rythme des progrès technologiques nous permettront de continuer de répondre aux besoins en constante évolution de nos clients.

Nous avons pris un essor considérable grâce à la croissance interne et à des acquisitions stratégiques. L'acquisition de F&C renforce notre position comme gestionnaire de fonds d'importance à l'échelle mondiale et étaye nos plans visant à offrir des services de portée mondiale à nos clients en tirant profit de notre présence internationale.

La conjoncture économique du Canada et des États-Unis au cours de l'exercice 2015 et les perspectives pour l'exercice 2016 sont décrites plus en détail à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La section Gestion de patrimoine contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux est un fournisseur nord-américain de services financiers offrant une vaste gamme de produits et de services à ses clients constitués de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte environ 2 200 employés et possède 29 bureaux répartis dans le monde entier, dont 16 en Amérique du Nord.



Darryl White
Chef
BMO Marchés des capitaux

Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés** offre des services de mobilisation de capitaux par l'émission d'actions et de titres d'emprunt, des services de montage et de syndication de prêts, des solutions de gestion de bilan et des services de gestion de trésorerie. Nous prodiguons à nos clients des conseils stratégiques relativement aux fusions et acquisitions et aux restructurations d'entité ou de capital, de même que des services d'évaluation et d'attestation d'équité. Pour faciliter les activités commerciales des clients à l'échelle internationale, nous proposons également des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, y compris des services bancaires et des services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Produits de négociation** offre des services de recherche aux institutions, aux entreprises et aux particuliers et leur permet d'accéder aux marchés internationaux grâce à une gamme intégrée de solutions de vente et de négociation portant notamment sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Nous offrons également à nos clients des services de développement de produits et d'émission d'instruments, de même que des conseils et des services de gestion des risques (dérivés) pour se couvrir contre les fluctuations de divers facteurs clés, comme les taux d'intérêt et les prix des produits de base. Nous assurons en outre la gestion du risque de liquidité et de financement pour nos clients.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche unifiée en matière de couverture clientèle et une plateforme de distribution intégrée qui permet d'offrir une expérience client exceptionnelle à l'échelle nord-américaine, ainsi qu'une présence internationale complémentaire dans des secteurs d'activité choisis.
- Les idées innovantes et l'expertise d'une équipe de couverture clientèle de haut calibre qui s'applique à cerner et à satisfaire les besoins de notre clientèle de base.
- Des services de premier ordre pour ce qui est des recherches économiques sur les actions et les titres à revenu fixe, ainsi qu'en matière de vente et de négociation, conjugués à une solide expertise dans les secteurs de base.
- L'attention particulière portée aux capacités de gestion des risques du premier point de contrôle permettant la prise de décisions efficaces afin de soutenir notre stratégie et de favoriser l'expérience client.

Stratégie et grandes priorités

BMO Marchés des capitaux vise à être reconnue comme la banque d'affaires qui donne à ses clients les moyens de réaliser leurs ambitions. Nous mettons à la disposition de notre clientèle une plateforme intégrée qui se distingue par ses idées novatrices et une approche unifiée en matière de couverture clientèle.

Consolider notre position de chef de file sur le marché canadien, sans prendre de risques démesurés

Réalisations en 2015

- Nous avons été nommés chef de file de la qualité Greenwich 2015 pour les ventes d'actions canadiennes et l'accès des entreprises aux sources de financement, les opérations de fusion et acquisition au Canada, et les services de gestion de trésorerie et de financement du commerce international aux grandes sociétés, par Greenwich Associates.
- Greenwich Associates nous a classés au premier rang (ex æquo) en ce qui a trait à la part de marché de l'ensemble du secteur des titres à revenu fixe canadiens en 2015.
- Greenwich Associates nous a en outre classés au deuxième rang dans la catégorie Part du marché 2015 de la négociation d'actions canadiennes et au deuxième rang (ex æquo) dans la catégorie Part du marché des changes canadien.
- Nous nous sommes classés au troisième rang des chefs de file Greenwich 2015 pour la part de marché en matière de recherches dans le secteur des actions canadiennes et des services-conseils, selon Greenwich Associates.

Accent en 2016

- Consolider notre position de chef de file sur le marché canadien grâce aux idées novatrices proposées par notre équipe de couverture clientèle de haut calibre.

Continuer de servir nos clients d'envergure mondiale ayant des intérêts en Amérique du Nord et étendre notre expertise internationale à des secteurs stratégiques choisis

Réalisations en 2015

- Nous avons restructuré le secteur Produits de négociation selon les catégories d'actifs de façon à continuer d'améliorer l'expérience client et d'accroître la valeur de notre division nord-américaine.
- Nous avons remporté le prix de la meilleure banque d'affaires du monde dans les métaux et les mines pour la sixième année de suite, selon la revue *Global Finance*.
- Le magazine *Trade Finance* nous a décerné le titre de meilleure banque de financement de la chaîne d'approvisionnement en Amérique du Nord pour la deuxième année d'affilée.
- Nous avons remporté le prix de la meilleure banque pour les opérations de change en dollars canadiens décerné par la publication *FX Week* pour la cinquième année de suite.
- Nous avons été désignés chef de file Greenwich 2015 dans la catégorie Qualité pour la recherche sur les titres à revenu fixe au Canada, par Greenwich Associates.
- Nous avons agi comme co-chef de file dans le cadre d'une émission de la KfW Development Bank, qui a soulevé beaucoup d'intérêt en Asie et en Europe, et a constitué la plus importante émission de titres d'États souverains, d'institutions supranationales et d'organismes publics en circulation sur le marché canadien.
- BMO a coprésidé le groupe de travail sur le renminbi de la TFSA qui a joué un rôle déterminant pour établir une plateforme extraterritoriale de négociation du renminbi au Canada. En facilitant les règlements dans la monnaie chinoise, la plateforme canadienne stimule le commerce et renforce les liens entre les entreprises canadiennes et leurs partenaires chinois. BMO Marchés des capitaux a réalisé la première opération de négociation du renminbi pour souligner l'inauguration officielle de la plateforme.

Accent en 2016

- Mettre à profit nos fortes capacités en Amérique du Nord et notre présence sur des marchés internationaux choisis.

Poursuivre nos efforts en vue de stimuler le rendement de nos activités aux États-Unis en misant davantage sur les services bancaires aux sociétés pour continuer de soutenir nos clients et d'assurer la stabilité de nos résultats futurs

Réalisations en 2015

- Nous avons continué de miser sur notre plateforme de services traditionnels pour contrer la concurrence des sociétés de services aux entreprises de taille intermédiaire et des sociétés de services spécialisés aux États-Unis.
- Nous avons conclu la vente de GKST, notre unité de négociation d'obligations municipales, ce qui nous permettra de concentrer nos ressources sur nos activités de base sur le marché des titres américains à revenu fixe.
- Le nombre d'opérations de fusion et acquisition conclues au cours de l'exercice a augmenté de 23 %, pour une valeur totale de 13,9 milliards de dollars.
- Le magazine *International Financing Review* nous a attribué le titre de société de financement par capitaux propres, entreprises de taille intermédiaire, pour 2014.
- Nous nous sommes classés parmi les 20 premières banques d'affaires au monde et nous occupons le 12^e rang en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, pour ce qui est des commissions, selon le sondage Thomson Reuters.
- Le solde moyen des actifs liés aux prêts a augmenté de 20 % aux États-Unis, par rapport à l'exercice précédent.

Accent en 2016

- Améliorer encore la performance de nos activités aux États-Unis grâce à une stratégie ciblée et miser sur une croissance sélective de nos services bancaires aux sociétés dans les marchés où nous détenons un avantage concurrentiel.

Continuer d'améliorer nos pratiques en matière de gestion des risques et de conformité à la réglementation

Réalisations en 2015

- Nos investissements dans la structure et les processus de conformité à la réglementation et de gestion des risques nous ont permis d'accroître nos capacités dans chacun de ces secteurs et nous placent en excellente position pour faire face aux modifications réglementaires à venir.
- Nos pratiques sont conformes à toutes les réglementations, ce qui comprend la mise en place de tous les systèmes de conformité à la règle Volcker.

Accent en 2016

- Continuer d'améliorer nos pratiques du premier point de contrôle en matière de gestion des risques et de conformité à la réglementation.

BMO Marchés des capitaux

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2015	2014	2013
Revenus nets d'intérêts (bic)	1 334	1 177	1 197
Revenus autres que d'intérêts	2 539	2 543	2 186
Total des revenus (bic)	3 873	3 720	3 383
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	26	(18)	(36)
Charges autres que d'intérêts	2 486	2 351	2 082
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 361	1 387	1 337
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	329	310	297
Bénéfice net comptable	1 032	1 077	1 040
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	2	1	2
Bénéfice net ajusté	1 034	1 078	1 042

Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des produits de négociation	2 412	2 257	2 126
Revenus des activités de banque d'affaires et services bancaires aux sociétés	1 461	1 463	1 257
Croissance du bénéfice net (%)	(4,2)	3,6	5,4
Croissance des revenus (%)	4,1	9,9	4,2
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	5,7	12,9	5,0
Rendement des capitaux propres (%)	14,9	19,1	17,9
Levier d'exploitation (bic) (%)	(1,6)	(3,0)	(0,8)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	64,2	63,2	61,5
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	0,56	0,53	0,59
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	6 538	5 422	5 582
Actif productif moyen	238 916	222 471	202 062
Actif moyen	290 325	259 746	246 702
Solde moyen des prêts et acceptations courants	37 416	30 101	24 807
Solde moyen des dépôts	141 275	133 405	121 193
Effectif – équivalent temps plein	2 223	2 270	2 163

Activités aux États-Unis – Principales données financières

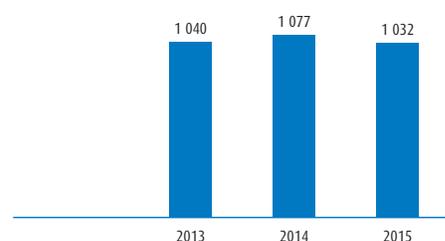
(en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	1 099	1 154	1 040
Charges autres que d'intérêts	890	887	823
Bénéfice net comptable	142	216	203
Actif productif moyen	76 630	79 958	76 984
Actif moyen	84 872	88 902	92 690
Solde moyen des prêts et acceptations courants	10 969	9 536	8 502
Solde moyen des dépôts	55 942	57 754	60 116

1) Des montants avant impôts de 2 millions de dollars en 2015, de 3 millions en 2014 et de 2 millions en 2013 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

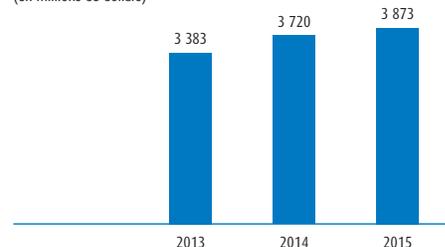
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



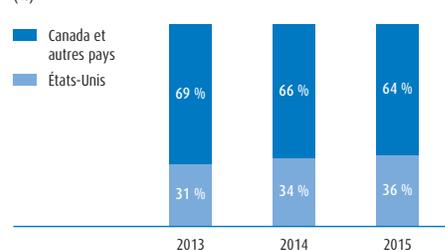
Revenus

(en millions de dollars)



Revenus par secteur géographique

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net de BMO Marchés des capitaux a diminué de 45 millions de dollars, ou de 4 %, pour se situer à 1 032 millions. Cette diminution s'explique par le fait que l'appréciation du dollar américain a été plus que contrebalancée par la hausse des dotations à la provision de l'exercice considéré comparativement aux recouvrements nets de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres, établi à 14,9 %, a reculé de 4,2 % par rapport à celui de l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'augmentation du capital attribué.

Les revenus ont progressé de 153 millions de dollars, ou de 4 %, pour s'établir à 3 873 millions. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, les revenus étaient stables sur un an, étant donné que la hausse des revenus de négociation, y compris les répercussions défavorables de l'application d'un ajustement d'évaluation du crédit de l'exercice précédent, et celle des revenus générés par les prêts ont été annulées par la diminution des frais et des commissions tirés des services de banque d'affaires et des profits sur titres.

Les revenus tirés des produits de négociation ont augmenté de 155 millions de dollars, ou de 7 %. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, les revenus ont progressé de 69 millions, ou de 3 %, ce qui reflète la croissance des revenus de négociation et l'intensification des activités de négociation des clients.

Les revenus des activités de Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés sont comparables à ceux de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, les revenus ont diminué de 65 millions de dollars, ou de 4 %, puisque la croissance des revenus générés par les prêts a été plus que contrebalancée par le recul des niveaux d'activités des clients de banque d'affaires et par la réduction des profits sur titres.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 44 millions de dollars, en hausse du fait de l'augmentation des dotations à la provision comparativement aux recouvrements nets de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 135 millions de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 2 486 millions. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, elles ont diminué de 7 millions, surtout en raison de la baisse des frais liés au personnel, contrebalancée en partie par l'accroissement des frais de soutien découlant de l'évolution du cadre commercial et réglementaire.

L'actif moyen a augmenté de 30,6 milliards de dollars par rapport à celui de l'an dernier, pour s'établir à 290,3 milliards. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, l'actif moyen a bondi de 16,9 milliards de dollars. La hausse du solde net des prêts et acceptations est attribuable à la croissance des activités des services aux sociétés, des opérations de type mise en pension et des actifs financiers dérivés, partiellement contrebalancée par la baisse des titres et des soldes de trésorerie.

En 2015, BMO Marchés des capitaux a participé à 1 355 nouvelles émissions à l'échelle mondiale, soit 571 émissions de titres de créance de sociétés, 558 émissions de titres de créance d'administrations publiques et 226 émissions de titres de participation, pour un total de 3 650 milliards de dollars.

Contexte, perspectives et défis

Dans un contexte où la présence de certains facteurs de marché contribue à la variabilité des résultats, la performance de BMO Marchés des capitaux en 2015 tient autant à la qualité de notre modèle d'entreprise équilibré, diversifié et orienté client qu'à notre approche rigoureuse en matière de gestion des risques.

L'exercice 2015 a été caractérisé par des turbulences sur les marchés provoquées, notamment, par la crise financière en Grèce, les baisses de taux décrétées par la Banque du Canada, la volatilité des produits de base et les nouveaux creux atteints par les prix du pétrole. Dans un contexte où la volatilité des marchés et la précarité du marché boursier persistent, nous maintenons le cap pour ce qui est de la stratégie de BMO Marchés des capitaux qui demeure axée sur la croissance, tout en misant sur notre modèle d'affaires diversifié et en nous concentrant sur le marché américain qui nous offre les meilleures perspectives et constitue notre moteur de croissance.

En 2016, nous nous attendons à ce que l'économie américaine poursuive sa croissance avec vigueur, tandis que celle du Canada devrait connaître une certaine amélioration. Aux États-Unis, l'année sera marquée par la faiblesse de l'inflation et de nouvelles réductions du chômage, dans un contexte de possibilité de hausse modeste des taux d'intérêt. Les taux de chômage devraient demeurer stables au Canada où les bas taux d'intérêt, la faiblesse du dollar et un redressement partiel des prix du pétrole devraient contrebalancer les défis que continue de poser la conjoncture économique mondiale.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis durant l'exercice 2015 et les perspectives relatives à l'exercice 2016 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 30.

Mise en garde

La présente section BMO Marchés des capitaux renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, la commercialisation, les communications et les ressources humaines. T&O assure à BMO Groupe financier la prestation de services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de services opérationnels, d'opérations immobilières et d'impartition.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation clients (Services bancaires PE, Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux), et seules des sommes relativement peu élevées sont prises en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Ainsi, les résultats d'exploitation ajustés des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence de certaines activités de gestion de l'actif et du passif, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable, les résultats attribuables à certains actifs douteux garantis par des biens immobiliers et les répercussions de la comptabilisation des prêts acquis. Les résultats comptables des Services d'entreprise en 2013 et des exercices antérieurs tenaient compte d'un certain nombre d'éléments et d'activités qui ne sont pas pris en compte dans les résultats ajustés de BMO afin de faciliter l'évaluation de la performance de BMO. Ces éléments d'ajustement ne reflétaient pas les résultats d'exploitation de base. Ils sont décrits dans la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'amélioration de la qualité du service et de l'efficacité établies à l'échelle de l'organisation afin d'offrir une expérience client exceptionnelle. Les principales réalisations au cours de l'exercice comprennent ce qui suit :

- La simplification et l'automatisation de nos processus pour accroître l'efficacité : numérisation de la saisie d'image de chèque et des relevés numériques; amélioration des systèmes de prêts aux entreprises et aux particuliers pour donner une réponse plus rapide aux clients et assurer une meilleure efficacité du déroulement des opérations.
- L'exploitation des données dans le but de mieux servir nos clients : élaboration de solutions relatives aux données à l'échelle de l'entreprise qui respectent les exigences réglementaires et nous aident à prévoir de manière intuitive les besoins des clients.
- Le développement de l'expérience numérique dans tous les circuits de distribution : améliorations de nos plateformes mobiles et en ligne pour les rendre plus sécuritaires et pratiques; améliorations de notre réseau de guichets automatiques aux États-Unis pour permettre aux clients de retirer des fonds au moyen de leur appareil mobile.
- La réalisation de synergies dans le domaine de l'immobilier et l'amélioration de nos capacités technologiques en ce qui a trait à nos circuits de distribution, produits, fonctions et infrastructure.
- Le respect des exigences réglementaires : continuer d'offrir des programmes qui respectent l'évolution des exigences de nos organismes de réglementation (par exemple, la gestion du risque de crédit et les informations à fournir sur le risque, les simulations de crise et la lutte contre le blanchiment d'argent).

Analyse des résultats

La perte nette comptable des Services d'entreprise a été de 408 millions de dollars pour l'exercice à l'étude, comparativement à une perte nette comptable de 194 millions il y a un an. Les résultats comptables de 2015 comprennent certains coûts d'intégration des acquisitions et une charge de 106 millions découlant essentiellement d'une restructuration visant à générer des efficacités opérationnelles. La perte nette ajustée s'est élevée à 296 millions pour l'exercice considéré, comparativement à 194 millions pour l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de l'ajustement sur une bic des groupes sur les revenus et les impôts, les résultats ont fléchi, en raison surtout de la baisse des revenus provenant du portefeuille de prêts acquis et des recouvrements de pertes sur créances. Les charges autres que d'intérêts ajustées ont inscrit un léger recul.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2015	2014	2013
Revenus nets d'intérêts avant compensation sur une bic des groupes	(253)	(62)	409
Compensation sur une bic des groupes	(524)	(476)	(344)
Revenus nets d'intérêts (bic)	(777)	(538)	65
Revenus autres que d'intérêts	281	147	146
Total des revenus (bic)	(496)	(391)	211
Recouvrement de pertes sur créances	(36)	(123)	(175)
Charges autres que d'intérêts 1)	613	471	802
Perte avant impôts sur le résultat	(1 073)	(739)	(416)
Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic)	(665)	(545)	(342)
Perte nette comptable	(408)	(194)	(74)
Total des revenus ajustés (bic)	(494)	(391)	(480)
Recouvrement de pertes sur créances, après ajustement	(36)	(123)	(405)
Charges autres que d'intérêts ajustées	459	471	456
Perte nette ajustée	(296)	(194)	(135)
Effectif – équivalent temps plein	14 277	14 229	13 586

Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	(87)	(31)	459
Recouvrement de pertes sur créances	(79)	(120)	(256)
Charges autres que d'intérêts	272	298	564
charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (bic)	(133)	(103)	38
Bénéfice net (perte nette) comptable	(147)	(106)	113
Total des revenus ajustés (bic)	(87)	(31)	(169)
Recouvrement de pertes sur créances, après ajustement	(30)	(117)	(398)
Charges autres que d'intérêts ajustées	228	298	307
Perte nette ajustée	(148)	(105)	(28)

1) Comprennent des coûts de restructuration en 2015 et en 2013 en vue d'adapter notre structure de coûts à la conjoncture.

Dotations à la provision pour pertes sur créances des Services d'entreprise

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2015	2014	2013
Prêts immobiliers douteux	28	21	(43)
Intérêts sur les prêts douteux	17	26	48
Prêts douteux acquis	(86)	(252)	(410)
Prêts productifs acquis 1)	5	82	-
Recouvrement de pertes sur créances, après ajustement	(36)	(123)	(405)
Prêts productifs acquis 1)	-	-	240
Diminution de la provision générale	-	-	(10)
Recouvrement de pertes sur créances, résultat comptable	(36)	(123)	(175)
Solde moyen des prêts et acceptations	242	452	972
Prêts et acceptations à la clôture de l'exercice	182	306	526

1) Depuis le premier trimestre de 2014, les résultats ajustés des Services d'entreprise comprennent des éléments liés au crédit relativement au portefeuille de prêts productifs acquis. De plus amples renseignements sont fournis à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2015

Le bénéfice net comptable s'est chiffré à 1 214 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015, en hausse de 144 millions, ou de 13 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté a été de 1 264 millions, s'étant accru de 153 millions, ou de 14 %, en regard du trimestre correspondant de 2014 grâce à une saine croissance du bénéfice de tous nos groupes d'exploitation. Les résultats ajustés du trimestre à l'étude excluent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, d'un montant de 43 millions (33 millions après impôts), qui a été imputé aux charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation, ainsi que des coûts d'intégration des acquisitions de 20 millions (17 millions après impôts) qui ont été essentiellement constatés dans les charges autres que d'intérêts. Les coûts d'intégration des acquisitions associés à F&C ont été imputés à la Gestion de patrimoine, et ceux liés aux activités de financement du transport de GE Capital l'ont été aux Services d'entreprise.

Le BPA comptable s'est situé à 1,83 \$ et le BPA ajusté a été de 1,90 \$, ce qui représente dans les deux cas une hausse de 17 % sur un an. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 12,9 % et, après ajustement, il a été de 13,5 %.

Les montants figurant dans le reste de la présente analyse des résultats du quatrième trimestre de 2015 sont présentés après ajustement. Un sommaire des états des résultats et des données du trimestre à l'étude et des trimestres correspondants est présenté à la page 67.

Le bénéfice net ajusté des deux unités des Services bancaires PE a totalisé 782 millions de dollars, ayant augmenté de 11 %. Les résultats de PE Canada se sont améliorés de 7 % grâce à la hausse des revenus et à une bonne performance au chapitre du crédit, ce qui a été atténué par l'accroissement des charges. En dollars canadiens, le bénéfice net ajusté de PE États-Unis s'est élargi de 22 % et, en dollars américains, il a progressé de 3 %, ce qui s'explique par la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le bénéfice net ajusté de la Gestion de patrimoine a été de 271 millions, ayant augmenté de 8 % en regard d'il y a un an. Le bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 214 millions, ce qui a résulté d'un profit sur une vente et de l'essor des activités sous-jacentes, malgré le manque de vigueur des marchés boursiers, contrebalancés en partie par la constitution d'une réserve réglementaire. Le bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est amélioré de 79 millions, ou de 60 %. Le bénéfice net ajusté des activités d'assurance s'est chiffré à 57 millions, comparativement à 117 millions un an plus tôt, ce qui a découlé surtout du fait que des avantages actuariels fort élevés avaient été constatés au cours de ce trimestre. Les résultats de BMO Marchés des capitaux se sont améliorés de 27 % grâce à la hausse des revenus. Les résultats ajustés des Services d'entreprise ont progressé puisque le recul des revenus a été plus qu'annulé par la baisse des charges et par les recouvrements de pertes sur créances.

Le total des revenus a augmenté de 344 millions de dollars, ou de 7 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent et a atteint 4 984 millions. Les revenus nets se sont accrus de 377 millions, ou de 9 %, ce qui tient compte de l'incidence de 6 % qu'a eue l'appréciation du dollar américain. Les revenus de PE Canada ont augmenté grâce à la hausse des soldes de la plupart des produits et des revenus autres que d'intérêts. En dollars canadiens, les revenus de PE États-Unis se sont renforcés de 19 % mais, exprimés en dollars américains, ils ont été comparables à ceux d'il y a un an puisque l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts et la hausse des revenus tirés du financement hypothécaire ont été annulées par le recul de la marge nette d'intérêts. Les revenus nets de la Gestion de patrimoine ont augmenté, les revenus des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ayant été soutenus par un profit sur une vente et par la hausse des revenus tirés des produits tarifés, ce qui a été atténué par le recul des commissions de courtage. Les revenus nets d'assurance ont diminué surtout parce que d'importants avantages actuariels avaient été inscrits un an plus tôt. Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont progressé grâce à l'augmentation des revenus de négociation et des commissions, y compris l'incidence défavorable de l'application d'un ajustement d'évaluation lié au financement et la hausse des droits sur titres. Pour ce qui est du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés, ses revenus se sont accrus en raison de l'augmentation des revenus générés par les prêts. La diminution des profits sur titres a eu des répercussions tant sur les revenus des produits de négociation que sur ceux du secteur de Banque d'affaires. Les revenus des Services d'entreprise ont fléchi en raison d'un ajustement sur une bic des groupes plus élevé et d'une baisse des revenus liés à la trésorerie.

À 2 367 millions de dollars, les revenus nets d'intérêts ont dépassé de 189 millions, ou de 9 %, ceux du quatrième trimestre de 2014, ce qui reflète l'incidence de la plus-value du dollar américain et l'élargissement des volumes. Ces facteurs ont été atténués par le repli de la marge nette d'intérêts. La marge nette d'intérêts globale de BMO s'est comprimée de 3 points de base, se situant ainsi à 1,57 %. L'actif productif moyen s'est accru de 58 milliards de dollars, ou de 11 %, pour atteindre 597 milliards, ce qui tient compte d'une hausse de 42 milliards attribuable à l'appréciation du dollar américain.

Le montant net des revenus autres que d'intérêts a affiché une hausse de 188 millions de dollars, ou de 9 %, et a totalisé 2 350 millions. Compte non tenu de l'incidence de la plus-value du dollar américain, leur montant net s'est renforcé de 3 %. La hausse des revenus autres que d'intérêts et des revenus tirés de fonds d'investissement a été contrebalancée en partie par la baisse des revenus nets d'assurance, des commissions de prise ferme et de consultation ainsi que des profits sur titres.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a totalisé 128 millions de dollars, ce qui représente 42 millions de moins qu'à la même période un an plus tôt, en raison des recouvrements nets des Services d'entreprise ainsi que de la baisse de la dotation de PE Canada. La provision générale n'a enregistré aucune variation nette au cours du trimestre.

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) ont été de 265 millions de dollars, affichant ainsi une baisse de 35 millions en regard du quatrième trimestre de 2014, période où des taux d'intérêt à long terme plus bas avaient eu pour effet d'augmenter les passifs au titre des indemnités. Ce facteur a été contrebalancé en partie par la progression des primes des activités sous-jacentes au cours du trimestre à l'étude. La baisse a été atténuée en grande partie par les revenus.

Après ajustement, les charges autres que d'intérêts se sont situées à 3 032 millions de dollars, ayant augmenté de 198 millions, ou de 7 %. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, les charges autres que d'intérêts ajustées ont été gérées avec soin, n'augmentant que de 9 millions, soit de moins de 1 %. Sur la base des revenus nets, le levier d'exploitation ajusté a été de 1,8 % d'un exercice à l'autre. Selon les revenus nets et exclusion faite de l'incidence du renforcement du dollar américain, le levier d'exploitation ajusté s'est situé à 2,6 % d'un exercice à l'autre. Le ratio d'efficacité ajusté a été de 60,8 % et, sur la base des revenus nets, il a atteint 64,2 %, s'étant amélioré de 110 points de base en regard d'il y a un an.

Après ajustement, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 295 millions de dollars, s'étant accrue de 70 millions par rapport à il y a un an. Le taux d'impôt effectif ajusté a été de 18,9 % pour le trimestre à l'étude, contre 16,8 % à la même période de 2014. La hausse du taux d'impôt ajusté a découlé essentiellement de la proportion plus importante du bénéfice réalisé dans des territoires où les taux d'impôt sont plus élevés. Selon une bic, le taux d'impôt effectif ajusté a été de 24,7 %, contre 22,6 % pour le trimestre correspondant de 2014.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Analyse des résultats financiers de 2014

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur nos résultats de l'exercice 2015. La présente section constitue un sommaire des résultats de l'exercice 2014 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2013. Tel qu'il est indiqué à la page 26, certaines données des exercices précédents ont été reclassées en fonction du mode de présentation adopté pour 2015, ce qui signifie notamment des retraitements découlant de transferts entre les groupes d'exploitation. De plus, depuis le premier trimestre de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Plus de détails sur ces retraitements sont donnés à la page 46.

Bénéfice net

Le bénéfice net avait augmenté de 138 millions de dollars, ou de 3 %, pour s'établir à 4 333 millions pour l'exercice 2014, et le BPA avait progressé de 0,24 \$, ou de 4 %, et s'était dégagé à 6,41 \$. Le bénéfice net ajusté avait augmenté de 230 millions de dollars, ou de 5 %, pour s'établir à 4 453 millions, et le BPA ajusté, de 0,38 \$, ou de 6 %, pour s'établir à 6,59 \$. Ces résultats reflétaient la solide croissance du bénéfice net ajusté de 11 % de PE Canada, celle de 4 % de BMO Marchés des capitaux et celle de 2 % de PE États-Unis exprimée en dollars américains. La Gestion de patrimoine a connu un modeste recul, en raison de l'incidence après impôts d'un profit sur titres de 121 millions réalisé à l'exercice précédent, et les Services d'entreprise ont enregistré une légère baisse de leurs résultats.

Les éléments d'ajustement sont présentés en détail dans la section intitulée Mesures non conformes aux PCGR à la page 33.

Rendement des capitaux propres

En 2014, le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres ajusté avaient été de 14,0 % et de 14,4 %, respectivement, comparativement à 14,9 % et à 15,0 %, respectivement, en 2013. Une augmentation de 147 millions de dollars du bénéfice net (de 239 millions du bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires avait été enregistrée. En 2014, les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires s'étaient accrus de près de 2,7 milliards de dollars en regard de ceux de 2013, en raison du relèvement des exigences en matière de fonds propres imposées aux banques à l'échelle internationale.

Revenus

Les revenus avaient augmenté de 1 393 millions de dollars, ou de 8 %, en 2014, pour s'établir à 18 223 millions. Les revenus ajustés avaient progressé de 2 084 millions de dollars, ou de 13 %, pour s'établir à 18 223 millions. Exclusion faite du raffermissement du dollar américain, les revenus ajustés avaient progressé de 1 761 millions de dollars, ou de 11 %, en raison de la croissance affichée au sein de la Gestion de patrimoine, de PE Canada et de BMO Marchés des capitaux.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

BMO avait comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances de 561 millions de dollars en 2014, comparativement à 587 millions et à 357 millions après ajustement en 2013. Il n'y a pas eu d'élément d'ajustement en 2014. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances après ajustement découlait de la diminution importante des recouvrements de pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts douteux acquis et de la prise en compte des dotations à la provision relatives au portefeuille de prêts productifs acquis dans la provision pour pertes sur créances après ajustement en 2014, contrebalancée en partie par la baisse des dotations à la provision au sein de PE Canada et de PE États-Unis.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts s'étaient accrues de 695 millions de dollars, ou de 7 %, pour s'établir à 10 921 millions en 2014. Les charges autres que d'intérêts ajustées avaient augmenté de 1 006 millions de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 10 761 millions. Exclusion faite de l'incidence du raffermissement du dollar américain, les charges autres que d'intérêts ajustées avaient augmenté de 8 %, essentiellement en raison des investissements soutenus dans les activités, de la hausse des coûts liés aux avantages du personnel, notamment les indemnités de départ, de l'augmentation des coûts liés à la réglementation et de l'entreprise F&C acquise.

Charge d'impôts sur le résultat

En 2014, la charge d'impôts s'était chiffrée à 903 millions de dollars, alors qu'en 2013, elle était de 1 055 millions. Le taux d'impôt effectif comptable pour 2014 était de 17,2 %, contre 20,1 % pour 2013. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'était chiffrée à 943 millions de dollars en 2014, contre 1 037 millions de dollars en 2013. Le taux d'impôt effectif ajusté s'était établi à 17,5 % pour 2014, contre 19,7 % pour 2013. La baisse du taux d'impôt effectif ajusté était principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice exonéré d'impôt et à la proportion moins élevée du bénéfice généré dans des territoires où les taux d'impôt sont plus hauts.

PE Canada

PE Canada avait inscrit un bénéfice net de 2 016 millions de dollars en 2014, soit 204 millions, ou 11 %, de plus que celui inscrit en 2013. Les revenus avaient augmenté de 385 millions de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 6 405 millions. La croissance des revenus s'était chiffrée à 6 % ou plus au cours de chacun des trimestres de 2014. Les revenus avaient augmenté de 244 millions de dollars, ou de 6 %, dans le secteur des services bancaires aux particuliers, et ils avaient progressé de 141 millions, ou de 7 %, dans le secteur des services bancaires aux entreprises, en raison principalement de la croissance des soldes et des frais pour la plupart des produits. Les charges autres que d'intérêts s'étaient établies à 3 182 millions de dollars, en hausse de 127 millions ou de 4 % par rapport à celles de l'exercice précédent, du fait surtout des investissements continus dans les activités, compte non tenu des mesures de gestion des charges.

PE États-Unis

En 2014, le bénéfice net de PE États-Unis avait augmenté de 64 millions de dollars, ou de 11 %, par rapport à 2013, pour s'établir à 654 millions de dollars, alors que son bénéfice net ajusté, qui s'était chiffré à 706 millions, avait progressé de 61 millions, ou de 9 %. Tous les autres montants de la présente rubrique sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net, qui s'était établi à 597 millions de dollars en 2014, avait augmenté de 18 millions, ou de 3 %, par rapport à l'exercice précédent, alors que le bénéfice net ajusté avait progressé de 11 millions de dollars, ou de 2 %, pour se chiffrer à 644 millions. Les revenus avaient reculé de 52 millions de dollars, ou de 2 %, pour s'établir à 2 880 millions, étant donné que l'effet positif de la forte hausse des prêts aux entreprises avait été plus que contrebalancé par l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts et par la baisse des revenus tirés du financement hypothécaire. Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 7 millions de dollars, pour s'établir à 1 899 millions de dollars, et les charges autres que d'intérêts ajustées, de 21 millions, pour s'établir à 1 832 millions, puisque nous avons continué à mettre l'accent sur la productivité tout en effectuant des investissements ciblés dans nos activités et en nous adaptant aux changements d'ordre réglementaire.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de la Gestion de patrimoine s'était chiffré à 780 millions de dollars en 2014, comparativement à 827 millions en 2013. Le bénéfice net ajusté s'était établi à 843 millions de dollars en 2014, en regard de 854 millions en 2013. Les résultats de 2014 reflétaient l'apport de l'entreprise F&C acquise alors que les résultats de 2013 reflétaient un profit sur titres après impôts de 121 millions de dollars. En 2014, le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'était établi à 557 millions de dollars, comparativement à 593 millions en 2013, la forte croissance des activités de 85 millions, ou de 18 %, y compris l'apport de l'entreprise F&C acquise, ayant été plus que contrebalancée par le profit sur titres de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté lié aux activités d'assurance s'était chiffré à 286 millions de dollars, soit une hausse de 25 millions, ou de 9 %. En retranchant les SCVPI des revenus d'assurance, les revenus de la Gestion de patrimoine avaient augmenté de 384 millions de dollars, ou de 11 %, pour se fixer à 3 833 millions en 2014. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'étaient accrus de 525 millions, ou de 19 %, compte non tenu du profit sur titres de l'exercice précédent, ce qui reflétait l'augmentation

des actifs des clients et l'apport provenant de l'acquisition de F&C. En retranchant les SCVPI, les revenus des activités d'assurance avaient augmenté de 50 millions, ou de 12 %, en raison de la croissance continue de 10 % enregistrée à l'égard des activités sous-jacentes d'assurance crédit et d'assurance vie et de l'incidence des modifications favorables des provisions actuarielles. Le raffermissement du dollar américain s'était traduit par une hausse de 50 millions de dollars, ou de 1 %, des revenus, après déduction des SCVPI. Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités s'étaient établis à 1 505 millions de dollars, en hausse de 738 millions eu égard à l'exercice précédent. En 2014, les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 489 millions, ou de 21 %, pour s'établir à 2 840 millions. Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 443 millions, ou de 19 %, pour s'établir à 2 758 millions. L'augmentation était principalement attribuable à l'incidence de l'acquisition de F&C et à la hausse des charges liées aux revenus. L'appréciation du dollar américain avait entraîné la hausse de 44 millions de dollars, ou de 2 %, des charges.

BMO Marchés des capitaux

Le bénéfice net de BMO Marchés des capitaux avait augmenté de 37 millions de dollars, ou de 4 %, pour se chiffrer à 1 077 millions en 2014. L'augmentation reflétait la croissance des revenus des activités de banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et des produits de négociation ainsi que l'apport continu de nos secteurs d'activité aux États-Unis, en partie compensés par l'augmentation des charges. Les revenus avaient progressé de 337 millions de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 3 720 millions, alimentés par l'accroissement des profits sur titres et par la hausse des revenus de négociation, des revenus générés par les prêts, des frais et des commissions tirés des services de banque d'affaires, notamment pour la plateforme de services bancaires aux États-Unis. Les revenus des activités de banque d'affaires et services bancaires aux sociétés avaient augmenté de 206 millions de dollars, reflétant l'accroissement des profits sur titres et les niveaux d'activité accrus, notamment à l'égard de la prise ferme de titres de participation, ainsi que la croissance au chapitre des revenus générés par les prêts. Les revenus du secteur Produits de négociation s'étaient accrus de 129 millions de dollars et reflétaient la croissance des revenus de négociation, notamment ceux découlant de la négociation d'actions et de produits de change, étant donné l'amélioration de la conjoncture et la hausse des commissions et droits sur titres. Le raffermissement du dollar américain avait donné lieu à une hausse des revenus de 82 millions de dollars. Les charges autres que d'intérêts avaient augmenté de 269 millions de dollars, ou de 13 %, pour s'établir à 2 351 millions, en raison de la hausse des frais liés au personnel et de l'accroissement des frais de soutien, facteurs découlant de l'évolution du cadre commercial et réglementaire, ainsi que de l'amélioration des résultats. Le raffermissement du dollar américain avait entraîné une hausse des charges de 62 millions de dollars.

Services d'entreprise

En 2014, les Services d'entreprise avaient enregistré une perte nette comptable et ajustée de 194 millions de dollars, contre une perte nette comptable de 74 millions et une perte nette ajustée de 135 millions en 2013. Depuis 2014, l'incidence du portefeuille de prêts productifs acquis a été prise en compte dans les résultats ajustés. En 2014, les revenus ajustés avaient augmenté de 89 millions de dollars, en raison principalement de l'inclusion des revenus de 238 millions tirés du portefeuille de prêts productifs acquis, ce qui avait été en partie atténué par une hausse de 132 millions du montant de compensation sur une bic des groupes. En 2014, le montant ajusté des recouvrements de pertes sur créances avait diminué de 282 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 123 millions, et reflétait principalement la baisse de 158 millions des recouvrements de prêts. Les charges autres que d'intérêts ajustées s'étaient établies à 471 millions en 2014, en hausse de 15 millions par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'expliquait essentiellement par des investissements technologiques et des coûts liés à la réglementation plus élevés.

Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice

Les résultats et les mesures de la performance de BMO des huit derniers trimestres sont décrits à la page 67.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et unités soient transférés d'un groupe d'exploitation client à un autre afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période à l'étude.

Au cours des deux derniers exercices, nous avons maintenu le cap sur l'atteinte de nos priorités stratégiques. La conjoncture économique s'est détériorée au Canada en raison du recul des prix du pétrole et des autres ressources, mais elle est demeurée saine aux États-Unis.

Facteurs saisonniers

Des facteurs saisonniers ont une légère incidence sur le bénéfice net, de même que sur les revenus et les charges trimestriels de BMO. Comme notre deuxième trimestre compte 89 jours (90 jours dans les années bissextiles) et les autres, 92 jours, les résultats du deuxième trimestre sont moins élevés que ceux des autres trimestres parce que ce trimestre comprend des jours civils de moins et, donc, moins de jours ouvrables. Les mois de juillet (troisième trimestre) et d'août (quatrième trimestre) se caractérisent habituellement par des activités moins intenses sur les marchés financiers, ce qui se répercute sur les résultats de la Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux. La période des fêtes en décembre contribue aussi au ralentissement de certaines activités.

PE Canada

Le bénéfice net de PE Canada a été élevé tout au long de 2014, s'est comprimé dans la première moitié de 2015, mais a affiché une amélioration du rendement au cours des deux derniers trimestres. L'augmentation du bénéfice net au cours du second semestre de 2015 provient de la bonne performance au chapitre du crédit, de la croissance modérée des charges et de la progression stable des revenus. L'augmentation des revenus provient de la hausse des soldes et des revenus autres que d'intérêts, les marges nettes d'intérêt ayant été relativement stables. Malgré une gestion toujours rigoureuse, les charges ont augmenté, en raison d'investissements continus dans les activités. Les dotations à la provision pour pertes sur créances sont demeurées relativement faibles, la performance au chapitre du crédit étant particulièrement bonne au cours des deux derniers trimestres.

PE États-Unis

Les résultats de PE États-Unis s'améliorent depuis le deuxième trimestre de 2014 grâce à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à la gestion serrée des charges dans un contexte peu propice à la réalisation de revenus. Les résultats du quatrième trimestre de 2015 reflètent un léger déclin de la croissance du bénéfice net s'expliquant par la baisse des revenus tirés des commissions et des investissements dans les activités.

Gestion de patrimoine

Soutenus par la hausse à deux chiffres de la croissance des revenus générée en interne des activités traditionnelles de gestion de patrimoine au cours de neuf des dix derniers trimestres, les résultats de l'ensemble de la Gestion de patrimoine font bonne figure depuis le second semestre de 2013. Les résultats d'exploitation des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont bénéficié, depuis le second semestre de l'exercice 2014, de l'apport de F&C, qui a été acquise. Les résultats trimestriels des activités d'assurance ont fluctué, ce qui a résulté essentiellement des variations des taux d'intérêt à long terme, des marchés boursiers et des changements apportés à la méthode de calcul et aux hypothèses actuarielles.

BMO Marchés des capitaux

Tirant parti d'une stratégie cohérente et axée sur la diversification ainsi que de bonnes conditions de marché, BMO Marchés des capitaux a affiché un bon rendement au cours des trois premiers trimestres de 2014. Au quatrième trimestre de 2014 ainsi qu'au premier trimestre de 2015, ses activités ont ralenti et ses résultats ont été affaiblis par des ajustements d'évaluation du crédit et du financement défavorables. Les résultats du reste de l'exercice reflètent l'amélioration du rendement des secteurs Produits de négociation et Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés, ainsi qu'un ralentissement des activités dans certains marchés au quatrième trimestre de 2015.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

Exprimée en pourcentage du solde des prêts et acceptations, la dotation à la provision pour pertes sur créances de BMO a, en général, reculé depuis 2012, mais s'est stabilisée au cours des plus récents trimestres.

Services d'entreprise

Le bénéfice net trimestriel ajusté peut fluctuer d'un trimestre à l'autre, mais est demeuré relativement stable en 2014 et en 2015, malgré la diminution des avantages associés aux portefeuilles de prêts acquis.

Change

Le dollar américain s'est grandement renforcé en 2014 et en 2015, si ce n'est d'un léger repli au troisième trimestre de 2014 et au deuxième trimestre de 2015. Un dollar américain plus fort accroît les valeurs converties des revenus, des charges, des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances, des impôts sur le résultat et du bénéfice net libellés en dollars américains.

Charge d'impôts sur le résultat

Le taux d'impôt effectif peut varier, car il dépend du moment de la résolution de certaines questions fiscales, des recouvrements d'impôts sur le résultat de périodes antérieures ainsi que de la proportion relative du bénéfice attribuable à chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités.

Mise en garde

La section Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015	T4 2014	T3 2014	T2 2014	T1 2014
Revenus nets d'intérêts	2 367	2 272	2 112	2 219	2 178	2 107	2 063	2 113
Revenus autres que d'intérêts 1)	2 615	2 554	2 414	2 836	2 462	2 628	2 306	2 366
Total des revenus 1)	4 982	4 826	4 526	5 055	4 640	4 735	4 369	4 479
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	265	218	24	747	300	520	328	357
Revenus, déduction faite des SCVPI	4 717	4 608	4 502	4 308	4 340	4 215	4 041	4 122
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances (voir ci-dessous)	128	160	161	163	170	130	162	99
Dotation à la provision générale pour (recouvrement de) pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges autres que d'intérêts	3 093	2 971	3 112	3 006	2 887	2 756	2 594	2 684
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	1 496	1 477	1 229	1 139	1 283	1 329	1 285	1 339
Charge d'impôts sur le résultat	282	285	230	139	213	203	209	278
Bénéfice net comptable (voir ci-dessous)	1 214	1 192	999	1 000	1 070	1 126	1 076	1 061
Bénéfice net ajusté (voir ci-dessous)	1 264	1 230	1 146	1 041	1 111	1 162	1 097	1 083
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances								
PE Canada	112	109	143	132	129	129	131	139
PE États-Unis	42	19	18	40	47	57	52	21
Services bancaires Particuliers et entreprises	154	128	161	172	176	186	183	160
Gestion de patrimoine	1	3	1	2	(1)	(3)	2	(1)
BMO Marchés des capitaux	(2)	14	5	9	(7)	(6)	(4)	(1)
Services d'entreprise	(25)	15	(6)	(20)	2	(47)	(19)	(59)
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances de BMO Groupe financier	128	160	161	163	170	130	162	99
Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation								
PE Canada	560	556	486	502	526	525	480	485
PE États-Unis	207	222	206	192	169	161	157	167
Services bancaires Particuliers et entreprises	767	778	692	694	695	686	637	652
Gestion de patrimoine	243	210	238	159	225	189	192	174
BMO Marchés des capitaux	242	273	296	221	191	305	305	276
Services d'entreprise	(38)	(69)	(227)	(74)	(41)	(54)	(58)	(41)
Bénéfice net de BMO Groupe financier	1 214	1 192	999	1 000	1 070	1 126	1 076	1 061
Bénéfice net ajusté par groupe d'exploitation								
PE Canada	561	557	487	503	527	526	481	486
PE États-Unis	221	235	219	205	182	174	170	180
Services bancaires Particuliers et entreprises	782	792	706	708	709	700	651	666
Gestion de patrimoine	271	233	265	186	252	211	198	182
BMO Marchés des capitaux	243	274	296	221	191	305	306	276
Services d'entreprise	(32)	(69)	(121)	(74)	(41)	(54)	(58)	(41)
Bénéfice net ajusté de BMO Groupe financier	1 264	1 230	1 146	1 041	1 111	1 162	1 097	1 083
Données par action ordinaire (\$)								
Dividendes déclarés	0,82	0,82	0,80	0,80	0,78	0,78	0,76	0,76
Bénéfice de base par action	1,83	1,81	1,49	1,47	1,57	1,68	1,61	1,58
Bénéfice dilué par action	1,83	1,80	1,49	1,46	1,56	1,67	1,60	1,58
Bénéfice dilué par action, après ajustement	1,90	1,86	1,71	1,53	1,63	1,73	1,63	1,61
Valeur comptable	56,31	55,36	51,65	52,98	48,18	46,69	45,94	45,60
Cours								
Haut	78,50	79,43	80,76	84,39	85,71	82,79	76,68	74,69
Bas	64,01	71,27	73,12	72,87	76,41	74,28	67,04	68,01
Clôture	76,04	72,98	78,82	72,93	81,73	81,27	75,55	68,06
Mesures et ratios financiers (%)								
Rendement de l'action	4,3	4,5	4,1	4,4	3,8	3,8	4,0	4,5
Rendement des capitaux propres	12,9	13,6	11,4	11,8	13,1	14,4	14,3	14,2
Rendement des capitaux propres ajusté	13,5	14,0	13,2	12,3	13,7	14,9	14,6	14,5
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen	1,57	1,55	1,51	1,55	1,60	1,58	1,59	1,62
Marge nette d'intérêts ajustée sur l'actif productif moyen	1,57	1,55	1,51	1,55	1,60	1,58	1,59	1,62
Ratio d'efficacité 1)	62,1	61,6	68,7	59,5	62,2	58,2	59,4	59,9
Ratio d'efficacité ajusté 1)	60,8	60,5	64,3	58,4	61,1	57,2	58,8	59,2
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI	64,2	63,4	64,7	68,5	65,3	64,2	63,5	64,3
Lever d'exploitation 1)	0,3	(5,9)	(16,3)	0,9	(4,5)	6,8	1,3	2,6
Lever d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI	1,8	1,4	(2,0)	(6,8)	(5,9)	(1,1)	1,2	(0,3)
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du soldé net moyen des prêts et acceptations	0,15	0,20	0,20	0,21	0,23	0,18	0,22	0,14
Taux d'impôt effectif	18,8	19,3	18,8	12,2	16,6	15,3	16,2	20,8
Taux d'impôt effectif ajusté	18,9	19,4	19,8	12,6	16,8	15,6	16,5	20,9
Cours de change entre les dollars canadien et américain à la date du bilan (\$)	1,3075	1,3080	1,2064	1,2711	1,1271	1,0904	1,0960	1,1138
Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (\$)	1,3191	1,2671	1,2412	1,1923	1,1114	1,0807	1,1029	1,0800
Ratio trésorerie et valeurs mobilières/total des actifs	27,8	29,3	30,0	30,1	30,2	33,0	32,1	32,3
Ratios des fonds propres (%)								
Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	10,7	10,4	10,2	10,1	10,1	9,6	9,7	9,3
Ratio des fonds propres de catégorie 1	12,3	11,7	11,4	11,4	12,0	11,4	11,1	10,6
Ratio du total des fonds propres	14,4	13,7	13,5	13,4	14,3	13,3	13,0	12,4

1) Depuis le premier trimestre de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des périodes antérieures ont été reclassés.

De l'avis de la direction de la Banque de Montréal, l'information provenant de données financières non auditées, notamment celle des périodes intermédiaires, a fait l'objet de tous les ajustements nécessaires à la présentation fidèle de cette information. De tels ajustements sont de nature normale et récurrente. Les ratios financiers des périodes intermédiaires sont annualisés, s'il y a lieu, et les ratios, de même que les résultats d'exploitation intermédiaires, ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats réels de l'exercice complet.

Analyse de la situation financière

Sommaire du bilan

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2015	2014	2013	2012	2011
Actifs					
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	47 677	34 496	32 607	26 256	25 656
Valeurs mobilières	130 918	143 319	135 800	129 441	122 115
Titres pris en pension ou empruntés	68 066	53 555	39 799	47 011	37 970
Solde net des prêts et acceptations	334 024	303 038	279 294	253 846	238 885
Autres actifs	61 196	54 251	49 544	68 130	75 949
Total des actifs	641 881	588 659	537 044	524 684	500 575
Passifs et capitaux propres					
Dépôts	438 169	393 088	368 369	325 235	302 373
Autres passifs	159 383	155 254	133 500	165 813	164 197
Dette subordonnée	4 416	4 913	3 996	4 093	5 348
Titres de fiducie de capital	-	-	-	-	821
Capitaux propres	39 422	34 313	30 107	28 108	26 353
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	491	1 091	1 072	1 435	1 483
Total des passifs et des capitaux propres	641 881	588 659	537 044	524 684	500 575

Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 53,2 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 641,9 milliards, et reflète une hausse de 35,8 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain, exclusion faite de ses répercussions sur les actifs financiers dérivés. Le total des passifs a augmenté de 48,7 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2014, et reflète une hausse de 35,7 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain, exclusion faite de ses répercussions sur les passifs financiers dérivés. Les actifs financiers dérivés ont progressé de 5,6 milliards et les passifs financiers dérivés, de 9,0 milliards, en raison surtout de la croissance de la juste valeur des contrats sur taux d'intérêt et de change par suite, respectivement, du repli des taux d'intérêt et de la plus-value du dollar américain. Le total des capitaux propres s'est accru de 4,5 milliards depuis le 31 octobre 2014.

Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont augmenté de 13,2 milliards de dollars, ce qui reflète essentiellement une progression de 6,3 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain et aux soldes auprès des banques centrales.

Valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2015	2014	2013	2012	2011
Titres de négociation	72 460	85 022	75 159	70 109	69 925
Titres disponibles à la vente	48 006	46 966	53 710	57 340	51 426
Titres détenus jusqu'à l'échéance	9 432	10 344	6 032	875	-
Titres divers	1 020	987	899	1 117	764
Total des valeurs mobilières	130 918	143 319	135 800	129 441	122 115

Les valeurs mobilières ont diminué de 12,4 milliards de dollars, principalement en raison du recul des titres de négociation liés aux opérations réalisées pour les clients au sein de BMO Marchés des capitaux.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont augmenté de 14,5 milliards de dollars en raison des opérations réalisées pour les clients au sein de BMO Marchés des capitaux.

Prêts et acceptations

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2015	2014	2013	2012	2011
Prêts hypothécaires à l'habitation	105 918	101 013	96 392	84 211	81 075
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	65 598	64 143	63 640	61 436	59 445
Cartes de crédit	7 980	7 972	7 870	7 814	8 038
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	145 076	120 766	104 585	94 072	84 883
Engagements de clients aux termes d'acceptations	11 307	10 878	8 472	8 019	7 227
Solde brut des prêts et acceptations	335 879	304 772	280 959	255 552	240 668
Provision pour pertes sur créances	(1 855)	(1 734)	(1 665)	(1 706)	(1 783)
Solde net des prêts et acceptations	334 024	303 038	279 294	253 846	238 885

Le solde net des prêts et acceptations a augmenté de 31 milliards de dollars, et reflète une hausse de 16,1 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain. Le reste de l'augmentation découle principalement de la hausse de 12,1 milliards des prêts aux entreprises et aux administrations publiques dans la plupart des groupes d'exploitation et de la hausse de 3,7 milliards des prêts hypothécaires à l'habitation consentis essentiellement par PE Canada.

Le tableau 7 de la page 124 présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 9 de la page 125 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée aux pages 96 et 97 et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 6 et 26, aux pages 148, 153 et 192 des états financiers.

Autres actifs

Les autres actifs, compte non tenu des actifs dérivés, ont augmenté de 1,4 milliard de dollars, ou ont diminué de 0,6 milliard, compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les autres actifs comprennent les bureaux et le matériel, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les actifs d'impôt exigible et différé, et les débiteurs et charges payées d'avance. L'augmentation des actifs financiers dérivés est expliquée en détail ci-dessus ainsi qu'à la note 8 afférente aux états financiers, à la page 156.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011
Banques	27 135	18 243	20 591	18 102	20 877
Entreprises et administrations publiques	263 618	239 139	222 346	188 103	159 209
Particuliers	147 416	135 706	125 432	119 030	122 287
Total des dépôts	438 169	393 088	368 369	325 235	302 373

Les dépôts ont augmenté de 45,1 milliards de dollars, et reflètent une hausse de 30,5 milliards attribuable au raffermissement du dollar américain. Le reste de l'augmentation s'explique en grande partie par la hausse de 6,9 milliards des dépôts par des banques, par l'augmentation de 4,8 milliards des dépôts des particuliers et par l'accroissement de 2,9 milliards des dépôts des entreprises et des administrations publiques reflétant la hausse des dépôts de gros et des dépôts de clients. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 13 afférente aux états financiers, à la page 166, et dans la section Risque de liquidité et de financement, à la page 105.

Autres passifs

Les autres passifs, compte non tenu des passifs financiers dérivés, ont diminué de 4,9 milliards de dollars, ou ont diminué de 10,0 milliards, compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, en raison essentiellement de la baisse de 6,8 milliards des titres vendus à découvert et du recul de 3,4 milliards des titres mis en pension ou prêtés dans le cadre des opérations réalisées pour les clients au sein de BMO Marchés des capitaux. L'augmentation des passifs financiers dérivés est expliquée en détail ci-dessus. De plus amples renseignements sur la ventilation des passifs divers se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers, à la page 167.

Dettes subordonnée

La dette subordonnée a diminué de 0,5 milliard de dollars. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers, à la page 168.

Capitaux propres

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011
Capital social					
Actions privilégiées	3 240	3 040	2 265	2 465	2 861
Actions ordinaires	12 313	12 357	12 003	11 957	11 332
Surplus d'apport	299	304	315	213	113
Résultats non distribués	18 930	17 237	15 087	13 456	11 381
Cumul des autres éléments du résultat global	4 640	1 375	437	17	666
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	39 422	34 313	30 107	28 108	26 353
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	491	1 091	1 072	1 435	1 483
Total des capitaux propres	39 913	35 404	31 179	29 543	27 836

Le total des capitaux propres a augmenté de 4,5 milliards de dollars. Le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires s'est renforcé de 5,1 milliards, ce qui a été atténué par une diminution de 0,6 milliard de la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales, en raison du rachat des BOaTS BMO - série D, et sa progression a résulté d'une hausse de 2,7 milliards du cumul des autres éléments du résultat global relatif à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger en raison de la plus-value du dollar américain, compte non tenu de l'incidence des couvertures et de l'augmentation des résultats non distribués de 1,7 milliard.

L'accroissement du capital social s'explique par l'émission d'actions privilégiées ainsi que par l'émission d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (le RRD) et du régime d'options sur actions, compte non tenu de l'incidence des rachats d'actions. Le RRD de BMO est décrit à la section Gestion globale du capital qui suit. Notre état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 138, présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent les capitaux propres attribuables aux actionnaires, tandis que la note 17 afférente aux états financiers, à la page 170, donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées en détail à la page suivante.

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014.

Gestion globale du capital

Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 de BMO, à 10,7 %, est solide et supérieur aux exigences réglementaires.

Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences des actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants et des agences de notation. Notre objectif est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

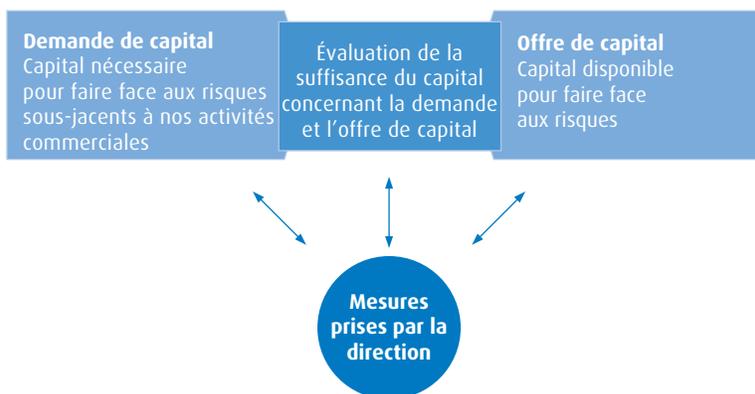
- est appropriée, compte tenu de nos ratios cibles pour les fonds propres réglementaires et de notre évaluation interne de capital économique requis;
- est conforme à nos cotes de crédit cibles;
- soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation;
- maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Cadre de gestion du capital

Les principes et les éléments clés du cadre de gestion du capital de BMO sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans notre plan de capital annuel, qui intègre les résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital est un processus intégré utilisé pour évaluer la suffisance des fonds propres réglementaires et du capital économique, et pour établir des cibles et des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétence au risque de l'organisation. Le plan de capital est élaboré en tenant compte des résultats de notre processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et, conjointement avec notre plan d'affaires annuel, vise à favoriser l'harmonisation entre nos stratégies commerciales et de gestion des risques, les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique, et la disponibilité des capitaux. La simulation de crises et l'analyse de scénarios sont également employées à l'échelle de l'organisation pour évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur le profil de risque de BMO et sur les exigences en matière de fonds propres. Ce cadre vise à nous assurer que notre capital est suffisant, compte tenu des risques que nous prenons, et il soutient l'établissement des limites, des buts et des mesures des résultats qui sont utilisés pour gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée comme à celle des secteurs d'activité. La suffisance du capital, réelle et prévue, est évaluée par rapport au plan de capital tout au long de l'exercice et ce plan est mis à jour au besoin en fonction des modifications de nos activités commerciales, de notre profil de risque et des conditions d'exploitation.

BMO utilise une méthode combinant les fonds propres réglementaires et le capital économique pour évaluer le rendement de l'organisation et tient compte des incidences sur le capital dans la prise de ses décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. Le capital que nous affectons à nos groupes d'exploitation et la mesure de leur rendement en fonction du capital nécessaire compte tenu des risques inhérents à leurs activités ont pour but d'optimiser le rendement pour les actionnaires ajusté en fonction des risques, tout en conservant un capital suffisant. Cette méthode vise à protéger les parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique de nos groupes d'exploitation. Nous avons augmenté le capital attribué aux groupes d'exploitation pour l'exercice 2015 étant donné le relèvement des exigences en matière de fonds propres imposées à la Banque. L'excédent de capital par rapport à ce qui est nécessaire pour soutenir nos secteurs d'activité est détenu par les Services d'entreprise.



De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités commerciales sont présentés à la section Gestion globale des risques, à la page 86.

Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou de concert avec le Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris le cadre régissant la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital de BMO et les principales activités de gestion du capital, et le Comité d'évaluation des risques analyse les résultats des évaluations de la suffisance du capital déterminés selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Le Comité de gestion du capital et du bilan assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner et à commenter les politiques, les activités et les problèmes importants relatifs à la gestion du capital et, de concert avec le Comité de gestion des risques, à examiner et à commenter le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de notre stratégie à l'échelle de l'organisation. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre des politiques générales et du cadre se rattachant à la gestion du capital et des risques et au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres sous forme d'actions ordinaires constituent la forme de capital la plus permanente. Les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 comprennent les fonds propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, certains actifs d'impôt différé et certains autres éléments. Les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires sont constitués principalement des actions privilégiées et des instruments hybrides novateurs, moins certaines déductions réglementaires. Les fonds propres de catégorie 1 sont constitués des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. Les fonds propres de catégorie 2 se composent principalement de déventures subordonnées et d'une partie des provisions, générale et individuelles, pour pertes sur créances moins certaines déductions réglementaires. Le total des fonds propres comprend les fonds propres des catégories 1 et 2.

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour BMO sont déterminées en fonction de Bâle III. Les ratios de fonds propres minimums selon Bâle III proposés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) s'établissaient comme suit : ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 de 4,5 %, ratio des fonds propres de catégorie 1 de 6 % et ratio du total des fonds propres de 8 %. Ces ratios sont calculés en fonction de l'application, sur une période transitoire de cinq ans, d'ajustements réglementaires et du retrait, sur une période transitoire de neuf ans, des instruments non admissibles. Cependant, les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) exigeaient des institutions canadiennes qui acceptent des dépôts qu'elles respectent les exigences en matière de fonds propres de Bâle III prévues pour 2019 dès 2013, tout en maintenant les règles de retrait graduel des instruments de fonds propres non admissibles, et le BSIF s'attend à ce que les banques atteignent un ratio cible des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III d'au moins 7 % (un ratio minimal de 4,5 %, plus un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 %) depuis le 31 janvier 2013 (selon une formule de calcul « tout compris »).

Par ailleurs, le BSIF a émis des lignes directrices désignant les six plus grandes banques canadiennes comme étant des banques d'importance systémique nationale (BISN), augmentant de 1 % le ratio des fonds propres minimal qu'elles devront maintenir à compter du 1^{er} janvier 2016. Actuellement, aucune banque canadienne n'est considérée comme ayant une importance systémique mondiale. Notre pratique consiste à détenir un capital supérieur aux exigences susmentionnées pour différentes raisons, de nature réglementaire ou liées aux attentes du marché, et aussi pour disposer de la souplesse nécessaire à la poursuite de notre croissance.

Les exigences complètes de Bâle III et les exigences du BSIF découlant de Bâle III (selon la formule « tout compris ») sont résumées dans le tableau ci-après.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

	Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 1)	Ratio des fonds propres de catégorie 1	Ratio du total des fonds propres	Ratio de levier 3)
Bâle III - Exigences minimales proposées pour 2019	4,5	6,0	8,0	3,0
Plus : Coussin de conservation des fonds propres 2) (depuis le 1 ^{er} janvier 2013)	2,5	2,5	2,5	s. o.
Plus : Supplément en actions ordinaires des BISN (à compter du 1 ^{er} janvier 2016)	1,0	1,0	1,0	s. o.
Exigences réelles du BSIF découlant de Bâle III 4)	8,0	9,5	11,5	3,0

- 1) Le ratio minimal des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, qui est de 4,5 %, s'accroît du coussin de conservation des fonds propres, qui est de 2,5 % et qui peut absorber les pertes en situation de crise. Pour BMO, le coussin de conservation des fonds propres augmentera en 2016 en raison de l'ajout du supplément en actions ordinaires de 1 % pour les BISN. Si les ratios des fonds propres d'une banque tombent dans les limites de ce coussin augmenté, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque à l'intérieur des limites du coussin.
 - 2) Le coussin de conservation des fonds propres n'inclut pas le coussin de capital contracyclique pouvant atteindre 2,5 % des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, qui peut être exigé dans un pays donné si les organismes de surveillance estiment que la croissance du crédit crée un risque systémique. S'il était imposé, ce coussin supplémentaire s'ajouterait au coussin de conservation des fonds propres.
 - 3) Le CBCB a fixé un ratio de levier minimal de 3 %, lequel fera l'objet d'un contrôle et d'un examen pendant une période d'utilisation en parallèle de quatre années ayant débuté le 1^{er} janvier 2013. Selon les résultats obtenus au cours de cet examen, ce ratio pourrait être rajusté, l'objectif étant de procéder aux derniers rajustements en 2017, de sorte que la norme finale sur le ratio de levier puisse entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018. En octobre 2014, le BSIF a établi un ratio de levier minimum selon Bâle III de 3 %.
 - 4) Les exigences réelles du BSIF découlant de Bâle III sont les exigences en matière de fonds propres auxquelles les banques canadiennes ayant une importance systémique doivent se conformer à compter de 2016 pour éviter d'être assujetties aux restrictions relatives aux distributions discrétionnaires à même le résultat.
- s. o. - sans objet

Les règles du BSIF concernant les fonds propres qui découlent de Bâle III exigent également l'application de l'avis du CBCB concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Aux termes des clauses des FPUNV, les instruments de capital devraient être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF en venait à annoncer publiquement que la Banque n'est pas viable ou est sur le point de ne plus l'être ou encore si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonçait publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent pour éviter la non-viabilité.

En vertu des règles du BSIF découlant de Bâle III, les instruments de fonds propres autres que des actions ordinaires qui ne sont pas conformes aux exigences de Bâle III, y compris les exigences visant les FPUNV, font l'objet de clauses de droits acquis et doivent être progressivement retirés sur une période de neuf ans qui a commencé le 1^{er} janvier 2013. L'avis du BSIF énonce également les exigences concernant le rachat de ces instruments de fonds propres réglementaires en raison d'un événement réglementaire.

BMO fait appel principalement à l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans notre portefeuille. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de certains portefeuilles aux États-Unis sont calculés en utilisant l'approche standard. L'approche NI avancée recourt à des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris la prise en compte d'estimations de la probabilité de défaut, des pertes probables en cas de défaut, de l'exposition en cas de défaut, du terme à court et du type d'exposition des catégories d'actifs définies dans l'Accord de Bâle. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille et d'études comparatives et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces paramètres sont en place et sont améliorées périodiquement, afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques pour s'assurer qu'ils reflètent l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de crédit.

Les actifs pondérés en fonction du risque de marché de BMO sont calculés principalement au moyen de l'approche fondée sur les modèles internes, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

BMO utilise l'approche de mesure avancée, un modèle de capital sensible aux risques, parallèlement à l'approche standard selon les règles du BSIF, pour calculer le montant du capital nécessaire aux fins de la gestion du risque opérationnel.

Le BSIF avait informé les banques qu'au premier trimestre de 2014, il amorcerait l'implantation progressive de la charge sur les fonds propres au titre du risque inhérent aux ajustements d'évaluation liés au crédit pour les banques canadiennes. En 2015, cette charge applicable aux fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 représentait 64 % du total de la charge à instaurer et elle demeurera à 64 % en 2016.

De plus, depuis le premier trimestre de l'exercice 2015, les banques canadiennes sont tenues de respecter un ratio de levier minimal selon Bâle III de 3 %, en remplacement du ratio actif/fonds propres qui n'est plus utilisé.

Dans un effort pour favoriser la comparabilité des exigences concernant les fonds propres et assurer des niveaux minimums de fonds propres à l'échelle du système bancaire, le CBCB envisage une approche standard pour les actifs pondérés en fonction du risque de crédit et de marché et du risque opérationnel, dont l'établissement de nouveaux planchers de fonds propres fondés sur de nouvelles approches standards. On s'attend à ce que ces approches soient arrêtées au cours de 2016. Le CBCB a aussi réalisé une revue exhaustive des actifs pondérés en fonction du risque des portefeuilles de négociation et a publié en juin 2015 un document de consultation portant sur le montant approprié de fonds propres devant être détenus en rapport avec le risque de taux d'intérêt associé au portefeuille bancaire. S'ils sont mis en œuvre, ces changements ainsi que le nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues en application d'IFRS 9 pourraient donner lieu à une augmentation des fonds propres que nous sommes tenus de détenir.

Un certain nombre d'autres changements potentiels à la réglementation font encore l'objet de discussions avec les organismes de réglementation. Le BSIF pourrait mettre en place un cadre de fonds propres dit *solo* qui permettrait d'évaluer l'adéquation des fonds propres individuels d'une banque, en déduisant des fonds propres de cette banque la partie de ses investissements dans des filiales qui est considérée comme non disponible pour protéger les déposants et les créanciers de rang supérieur de la banque mère en cas de circonstances exceptionnelles. Ces changements pourraient avoir des répercussions sur le montant des fonds propres que nous détenons ou que nous sommes tenus de détenir ou sur l'attractivité de certains investissements dans des filiales.

En août 2014, le ministère des Finances du Canada a publié un document de consultation portant sur un cadre canadien de résolution des défaillances, y compris le régime de recapitalisation canadien et les exigences en matière de capacité supérieure d'absorption des pertes, qui s'appliquerait aux BISN canadiennes. Dans le budget qu'il a déposé le 21 avril 2015, le gouvernement du Canada a communiqué des détails sur le régime canadien de recapitalisation, signifiant qu'il s'appliquerait à des titres d'emprunt à long terme de premier rang non garantis, négociables et transférables d'une durée initiale de 400 jours ou plus et que tous les titres visés par la recapitalisation seraient convertibles en actions ordinaires. Le gouvernement n'a pas précisé le calendrier prévu de mise en place du régime, les montants en cause ni le délai de transition dont disposeront les banques pour se conformer aux nouvelles exigences en matière de capacité supérieure d'absorption des pertes. En octobre 2015, le Conseil de la Réserve fédérale a proposé de nouvelles règles de recapitalisation des créances (ou capacité totale d'absorption des pertes) destinées aux institutions nationales qu'il considère comme des banques d'importance systémique mondiale (BISM) ainsi qu'aux entités américaines de telles banques. En novembre 2015, le Conseil de la stabilité financière a publié la norme finale relative à la capacité totale d'absorption des pertes des BISM. Aucune de ces règles ne s'applique à BMO, puisqu'il n'est pas une BISN. Pour ce qui est de l'offre de capital, le CBCB a proposé, dans un document de consultation publié en novembre 2015, une approche qui exigerait des banques exerçant leurs activités à l'échelle internationale de déduire de leurs fonds propres de catégorie 2 les placements dans des instruments admissibles liés à la capacité totale d'absorption des pertes des BISN (tant pour les BISM que les autres).

BMO exerce ses activités au moyen de diverses structures de sociétés comprenant des filiales et des coentreprises. Un cadre destiné aux filiales a été instauré pour permettre la gestion adéquate de leur financement et de leur capital.

En tant que société de portefeuille bancaire détenant un total d'actifs consolidés d'au moins 50 milliards de dollars américains, notre filiale américaine, BMO Financial Corp. (BFC), est devenue assujettie, à l'exercice 2014, au processus d'analyse et d'examen complet annuel du capital du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (CRF), ainsi qu'aux exigences de simulation de crise de mi-exercice prévues en vertu de la loi Dodd-Frank. Aux termes du processus d'analyse et d'examen complet annuel du capital, BFC doit évaluer sa capacité à respecter les exigences applicables en matière de fonds propres réglementaires et de poursuivre ses activités en situation de crise grave. Les volets quantitatifs et qualitatifs du plan de capital de BFC pour 2015 soumis au processus d'analyse et d'examen complet annuel ont fait l'objet d'une supervision par le CRF, qui a appliqué ses propres critères quantitatifs pour évaluer BFC. En mars 2015, le CRF a fait part de sa décision de ne pas remettre en question le plan de capital de BFC et a communiqué les résultats de son analyse quantitative. BFC et sa filiale bancaire, BMO Harris Bank N.A. (BHB), ont également communiqué leurs résultats du processus d'analyse et d'examen complet annuel selon un scénario de surveillance extrêmement défavorable. Aux termes des exigences de simulation de crise de mi-exercice prévues en vertu de la loi Dodd-Frank, BFC doit procéder à ses propres simulations de crise de mi-exercice. BFC a présenté les résultats des simulations de crise de mi-exercice en vertu de la loi Dodd-Frank au CRF et a communiqué ces résultats en juillet 2015.

Le **ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1** correspond aux fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1.

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1** représente les fonds propres de catégorie 1 selon Bâle III, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.

Le **ratio du total des fonds propres** représente le total des fonds propres selon Bâle III, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.

Le **ratio de levier** désigne les fonds propres de catégorie 1 selon Bâle III, divisés par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

Analyse des fonds propres réglementaires de 2015

Les ratios des fonds propres de BMO sont solides et supérieures aux exigences du BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, y compris celle d'un supplément en actions ordinaires de 1 % qui s'appliquera aux BISN en 2016. Notre ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 s'établissait à 10,7 % au 31 octobre 2015, alors qu'il était de 10,1 % au 31 octobre 2014. Cette augmentation de 60 points de base par rapport à la fin de l'exercice 2014 est principalement attribuable à l'augmentation des fonds propres du cumul des autres éléments du résultat global et des résultats non distribués, partiellement contrebalancée par une augmentation des actifs pondérés en fonction des risques. L'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques s'explique par les fluctuations des cours de change, que nous couvrons en grande partie comme nous l'expliquons ci-après, l'essor des activités et la hausse du risque de marché, partiellement neutralisée par les changements apportés à la méthode de calcul, et les variations de la qualité des portefeuilles.

Nos ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 12,3 % et 14,4 % au 31 octobre 2015, alors qu'ils étaient respectivement de 12,0 % et 14,3 % au 31 octobre 2014. Les ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres ont respectivement augmenté de 30 et de 10 points de base par rapport à la fin de l'exercice 2014, en raison, principalement, des facteurs influant sur le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 mentionnés ci-dessus et de l'émission d'actions privilégiées, contrebalancés, en partie par les rachats d'instruments de catégorie 1 supplémentaires. La hausse du ratio du total des fonds propres est surtout due à des facteurs influant sur le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 et le ratio des fonds propres de catégorie 1, qui ont été partiellement annulés par le retrait graduel supplémentaire de 10 % des titres d'emprunt subordonnés non admissibles.

Le ratio de levier de BMO atteignait 4,2 % au 31 octobre 2015, excédant l'exigence minimale de 3 % établie par le BSIF.

Le 10 septembre 2015, nous avons annoncé la signature d'une entente visant l'acquisition des activités de financement du transport de GE Capital. Cette transaction, qui sera officiellement conclue au premier trimestre de 2016, devrait réduire d'environ 70 points de base le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 de BMO.

Les investissements de BMO dans ses établissements à l'étranger sont essentiellement libellés en dollars américains. L'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres en dollars américains peuvent également faire varier les ratios des fonds propres de la Banque. BMO peut conclure des contrats de couverture pour réduire l'incidence des variations des cours de change sur ses ratios de fonds propres, ce qu'il a fait en 2015.

Fonds propres réglementaires (formule « tout compris » 1)

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre

	2015	2014
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 : instruments et réserves		
Actions ordinaires admissibles émises directement plus la prime d'émission	12 612	12 661
Résultats non distribués	18 930	17 237
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	4 640	1 375
Écart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes)	(7 752)	(6 875)
Autres déductions au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	(2 802)	(1 977)
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	25 628	22 421
Instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires		
Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles émis directement, plus la prime d'émission	2 150	1 200
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	1 987	3 332
Instruments de catégorie 1 supplémentaires (et les instruments de fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires du groupe)	9	7
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	9	7
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	(358)	(358)
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	3 788	4 181
Fonds propres de catégorie 1 (fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 et fonds propres de catégorie 1 supplémentaires)	29 416	26 602
Fonds propres de catégorie 2 : instruments et dotations aux provisions		
Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement, plus la prime d'émission	1 034	1 002
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 2	3 548	4 027
Instruments de catégorie 2 (et les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 et les instruments de catégorie 1 supplémentaires non inclus) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 2 du groupe)	46	80
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	46	80
Provisions générales	590	266
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(50)	(50)
Fonds propres de catégorie 2	5 168	5 325
Total des fonds propres (fonds propres des catégories 1 et 2)	34 584	31 927

1) Les fonds propres réglementaires établis selon une formule de calcul « tout compris » supposent que tous les ajustements réglementaires de Bâle III ont été instaurés en date du 1^{er} janvier 2013 et que la valeur en capital des instruments qui ne sont plus admissibles en tant que fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III est retirée progressivement au rythme de 10 % par année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022.

Nos fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 et nos fonds propres de catégorie 1 s'élevaient respectivement à 25,6 milliards de dollars et à 29,4 milliards au 31 octobre 2015, affichant une hausse par rapport à 22,4 milliards de dollars et 26,6 milliards, respectivement, au 31 octobre 2014. Les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 ont augmenté en raison de la hausse du cumul des autres éléments du résultat global, principalement attribuables aux fluctuations des cours de change découlant des investissements de BMO dans ses établissements à l'étranger, de la croissance des résultats non distribués, de l'émission d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et de l'exercice d'options sur actions, augmentation partiellement contrebalancée par les déductions et les rachats d'actions plus élevés. L'augmentation des fonds propres de catégorie 1 par rapport au 31 octobre 2014 est due à la croissance des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 et à l'émission d'actions privilégiées, contrebalancée en partie par les rachats d'instruments de catégorie 1 supplémentaires, tel qu'il est expliqué ci-après à la section Activités de gestion du capital.

Le total des fonds propres s'élevait à 34,6 milliards de dollars au 31 octobre 2015, par rapport à 31,9 milliards au 31 octobre 2014, une hausse attribuable à la croissance des fonds propres de catégorie 1 mentionnée précédemment, qui a été partiellement annulée par le retrait graduel supplémentaire de 10 % des titres d'emprunt subordonnés non admissibles dont il a également été question ci-dessus.

Actifs pondérés en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2015	2014
Risque de crédit		
Services de gros		
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	91 489	81 340
Prêts aux petites et moyennes entreprises	31 954	33 644
États souverains	1 765	1 612
Banques	3 902	4 186
Services de détail		
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	8 427	7 618
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	7 889	6 541
Crédit renouvelable admissible	4 569	4 000
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	11 053	9 826
Prêts aux petites et moyennes entreprises	1 968	1 604
Capitaux propres	1 369	1 362
Portefeuille de négociation	8 415	7 359
Titrisation	2 456	3 098
Autres actifs présentant un risque de crédit – actifs gérés sans risque de contrepartie	16 255	14 946
Facteur scalaire des actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	8 874	8 251
Total du risque de crédit	200 385	185 387
Risque de marché	10 262	9 002
Risque opérationnel	28 538	27 703
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	239 185	222 092
Ajustement d'évaluation lié au crédit supplémentaire, prescrit par le BSIF, pour les fonds propres de catégorie 1	286	336
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1	239 471	222 428
Ajustement d'évaluation lié au crédit supplémentaire, prescrit par le BSIF, pour le total des fonds propres	245	503
Actifs pondérés en fonction des risques – total des fonds propres	239 716	222 931

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche NI avancée.

Au 31 octobre 2015, les actifs pondérés en fonction du risque de crédit (d'après les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1) se chiffraient à 200,4 milliards de dollars, en hausse par rapport à 185,4 milliards au 31 octobre 2014. Cette hausse s'explique principalement par les fluctuations des cours de change et la croissance des activités, annulées en partie par les changements apportés à la méthode de calcul et les variations de la qualité des portefeuilles. Au 31 octobre 2015, les actifs pondérés en fonction du risque de marché s'élevaient à 10,3 milliards de dollars, contre 9,0 milliards au 31 octobre 2014, une augmentation attribuable aux activités plus nombreuses pour les clients et aux paramètres propres à un marché, partiellement neutralisés par les changements apportés à la méthodologie et à la politique. Au 31 octobre 2015, les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel s'élevaient à 28,5 milliards de dollars, comparativement à 27,7 milliards au 31 octobre 2014, une progression essentiellement imputable à la croissance du bénéfice brut moyen de la Banque.

Analyse du capital lié aux risques

Le capital économique est une mesure de notre évaluation interne des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances défavorables graves, et il permet d'évaluer les rendements en tenant compte des risques pris. Le capital économique est calculé pour divers types de risques : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

Les actifs pondérés en fonction des risques sont une mesure de l'exposition pondérée par risque de la Banque et sont calculés conformément aux règles sur les fonds propres réglementaires au moyen d'une combinaison de modèles de l'approche avancée et de l'approche standard. Les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation) et le risque opérationnel en fonction des règles prescrites par le BSIF.

Capital économique et actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation et type de risque

(au 31 octobre 2015)

BMO Groupe financier				
Groupes d'exploitation				
	Services bancaires Particuliers et entreprises	Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise
Capital économique par type de risque (%)				
Risque de crédit	72 %	22 %	60 %	67 %
Risque de marché	11 %	39 %	20 %	6 %
Risque opérationnel et autres risques	17 %	39 %	20 %	27 %
Actifs pondérés en fonction des risques par type de risque (en millions de dollars canadiens)				
Risque de crédit	133 419	10 291	47 361	9 312
Risque de marché	–	98	10 165	–
Risque opérationnel	15 523	5 231	7 785	–

Activités de gestion du capital

Le 2 décembre 2014, nous avons annoncé notre intention, et avons subséquemment obtenu l'autorisation du BSIF et de la Bourse de Toronto (TSX), de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le but de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 15 millions d'actions ordinaires de BMO à la TSX. Au cours de l'exercice 2015, nous avons racheté 8 millions d'actions en vertu de notre programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités. Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités actuel doit prendre fin le 31 janvier 2016.

Le 1^{er} décembre 2015, nous avons annoncé notre intention, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la TSX, de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant jusqu'à 15 millions d'actions ordinaires de BMO, à compter du 1^{er} février 2016 ou vers cette date, soit après l'expiration de l'offre publique de rachat actuellement en vigueur. Lorsque les approbations auront été obtenues, le programme de rachat d'actions permettra à BMO de racheter ses actions ordinaires à la TSX à des fins d'annulation. Le maintien d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités s'inscrit dans la stratégie de gestion du capital de BMO. Les dates et les montants des achats effectués en vertu du programme sont assujettis aux autorisations des organismes de réglementation et seront déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et la suffisance du capital.

Au cours de l'exercice 2015, BMO a émis 1,5 million d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et en raison de l'exercice d'options sur actions.

Le 31 décembre 2014, nous avons racheté, pour 600 millions de dollars, la totalité de nos titres de fiducie de capital BMO – série D (BOaTS – série D de BMO). Le 25 février 2015, nous avons racheté, pour 400 millions de dollars, la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B, série 23, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif. Le 22 avril 2015, nous avons racheté, pour 500 millions de dollars, la totalité de nos débetures subordonnées, des billets à moyen terme, série C, tranche 2. Le 25 mai 2015, nous avons racheté, pour 350 millions de dollars, la totalité de nos actions privilégiées perpétuelles de catégorie B, série 13, à dividende non cumulatif.

Le 5 juin 2015, nous avons réalisé un placement d'actions privilégiées de catégorie B, série 33, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif. Nous avons émis 8 millions d'actions, pour un produit global de 200 millions de dollars.

Le 29 juillet 2015, nous avons mené à terme notre émission d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B, série 35, à dividende non cumulatif. Nous avons émis 6 millions d'actions, pour un produit global de 150 millions de dollars.

Le 16 octobre 2015, nous avons mené à terme notre émission d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B, série 36, à dividende non cumulatif. Nous avons émis 600 000 actions, pour un produit global de 600 millions de dollars.

Le 27 novembre 2015, BMO a annoncé son intention de racheter 450 millions de dollars de titres de fiducie de capital BMO – série E (BOaTS – série E de BMO) en circulation, le 31 décembre 2015.

Advenant le cas où se produirait un événement déclencheur des FPUNV, nos instruments de capital compris dans les FPUNV, à savoir les actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif des séries 27, 29, 31, 33 et 36, les actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif de série 35, et les billets à moyen terme, série H, tranche 1, seraient convertis en actions ordinaires de BMO selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (prix moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$, ces instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en 730 millions d'actions ordinaires de BMO, dans l'hypothèse où il n'y aurait ni intérêts courus ni dividendes déclarés et impayés.

Les notes 15, 16 et 17 afférentes aux états financiers, aux pages 168, 169 et 170, contiennent de plus amples renseignements à ce sujet.

Actions en circulation et titres convertibles en actions ordinaires

Au 25 novembre 2015	Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions)	Dividendes déclarés par action		
		2015	2014	2013
Actions ordinaires	643	3,24 \$	3,08 \$	2,94 \$
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 5 1)	-	-	-	0,33 \$
Série 13 2)	-	0,56 \$	1,13 \$	1,13 \$
Série 14	250 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$
Série 15	250 \$	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$
Série 16 3)	157 \$	0,85 \$	0,85 \$	1,19 \$
Série 17 3)	143 \$	0,60 \$	0,64 \$	0,17 \$
Série 18 4)	-	-	0,41 \$	1,63 \$
Série 21 5)	-	-	0,81 \$	1,63 \$
Série 23 6)	-	0,34 \$	1,35 \$	1,35 \$
Série 25	290 \$	0,98 \$	0,98 \$	0,98 \$
Série 27	500 \$	1,00 \$	0,59 \$	-
Série 29	400 \$	0,98 \$	0,46 \$	-
Série 31	300 \$	0,95 \$	0,31 \$	-
Série 33	200 \$	0,45 \$	-	-
Série 35	150 \$	0,41 \$	-	-
Série 36	600 \$	-	-	-
Billets à moyen terme				
Série H 7)	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Options sur actions				
- droits acquis	6,9			
- droits non acquis	5,1			

1) Rachetées en février 2013.

2) Rachetées en mai 2015.

3) En août 2013, environ 5,7 millions d'actions privilégiées, série 16, ont été converties en actions privilégiées série 17, à raison de une action contre une action.

4) Rachetées en février 2014.

5) Rachetées en mai 2014.

6) Rachetées en février 2015.

7) La note 15 afférente aux états financiers, à la page 168, présente des détails sur les billets à moyen terme - série H, tranche 1.

s. o. sans objet

La note 17 afférente aux états financiers, à la page 170, traite en détail du capital social.

Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2015 ont totalisé 3,24 \$. Les dividendes annuels déclarés représentaient 51,1 % du bénéfice net comptable et 48,0 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires sur les douze derniers mois.

Notre fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, moins les dividendes sur actions privilégiées, selon les résultats ajustés obtenus au cours des douze derniers mois) est de 40 % à 50 %. Cette fourchette cadre avec notre objectif qui consiste à conserver la flexibilité nécessaire pour réaliser nos stratégies de croissance, tout en tenant compte des exigences plus élevées en matière de fonds propres découlant des règles de Bâle III. La fourchette du ratio de distribution cible de BMO vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et fournir un niveau de fonds propres adéquat.

À la clôture de l'exercice, le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 4,3 % selon le cours de clôture et les dividendes déclarés au cours des quatre derniers trimestres. Le 1^{er} décembre 2015, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 0,84 \$ par action, soit une hausse de 0,02 \$ par action, ou de 2 %, comparativement à celui du trimestre précédent et de 0,04 \$ par action, ou de 5,0 %, comparativement à celui d'il y a un an. Le dividende doit être versé le 26 février 2016 aux actionnaires inscrits le 1^{er} février 2016.

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires de BMO en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires de BMO. Au cours du premier trimestre de 2015, les actions ordinaires destinées à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et de rachat d'actions destiné aux actionnaires ont été émises sans escompte. À compter du deuxième trimestre de 2015, ces actions ont été achetées sur le marché libre.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

Mise en garde

La section Gestion globale du capital contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Instruments financiers désignés

En 2012, le Conseil de la stabilité financière (CSF) a publié un rapport préconisant l'amélioration de la communication de l'information sur les instruments financiers que les acteurs sur les marchés en sont venus à considérer comme plus risqués. Une table des matières indiquant les informations à fournir selon les recommandations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force ») et où se trouvent ces informations à fournir dans notre rapport annuel ou dans les données financières complémentaires est présentée à la page 84.

Mise en garde

Compte tenu de la conjoncture incertaine des marchés financiers qui prévaut toujours, l'évaluation de nos instruments financiers pourrait donner lieu à des profits et à des pertes en raison des variations de la valeur de marché. La présente section Instruments financiers désignés contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la page 30.

Prêts aux particuliers

Au Canada, le portefeuille de prêts aux particuliers est composé de trois grandes catégories d'actifs, à savoir les prêts garantis par des biens immobiliers (y compris les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts sur valeur domiciliaire), les prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers (y compris les prêts automobiles indirects), ainsi que les prêts sur cartes de crédit. Nous n'avons pas de programme de prêts à haut risque ni de programme de prêts hypothécaires Alt-A ou de prêts sur valeur domiciliaire, et nous n'achetons aucun prêt à haut risque ou prêt Alt-A de tiers prêteurs.

Aux États-Unis, le portefeuille de prêts aux particuliers est essentiellement composé de trois catégories d'actifs, à savoir les prêts hypothécaires à l'habitation de premier rang, les prêts sur valeur domiciliaire et les prêts automobiles indirects. Nous détenons un petit portefeuille de prêts hypothécaires de premier rang et de prêts sur valeur domiciliaire qui présentaient des caractéristiques propres aux prêts à haut risque ou aux prêts Alt-A au moment de leur approbation (c'est-à-dire qu'ils étaient assortis de faibles cotes de solvabilité ou de documents restreints). Ces programmes ont été arrêtés. Les soldes à payer et les montants en souffrance depuis 90 jours et plus à la clôture de l'exercice étaient négligeables.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, les produits de prêt aux particuliers sont consentis selon des normes strictes et prudentes en ce qui a trait aux cotes de solvabilité, aux ratios prêt/valeur et à l'évaluation de la capacité, et ils s'appuient généralement sur des revenus vérifiables et documentés.

Financement à levier financier

Les prêts à levier financier sont définis par BMO comme les prêts consentis à des sociétés de capital-investissement et les prêts mezzanine pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. BMO fait l'objet d'une exposition aux prêts à levier financier correspondant à 1,6 % du total de ses actifs avec un encours de 10,4 milliards de dollars au 31 octobre 2015, une hausse d'environ 1,9 milliard par rapport à l'exercice précédent. De ce montant, 351 millions de dollars ou 3,4 % représentent des prêts classés comme douteux (179 millions ou 2,1 % en 2014).

Entités de titrisation soutenues par BMO

BMO soutient plusieurs entités qui financent des actifs émanant de BMO (par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de ses clients (plusieurs entités canadiennes de titrisation des clients et une entité américaine de titrisation des clients). Pour la prestation de services liés aux entités de titrisation des clients et à l'exploitation continue de ces entités, nous percevons des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de placement et des frais de montage financier. Ces frais se sont approximativement élevés à 89 millions de dollars en 2015 et à 66 millions en 2014.

Entités canadiennes de titrisation des clients

Les entités de titrisation des clients que nous soutenons au Canada procurent à nos clients un accès à du financement provenant soit directement de BMO, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent des actifs qu'ils détiennent à ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA à l'intention soit d'investisseurs, soit de BMO pour financer les achats. Dans tous les cas, le vendeur des actifs demeure responsable de la gestion des actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant.

Notre risque de perte éventuelle est lié à nos investissements dans le PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au soutien de trésorerie que nous fournissons à l'égard du PCAA acheté par les investisseurs. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

Deux de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une troisième est financée directement par BMO. BMO ne contrôle pas ces entités, par conséquent, elles ne sont pas consolidées. La note 7 afférente aux états financiers, à la page 154, présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. À la clôture de l'exercice, aucun prêt hypothécaire important présentant des caractéristiques de prêts à haut risque ou de prêts Alt-A n'était détenu dans une quelconque entité de titrisation des clients. Aucune perte n'a été comptabilisée en rapport avec les expositions de BMO à ces entités.

L'investissement de BMO dans le PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisait 21 millions de dollars au 31 octobre 2015 (10 millions en 2014).

BMO fournissait aux entités financées sur le marché des facilités de soutien de trésorerie totalisant 5,0 milliards de dollars au 31 octobre 2015 (4,6 milliards en 2014).

Ce montant représente une partie de nos engagements décrits à la note 26 afférente aux états financiers, à la page 192. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités de titrisation des clients financées sur le marché consistent essentiellement en des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens assurés. Ces deux catégories d'actifs représentent 86 % du total des actifs de ces entités (85 % en 2014).

Entité américaine de titrisation des clients

Nous soutenons une entité multicédants américaine émettrice de PCAA que nous consolidons aux termes des IFRS. Cette entité de titrisation des clients assiste nos clients dans la titrisation de leurs actifs afin de leur fournir des sources de financement de substitution. L'entité procure du financement à des lots diversifiés de portefeuilles au moyen de 28 opérations de titrisation (30 en 2014), la valeur moyenne des facilités étant de 174 millions de dollars américains (136 millions de dollars américains en 2014). Au 31 octobre 2015, la taille des lots variait de 1 million à 700 millions de dollars américains. Aucun prêt hypothécaire à l'habitation classé à haut risque ou Alt-A n'était détenu dans cette entité multicédants émettrice de PCAA.

L'entité se protège contre les risques au moyen de diverses catégories d'actifs, dont des prêts à des entreprises du marché intermédiaire, des prêts aux étudiants et des prêts automobiles.

Au 31 octobre 2015, le papier commercial en cours de l'entité totalisait 4,1 milliards de dollars américains (2,6 milliards de dollars américains en 2014). Le PCAA de l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. BMO n'a pas investi dans le PCAA de l'entité. BMO fournit à l'entité des facilités de soutien de trésorerie engagées, dont le montant non utilisé totalisait 5,4 milliards de dollars américains au 31 octobre 2015 (4,6 milliards de dollars américains en 2014).

Secteurs dignes d'intérêt : secteur pétrolier et gazier et secteurs miniers

Nos risques relativement au secteur pétrolier et gazier sont présentés plus en détail dans la section Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs, à la page 87. Au 31 octobre 2015, les prêts en cours de BMO dans le secteur pétrolier et gazier s'élevaient à 6,7 milliards de dollars, ou 2,0 % du total des prêts, en hausse d'environ 0,7 milliard de dollars sur un an. De ce montant, une tranche de 102 millions de dollars de prêts dans le secteur pétrolier et gazier ont été classés dans les prêts douteux (1 million en 2014). La plupart des prêts du secteur pétrolier et gazier sont accordés à des sociétés d'exploration et de mise en valeur, soit 66 %, 18 % le sont à des pipelines, 14 %, à des sociétés du secteur des services et 2 %, à des sociétés des secteurs manufacturier et du raffinage. Environ la moitié de ces prêts ont une notation interne de catégorie investissement.

Au 31 octobre 2015, les prêts de BMO relativement aux secteurs miniers s'élevaient à 1,3 milliard de dollars, ou 0,4 % du total des prêts, en hausse d'environ 0,2 milliard de dollars sur un an. De ce montant, une tranche de 4 millions de dollars de prêts dans le secteur minier ont été classés dans les prêts douteux (12 millions en 2014). L'exploitation de carrières représente 12 % du total et des prêts résiduels des secteurs d'exploitation minière de métaux et de minéraux non métalliques. Environ la moitié de ces prêts ont une notation interne de catégorie investissement.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut un certain nombre d'arrangements hors bilan.

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons une variété d'instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui auraient pour effet la défaillance d'un nombre important de nos clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 124 milliards de dollars au 31 octobre 2015 (99 milliards en 2014). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni nos besoins de liquidités relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie d'entre eux aura recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie. D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 26 afférente aux états financiers, à la page 192.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

Entités structurées

Nos intérêts dans des entités structurées sont expliqués principalement dans la section Entités de titrisation soutenues par BMO, à la page 76, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers, à la page 154. Aux termes des IFRS, nous consolidons les entités de titrisation de la Banque, l'entité de titrisation américaine des clients, l'entité de protection de crédit ainsi que certaines entités de capital et de financement. Nous ne consolidons pas nos entités de titrisation canadiennes des clients, nos entités à financement structuré, certaines entités de capital et de financement ni divers fonds d'investissement gérés ou non par BMO.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie et des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance) ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était de 30 milliards de dollars au 31 octobre 2015 (31 milliards en 2014). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigera un paiement de notre part, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 26 afférente aux états financiers, à la page 192, donne plus de détails concernant ces contrats.

Mise en garde

La section Arrangements hors bilan renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Estimations comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les prêts acquis; les passifs liés à l'assurance; et les passifs éventuels. Nous posons des jugements pour évaluer si la presque totalité des risques et des avantages ont été transférés lorsque nous procédons à des transferts d'actifs financiers et si nous exerçons un contrôle sur les entités structurées. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 6 et 7 afférentes aux états financiers, aux pages 153 et 154. La note 18 afférente aux états financiers, à la page 172, présente les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent des estimations que nous faisons, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures. Nous avons établi des politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements que nous portons lorsque nous faisons les estimations sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur des actifs et des passifs de BMO sont appropriées.

La note 1 afférente aux états financiers, à la page 140, donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

Provision pour pertes sur créances

Une de nos principales mesures de la performance est la dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations. Au cours des 10 exercices précédant l'exercice 2015, ce ratio annuel moyen s'est établi entre 0,88 %, son plus haut niveau atteint en 2009, et 0,09 %, son plus bas niveau atteint en 2006. Ce ratio varie en fonction de l'évolution de la situation économique et des conditions du crédit. Si nous appliquions ces ratios à leur plus haut et à leur plus bas niveau au solde net moyen des prêts et acceptations en 2015, notre dotation à la provision pour pertes sur créances pourrait s'établir dans une fourchette de 288 millions de dollars à 2 818 millions et notre provision pour pertes sur créances pourrait s'établir dans une fourchette de 1 728 millions à 4 258 millions. Pour l'exercice 2015, notre dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 612 millions de dollars et, au 31 octobre 2015, notre provision pour pertes sur créances se chiffrait à 2 052 millions. On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section portant sur le risque de crédit et de contrepartie, à la page 94, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 148.

Instruments financiers évalués à leur juste valeur

BMO comptabilise certains titres et instruments dérivés à leur juste valeur, et certains passifs sont désignés à la juste valeur. La juste valeur représente notre estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou devoir payer dans le cas d'un passif, dans le cadre d'une transaction entre parties consentantes. Nous utilisons une hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour classer par catégories les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les actifs dérivés et les passifs dérivés au 31 octobre 2015 ainsi qu'une analyse de sensibilité de nos instruments financiers de niveau 3 sont présentées à la note 18 afférente aux états financiers, à la page 172.

Nos modèles d'évaluation reposent sur des hypothèses et des données du marché générales et ne reflètent donc pas les risques spécifiques et les autres facteurs susceptibles d'influer sur la juste valeur d'un instrument en particulier. Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, vérifie les justes valeurs auxquelles les instruments financiers sont comptabilisés. Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, le groupe de contrôle repère les situations où les ajustements d'évaluation doivent être faits pour obtenir la juste valeur. Aussi effectuons-nous certains ajustements lorsque nous utilisons des modèles internes pour établir les justes valeurs. Ces ajustements de la juste valeur tiennent compte de l'incidence estimative du risque de crédit, du risque de liquidité et d'autres éléments, y compris les frais de clôture. Par exemple, l'ajustement lié au risque de crédit des instruments financiers dérivés englobe le risque de crédit dans notre évaluation des justes valeurs en prenant en compte des facteurs comme la cote de crédit de la contrepartie, la durée de l'instrument et les variations des écarts de taux. De plus, en ce qui a trait aux positions dérivées hors cote, nous tenons également compte d'une estimation des coûts de financement implicites assumés par BMO (ajustement d'évaluation lié au financement).

Nous révisons régulièrement les méthodes utilisées pour calculer ces ajustements afin de nous assurer qu'elles demeurent appropriées. Il est rare que nous fassions des changements importants aux méthodes d'évaluation, et nous le faisons seulement lorsque nous considérons qu'un changement permettra de mieux estimer la juste valeur.

Ajustements d'évaluation

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre

	2015	2014
Risque de crédit	100	53
Risque de financement	60	39
Risque de liquidité	57	59
Autres	-	2
Total	217	153

Les ajustements d'évaluation ont augmenté en 2015, principalement en raison de l'élargissement des écarts de taux, du recul des taux d'intérêt et de l'appréciation du dollar américain.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Nos actuaires indépendants calculent nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses utilisées, la différence est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Les charges et les obligations liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs connexes sont sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de haute qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 23 afférente aux états financiers, à la page 184.

Dépréciation de titres

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada, des États-Unis et d'autres administrations publiques, des titres de créance et des titres de participation de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés comme titres disponibles à la vente, comme titres détenus jusqu'à l'échéance ou comme titres divers. Nous soumettons les titres détenus jusqu'à l'échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. Nous considérons qu'un placement a subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective que les flux de trésorerie futurs estimés seront réduits et que l'incidence peut être estimée de façon fiable. Une indication peut être un défaut, une faillite, une restructuration ou tout autre signe de détérioration de la cote de solvabilité d'un émetteur, ou encore l'absence d'un marché actif. Selon les résultats de l'évaluation faite par la direction, la décision de comptabiliser ou non une perte de valeur et, le cas échéant, son montant et la période à laquelle elle sera imputée peuvent changer. Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux du marché, s'il est prévu que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance peuvent encore être recouverts.

À la fin de l'exercice 2015, le total des pertes latentes sur des titres disponibles à la vente dont le coût dépassait la juste valeur et qui n'avaient pas fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation s'élevait à 152 millions de dollars. Une partie de ce montant, soit 5 millions, se rapportait à des titres disponibles à la vente dont le coût dépassait la juste valeur depuis 12 mois ou plus. Ces pertes latentes résultaient de fluctuations de taux d'intérêt du marché et non de la détérioration de la solvabilité de l'émetteur.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres disponibles à la vente, titres détenus jusqu'à l'échéance et titres divers, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, à la note 3 afférente aux états financiers, à la page 144, et à la note 18, à la page 172.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales de différents territoires et nous posons des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que notre actif d'impôt différé se réalise avant son expiration, et de déterminer, selon les éléments probants existants, si une partie de notre actif d'impôt différé ne devrait pas être comptabilisée. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, nos prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts, les stratégies de planification fiscale disponibles qui pourraient être adoptées en vue de réaliser l'actif d'impôt différé et la période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des futures périodes.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminuaient dans un territoire quelconque, notre charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, nos actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux baisses ou aux hausses de taux d'impôt, ce qui se traduirait par une charge ou par un recouvrement d'impôts sur le résultat. Une réduction de 1 % du taux d'impôt fédéral américain, soit de 35 % à 34 %, se traduirait par une diminution d'environ 58 millions de dollars de notre actif d'impôt différé et par une charge d'impôts sur le résultat correspondante.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 24 afférente aux états financiers, à la page 189.

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chaque unité d'affaires afin de vérifier que la valeur recouvrable de l'unité d'affaires demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable de l'unité d'affaires dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation plus détaillé devrait être effectué. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation effectués pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation. Au 31 octobre 2015, la juste valeur estimative de chacune de nos unités d'affaires était supérieure à sa valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons comptabilisé 1 million de dollars au titre de la dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée (néant en 2014). Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014, aucune immobilisation incorporelle n'a fait l'objet d'une telle dépréciation. On trouvera d'autres renseignements sur la composition de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 11 afférente aux états financiers, à la page 164.

Prêts acquis

Des jugements et hypothèses importants ont été posés pour déterminer la juste valeur du portefeuille de prêts de Marshall & Ilsley Corporation (M&I). Les prêts sont soit des prêts productifs acquis, soit des prêts douteux acquis et sont, dans les deux cas, comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition. La détermination de la juste valeur a nécessité l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devraient être reçus et l'établissement du taux d'actualisation qui devrait être appliqué aux flux de trésorerie provenant du portefeuille de prêts. Pour déterminer le taux d'actualisation, nous avons tenu compte de divers facteurs, y compris le coût pour mobiliser des fonds sur le marché actuel, la prime de risque liée aux prêts et les coûts liés à la gestion des portefeuilles. Les prêts douteux acquis constituent les prêts pour lesquels le recouvrement du capital et des intérêts dans les délais prévus n'était plus raisonnablement assuré à la date de leur acquisition. Nous évaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts douteux acquis. Les variations des flux de trésorerie attendus pourraient donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'un recouvrement au moyen de la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment d'encaissement des remboursements et l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie sur la durée d'un prêt.

Les prêts productifs acquis sont soumis aux mêmes processus de réexamen du crédit applicables aux prêts que nous montons. Des renseignements additionnels sur les prêts acquis se trouvent à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 148.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an, et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse en matière de rendement futur des placements. Si le rendement présumé augmentait de un point de pourcentage, le bénéfice net enregistrerait une hausse d'environ 66 millions de dollars. Une diminution de un point de pourcentage se traduirait par une baisse du bénéfice net d'environ 65 millions de dollars. Se reporter à la section Risque d'assurance, à la page 114, pour une analyse de l'incidence des fluctuations des taux sur les revenus d'assurance.

Dotation à la provision

BMO et ses filiales sont partie à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités.

Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler toute obligation liée aux recours juridiques à la date du bilan, compte tenu des risques et des incertitudes inhérents aux obligations. Les facteurs utilisés pour faire l'évaluation comprennent l'évaluation au cas par cas des faits et des circonstances particuliers, notre expérience passée et les avis des juristes. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants pouvant être requis. Les coûts réels de règlement des réclamations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs au montant des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés à la note 26 afférente aux états financiers, laquelle figure à la page 192.

Transferts d'actifs financiers et consolidation des entités structurées

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les prêts et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. D'autres renseignements sont donnés sur les transferts d'actifs financiers à la page 76, ainsi qu'à la note 6 afférente aux états financiers, à la page 153.

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut des accords avec des entités structurées. Nous devons consolider les entités structurées si nous déterminons que nous exerçons un contrôle sur elles. Nous contrôlons une entité structurée si nous détenons le pouvoir sur celle-ci, si nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables qui découlent de notre placement et si nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous tirons. On trouvera d'autres renseignements sur les intérêts de BMO dans des entités structurées, aux pages 76 et 77, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers, à la page 254.

Mise en garde

La section Estimations comptables critiques renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Modifications de méthodes comptables en 2015

En 2015, BMO a adopté les nouvelles normes ou normes modifiées suivantes : l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*; l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*; l'IFRIC 21, *Droits ou taxes*; BMO a aussi adopté par anticipation les dispositions sur le risque de crédit propre à l'entité de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'incidence de l'adoption des dispositions sur le risque de crédit propre à l'entité contenues dans l'IFRS 9, qui a été adoptée de manière prospective, a entraîné la comptabilisation d'un profit après impôts de 120 millions de dollars dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le bénéfice net, en lien avec la variation de la juste valeur des passifs dépôts et des passifs au titre des rentes en raison de variations dans notre écart de taux. L'adoption des autres normes, nouvelles ou modifiées, n'a pas eu de répercussions importantes sur nos états financiers. L'incidence de l'adoption de ces modifications de méthodes comptables est analysée à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 140.

Modifications futures de méthodes comptables

BMO demeure à l'affût des changements éventuels aux IFRS que propose l'International Accounting Standards Board (IASB) et analyse les conséquences que toute modification de ces normes pourrait avoir sur la présentation de son information financière et sur ses méthodes comptables. La note 1 afférente aux états financiers, à la page 140, renferme des renseignements sur les nouvelles normes et les modifications aux normes existantes que BMO devra adopter dans l'avenir.

Adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*

À la suite d'une déclaration de notre organisme de réglementation, le BSIF, nous adopterons l'IFRS 9, *Instruments financiers*, à compter du 1^{er} novembre 2017. L'IFRS 9 porte sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers. Les exigences relatives à la dépréciation de l'IFRS 9 devraient être celles qui auront les répercussions les plus importantes pour la Banque et entraîneront la comptabilisation anticipée de la dotation à la provision pour pertes sur créances dans le cycle de crédit et une provision générale initiale accrue pour pertes sur prêts lorsque la norme sera mise en œuvre à titre d'ajustement des résultats non distribués. Nous ne prévoyons pas de changement important à la comptabilisation de la provision spécifique pour pertes sur prêts ni à la provision spécifique pour pertes sur créances.

L'IFRS 9 utilise un modèle de pertes sur créances attendues sur la durée de vie qui fera en sorte que les pertes sur créances soient comptabilisées dans la provision générale si la qualité du crédit pour la durée de vie montre des signes d'une importante dégradation, peu importe si un incident de crédit est survenu ou non. Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction d'un horizon sur 12 mois pour les prêts productifs et la comptabilisation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les prêts dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Les calculs de la perte attendue doivent tenir compte des renseignements macroéconomiques prospectifs lors de l'établissement de la dotation à la provision finale.

Les exigences relatives au classement donneront lieu à des profits et à des pertes latents sur les titres de participation actuellement classés comme étant disponibles à la vente qui seront dorénavant comptabilisés en résultat net, plutôt que dans les autres éléments du résultat global. De plus, en fonction des résultats des tests liés au modèle économique et aux caractéristiques des flux de trésorerie, certains placements en titres de créance pourraient être reclassés des catégories des titres comptabilisés au coût amorti ou disponibles à la vente à la catégorie des titres comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net ou de la catégorie des titres disponibles à la vente à la catégorie des titres comptabilisés au coût amorti.

Afin de respecter les exigences d'adoption de l'IFRS 9, nous avons mis sur pied un projet à l'échelle de BMO. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption sur nos résultats financiers.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à du personnel de direction clé et aux entités qui lui sont liées, ainsi qu'à nos coentreprises et à nos entités détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos partenariats et entreprises associées et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 29 afférente aux états financiers, à la page 197. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée au 31 octobre 2015 par la direction de la Banque de Montréal sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2015, nos contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*), étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière vise à fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été établis en conformité avec les IFRS et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, selon le cas. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal.

Le contrôle interne de la Banque de Montréal à l'égard de l'information financière comprend des politiques et procédures conçues pour donner l'assurance que les opérations sont comptabilisées comme il se doit afin de présenter une image fidèle des transactions et des cessions d'actifs de la Banque de Montréal et pour donner une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées de façon à permettre l'établissement des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis, le cas échéant, que les encaissements et décaissements de la Banque de Montréal ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs et que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures connexes.

La direction de la Banque de Montréal, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013 (le cadre établi par le COSO en 2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2015, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

À la demande du Comité d'audit et de révision de la Banque de Montréal, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (les auditeurs nommés par les actionnaires), cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a effectué un audit portant sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre établi par le COSO en 2013. Dans son rapport d'audit, KPMG conclut qu'à son avis, au 31 octobre 2015, la Banque de Montréal avait maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace selon le cadre établi par le COSO en 2013. Ce rapport d'audit est présenté à la page 134.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice 2015, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur le caractère adéquat ou efficace de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

Évaluation des auditeurs nommés par les actionnaires

La responsabilité de désigner les auditeurs nommés par les actionnaires, d'établir leurs honoraires et de superviser leurs travaux incombe au Comité d'audit et de révision (CAR), qui procède à une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des auditeurs nommés par les actionnaires en s'appuyant sur les facteurs suivants : i) la qualité des services fournis par l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires au cours de la période visée par l'audit; ii) les compétences, l'expérience et la proximité géographique nécessaires pour bien servir BMO; iii) la qualité des communications des auditeurs nommés par les actionnaires et iv) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires.

De l'avis du Conseil d'administration, les processus d'évaluation en place suivants sont rigoureux et lui permettent de surveiller la qualité de l'audit et de superviser les travaux des auditeurs nommés par les actionnaires, dont l'associé leader :

- l'examen annuel du plan de mission des auditeurs nommés par les actionnaires, y compris l'étude de l'incidence des risques d'entreprise sur le plan de mission et l'évaluation du caractère raisonnable des honoraires d'audit;
- le suivi de l'exécution du plan de mission, tout particulièrement des aspects de l'audit les plus complexes et de ceux présentant un risque élevé;
- l'examen et l'évaluation des constatations découlant de l'audit, y compris lors de séances privées;
- l'évaluation de la qualité et de la performance de l'audit, notamment à la lumière des derniers rapports d'inspection du Conseil canadien sur la reddition de comptes et du Public Company Accounting Oversight Board portant sur les auditeurs nommés par les actionnaires et les cabinets membres de son groupe de pairs;
- l'examen des compétences des membres occupant des fonctions de direction au sein de l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires;
- la sollicitation de l'opinion des membres de la direction et des auditeurs internes de la Banque sur la performance de l'équipe de mission;
- la tenue de réunions au moins une fois par trimestre entre le président du CAR et l'associé leader de l'audit pour discuter des questions d'audit de façon indépendante de la direction.

En 2015, nous avons procédé à l'examen complet périodique des auditeurs nommés par les actionnaires. L'examen complet a été réalisé conformément aux recommandations de CPA Canada et du Conseil canadien sur la reddition de comptes. L'examen a porté sur : i) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires, 2) les compétences de leur équipe de mission et 3) la qualité des communications et des interactions avec les auditeurs nommés par les actionnaires. Par suite de cet examen, le CAR s'est déclaré satisfait de la performance des auditeurs nommés par les actionnaires.

Le CAR s'assure de l'indépendance des auditeurs nommés par les actionnaires conformément à la politique d'indépendance des auditeurs de la Banque qui est présentée ci-dessous. Le CAR s'assure également qu'il y a une rotation des associés leaders de l'audit tous les cinq ans et que les associés ne peuvent occuper de nouveau cette fonction avant une période supplémentaire de cinq ans.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le CAR veille à l'application de la politique de BMO visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Le CAR approuve préalablement le type de services (les services autorisés) que les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent fournir ainsi que le plan de mission annuel, qui comprend les honoraires associés précisément aux types de services. En ce qui concerne les services autorisés qui ne sont pas compris dans le plan de mission annuel préalablement approuvé, lorsque la confirmation permettant de procéder à la mission est obtenue, les services à fournir sont présentés au CAR aux fins de ratification à sa prochaine réunion. Tous ces services doivent être conformes à notre politique sur l'indépendance des auditeurs, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs.

Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

Le tableau ci-dessous fait état du total des honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014.

Honoraires (en millions de dollars) 1)	2015	2014
Honoraires d'audit	17,1	17,3
Honoraires pour services liés à l'audit 2)	2,2	1,9
Honoraires pour services fiscaux	0,1	-
Tous les autres honoraires 3)	2,3	1,2
Total	21,7	20,4

1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

2) En 2015 et en 2014, les honoraires pour services liés à l'audit ont été versés relativement à des conseils en comptabilité, à certaines procédures concernant notre circulaire de sollicitation de procurations et à certaines autres procédures.

3) Tous les autres honoraires de 2015 et de 2014 ont été versés essentiellement pour des examens portant sur la conformité aux exigences réglementaires concernant l'information financière et pour des rapports sur les contrôles internes à l'égard des services fournis par divers secteurs d'activité de BMO Groupe financier. Ils incluent également les coûts liés aux services de traduction.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force », ou EDTF) du Conseil de la stabilité financière a publié son premier rapport, qui porte sur la divulgation accrue des renseignements que les banques doivent fournir sur les risques (en anglais). Nous appuyons les recommandations publiées par l'EDTF en ce qui a trait à la présentation d'informations sur les risques transparentes et de qualité.

Voici une liste détaillée des informations à fournir conformément aux recommandations de l'EDTF.

Généralités

- 1 **Présenter tous les renseignements sur les risques dans le rapport annuel, les données financières complémentaires et les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires ainsi qu'une table des matières pour faciliter la consultation.**
Rapport annuel : Les renseignements sur les risques sont présentés à la section Gestion globale des risques, aux pages 86 à 117. Une table des matières pour le rapport de gestion est présentée à la page 26. Une table des matières pour les notes afférentes aux états financiers est présentée à la page 140.
Données financières complémentaires : Une table des matières est présentée dans nos données financières complémentaires.
- 2 **Établir la terminologie du risque et les mesures du risque de la Banque et énumérer les principaux paramètres utilisés.**
Rapport annuel : Les pages 94 à 117 comprennent les définitions des risques et les principaux paramètres sur lesquels repose l'information sur le risque fournie par BMO.
 Les pages 202 et 203 comprennent un glossaire des termes financiers (y compris la terminologie sur le risque).
- 3 **Analyser les principaux risques et les risques émergents de la Banque.**
Rapport annuel : Les pages 87 à 89 comprennent une analyse des principaux risques et des risques émergents de BMO.
- 4 **Établir des plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées.**
Rapport annuel : Nous présentons les plans de BMO visant le respect des nouveaux ratios réglementaires aux pages 71, 73 et 110.

Gouvernance des risques

- 5 **Résumer l'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de la Banque.**
Rapport annuel : L'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de BMO sont résumés aux pages 89 à 93.
- 6 **Décrire la culture de gestion des risques de la Banque.**
Rapport annuel : La culture de gestion des risques de BMO est décrite à la page 90.
- 7 **Décrire les principaux risques découlant du modèle opérationnel et des activités de la Banque.**
Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO par groupe d'exploitation figure à la page 74.
- 8 **Décrire l'utilisation de simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital de la Banque.**
Rapport annuel : Le processus de simulation de crise de BMO est décrit à la page 93.

Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques

- 9 **Présenter les exigences de fonds propres minimales aux termes du pilier 1.**
Rapport annuel : Les exigences minimales aux termes du pilier 1 de l'accord de Bâle III sont décrites aux pages 70 à 72.
Données financières complémentaires : Les fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III sont présentés à la page 34.
- 10 **Résumer l'information contenue dans le modèle de déclaration de la composition des fonds propres adopté par le Comité de Bâle.**
Rapport annuel : Une version abrégée du modèle de déclaration des fonds propres réglementaires figure à la page 72.
Données financières complémentaires : Les informations à fournir aux termes du pilier 3 de Bâle III se trouvent aux pages 34 à 36 et 38. On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques sur le site Web de BMO à l'adresse www.bmo.com sous Relations avec les investisseurs et Documents déposés auprès des organismes de réglementation.
- 11 **Présenter un tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et des fonds propres de catégorie 2.**
Données financières complémentaires : Le tableau des flux des fonds propres réglementaires figure à la page 39.
- 12 **Traiter de la planification du capital dans le cadre d'un examen plus général de la planification stratégique de la direction.**
Rapport annuel : Le processus de planification des fonds propres de BMO fait l'objet d'une analyse sous Cadre de gestion du capital à la page 70.
- 13 **Fournir des informations plus détaillées en vue d'expliquer le lien entre les actifs pondérés en fonction des risques et les activités commerciales.**
Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO, y compris les actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation, figure à la page 74.
- 14 **Présenter un tableau illustrant les exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.**
Rapport annuel : Les exigences de fonds propres réglementaires, exprimées en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques, sont indiquées à la page 71.
 Des informations sur les modèles importants utilisés pour établir les actifs pondérés en fonction des risques sont fournies aux pages 95 et 96.
Données financières complémentaires : Un tableau illustrant les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par type de risque se trouve à la page 38.
- 15 **Illustrer sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle.**
Données financières complémentaires : Le risque de crédit des services de détail et de gros par notation interne se trouve à la page 46.
- 16 **Présenter un tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché.**
Données financières complémentaires : Les tableaux des flux des actifs pondérés en fonction des risques figurent à la page 40, et un rapprochement est présenté à la page 37.

17 Décrire le processus de validation et de contrôle ex post de la Banque.

Rapport annuel : Le processus de validation et de contrôle ex post de BMO pour le risque de crédit et pour le risque de marché est décrit à la page 113.

Données financières complémentaires : Un tableau illustrant l'exposition en cas de défaut et les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par catégorie d'actifs se trouve à la page 38. Un tableau des paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles figure à la page 48.

Liquidité**18 Décrire la façon dont la Banque gère ses besoins éventuels en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins.**

Rapport annuel : Les besoins éventuels de BMO en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins sont décrits aux pages 105 et 106.

Financement**19 Présenter sous forme de tableau les actifs grevés et non grevés en les classant en fonction des catégories du bilan.**

Rapport annuel : La page 107 comprend un tableau sur les actifs grevés.

Les sûretés supplémentaires exigées dans le cas où notre cote de crédit serait révisée à la baisse par une agence d'évaluation du crédit figurent à la note 8 afférente aux états financiers, aux pages 158 et 159.

Données financières complémentaires : La page 33 comprend un tableau des actifs grevés par devises.

20 Présenter sous forme de tableau le total des actifs, des passifs et des engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes.

Rapport annuel : La note 30 afférente aux états financiers, aux pages 198 à 201, comprend un tableau sur les échéances contractuelles.

21 Analyser les sources de financement de la Banque et décrire sa stratégie de financement.

Rapport annuel : Les sources et la stratégie de financement de BMO sont présentées aux pages 108 et 109.

La page 109 comprend un tableau sur la composition et les échéances du financement de gros.

Risque de marché**22 Ventiler les postes du bilan selon des mesures du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation.**

Rapport annuel : La page 103 comprend un tableau qui établit un lien entre des éléments du bilan et des mesures du risque de marché.

23 Répartir de façon qualitative et quantitative les mesures importantes de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation.

Rapport annuel : Les expositions au risque de marché lié aux activités de négociation et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 100 à 102.

Les expositions au risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 103 et 104.

24 Décrire les principales méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et le contrôle ex post et la manière dont ils sont utilisés pour affiner les paramètres du modèle.

Rapport annuel : La page 113 comprend une description des méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et du contrôle ex post pour le risque de marché lié aux activités de négociation et une description de ceux pour le risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation).

25 Décrire les principales techniques de gestion du risque employées par la Banque pour évaluer et apprécier le risque de perte qui n'est pas pris en considération par les mesures du risque connu.

Rapport annuel : La simulation de crise, l'analyse de scénarios et la VaR en période de tension utilisées aux fins de la gestion du risque de marché sont expliquées aux pages 100 et 101.

Risque de crédit**26 Fournir de l'information sur le profil de risque de crédit de la Banque.**

Rapport annuel : Les pages 96 et 97 ainsi que les notes 4 et 5 afférentes aux états financiers, aux pages 148 à 153, comprennent de l'information sur le profil de risque de crédit de BMO, respectivement.

Données financières complémentaires : Des tableaux présentant le détail des informations sur le risque de crédit se trouvent aux pages 20 à 29 et aux pages 42 à 49.

27 Décrire les politiques de la Banque concernant les prêts douteux et les prêts renégociés.

Rapport annuel : Les politiques concernant les prêts douteux et les prêts renégociés sont respectivement expliquées à la note 4 afférente aux états financiers, aux pages 148 et 150.

28 Fournir des rapprochements des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

Rapport annuel : La page 97 et la note 4, aux pages 149 et 150, comprennent l'historique du solde brut des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

29 Fournir une analyse quantitative et qualitative du risque de contrepartie de la Banque découlant de ses transactions sur instruments dérivés.

Rapport annuel : La page 99 comprend des informations quantitatives sur les ententes de remise de sûretés afférentes aux dérivés hors cote, alors que la page 94 comprend des informations qualitatives.

Données financières complémentaires : Des informations quantitatives sur les dérivés hors cote sont présentées à la page 32.

30 Fournir une analyse de l'atténuation du risque de crédit.

Rapport annuel : Une analyse de la gestion du risque de crédit et de contrepartie de BMO est présentée aux pages 94 et 95. Les analyses de la gestion des garanties sont fournies à la page 94 et aux notes 8 et 26, aux pages 161 et 193, respectivement, des états financiers.

Données financières complémentaires : Le tableau des expositions couvertes par les mesures d'atténuation du risque de crédit est présenté à la page 42.

Autres risques**31 Décrire les autres risques et analyser la manière dont chacun des risques est repéré, régi, évalué et géré.**

Rapport annuel : Un diagramme illustrant le processus de gouvernance du risque qui sous-tend la culture de gestion des risques de BMO figure à la page 89.

Les pages 111 à 117 comprennent une analyse des autres risques.

32 Analyser les événements impliquant des risques communément reconnus liés à d'autres risques, dans le cas où des événements causant une perte importante se sont produits ou pourraient se produire.

Rapport annuel : Une analyse des autres risques est présentée aux pages 111 à 117.

Gestion globale des risques

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui fournit des services bancaires, des services de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux et à l'assurance, nous sommes exposés aux divers risques que pose la conduite de nos affaires. Une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est donc essentielle à notre réussite. Notre cadre de gestion des risques assure, à l'échelle de l'organisation, une supervision indépendante des risques et joue un rôle de premier plan dans le maintien de nos atouts concurrentiels.



Surjit Rajpal
 Chef de la gestion globale des risques
 BMO Groupe financier

Forces et facteurs de création de valeur

- Une approche en matière de prise de risques des plus rigoureuses.
- Des cadres de gestion des risques exhaustifs et uniformes qui ciblent tous les types de risques.
- Une appétence au risque et des mesures clairement définies et intégrées à la planification stratégique et à la gestion continue des activités et des risques.
- Une culture qui prône l'amélioration continue et qui favorise la cohérence et l'efficacité de la gestion des risques.

Défis

- L'accroissement du nombre et de la complexité des exigences réglementaires, mais aussi du rythme de leur évolution.
- Parvenir à un juste équilibre entre le risque et le rendement dans un contexte économique et géopolitique incertain.
- Les progrès technologiques qu'il faut réaliser pour combler les attentes des clients et la nécessité de prévoir et de contrer les cyberattaques.

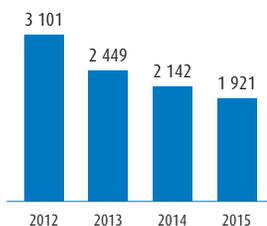
Priorités

- Rationaliser les activités de gestion des risques, simplifier les processus et assurer l'uniformité des pratiques de nos différents secteurs d'activité de sorte à maîtriser leur complexité croissante.
- Favoriser une meilleure intégration de la culture de gestion des risques au sein de l'organisation, tout en gérant les nombreux changements grâce à une évaluation et à une surveillance des risques encore plus dynamiques.
- Continuer d'améliorer notre infrastructure de gestion des risques en intégrant davantage nos systèmes, nos données et nos modèles et ainsi mieux harmoniser ces éléments clés.

Réalisations en 2015

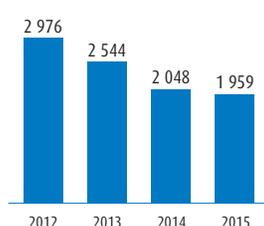
- Nous avons utilisé nos procédés relatifs au capital pour perfectionner le cadre qui régit notre appétence au risque et ses limites, assurant ainsi une meilleure corrélation avec la capacité de prise de risques de nos secteurs.
- Nous avons acquis de nouvelles compétences en simulation de crise, les avons intégrées aux processus de gestion des activités et avons enrichi nos connaissances sur les risques.
- Nous avons continué d'enrichir notre culture de gestion des risques, tel qu'en attestent des sondages internes et externes.
- Nous avons comblé les attentes, sans cesse croissantes, des organismes de réglementation, comme en témoignent les améliorations apportées aux simulations de crise, à l'évaluation du risque de marché et à la lutte contre le blanchiment d'argent.
- Nous avons poursuivi la mise au point de notre infrastructure de gestion des risques en intégrant, en automatisant et en perfectionnant les fonctionnalités de ce qui sera notre plateforme de prochaine génération.

Montant brut des nouveaux prêts douteux (en millions de dollars)



Les nouveaux prêts douteux ont affiché un recul de 10 % d'un exercice à l'autre, ce qui reflète leur diminution au Canada et aux États-Unis.

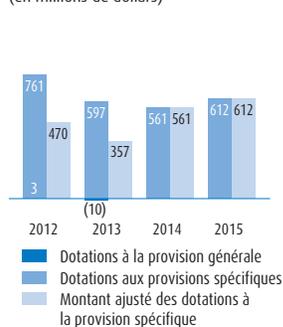
Solde brut des prêts douteux* (en millions de dollars)



Le solde brut des prêts douteux a baissé de 4 % d'un exercice à l'autre en raison du recul enregistré au Canada, ce qui a été atténué par une hausse aux États-Unis. Le SBPD a fléchi de 13 %.

* Exclut les prêts douteux acquis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances (en millions de dollars)



Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 9 % d'un exercice à l'autre, ce qui reflète la diminution des recouvrements des Services d'entreprise et l'accroissement des dotations à la provision de BMO Marchés des capitaux, facteurs qui ont été contrebalancés en partie par la baisse des dotations des Services bancaires PE.

Total de la provision pour pertes sur créances* (en millions de dollars)



Le total de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 7 % surtout en raison de l'appréciation du dollar américain d'un exercice à l'autre et demeure suffisant.

* Exclut les provisions liées aux autres instruments de crédit.

Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2015. Ils présentent les informations exigées par le Conseil des normes comptables internationales dans l'IFRS 7, *Instrument financiers – Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le Rapport de gestion. Voir la note 1, à la page 140, et la note 5 afférente aux états financiers, à la page 151.

Les résultats ajustés de la présente section sur la gestion globale des risques ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Aperçu

À BMO, nous jugeons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de nos employés. Notre approche en gestion des risques s'articule autour de cinq principes de base, qui orientent toutes nos activités en ce domaine.

Notre approche en gestion des risques

- Comprendre et gérer.
- Préserver notre réputation.
- Diversifier. Restreindre les risques extrêmes.
- Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité.
- Optimiser le rapport risque-rendement.

Notre approche en gestion des risques, qui est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans nos activités. Tous les éléments de notre cadre de gestion des risques contribuent à une prise de risques prudente et mesurée et l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement. Notre groupe Gestion globale des risques et du portefeuille détermine notre degré d'appétence au risque, élabore des politiques et des limites à l'égard des risques et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui est intégrée à notre stratégie commerciale.

Risques pouvant influencer sur les résultats futurs

Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs

Nous sommes exposés à de nombreux risques qui évoluent sans cesse et qui pourraient influencer sur nos activités et sur notre situation financière. La détection, l'appréciation, la surveillance et la gestion proactives d'un large éventail de risques qui comptent parmi les plus importants ou qui sont des risques émergents constituent des objectifs essentiels de nos activités de gestion des risques. Le processus de repérage de ces risques met en jeu diverses plateformes servant à des échanges avec le Conseil d'administration, la haute direction et des leaders aguerris, ce qui fait intervenir des approches ascendantes et descendantes en analyse des risques. Notre évaluation des principaux risques et des risques émergents sert à élaborer des plans d'action et des simulations de crise qui mesurent notre exposition à certains événements.

En 2015, nous avons accordé une attention particulière aux principaux risques et risques émergents suivants :

Ralentissement de la croissance économique à l'échelle mondiale

Plusieurs facteurs pour le moins disparates, tels que les perturbations en Chine et dans d'autres marchés naissants et les conflits au Moyen-Orient, en Afrique du Nord ou en Europe, font douter de la croissance économique hors de l'Amérique du Nord. Ces facteurs pourraient causer des pics de volatilité des marchés, des réductions des prix des produits de base, la dépréciation des monnaies, des changements rapides dans les mouvements de capitaux, des crises de crédit régionales, la fragilisation du tissu social et l'accentuation du climat d'incertitude, ce qui pourrait freiner la croissance et menacer l'emploi, les activités commerciales et les investissements des entreprises. À court terme, les chocs qui secouent les marchés peuvent influencer sur nos activités sur les marchés de capitaux et, à plus long terme, ils peuvent avoir des répercussions de plus vaste portée, dont un ralentissement de la croissance économique en Amérique du Nord et une dégradation de la solvabilité de nos clients présents sur la scène internationale.

BMO emploie une stratégie intégrée en Amérique du Nord qu'elle peut appliquer à divers secteurs, ses engagements directs en matière de crédit à l'extérieur de cette zone sont restreints et sa présence géographique lui procure naturellement une certaine couverture des fluctuations des prix des produits de base et des cours de change, couverture grâce à laquelle toute hausse ou baisse des prix et des cours a des répercussions compensatoires dans différentes régions de l'Amérique du Nord. Nous surveillons de près les facteurs qui sont source de croissance mondiale et nous évaluons sans cesse nos portefeuilles et nos stratégies commerciales à la lumière des faits nouveaux. Nous soumettons nos plans d'affaires et la suffisance du capital à des simulations de crise dans le cadre desquelles nous posons des scénarios qui mettent en jeu des situations graves hors de l'Amérique du Nord et nous élaborons des plans d'urgence et des stratégies d'atténuation afin de réagir à des événements politiques ou économiques pouvant avoir de lourdes conséquences et aussi de les contrer.

La section Expositions dans certaines régions, à la page 98, donne plus de renseignements sur nos positions directes et indirectes en Europe.

Risque lié à l'information et à la cybersécurité

La sécurité de l'information fait partie intégrante de nos activités et influe fortement sur la notoriété de notre marque et notre réputation. Compte tenu de l'usage fort intensif que nous faisons du réseau Internet et de notre dépendance envers les technologies numériques de pointe, soit surtout celles des plateformes au moyen desquelles nous fournissons des services bancaires mobiles et en ligne à notre clientèle, nous sommes exposés à des risques accrus liés à la sécurité de l'information. Ces risques englobent le piratage informatique, le vol d'identité, l'espionnage industriel et l'éventualité d'un déni de service en raison d'activités visant à causer des pannes de réseau et l'interruption des services. BMO investit de manière proactive dans des moyens de défense et des procédures afin de contrer, de repérer et de gérer les menaces susceptibles de compromettre la cybersécurité ainsi que d'y réagir, ce qui signifie notamment l'examen régulier des meilleures pratiques et la comparaison à celles-ci, l'évaluation de l'efficacité des contrôles clés et, au besoin, l'élaboration de nouveaux contrôles ainsi que des investissements continus tant dans la technologie que les ressources humaines afin de se protéger et de protéger les tiers avec lesquels il interagit ainsi que ses clients contre toute attaque informatique. BMO travaille également de concert avec les grands fournisseurs d'outils et de logiciels de cybersécurité dans le but de rehausser ses ressources internes et sa capacité technologique et ainsi s'assurer de demeurer à l'abri des cyberattaques, qui évoluent rapidement.

Faiblesse persistante des prix du pétrole

La forte baisse des prix du pétrole et du gaz pose des défis pour nombre d'entreprises de ce secteur et exige des sociétés touchées qu'elles déploient un large éventail de mesures pour accroître leur efficacité, réduire les sorties de capitaux, vendre des actifs et mobiliser des capitaux. Si les prix du pétrole et du gaz demeurent à la baisse pendant une longue période, cela ne fera qu'amplifier les obstacles que doit surmonter ce secteur et nuira à la capacité de remboursement et aux notations de crédit des emprunteurs. Les mesures que prend le secteur pétrolier pour contrer la faiblesse des prix ont indirectement des conséquences négatives sur les entreprises et les consommateurs des régions productrices de pétrole, et ce, plus particulièrement en Alberta.

Les faibles prix du pétrole se traduisent par des résultats fort différents pour les autres secteurs et les autres régions dans lesquelles BMO est présent. De fait, ces prix affaiblissent le dollar canadien et réduisent les coûts des intrants de nombreux clients et entreprises. Les avantages inhérents au recul des prix du pétrole se manifestent sous forme d'une augmentation de la production manufacturière canadienne ainsi que des exportations autres que de pétrole, et nous prévoyons que ces tendances positives se maintiendront en 2016. Dans l'ensemble, le repli des prix du pétrole influe favorablement sur la demande mondiale et sur celle émanant des États-Unis ainsi que sur les exportations, depuis le Canada, par les entreprises autres que celles du secteur des ressources naturelles.

Facteurs susceptibles de perturber les activités

Le secteur des services financiers évolue rapidement puisque la technologie permet à de nouveaux venus aux activités non conventionnelles d'exercer une concurrence dans certains segments du marché bancaire tout en bénéficiant, dans certains cas, d'une réglementation plus souple. Ces entrants peuvent employer de nouvelles technologies et des outils de données et d'analyse hautement perfectionnés, exiger des coûts moins élevés pour leurs services, avoir un fardeau réglementaire moins lourd et recourir à des processus plus rapides afin de concurrencer les banques traditionnelles. Par exemple, de nouveaux modèles

opérationnels pour les paiements de détail, les prêts aux particuliers et aux entreprises, le change et les services-conseils en placement à faibles coûts font surface. Tout en surveillant de près ces éléments perturbateurs, nous continuons de nous y adapter en investissant dans nos activités, dont l'amélioration de nos plateformes de services bancaires mobiles, la conception de nouveaux types de succursales et le perfectionnement de nos outils décisionnels en matière de crédit. Nous réduisons davantage notre exposition à ce risque en donnant à notre clientèle accès à des services bancaires par voie de différents canaux, en veillant à mieux la fidéliser et à accroître sa confiance, en utilisant nos propres outils hautement perfectionnés de données et d'analyse et en tirant parti des partenariats actuels et de ceux à venir. Cependant, suivre le rythme d'innovation des concurrents qui se lancent à l'assaut du marché et dont la situation est différente pourrait exiger de nous et des décideurs une plus grande rapidité d'adaptation.

Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Situation économique et conjoncture de marché dans les pays où nous sommes présents

Nous faisons des affaires au Canada, aux États-Unis et dans plusieurs autres pays. Des facteurs tels que l'état général des marchés financiers ou du crédit, notamment la liquidité, le niveau d'activité commerciale, la volatilité et la stabilité, peuvent avoir une incidence importante sur les affaires que nous menons. De plus, les taux d'intérêt, les cours de change, l'épargne, les dépenses de consommation, les prix des habitations, les emprunts contractés par les particuliers et leur remboursement, les investissements des entreprises, les dépenses publiques et le taux d'inflation influent sur le contexte économique et commercial dans lequel nous évoluons. Ainsi, l'ampleur de nos activités dans une région donnée et sa situation économique et commerciale peuvent se répercuter sur l'ensemble de nos revenus et sur notre bénéfice. Par exemple, le niveau élevé d'endettement des consommateurs et l'augmentation des prix des habitations dans certaines régions du Canada pourraient rendre la Banque vulnérable à une hausse des pertes sur créances advenant un ralentissement économique ou un autre catalyseur aux répercussions négatives.

Exigences réglementaires

Le secteur des services financiers est fortement réglementé et nous avons connu d'autres modifications des exigences réglementaires, les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivant la mise en œuvre de réformes importantes visant à renforcer la stabilité du système financier. Par conséquent, il est possible que les exigences concernant les fonds propres soient resserrées et que les coûts réglementaires augmentent, ce qui pourrait affaiblir nos rendements. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation afin de nous assurer de pouvoir faire face aux nouvelles exigences et d'instaurer tout changement requis. Le fait de ne pas nous conformer aux exigences réglementaires et juridiques pourrait se solder par des litiges, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre de nos stratégies commerciales, miner la confiance de nos investisseurs et entacher notre réputation. La section Risque juridique et réglementaire et la section Gestion globale du capital aux pages 114 et 70 donnent plus de renseignements sur ce risque.

Politiques budgétaires, fiscales, monétaires et de taux d'intérêt

Les politiques budgétaires, fiscales, monétaires, réglementaires et autres politiques d'ordre économique qui ont cours au Canada, aux États-Unis et dans d'autres territoires influent sur notre bénéfice. De telles politiques peuvent avoir pour effet d'accroître ou de réduire la concurrence et l'incertitude sur les marchés. Elles peuvent également avoir des conséquences négatives pour nos clients et nos contreparties dans les pays où nous exerçons nos activités, ce qui accentue le risque de défaillance de la part de ces clients et contreparties. Par ailleurs, les attentes des marchés obligataires et monétaires relativement à l'inflation et à la politique monétaire des banques centrales ont des répercussions sur les taux d'intérêt. L'évolution de ces attentes et de la politique monétaire est difficile à prévoir. Les fluctuations de taux d'intérêt attribuables à de tels changements peuvent influencer sur notre résultat. La section Risque de marché, à la page 100, présente de plus amples renseignements sur le risque de taux d'intérêt auquel nous sommes exposés. Des changements des taux d'impôt et de politique fiscale peuvent aussi avoir une incidence sur notre bénéfice et, tel qu'il est expliqué dans la section qui traite des estimations comptables critiques, une réduction des taux d'impôt pourrait diminuer la valeur de nos actifs d'impôt différé.

Acquisitions et plans stratégiques

Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant de procéder à toute acquisition. Toutefois, il est possible que nous fassions l'acquisition d'une entreprise dont le rendement ultérieur ne sera pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques. Notre capacité de conclure une acquisition peut être assujettie à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il peut être difficile de déterminer s'il sera possible d'obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique, de même que d'autres facteurs, peuvent réduire les revenus, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que ceux prévus et la non-réalisation des économies anticipées après une acquisition peuvent également avoir un impact défavorable sur notre bénéfice. Il se peut également que les coûts d'intégration augmentent en raison d'une hausse des coûts réglementaires liés à une acquisition, de frais imprévus qui auraient échappé au processus de contrôle préalable, d'une augmentation sensible et inattendue du temps que la direction doit y consacrer ou encore de délais imprévus dans la mise en œuvre de certains plans, ce qui pourrait avoir comme effet de retarder l'intégration complète de l'entreprise acquise. Notre performance après l'acquisition dépend également de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise. Or, rien ne peut garantir notre succès en ce domaine.

Notre performance financière dépend notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques qu'élabore notre direction. Si ces plans ne donnent pas les résultats escomptés ou s'ils sont modifiés, notre bénéfice pourrait croître à un rythme plus lent ou fléchir. Par ailleurs, notre capacité à réaliser nos plans stratégiques est elle-même grandement tributaire de notre faculté de recruter et de conserver à notre emploi nos dirigeants clés et d'assurer leur perfectionnement, et rien ne peut assurer que nous pourrions continuer de le faire.

Intensité de la concurrence

La concurrence entre les sociétés de services financiers est féroce. En outre, il est de plus en plus fréquent que des sociétés non financières proposent des produits et des services qui étaient jusqu'ici offerts exclusivement par les banques. La fidélisation et la conservation de la clientèle dépendent de divers facteurs, dont le niveau de service, les prix des produits et des services, notre réputation et les initiatives de la concurrence. De plus, les lois et les règlements adoptés par les autorités réglementaires aux États-Unis et dans d'autres territoires où nous sommes présents peuvent procurer à nos concurrents internationaux des avantages qui affaiblissent notre propre compétitivité. L'évolution de ces facteurs ou le rétrécissement de notre part de marché susceptible d'en découler pourrait avoir un effet négatif sur notre bénéfice.

Cours de change

L'équivalent en dollars canadiens de nos revenus, de nos charges, de nos actifs et de nos passifs libellés dans des devises autres que le dollar canadien est soumis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain pourraient également se répercuter sur le bénéfice des petites, moyennes et grandes entreprises clientes au Canada. Un raffermissement du dollar américain pourrait faire augmenter la valeur de nos actifs pondérés en fonction des risques, ce qui aurait pour effet de réduire nos ratios de fonds propres. Les sections portant sur le change, à la page 37, sur la gestion globale du capital, à la page 70, et sur le risque de marché, à la page 100, renferment plus de détails sur le risque de change auquel nous sommes exposés.

Modifications de nos cotes de crédit, du capital et des marchés du financement

Les cotes de crédit jouent un rôle important dans notre capacité à obtenir du capital et du financement aux fins du soutien de nos activités commerciales. Le fait de maintenir de bonnes cotes de crédit nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des taux concurrentiels. Si nos cotes se détérioraient de manière significative, il est probable que le coût de nos fonds augmenterait fortement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Également, compte tenu de l'évolution du cadre réglementaire, les marchés des capitaux et du financement sont moins liquides qu'avant, ce qui pourrait influencer sur l'évaluation de nos titres et sur la disponibilité et la tarification du financement de la Banque. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait également avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 8 afférente aux états financiers, à la page 156.

Risques opérationnels et infrastructurels

En tant que grande entreprise qui exerce ses activités dans divers territoires, BMO est exposé à plusieurs risques opérationnels qui sont susceptibles d'avoir de fortes répercussions. Nous pourrions, par exemple, être victimes de fraudes de la part d'employés ou de tiers, de transactions non autorisées effectuées par des employés, d'erreurs opérationnelles ou d'erreurs humaines. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour, certaines erreurs peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées. Les lacunes et les défaillances de nos processus internes, de nos employés ou systèmes ou des services et produits fournis par des tiers, y compris de n'importe lequel de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou autres, pourraient se solder par des pertes financières et entacher notre réputation. De plus, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place, notre capacité à poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos activités et les collectivités que nous servons, perturbations qui incluent, sans toutefois s'y limiter, des situations d'urgence touchant la santé publique et les actes terroristes.

Procédures judiciaires

Nous sommes impliqués dans des litiges qui surviennent dans le cours normal des affaires. L'issue défavorable de tels litiges pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers et aussi porter atteinte à notre réputation, compromettant du coup nos perspectives d'avenir. La note 26 afférente aux états financiers, à la page 192, donne des renseignements sur les questions judiciaires et réglementaires auxquelles nous faisons face.

Estimations comptables critiques et normes comptables

Nous dressons nos états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Il peut s'avérer difficile de prévoir les changements que le Conseil des normes comptables internationales apporte de temps à autre à ces normes, lesquelles régissent l'établissement de nos états financiers. Or, ces changements peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. Nos principales méthodes comptables et les changements futurs qui y seront apportés sont décrits à la note 1 afférente aux états financiers, à la page 140.

L'application des IFRS exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les dates auxquelles certains actifs, passifs, revenus et charges sont inscrits dans nos états financiers ainsi que sur leur valeur comptable. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons à ce moment-là. Toutefois, il est possible que les circonstances changent ou que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite.

En l'occurrence, nos résultats financiers pourraient être négativement touchés au cours de la période où les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances se manifestent, et l'ampleur des conséquences en résultant pourrait être importante. La section traitant des estimations comptables critiques, à la page 78, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Exactitude et exhaustivité de l'information sur nos clients et nos contreparties

Quand nous décidons d'octroyer ou non du crédit ou de conclure ou non d'autres transactions avec des clients ou des contreparties, nous pouvons le faire sur la foi de renseignements fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, tels que des états financiers audités ou d'autres renseignements de nature financière. Nous pouvons aussi fonder nos décisions sur les déclarations des clients ou des contreparties selon lesquelles l'information fournie est exacte et exhaustive. La transmission, par des clients ou des contreparties, d'états financiers ou de renseignements financiers trompeurs pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Mise en garde

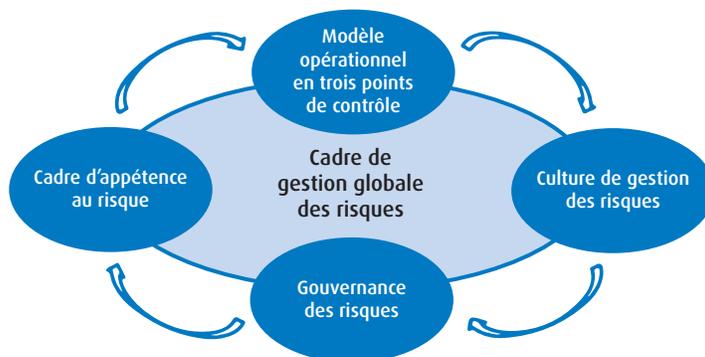
La présente section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi que le reste de la section Gestion globale des risques renferment des déclarations prospectives.

D'autres facteurs indépendants de notre volonté qui sont susceptibles d'influer sur nos résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 30. Nous tenons à souligner que la précédente analyse des facteurs susceptibles de toucher les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Cadre et risques

Cadre de gestion globale des risques

Notre cadre de gestion globale des risques est employé à tous les échelons de la Banque, s'articule autour de notre modèle opérationnel en trois points de contrôle et du cadre d'appétence au risque, et s'appuie sur notre structure de gouvernance des risques et une culture de gestion des risques solidement ancrée.



Types de risques

Ce cadre permet de gérer chaque type de risque, soit le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de modèle, le risque d'assurance, le risque juridique et réglementaire, les risques d'entreprise, de stratégie et de réputation et le risque environnemental et social. Nous avons défini les types de risques susceptibles d'avoir une forte incidence sur nos activités et nous les gérons en fonction de leur importance relative et de notre capacité à les gérer et à les atténuer.

Crédit et contrepartie	Marché	Liquidité et financement	Opérationnel	Modèle	Assurance	Juridique et réglementaire	Entreprise	Stratégie	Réputation	Environnemental et social
------------------------	--------	--------------------------	--------------	--------	-----------	----------------------------	------------	-----------	------------	---------------------------

Principes relatifs aux risques

Selon ce cadre, les activités de prise de risques et de gestion des risques à l'échelle de l'organisation sont régies par les principes suivants :

- La gestion des risques est une responsabilité dont il faut s'acquitter à tous les échelons;
- Les risques importants auxquels l'organisation est exposée sont repérés, mesurés, gérés, surveillés et signalés;
- La détection et l'appréciation des risques met en jeu des éléments tant qualitatifs que quantitatifs, notamment la perception des risques compte tenu du contexte opérationnel externe ainsi que les simulations de crise et l'analyse de scénarios;
- La prise de décisions est fondée sur une réelle compréhension des risques ainsi que sur de solides paramètres et analyses;
- Une méthode de calcul du capital économique est utilisée pour évaluer et regrouper, dans tous les secteurs d'activité, tous les types de risques, de sorte à faciliter la prise en compte des risques dans la mesure des rendements.

Trois points de contrôle

Notre approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de notre cadre de gestion des risques et représente un aspect fondamental de notre modèle opérationnel. Cette approche est décrite ci-dessous.

Trois points de contrôle	Responsabilités
Premier point de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> • les groupes d'exploitation, qui sont responsables des risques inhérents à leurs activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et gérer tous les risques de leur secteur d'activité et en assumer la responsabilité. • Cerner, surveiller, quantifier et signaler les risques que posent leurs activités d'exploitation et leurs initiatives. • Établir une structure de contrôle interne appropriée conformément à notre cadre de gestion des risques. • Exploiter de bonnes occasions d'affaires qui respectent notre degré d'appétence au risque. • Exercer, sans les outrepasser, les pouvoirs de prise de risques qui leur ont été délégués et qui sont énoncés dans nos politiques générales.
Deuxième point de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> • le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille • les unités des Services d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une supervision indépendante et remettre en question les évaluations indépendantes des risques et les pratiques de gestion des risques. • Élaborer des politiques générales, une infrastructure, des processus et des pratiques de gestion des risques permettant de détecter, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques importants à l'échelle de l'organisation. • Évaluer, quantifier, surveiller, gérer et atténuer de manière indépendante tous les risques importants et les signaler.
Troisième point de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> • l'Audit interne 	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes de l'organisation, ce qui englobe les processus de gestion et de gouvernance des risques qui la soutiennent, qui contribuent à l'atteinte de ses objectifs et qui aident le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités.

Culture de gestion des risques

À BMO, nous considérons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun des membres de notre personnel. Ce principe constitue le fondement même de notre culture de gestion des risques en plus de l'influencer et se manifeste par les gestes et le comportement de nos employés et de nos dirigeants lorsqu'ils repèrent les risques, les interprètent, en discutent, font des choix et prennent des décisions qui permettent d'équilibrer les risques et les occasions et d'optimiser les rendements ajustés en fonction des risques. Notre culture de gestion des risques est profondément ancrée dans nos politiques, nos processus administratifs, nos cadres de gestion des risques, notre degré d'appétence au risque et les limites connexes, la gestion de notre capital et nos pratiques en matière de rémunération, et elle inspire chaque facette de notre mode de conduite des affaires à l'échelle de l'organisation.

Cette culture s'articule autour d'une approche en gestion des risques qui témoigne de notre volonté à « Être BMO » et qui favorise l'ouverture, une démarche constructive de remise en question et la responsabilité personnelle. Un partage de l'information, à la fois ponctuel et transparent, est essentiel, car il permet de faire participer nos parties prenantes aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte rigueur et discipline à notre prise de décisions. En plus de favoriser la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication ouverte, l'exercice du sens critique et une bonne compréhension des principaux risques auxquels notre organisation est exposée, ce qui fait que nos employés ont les outils nécessaires et sont habilités à prendre des décisions et à agir de manière concertée et cohérente, s'appuyant à cette fin sur un cadre de surveillance et de contrôle des plus efficaces. Des échanges sur la gouvernance et le leadership, la structure des comités et les programmes de formation renforcent également notre culture de gestion des risques et la propagent.

Certaines facettes de notre culture de gestion des risques, dont les suivantes, se retrouvent dans tous les aspects de nos activités :

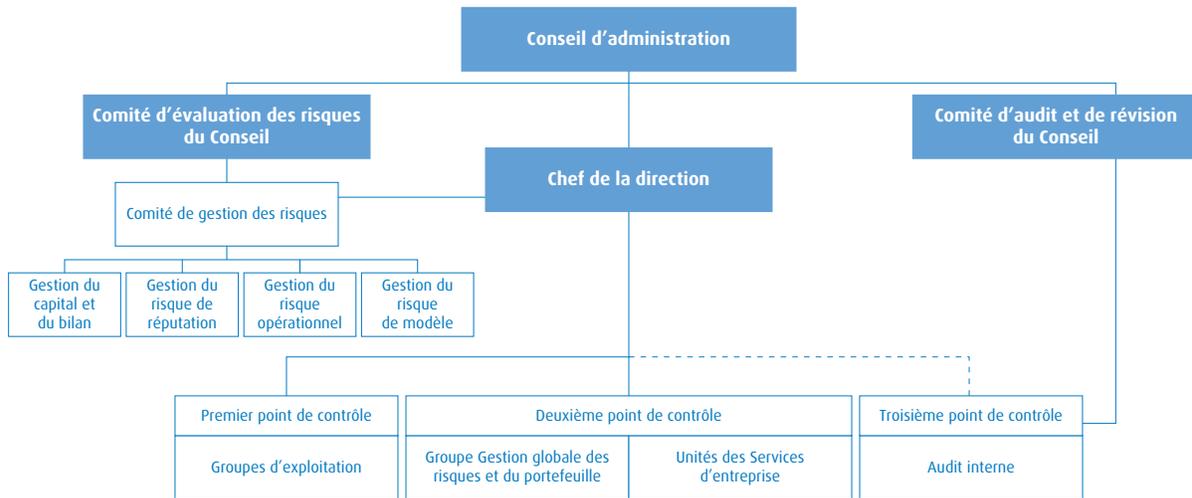
- **Degré d'appétence au risque** – favorise une réelle compréhension des principaux risques auxquels nos secteurs d'activité sont exposés et facilite l'harmonisation des stratégies commerciales, selon notre appétence au risque, ce qui concourt à une prise de décisions d'affaires éclairées et à leur application en accord avec un cadre de surveillance empreint de rigueur.
- **Canaux de communication et de signalement** – encouragent le partage d'informations et de responsabilités entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation, ce qui rehausse la transparence et favorise une communication ouverte et efficace. Nous nous assurons également de promouvoir et de diffuser une culture par laquelle les préoccupations concernant les risques éventuels ou émergents sont communiquées à la haute direction afin d'être évaluées et traitées comme il se doit.
- **Philosophie en matière de rémunération** – harmonise les salaires et une prise de risques empreinte de prudence de sorte que la rémunération récompense une affectation appropriée du capital et n'encourage pas la prise de risques démesurés.
- **Formation et perfectionnement** – nos programmes de formation sont conçus pour garantir une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, ce qui fournit à nos employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent. Notre stratégie en matière de formation a été élaborée en partenariat avec L'Académie BMO, avec nos spécialistes de la gestion des risques et des spécialistes externes ainsi qu'avec des professionnels de la formation.
- **Programmes de rotation** – la rotation bidirectionnelle permet la mutation d'employés entre la Gestion globale des risques et du portefeuille et les groupes d'exploitation de façon à enraciner notre culture de gestion des risques partout dans l'organisation.

Gouvernance des risques

Notre cadre de gestion globale des risques a pour fondement une approche de gouvernance qui englobe une structure de comités hautement efficace et un ensemble complet de politiques et de limites générales, éléments qui sont tous approuvés par le Conseil d'administration ou ses comités, ainsi que des normes et procédures d'application spécifiques. Nos politiques générales définissent les cadres et les objectifs à l'égard de chaque grand type de risque afin d'assurer que tous ceux auxquels l'organisation est exposée sont détectés, gérés, évalués, surveillés et signalés comme il se doit, selon notre degré d'appétence au risque. Des politiques spécifiques assurent la gouvernance des risques clés, tels ceux de crédit, de marché, de liquidité et de financement et de modèle ainsi que le risque opérationnel. À tous les échelons, ce cadre de gestion globale des risques s'articule autour d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-après.

Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il oriente la gouvernance de nos activités de prise de risques. Dans chacun de nos groupes d'exploitation, la direction surveille les activités de gouvernance, les contrôles ainsi que les processus et procédures de gestion, et veille au bon déroulement de leur mise en œuvre, selon notre cadre de gestion globale des risques. Chaque comité de gouvernance établit et surveille d'autres limites de gestion des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Cadre de gestion globale des risques



Des cadres efficaces de gouvernance des risques, ce qui englobe nos trois points de contrôle, ont été instaurés dans nos principaux secteurs d'activité et entités.

Le **Conseil d'administration** est responsable de la supervision de la gestion des activités et des affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré d'appétence au risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève, à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration** seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance relativement aux activités visant à déceler et à gérer les risques de BMO, au respect des politiques et procédures générales de gestion des risques, à la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques ainsi qu'à l'évaluation de la part du chef de la gestion globale des risques. Notre cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques afin qu'il oriente la gouvernance de nos activités de prise de risques.

Le **Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration** aide les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités de supervision de la qualité de la communication de l'information financière de BMO, de l'efficacité de ses contrôles internes et de l'exécution de ses activités d'audit interne et externe.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le Comité de gestion des risques et ses sous-comités, de même que par la Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille et est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Le **Comité de gestion des risques**, principal comité de la direction de BMO chargé de gérer les risques, examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans

d'action à mettre en œuvre. Le Comité de gestion des risques assure la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Il est présidé par le chef de la gestion globale des risques, et les dirigeants de nos groupes d'exploitation ainsi que le chef de la direction et le chef des finances en sont membres.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet sur les risques et sur le bilan des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques, de la gestion du risque de modèle et de la planification d'urgence. Le Comité de gestion des risques et ses sous-comités assurent la supervision des processus grâce auxquels les risques assumés par l'organisation sont détectés, mesurés, gérés, surveillés et signalés conformément aux politiques, aux limites déléguées et au degré d'appétence au risque.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille** constitue le deuxième point de contrôle des fonctions exhaustives de surveillance de la gestion des risques. Elle veille à l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques en s'acquittant de ses responsabilités quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, aux simulations de crise, à la modélisation, à la validation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche vise l'atteinte des objectifs globaux et fait en sorte que les risques assumés correspondent au degré d'appétence au risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation** sont responsables de la détection, de l'appréciation, de la gestion, de la surveillance et du signalement des risques dans leur secteur d'activité respectif. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et leur objectif est de s'assurer que des politiques, des processus et des contrôles internes efficaces sont en place et que les questions concernant les risques importants sont examinées par la Gestion globale des risques et du portefeuille. Chaque comité de gouvernance ainsi que la Gestion globale des risques et du portefeuille établissent et surveillent d'autres limites de gestion des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Cadre régissant notre degré d'appétence au risque

Ce cadre est constitué de notre énoncé d'appétence au risque, des mesures des risques clés ainsi que des normes, politiques et lignes directrices générales, ce qui inclut les limites établies, les niveaux de concentration et les contrôles ainsi définis. Notre degré d'appétence au risque désigne la part de risque que nous sommes disposés à accepter étant donné nos principes directeurs et notre capacité en matière de capital, ce qui favorise de bonnes initiatives commerciales et la réalisation de rendements appropriés et de la croissance visée. Notre degré d'appétence au risque est intégré à nos processus de planification de la stratégie et du capital et à notre système de gestion de la performance. Une fois l'an, la haute direction recommande l'approbation de notre énoncé d'appétence au risque et des principales mesures des risques au Comité de gestion des risques et au Conseil d'administration. Cet énoncé est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation, les principaux secteurs et entités l'utilisant pour élaborer leur propre énoncé. À notre degré d'appétence au risque se greffent les exigences suivantes :

- Des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect ainsi que les normes d'éthique les plus strictes qui soient doivent guider tout ce que nous faisons.
- Assumer uniquement des risques qui sont transparents et bien définis, et les évaluer, les surveiller et les gérer comme il se doit.
- Maintenir d'excellentes positions de capital, de liquidité et de financement qui remplissent ou surpassent les exigences réglementaires ainsi que les attentes du marché.
- Soumettre les nouveaux produits et initiatives à un processus d'examen et d'approbation rigoureux et s'assurer que les acquisitions constituent un bon choix sur le plan stratégique et financier et sur celui de la culture d'entreprise et qu'il est hautement probable qu'elles seront source de valeur pour nos actionnaires.
- Établir, à la lumière de notre degré d'appétence au risque et de notre stratégie, des limites relatives au capital et faire en sorte que nos secteurs d'activité optimisent les rendements ajustés en fonction des risques en respectant ces limites.
- Maintenir une structure efficace de reprise des activités qui permettrait de réagir promptement et efficacement en cas de crise grave.
- Se servir des méthodes de calcul du capital économique et des fonds propres réglementaires ainsi que des simulations de crise pour comprendre les risques et orienter nos appréciations du rapport risque-rendement.
- Cibler des cotes de crédit de catégorie investissement qui permettent l'accès à du financement à des conditions avantageuses.
- Réduire l'exposition à des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, qui pourraient mettre en péril les cotes de crédit, la situation de capital ou la réputation de BMO.
- Intégrer des mesures des risques ainsi que des rendements ajustés en fonction des risques à notre système de gestion de la performance et tenir compte, aux fins de nos décisions en matière de rémunération, d'une évaluation de la performance à la lumière de notre appétence au risque et des objectifs établis à l'égard du rendement.
- Conserver des politiques, procédures, lignes directrices, normes et contrôles de conformité hautement efficaces ainsi que former et gérer de façon à orienter les pratiques commerciales et les activités de prise de risques de tous les employés de façon qu'ils contribuent à l'optimisation des rendements ajustés en fonction des risques et respectent toutes les obligations juridiques et réglementaires de BMO, préservant ainsi sa réputation.
- Protéger les actifs de BMO et ceux de ses clients grâce au maintien d'un système comportant des limites adéquates et d'excellents contrôles du risque opérationnel.

Limites de risque

Nos limites de risque sont définies par nos principes relatifs aux risques, reflètent notre degré d'appétence au risque et nous aident à élaborer des stratégies commerciales et à prendre des décisions. Plus particulièrement, nous tenons compte de la diversification des risques, de l'exposition aux pertes et des rendements ajustés en fonction des risques lorsque nous établissons ces limites. Celles-ci sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration ou par les comités de la direction, ou les deux, et comprennent les suivantes :

- risque de crédit et de contrepartie – limites relatives aux risques liés à des groupes ou à des titulaires uniques ainsi qu'aux principaux pays, secteurs et segments de produit ou de portefeuille;
- risque de marché – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension;
- risque de liquidité et de financement – limites relatives aux niveaux minimaux d'actifs liquides et aux niveaux maximaux du nantissement d'actifs et du financement de gros, et lignes directrices approuvées par la haute direction quant à la diversification des passifs, à la situation financière et au degré d'appétence aux risques de crédit et de liquidité;
- risque d'assurance – limites relatives aux risques liés aux polices et aux ententes de réassurance;
- risque de modèle – limites relatives au risque d'érosion du capital en raison d'erreurs d'évaluation des données ou de limites concernant l'utilisation de modèles non validés.

Après avoir analysé les recommandations du Comité d'évaluation des risques et du Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration passe en revue et approuve les limites de risque clés chaque année, puis en délègue la responsabilité au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis aux membres de la haute direction des groupes d'exploitation (premier point de contrôle), qui sont responsables de la gestion des risques liés à leur domaine propre, ainsi qu'au chef de la gestion globale des risques (deuxième point de contrôle). Les pouvoirs ainsi délégués permettent à ces dirigeants d'établir les degrés d'appétence au risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banque d'investissement. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels ces pouvoirs peuvent continuer d'être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences concernant la documentation, la communication et la surveillance des pouvoirs délégués.

Repérage, évaluation et approbation des risques

Il est essentiel de repérer les risques afin de pouvoir définir les principaux risques auxquels nous sommes exposés, de comprendre les possibilités de perte et de prendre les mesures qu'exige l'atténuation de ces risques. Nous tenons un registre des risques afin de cerner et de gérer tous les risques clés, ce qui favorise la mise en œuvre du cadre qui régit notre degré d'appétence au risque et contribue à définir les principales catégories de risque pour lesquelles une demande de capital économique est présentée et l'utilisation du capital en période de tension est estimée. Des procédés de simulation de crise ponctuelle et à l'échelle de l'organisation ont été mis au point afin de faciliter le repérage et l'évaluation de ces risques. Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ces processus mettent en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme par une personne ou par un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises, par catégorie, sont décrits ci-après.

Transactions de portefeuille – Les transactions sont approuvées par voie de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, et ce, à tous les échelons de l'organisation, ce qui englobe des recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.

Transactions structurées – Les nouveaux produits et transactions structurés qui posent des risques juridiques, comptables, réglementaires, fiscaux ou de réputation importants sont examinés par le Comité de gestion du risque de réputation ou par le Comité de gestion du risque des produits de négociation, selon ce qui convient.

Initiatives de placement – La documentation des évaluations des risques est officialisée au moyen de notre processus d'approbation des investissements, lequel est examiné et approuvé par les unités des Services d'entreprise.

Nouveaux produits et services – Les politiques et procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, que nous offrons à nos clients sont revues et approuvées par les unités des Services d'entreprise ainsi que par d'autres comités de la haute direction, notamment le Comité de gestion du risque opérationnel et le Comité de gestion du risque de réputation, selon ce qui convient.

Suivi des risques

La transparence des risques à l'échelle de l'organisation, leur suivi et la transmission de l'information les concernant sont des aspects essentiels des procédés qui commandent notre cadre de gestion des risques et de notre culture d'entreprise et permettent à la haute direction, aux comités et au Conseil d'administration de s'acquitter efficacement de leurs responsabilités de gestion des activités et des risques et de surveillance à l'échelle de l'organisation des groupes d'exploitation et des principales entités juridiques. Les rapports internes comprennent une synthèse des risques clés auxquels l'organisation est exposée ainsi que de leurs paramètres. Nos rapports mettent en lumière les risques les plus importants, y compris nos évaluations des principaux risques et des risques émergents, afin que le Conseil d'administration et ses comités ainsi que tout autre comité formé des cadres et des hauts dirigeants concernés reçoivent en temps opportun de l'information pratique et prospective sur les risques. Ces rapports comprennent des données justificatives sur les mesures et de l'information servant à faciliter l'évaluation de ces risques à la lumière de notre degré d'appétence au risque et des limites établies en vertu du cadre qui régit notre degré d'appétence au risque.

De l'information sur les questions liées aux risques est également transmise régulièrement aux parties prenantes, dont les organismes de réglementation, les agences de notation externes et nos actionnaires, ainsi qu'à d'autres membres de la communauté financière.

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et les fonds propres réglementaires. Il s'agit de deux mesures globales des risques que nous assumons en vue de l'atteinte de nos objectifs financiers et elles nous permettent d'évaluer les rendements ajustés en fonction des risques. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée de l'ensemble des risques. L'évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles intègre les pertes prévues et les pertes imprévues en vue de l'évaluation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions ou des portefeuilles reflètent la conjoncture actuelle des marchés, le risque inhérent à la position et la qualité du crédit, si cela convient. Les méthodes de calcul du capital en fonction des risques et les données des modèles sont passées en revue et recalibrées annuellement au besoin. Nos modèles du capital en fonction des risques procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte éventuelle maximale de valeur économique (ou de marché) et la perte prévue, ce qui est évalué sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance préétabli.

Simulation de crise

La simulation de crise constitue un aspect clé de nos cadres de gestion des risques et du capital, et fournit de l'information aux fins de nos processus d'élaboration de stratégies, de planification des activités et de prise de décisions.

La responsabilité de la gouvernance du cadre de simulation de crise de BMO revient à la haute direction, notamment au Comité de direction des simulations de crise, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances, et se doit de superviser ce cadre en plus d'examiner et de remettre en question les résultats dégagés par les simulations de crise à l'échelle de l'organisation. Les résultats des simulations de crise et les scénarios posés à l'échelle de l'organisation en lien avec le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, y compris les mesures recommandées que l'entreprise adopterait vraisemblablement pour gérer les répercussions d'une crise, sont présentés à la haute direction et au Comité d'évaluation des risques. Les simulations de crise liées au processus d'examen du plan de capital et celles portant sur le capital en milieu d'exercice qu'exige la loi *Dodd-Frank*, ces simulations reflétant les exigences réglementaires américaines auxquelles BMO Financial Corp. est assujettie, ainsi que les autres simulations de crise réglementaires sont régies de la même manière au sein des entités concernées. Des simulations de crise visant des risques, des activités ou des expositions spécifiques, ce qui est appelé des simulations de crise ponctuelles, sont également effectuées en lien avec des processus décisionnels, dont l'élaboration de stratégies, et dans le cadre des évaluations des risques. Leurs résultats sont analysés par le Comité de gestion des risques ou celui d'évaluation des risques, ou les deux, selon ce qui convient.

Simulation de crise à l'échelle de l'organisation

La simulation de crise à l'échelle de l'organisation vient étayer notre évaluation interne de la suffisance du capital ainsi que l'établissement de nos objectifs par voie de l'analyse des conséquences que pourraient avoir des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur notre bilan, notre bénéfice et nos positions de liquidité et de capital. La sélection des scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte des risques importants et idiosyncrasiques auxquels l'organisation est exposée, des répercussions potentielles sur notre profil de risque des risques nouveaux ou émergents ainsi que de la conjoncture macroéconomique. Les scénarios peuvent être prescrits par la haute direction, le Conseil d'administration ou les organismes de réglementation et sont élaborés en collaboration avec le groupe responsable des études économiques. Dans la mesure où cela n'est pas déjà exigé par un organisme de réglementation, ce groupe traduit ces scénarios en variables macroéconomiques et en paramètres propres à un marché qui incluent, sans toutefois s'y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, le niveau de chômage, les mises en chantier, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises. Les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques et des finances se servent alors de ces scénarios pour estimer les pertes et la performance financière à venir.

Des modèles quantitatifs et des approches qualitatives sont employés pour évaluer les répercussions de l'évolution de la conjoncture macroéconomique sur notre état des résultats et sur notre bilan ainsi que la solidité de notre capital sur une période prévisionnelle. Les résultats des simulations de crise, dont les mesures d'atténuation, sont comparés et remis en question par les unités d'affaires pertinentes et par la haute direction, dont le Comité de direction des simulations de crise et le Comité de gestion des risques.

Simulation de crise ponctuelle

Au moyen du cadre établi à cette fin, nous intégrons la simulation de crise à l'élaboration des stratégies, à la planification des activités et à la prise de décisions aux divers paliers de l'organisation. Les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques procèdent régulièrement à des simulations de crise ponctuelles afin de faciliter la détection des risques, l'analyse des activités et la prise de décisions stratégiques. De telles simulations servent à évaluer les répercussions éventuelles à plus long terme des risques qu'engendre l'évolution du contexte, telle une faiblesse marquée et prolongée des prix du pétrole.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles BMO prend part ainsi que dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers, dans la détention de titres de placement et dans les activités liées à la titrisation. Le risque de crédit représente le plus important risque mesurable auquel BMO est exposé. Une gestion appropriée de ce risque est un facteur essentiel à notre réussite puisque notre incapacité à le gérer efficacement aurait immédiatement de lourdes conséquences sur notre bénéfice, notre situation financière et notre réputation.

Gouvernance du risque de crédit et de contrepartie

L'objectif de notre cadre de gestion du risque de crédit est de garantir que la totalité des risques de crédit importants auxquels l'organisation est exposée sont détectés, gérés, évalués, surveillés et signalés. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion de tous les risques qui se posent, ce qui englobe la supervision du cadre de gestion du risque de crédit. Ce cadre intègre des principes directeurs qui sont définis par une série de politiques et normes générales et qui se répercutent sur des directives et des procédures plus précises. Celles-ci sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes au degré d'appétence au risque de BMO. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites, les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue de notre risque de crédit.

Ce sont les prêteurs au sein des groupes d'exploitation qui recommandent d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques inhérents. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent ces décisions et doivent procéder à une évaluation objective des recommandations de même qu'assurer une supervision indépendante des risques assumés par les prêteurs. Ces membres du personnel ont tous une vaste expérience et de solides compétences, sont soumis à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré et doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites discrétionnaires individuelles spécifiques, lesquelles sont revues une fois l'an. Les décisions en matière de crédit sont prises au palier de direction, compte tenu de l'envergure de la transaction et de son degré de risque, conformément à l'ensemble des politiques générales, des normes et des procédures qui régissent la conduite des activités de gestion du risque de crédit. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les contrôles et un échantillon des transactions de crédit afin d'évaluer le respect des conditions en matière de crédit ainsi que la conformité aux politiques, normes et procédures en vigueur.

Toutes les expositions au risque de crédit sont surveillées de manière continue. Les comptes productifs sont réévalués régulièrement et la plupart des comptes d'entreprises et de grandes entreprises font l'objet d'un examen au moins une fois l'an. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés, pour un examen plus approfondi au besoin. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels. Des rapports sont transmis aux comités du Conseil et de la haute direction au moins une fois par trimestre afin de les informer des faits nouveaux touchant les portefeuilles exposés au risque de crédit, ce qui inclut l'évolution de la concentration de ce risque et toute question concernant les nouveaux risques de crédit importants, et de permettre que des mesures appropriées puissent être prises si elles sont nécessaires.

Gestion du risque de crédit et de contrepartie

Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit ou celui de contrepartie, ou les deux, afin de réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies advenant un défaut. En fonction du type d'emprunteur, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Dans le cas d'entreprises et de grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprises, comme des comptes clients, des stocks, du matériel et des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Les garanties sont réévaluées régulièrement, et ce, en fonction du type d'actifs.

Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille assurent une supervision indépendante de la documentation et de l'évaluation des garanties. Dans le cas des garanties sous forme de biens immobiliers commerciaux détenus par des investisseurs, une évaluation externe complète d'un bien est obtenue au moment du montage du prêt, sauf si celui-ci est d'un montant inférieur à un seuil déterminé, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les méthodes d'évaluation interne peuvent prendre en compte les cotisations de taxes, le prix d'achat, la description de la propriété ou l'opinion du courtier immobilier. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, compte tenu de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture du marché. Si le prêt est classé dans les prêts douteux et selon son montant, la plus récente évaluation externe, estimation ou évaluation à usage restreint est obtenue et mise à jour tous les 12 mois, et ce, tant que le prêt demeure classé dans cette catégorie. Dans le cas d'un bien immobilier résidentiel à l'égard duquel le ratio prêt/valeur est de moins de 80 %, une évaluation externe est obtenue systématiquement au montage du prêt. Dans certains cas où le ratio prêt/valeur est faible, BMO peut faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour l'aider à déterminer s'il est nécessaire de procéder à une évaluation exhaustive du bien. Dans le cas d'un prêt hypothécaire assuré qui présente un ratio prêt/valeur élevé (plus de 80 %), BMO obtient la valeur du bien immobilier par les moyens appropriés et l'assureur du prêt la lui confirme.

Les garanties relatives à nos produits de négociation sont essentiellement sous forme de trésorerie et de titres liquides de grande qualité (tels des bons du Trésor américain et canadien et des titres émis par des agences américaines et des provinces canadiennes) qui sont surveillés et font l'objet d'une prise de marge tous les jours. Ces garanties sont obtenues en vertu des modalités contractuelles stipulées dans la documentation normalisée du secteur. Sauf en de rares exceptions, nous utilisons la convention-cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association Inc. (ISDA) ainsi que les annexes de soutien au crédit afin de documenter les relations de négociation de dérivés hors cote non compensés de manière centralisée que nous entretenons avec nos contreparties et qui font l'objet de sûretés. Les annexes de soutien au crédit donnent à une partie le droit d'exiger des garanties (ou un autre soutien au crédit) lorsque le risque lié aux dérivés hors cote de l'autre partie dépasse un montant convenu (appelé le seuil). Les garanties transférées comprennent un montant distinct (marge initiale) ou une marge de variation, ou les deux. Les annexes de soutien au crédit renferment entre autres des dispositions décrivant les types de garanties qui sont acceptables ainsi que leur mode d'évaluation (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), les seuils, le fait que la sûreté puisse ou ne puisse pas être redonnée en garantie par son bénéficiaire et la façon de calculer les intérêts.

Pour documenter les relations contractuelles de négociation que nous avons avec nos contreparties dans le cas de mises en pension de titres, nous nous servons de conventions-cadres de mise en pension et, s'il s'agit de prêts de titres, nous utilisons des accords-cadres de prêt de titres.

Gestion des portefeuilles

Les politiques de gouvernance du risque de crédit de BMO assurent un degré acceptable de diversification. Des limites peuvent être établies pour plusieurs aspects des portefeuilles, notamment en ce qui concerne les concentrations par industrie, secteur spécialisé (tels les fonds spéculatifs et les prêts à effet de levier), pays, produit ou titulaire de compte. À la clôture de l'exercice, nos portefeuilles de prêts étaient bien diversifiés et comprenaient des millions de comptes, dont les titulaires étaient en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises. Nous pouvons également procéder à l'achat ou à la vente d'assurances au moyen de garanties ou de swaps sur défaillance afin de diversifier davantage nos expositions au risque de crédit.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2015 (voir la page 86).

Risque de corrélation défavorable

Il existe un risque de corrélation défavorable lorsque l'exposition à une contrepartie est étroitement liée à la qualité de crédit de la garantie ou à un autre élément d'atténuation du risque associé à cette contrepartie. Il existe un risque spécifique de corrélation défavorable lorsque la contrepartie et les facteurs de risque de marché qui influent sur l'élément d'atténuation sont très fortement reliés, et il existe un risque général de corrélation défavorable lorsque la qualité du crédit de la contrepartie affiche, sans raison apparente, des liens étroits avec des facteurs macroéconomiques ou autres qui influent sur l'élément d'atténuation. Nos procédures exigent de repérer le risque spécifique de corrélation défavorable que posent les transactions et d'en tenir compte dans le calcul des risques. Des simulations de crise portant sur le risque de corrélation défavorable sont effectuées tous les mois et peuvent servir à détecter les concentrations existantes ou émergentes du risque général de corrélation défavorable que présentent nos portefeuilles.

Évaluation du risque de crédit et de contrepartie

Nous quantifions le risque de crédit au niveau tant de l'emprunteur ou de la contrepartie que du portefeuille. Pour restreindre la volatilité de notre résultat, gérer les pertes sur créances prévues et réduire le plus possible les pertes imprévues, le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide des paramètres fondés sur le risque suivants :

L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir. Pour les sommes hors bilan et les sommes non utilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait avoir été prélevé au moment du défaut.

La **perte en cas de défaut (PCD)** représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut.

La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie tombe en situation de défaut au cours d'une période de un an, cette probabilité étant estimée selon un degré élevé de confiance.

La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

Aux termes des règles du BSIF, trois approches peuvent être employées pour l'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes (NI) et l'approche fondée sur les NI avancée. Sous réserve du plancher de transition établi selon l'approche standard, nous utilisons l'approche fondée sur les NI avancée pour calculer le risque de crédit de nos portefeuilles, dont ceux de notre filiale BMO Financial Corp. À l'heure actuelle, nous utilisons l'approche standard aux fins des évaluations liées au portefeuille de M&I que nous avons acquis, tout en continuant d'exécuter notre plan visant le passage à l'approche fondée sur les NI avancée.

Systèmes de notation du risque de crédit

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à tout engagement. Les systèmes de notation du risque sont différents pour les portefeuilles de la clientèle de détail (particuliers et petites entreprises) et pour ceux de la clientèle de gros (entreprises et grandes entreprises).

Les mesures du risque de crédit sont validées et soumises à des contrôles ex post sur une base régulière, soit trimestriellement dans le cas des modèles appliqués aux prêts aux particuliers et aux petites entreprises et annuellement dans celui des modèles employés pour les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises. Il y a lieu de se reporter aux pages 112 et 113 pour des détails sur nos processus d'atténuation du risque de modèle.

Clientèle de détail (particuliers et petites entreprises)

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes. Pour ces lots, des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, et ce, à des fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail évalue le risque de l'emprunteur en fonction d'un éventail restreint de conditions prévues et probables, lesquelles reposent essentiellement sur de récentes données, dont les situations de défaut, le ratio prêt/valeur et le taux d'utilisation. Les gammes de produits sous-jacentes à chacune des catégories de risque associées aux prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont modélisées séparément de façon que les paramètres de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Une dernière segmentation permet alors de classer chaque exposition d'une gamme de produits dans des lots homogènes de risques qui reflètent des paramètres de risque communs. Chaque lot se voit attribuer une combinaison unique de paramètres de risque de PD, de PCD et d'ECD, ce qui permet de déterminer le risque de crédit propre à son segment.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail est conçu de façon à produire des estimations de la valeur des paramètres du risque de crédit les plus exactes qui soient, mais fait l'objet d'une certaine incertitude. Au cours du processus de calibration, des ajustements des paramètres sont effectués pour chaque segment afin de tenir compte de cette incertitude. Les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont examinés une fois par trimestre et calibrés annuellement afin d'inclure des données supplémentaires dans le processus de leur estimation, ce qui permet d'assurer que les données les plus récentes sont prises en compte.

Probabilités de défaut de la clientèle de détail par cote de risque

Profil de risque	Fourchette des probabilités de défaut
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %
Faible	> 0,20 % à 0,75 %
Moyen	> 0,75 % à 7,00 %
Élevé	> 7,00 % à 99,99 %
Défaut	100 %

Clientèle de gros (entreprises, grandes entreprises et États souverains)

Pour les portefeuilles de prêts aux entreprises, aux grandes entreprises et aux États souverains, nous utilisons un cadre global de notation des risques que nous appliquons à toutes nos contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs ou aux contreparties, de cotes de risque appropriées. Une série de modèles de notation des risques généraux ou propres à un secteur ont été élaborés pour chaque catégorie d'actifs afin de cerner les principaux facteurs de risque quantitatifs et qualitatifs liés à des emprunteurs de différents secteurs d'activité et portefeuilles. Les cotes de risque sont attribuées selon le modèle interne approprié. Les cotes de risque sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont révisées au moins une fois l'an. Des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent une cote de risque élevée, de ceux qui nécessitent un examen à la suite d'un changement dans la notation ou du non-respect d'un engagement et de ceux qui requièrent ou qui demandent des modifications à leurs facilités de crédit. Les cotes attribuées sont analysées en fonction d'une PD sur une période de un an. À mesure qu'un emprunteur passe d'une cote de risque à une autre, la PD qui lui est assignée évolue.

BMO emploie une échelle maîtresse qui, outre celle de défaut, comporte 14 catégories de cotes de risque de l'emprunteur et, pour chaque catégorie comprise dans chacun des groupes d'actifs, des cotes de PD sont attribuées afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an. Les PD estimatives sont régulièrement actualisées en fonction de données internes concernant les cas de défaut sur une période de plus de cinq ans qui englobe au moins un cycle économique entier, ainsi que sur des analyses comparatives externes, s'il y a lieu.

BMO attribue également une PCD estimative à chaque facilité de crédit consentie à un emprunteur au moment où celle-ci lui est accordée. Cette PCD estimative représente une mesure de la perte économique qui serait subie sur cette facilité si l'emprunteur tombait en situation de défaut durant une période de détresse économique et financière. Elle constitue une mesure inverse de la protection contre les pertes que procure la sûreté fournie, s'il en est, et tient compte des éléments structurels de la facilité, dont son rang, les accords de marge et les caractéristiques des produits et du secteur. Des modèles de PCD ont été conçus pour chaque catégorie d'actifs à l'aide de données internes qui couvrent une période de plus de sept ans, qui portent sur un cycle économique complet et qui sont enrichis par des données externes au besoin.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de notation du risque est en corrélation logique avec ceux des agences de notation externes.

Échelle de notation des risques des emprunteurs de gros

Cote de BMO	Description du risque	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
Acceptable			
De I-1 à I-3	De solvabilité reconnue à risque minime	De Aaa à Aa3	De AAA à AA-
De I-4 à I-5	Risque modeste	De A1 à Baa1	De A+ à BBB+
De I-6 à I-7	Risque moyen	De Baa2 à Baa3	De BBB à BBB-
De S-1 à S-2	Risque acceptable	De Ba1 à Ba2	De BB+ à BB
De S-3 à S-4	Risque marginal	De Ba3 à B1	De BB- à B+
Problématique			
P-1	Détérioration	B2	B
De P-2 à P-3	Liste de surveillance	De B3 à Ca	De B- à CC
En défaut et douteux			
T1, de D-1 à D-4	En défaut ou en défaut et douteux	C	D

Information sur la qualité du crédit

Analyse des portefeuilles

L'encours total des engagements de crédit à l'échelle de l'organisation s'établissait à 623 milliards de dollars au 31 octobre 2015, soit 358 milliards au Canada, 236 milliards aux États-Unis et 29 milliards dans d'autres pays. Ce résultat représentait une hausse de 76 milliards, ou de 14 %, en regard de l'exercice précédent.

Les portefeuilles de prêts de BMO demeurent bien diversifiés par secteur d'activité et par région et, tout comme au cours de l'exercice précédent, le portefeuille de prêts aux particuliers a représenté la majeure partie des prêts. Le solde brut des prêts et acceptations a augmenté de 31 milliards de dollars, ou de 10 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt (5 %, compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain) et s'établissait à 336 milliards au 31 octobre 2015. Compte non tenu des répercussions de l'appréciation du dollar américain, la répartition géographique de nos portefeuilles canadiens et américains est demeurée relativement stable comparativement à celle de l'exercice précédent, et ces portefeuilles représentaient respectivement 66,6 % et 30,1 % du total des prêts, contre 70,0 % et 26,3 % en 2014. Le portefeuille de prêts aux particuliers représentait 53,4 % du portefeuille total, soit un léger recul en regard de 56,8 % en 2014. Des tranches d'environ 88 % du portefeuille de prêts aux particuliers au Canada et de 97 % du portefeuille de prêts aux particuliers aux États-Unis sont garanties. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques correspondaient à 46,6 % du portefeuille total, soit une hausse par rapport à 43,2 % en 2014 en raison principalement de l'appréciation du dollar américain. Ces portefeuilles sont bien diversifiés par secteur et nous continuons de surveiller de manière proactive les secteurs d'activité qui, le jugeons-nous, commandent une attention particulière, notamment ceux des prêts aux particuliers au Canada et des expositions directes et indirectes au secteur pétrolier et gazier aux États-Unis et au Canada.

D'autres détails sur nos portefeuilles de prêts, dont une répartition détaillée par secteur d'activité et région, sont présentés dans les tableaux 7 à 15, aux pages 124 à 130, ainsi qu'à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 151. La note 4 afférente aux états financiers, à la page 148, renferme des renseignements sur nos engagements de crédit.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Dans le contexte actuel, nous continuons de porter une attention particulière aux risques liés aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux marges de crédit sur valeur domiciliaire. BMO soumet régulièrement ses portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables allant de modérés à graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et sont considérées comme gérables.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a totalisé 612 millions de dollars pour l'exercice à l'étude, ce qui dépasse de 9 % les 561 millions constatés en 2014. Une analyse détaillée de notre dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris ses tendances historiques, figure à la page 42, au tableau 15 de la page 130, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 148.

Solde brut des prêts douteux (SBPD)

Le total du solde brut des prêts douteux a diminué de 89 millions de dollars, ou de 4 %, en regard de 2014, s'établissant à 1 959 millions en 2015, la diminution ayant été enregistrée au Canada. Compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, le SBPD a inscrit une baisse de 13 %. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD a également diminué par rapport à l'exercice précédent, passant de 0,67 % en 2014 à 0,58 % en 2015.

Le tableau ci-après présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice sont passés de 2 142 millions de dollars en 2014 à 1 921 millions en 2015. Sur le plan géographique, la majorité des nouveaux prêts douteux, soit 55,6 % du total des nouveaux prêts douteux en 2015, ont été enregistrés aux États-Unis, en regard de 56,8 % en 2014. D'autres détails sur la répartition des prêts douteux par région et par secteur d'activité sont présentés dans le tableau 11, à la page 126, et à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 148.

Variations du solde brut des prêts et acceptations douteux ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Exercice clos le 31 octobre	2015	2014	2013
SBPD à l'ouverture de l'exercice	2 048	2 544	2 976
Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice	1 921	2 142	2 449
Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice	(556)	(669)	(728)
Remboursements, montant net	(700)	(1 059)	(1 058)
Montants sortis du bilan	(704)	(801)	(939)
Recouvrements de prêts et d'avances déjà sortis du bilan	-	-	-
Cessions de prêts	(252)	(220)	(343)
Fluctuations des cours de change et autres variations	202	111	187
SBPD à la clôture de l'exercice	1 959	2 048	2 544
SBPD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations	0,58	0,67	0,91

1) Le SBPD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

Provision pour pertes sur créances

Pour l'ensemble de ses portefeuilles de prêts, BMO a recours à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts, la détection rapide des prêts-problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. BMO maintient des provisions spécifiques et une provision générale pour pertes sur créances. Les provisions spécifiques réduisent la valeur comptable globale des prêts dont la qualité du crédit montre des signes de dégradation. Nous maintenons aussi une provision générale afin de couvrir toute perte de valeur qui, dans les portefeuilles de prêts existants, ne peut encore être liée à des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur les exigences aux termes des IFRS ainsi que sur les lignes directrices qu'énonce le BSIF, organisme qui règlemente nos activités. Aux termes de notre méthode de calcul de cette provision, nous regroupons les prêts en fonction des caractéristiques du risque de crédit qu'ils présentent et y appliquons des facteurs quantitatifs et qualitatifs afin d'établir le montant adéquat de celle-ci. Les facteurs quantitatifs employés dans le cadre de notre méthode permettent d'évaluer les pertes prévues à long terme en fonction de paramètres de risque qui servent à estimer le capital en fonction des risques, soit la PD, la PCD et l'ECD. Dans le cas des prêts aux entreprises et aux grandes entreprises, les éléments clés qui servent à établir les pertes subies, mais non encore détectées, comprennent la cote de risque sous-jacente de l'emprunteur, son secteur, le produit de crédit qui lui a été accordé ainsi que le montant et la qualité de la garantie détenue. Quant aux prêts aux particuliers et aux petites entreprises, ils sont regroupés d'après leurs caractéristiques de risque, et les montants des pertes subies, mais non détectées, sont définis en fonction du taux de défaillance à long terme et des pertes passées de chaque lot. Les facteurs qualitatifs employés aux fins de notre méthode reflètent le jugement de la direction eu égard aux conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur et prévues à court terme, les questions propres aux portefeuilles, les tendances au chapitre de la qualité du crédit, les changements dans les pratiques d'octroi de prêts et les facteurs de modèle. Nous examinons la provision générale une fois par trimestre.

BMO maintient sa provision pour pertes sur créances à un montant jugé comme permettant d'absorber les pertes sur créances. Au 31 octobre 2015, la provision pour pertes sur créances totalisait 2 052 millions de dollars et était constituée de provisions spécifiques de 392 millions et d'une provision générale de 1 660 millions, ce qui englobait des provisions spécifiques de 35 millions et une provision générale de 162 millions liées à des engagements qui n'ont pas fait l'objet de prélèvements et à des lettres de crédit, lesquels sont considérés comme d'autres instruments de crédit et inscrits dans les passifs divers. Le total de la provision pour pertes sur créances a légèrement augmenté d'un exercice à l'autre, à savoir de 86 millions, en raison essentiellement de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Nos ratios de couverture affichent des tendances favorables, la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du SBPD, augmentant d'un exercice à l'autre.

La provision générale s'est accrue de 118 millions de dollars par rapport à 2014, atteignant 1 660 millions en 2015 en raison de l'incidence du raffermissement du dollar américain. La provision générale était toujours adéquate à la clôture de l'exercice, et représentait 0,83 % des actifs pondérés en fonction du risque de crédit, ce qui est identique au pourcentage enregistré un an auparavant.

Le tableau suivant indique les facteurs qui ont contribué aux variations de la provision pour pertes sur créances. D'autres détails sur ces variations par pays et par portefeuille sont présentés dans les tableaux 12 et 13, à la page 128, et à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 148.

Variations de la provision pour pertes sur créances ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Exercice clos le 31 octobre	2015	2014	2013
Provisions spécifiques à l'ouverture de l'exercice	424	485	476
Provisions spécifiques (montant imputé à l'état des résultats)	612	561	597
Recouvrements de montants sortis du bilan dans des exercices antérieurs	456	624	772
Montants sortis du bilan	(1 065)	(1 149)	(1 297)
Fluctuations des cours de change et autres variations	(35)	(97)	(63)
Provisions spécifiques à la clôture de l'exercice	392	424	485
Provision générale à l'ouverture de l'exercice	1 542	1 485	1 460
Provision générale (montant imputé à l'état des résultats)	-	-	(10)
Fluctuations des cours de change et autres variations	118	57	35
Provision générale à la clôture de l'exercice	1 660	1 542	1 485
Total de la provision pour pertes sur créances	2 052	1 966	1 970
Constitution :			
Prêts	1 855	1 734	1 665
Provisions spécifiques pour d'autres instruments de crédit	35	50	41
Provision générale pour d'autres instruments de crédit	162	182	264
Provision pour les pertes sur créances en pourcentage du SBPD ²⁾	103,0	93,6	75,8

1) Comprend les provisions liées à d'autres instruments de crédit qui sont inclus dans les passifs divers.

2) Ce ratio exclut les provisions spécifiques pour d'autres instruments de crédit qui sont comprises dans les passifs divers.

Expositions dans certaines régions

Les expositions de BMO dans certaines régions sont assujetties à un cadre de gestion des risques pays qui met en jeu des évaluations économiques et politiques et la gestion de l'exposition conformément à des limites établies en fonction du produit, de l'entité et du pays où le risque final est assumé. Nous surveillons de près notre exposition en Europe et nos processus de gestion des risques comportent la réalisation de simulations de crise, lorsque cela est pertinent, afin d'évaluer notre risque potentiel. Notre exposition en Europe, notamment en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne (pays GIPE), au 31 octobre 2015, est présentée dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous indique le total de l'exposition nette de nos portefeuilles pour ce qui est de la tranche financée des prêts, des titres (y compris les swaps sur défaut), des opérations de type mise en pension et des dérivés. La tranche financée des prêts est indiquée par type de contrepartie ainsi que selon le total des engagements, ce qui est comparé au montant financé dans le tableau de la page 99. Nos expositions ont diminué en regard de ce qu'elles étaient au 31 octobre 2014.

Expositions en Europe par pays et par contrepartie ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2015	Tranche financée des prêts 2)	Titres 3) 4)				Opérations de type mise en pension et dérivés 5) 6)				Total de l'exposition nette
		Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	
Pays GIPE										
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande 7)	8	-	-	-	-	2	19	-	21	29
Italie	2	-	-	-	-	2	5	-	7	9
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	63	-	-	-	-	4	-	-	4	67
Total – pays GIPE	73	-	-	-	-	8	24	-	32	105
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)										
Allemagne	72	15	1	1 158	1 174	13	-	-	13	1 259
Pays-Bas	245	520	13	131	664	9	15	-	24	933
Finlande	1	-	-	324	324	5	-	-	5	330
Autres 8)	322	-	-	188	188	66	21	8	95	605
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	640	535	14	1 801	2 350	93	36	8	137	3 127
Reste de l'Europe										
Danemark	6	248	-	453	701	4	-	-	4	711
Norvège	26	897	-	-	897	-	-	-	-	923
Royaume-Uni	387	70	49	324	443	713	8	1	722	1 552
Autres 8)	104	2	-	169	171	19	8	-	27	302
Total – reste de l'Europe	523	1 217	49	946	2 212	736	16	1	753	3 488
Total – Europe 9)	1 236	1 752	63	2 747	4 562	837	76	9	922	6 720
Au 31 octobre 2014										
Pays	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Total de l'exposition nette
Total – Pays GIPE	129	-	-	-	-	55	7	-	62	191
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	551	711	53	1 872	2 636	379	49	7	435	3 622
Total – reste de l'Europe	1 162	2 254	44	537	2 835	714	14	2	730	4 727
Total – Europe 9)	1 842	2 965	97	2 409	5 471	1 148	70	9	1 227	8 540

1) BMO avait les expositions indirectes en Europe suivantes au 31 octobre 2015 :

- des sûretés destinées à soutenir les activités de négociation correspondant à des valeurs mobilières de 958 millions d'euros (108 millions d'euros dans les pays GIPE) et 82 millions d'euros étaient détenus en trésorerie.
- des garanties de 1,3 milliard de dollars (17 millions de dollars dans les pays GIPE).

2) La tranche financée comprend les prêts (soit essentiellement des produits de financement commercial).

3) Les titres comprennent les produits de trésorerie, les investissements des activités d'assurance et les titres de crédit négociables.

4) L'exposition notionnelle nette aux swaps sur défaut de BMO (incorporés dans les montants présentés dans la section du tableau portant sur l'exposition aux titres) en Europe totalisait 153 millions de dollars, et aucune exposition nette à de tels swaps d'un titulaire unique* dans les pays GIPE n'était en vigueur au 31 octobre 2015 (*comprend une position nette de 119 millions de dollars – position qui a été acquise – dans un indice de swaps sur défaut qui est constitué à 20 % d'entités domiciliées dans les pays GIPE).

5) Les opérations de type mise en pension sont effectuées essentiellement avec des contreparties qui sont des banques à l'égard desquelles BMO détient des garanties (16 milliards de dollars en Europe au 31 octobre 2015).

6) Les dérivés sont évalués à la valeur de marché, ce qui tient compte de la compensation des transactions, lorsque des conventions-cadres de compensation ont été conclues avec des contreparties, et les compensations liées aux garanties dans le cas des contreparties à l'égard desquelles une annexe de soutien au crédit est en vigueur.

7) Exclut les réserves de 76 millions de dollars de notre filiale irlandaise qu'il nous fallait maintenir auprès de la banque centrale d'Irlande au 31 octobre 2015.

8) Comprend les pays dans lesquels notre exposition nette est de moins de 300 millions de dollars, dont celle de 25 millions de dollars dans la Fédération de Russie au 31 octobre 2015.

9) Du total de notre exposition directe nette en Europe, une proportion d'environ 93 % avait trait à des contreparties situées dans des pays auxquels Moody's ou S&P a attribué une cote de Aaa ou AAA.

Expositions aux prêts en Europe par pays et par contrepartie ⁹⁾

(en millions de dollars canadiens) Pays	Prêts ²⁾						
	Tranche financée au 31 octobre 2015			Au 31 octobre 2015		Au 31 octobre 2014	
	Banques	Sociétés	États souverains	Engagements	Tranche financée	Engagements	Tranche financée
Pays GIPE							
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Irlande ⁷⁾	-	8	-	27	8	103	8
Italie	2	-	-	2	2	69	69
Portugal	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	53	10	-	75	63	62	52
Total – pays GIPE	55	18	-	104	73	234	129
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)							
Allemagne	17	54	1	79	72	99	85
Pays-Bas	30	215	-	346	245	559	239
Finlande	1	-	-	1	1	-	-
Autres ⁸⁾	182	140	-	622	322	517	227
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	230	409	1	1 048	640	1 175	551
Reste de l'Europe							
Danemark	6	-	-	6	6	12	12
Norvège	26	-	-	26	26	15	15
Royaume-Uni	30	357	-	459	387	701	497
Autres ⁸⁾	31	73	-	287	104	1 044	638
Total – reste de l'Europe	93	430	-	778	523	1 772	1 162
Total – Europe ⁹⁾	378	857	1	1 930	1 236	3 181	1 842

Voir les notes du tableau, à la page 98.

Transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence de nos contrats sur dérivés hors cote, soit ceux qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation désignée et ceux qui ne sont pas compensés de cette façon. Les montants nominaux de référence de nos dérivés représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu du contrat. Ces montants ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits à notre bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite à notre bilan consolidé.

Dérivés hors cote ¹⁾ (montants nominaux de référence)

(en millions de dollars canadiens)	Compensation non centralisée		Compensation centralisée		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Au 31 octobre						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	690 375	814 178	2 269 412	1 861 499	2 959 787	2 675 677
Contrats à terme de gré à gré	2 563	34 713	430 181	326 771	432 744	361 484
Options achetées	21 344	19 267	-	-	21 344	19 267
Options vendues	24 154	22 955	-	-	24 154	22 955
Total des contrats de taux d'intérêt	738 436	891 113	2 699 593	2 188 270	3 438 029	3 079 383
Contrats de change						
Swaps de devises	76 083	51 616	-	-	76 083	51 616
Swaps de taux d'intérêt et de devises	339 467	279 119	-	-	339 467	279 119
Contrats de change de gré à gré	393 098	299 480	-	-	393 098	299 480
Options achetées	28 297	37 245	-	-	28 297	37 245
Options vendues	28 960	36 913	-	-	28 960	36 913
Total des contrats de change	865 905	704 373	-	-	865 905	704 373
Contrats sur produits de base						
Swaps	11 929	13 559	-	-	11 929	13 559
Options achetées	6 172	8 526	-	-	6 172	8 526
Options vendues	4 103	4 166	-	-	4 103	4 166
Total des contrats sur produits de base	22 204	26 251	-	-	22 204	26 251
Contrats sur titres de participation	47 114	48 702	-	-	47 114	48 702
Swaps sur défaillance						
Achetés	5 611	6 507	1 054	2 294	6 665	8 801
Vendus	9 385	10 232	-	1 751	9 385	11 983
Total des swaps sur défaillance	14 996	16 739	1 054	4 045	16 050	20 784
Total	1 688 655	1 687 178	2 700 647	2 192 315	4 389 302	3 879 493

¹⁾ Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base, leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.

BMO est exposé au risque de marché en raison de ses activités de négociation et de prise ferme ainsi que de ses activités bancaires structurelles. L'ampleur et l'importance qu'ont ces activités pour l'organisation ainsi que l'incertitude relative des variations quotidiennes des paramètres du marché exigent une structure de gestion du risque de marché à la fois solide et équilibrée qui intègre une gouvernance, une gestion et une évaluation appropriées et défendables.

Gouvernance du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Conformément à notre cadre de gestion globale des risques, nous appliquons des processus exhaustifs de gouvernance et de gestion relativement aux activités qui posent un risque de marché. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion de ce risque et approuve la politique générale le concernant ainsi que les limites régissant les expositions à ce risque. Le Comité de gestion des risques, qui émet des recommandations en vue de l'approbation de cette politique, examine régulièrement les diverses questions et les positions et en discute en plus d'assurer une surveillance au nom de la haute direction. Ces comités sont informés des risques particuliers ou de tout autre facteur qui expose BMO à des risques inhabituels, imprévus, inappropriés ou partiellement définis ou quantifiés qui sont liés aux positions sur les marchés ou aux titres de créance négociables ainsi que de toute autre question pertinente concernant le risque de marché. De plus, toutes les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO sont informées comme il se doit de sa gouvernance, de la structure de ses pouvoirs décisionnels, de ses processus et de ses méthodes en matière de prise de risques, ont accès aux politiques et normes générales pertinentes ainsi qu'à des lignes directrices sur leur application et doivent s'y conformer.

Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nous exerçons un excellent suivi indépendant des risques au moyen d'un cadre de politiques qui exige l'application de contrôles exhaustifs aux fins de la gestion du risque de marché. Nous surveillons un large éventail de mesures du risque, mesures qui comprennent la valeur à risque (VaR), la valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension), les simulations de crise et les scénarios, les niveaux de sensibilité aux risques et les paramètres opérationnels. Nous appliquons un ensemble complet de limites à l'égard de ces mesures et veillons au suivi et au signalement de tout dépassement. Les profils de risque de nos activités de négociation et de prise ferme demeurent conformes à notre degré d'appétence au risque, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités du Conseil. Les autres contrôles clés comprennent l'évaluation indépendante des actifs et des passifs financiers et de la conformité ainsi qu'un cadre de gestion du risque de modèle qui permet d'atténuer ce risque.

Le groupe Gestion du risque de marché de BMO surveille également le risque structurel de marché, qui est géré par la Direction de la trésorerie de BMO et décrit à la page 103.

Contrôle de l'évaluation des produits

Faisant partie du groupe Gestion du risque de marché, le groupe Contrôle de l'évaluation des produits est responsable de l'évaluation indépendante de tous les portefeuilles de négociation et de titres disponibles à la vente au sein des produits de négociation de Marchés des capitaux et de la Direction de la trésorerie afin de confirmer qu'elle est exacte sur tous les points importants. Le groupe Contrôle de l'évaluation des produits s'acquitte de cette responsabilité :

- en élaborant et en maintenant des politiques et procédures concernant les ajustements d'évaluation, dans le respect des exigences réglementaires et des IFRS;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation de tous les portefeuilles;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix fournis par des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation.

Les évaluations des négociateurs sont examinées afin de déterminer si elles correspondent à une évaluation indépendante de la valeur de marché du portefeuille concerné. Si la différence entre les évaluations dépasse le seuil d'appétence prescrit, on constate un ajustement d'évaluation conformément à notre méthode comptable et aux exigences réglementaires. Avant la fermeture définitive de fin de mois du grand livre général, le comité d'exploitation de l'évaluation, qui est composé des parties prenantes clés des différents secteurs d'activité, du groupe Gestion du risque de marché, du service des finances de Marchés des capitaux, de la Direction de la trésorerie et du groupe du comptable en chef, se réunit afin de vérifier tous les ajustements d'évaluation proposés par le groupe Contrôle de l'évaluation des produits.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de la haute direction de BMO. Ses membres se réunissent au moins une fois par mois pour discuter des plus importantes questions d'évaluation des portefeuilles de BMO et approuver les changements à la méthodologie d'évaluation. Le comité sert de principal forum de discussion des positions de niveau 3 aux fins de la présentation de l'information financière et des incertitudes qui leur sont inhérentes.

Nous prenons en compte, à tout le moins, les éléments suivants afin de déterminer les ajustements d'évaluation qu'il convient d'apporter : ajustements d'évaluation liés au crédit, frais de clôture, degré d'incertitude, ajustements d'évaluation liés au financement et risques de liquidité et de modèle. De plus, nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégorie les données que nous utilisons dans notre évaluation des valeurs mobilières, des passifs, des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les données de niveau 1 sont constituées des cours du marché, celles de niveau 2 proviennent de résultats de modèles fondés sur des données de marché observables et celles de niveau 3 correspondent aux résultats des modèles pour lesquels aucune donnée de marché observable n'est disponible. Les évaluations de la juste valeur selon les niveaux 1, 2 et 3 sont présentées en détail à la note 18 afférente aux états financiers, à la page 172.

Évaluation du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Pour bien saisir les aspects multidimensionnels du risque de marché, nous utilisons plusieurs mesures, dont la VaR, la VaR en période de tension, les simulations de crise, les sensibilités, les concentrations des positions, les valeurs de marché, les valeurs notionnelles ainsi que les pertes de revenus.

La **valeur à risque (VaR)** est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base et leur volatilité implicite. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention déterminée.

La **valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension)** est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base et leur volatilité implicite. Dans ce cas, les données d'entrée des modèles sont définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention déterminée.

Même si la VaR constitue un précieux indicateur du risque, il faut toujours tenir compte de ses limites. Parmi celles-ci, mentionnons l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assignée de un jour (période de détention de dix jours aux fins des calculs réglementaires), ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide, et celle voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché. De manière générale, l'horizon sur lequel les marchés seront liquides fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin pour tenir compte des mesures du risque pertinentes. Nous effectuons également chaque jour des analyses de scénarios et des simulations de crise probabilistes pour déterminer les répercussions potentielles de changements inhabituels ou imprévus des conditions du marché sur nos portefeuilles. De même, nous simulons des crises historiques ou événementielles chaque semaine, ce qui comprend le recours à des scénarios, tels le krach boursier de 1987 et la débâcle de Lehman Brothers en 2008. Des analyses ponctuelles sont effectuées afin de déterminer notre sensibilité à des scénarios hypothétiques qui auraient de lourdes conséquences, mais qui sont peu fréquents. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour mieux refléter les changements des conditions de marché sous-jacentes. Les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques. Dans le cas des simulations de crise, l'impossibilité de prédire et de modéliser efficacement tous les scénarios pessimistes constitue une limite. Ni la VaR ni les simulations de crise ne doivent être perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes pouvant survenir au cours d'une journée donnée, car ces mesures se fondent sur des modèles et des estimations (tels des niveaux de confiance), et leurs résultats pourraient être dépassés dans un contexte de grande volatilité du marché. Chaque jour, les risques sont regroupés par secteur d'activité et par type et sont évalués par rapport aux limites déléguées. Les résultats sont ensuite communiqués aux parties prenantes concernées. BMO a instauré un excellent processus de gouvernance afin d'assurer le respect des limites déléguées du risque de marché. Les montants excédant ces limites sont communiqués à la haute direction afin d'assurer le règlement du problème et la prise de mesures appropriées.

De plus, nous évaluons, au moyen de l'approche des modèles internes, le risque de marché lié aux portefeuilles de négociation et de prise ferme qui respectent les critères réglementaires quant au calcul des fonds propres réglementaires à l'égard des portefeuilles de négociation. Pour les portefeuilles de négociation et de prise ferme soumis à l'approche des modèles internes, la VaR est calculée à l'aide du modèle de la valeur à risque du portefeuille de négociation de BMO. Il s'agit d'un modèle de simulation de scénarios Monte-Carlo dont les résultats servent à la gestion du risque de marché et au signalement des expositions. Le modèle établit les résultats de la VaR sur un jour avec un niveau de confiance de 99 %, résultats qui rendent compte des corrélations historiques entre les différentes catégories de facteurs de risque de marché.

Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à des contrôles ex post des pertes hypothétiques. Ce processus part de l'hypothèse que les positions à la clôture des marchés, la veille, n'ont pas changé et permet ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. On valide les modèles en évaluant à quelle fréquence les pertes hypothétiques calculées excèdent la mesure de la VaR sur une période déterminée. Cette démarche est conforme aux exigences définies par les organismes de réglementation et les résultats que nous obtenons confirment la fiabilité de nos modèles. Comme les données sur la volatilité et les corrélations utilisées aux fins de ceux-ci sont mises à jour chaque mois, les mesures de la VaR reflètent les conditions courantes.

Nos modèles servent à déterminer le capital économique exposé au risque de marché de chacun des secteurs d'activité et à établir le montant des fonds propres réglementaires requis. Aux fins de ces calculs, nous utilisons des périodes de détention plus longues et des niveaux de confiance plus élevés qui diffèrent de ceux servant à la gestion quotidienne des risques. Aux termes de la politique de gestion du risque de modèle, les modèles sont examinés par le groupe Validation des modèles avant d'être utilisés. Cette politique définit également les exigences minimales pour la détermination, l'évaluation, la surveillance et la gestion des modèles et du risque de modèle à l'échelle de l'organisation, et elle est décrite à la page 112.

Le total de la VaR liée aux activités de négociation a augmenté d'un exercice à l'autre en raison des activités menées pour les clients, de l'incidence récente des données historiques plus volatiles qui ont servi au calcul de la VaR et des variations des taux du marché. La moyenne de la VaR liée aux activités de négociation a légèrement augmenté en regard de l'exercice précédent. À compter du quatrième trimestre, le risque de marché associé aux variations de la juste valeur des passifs non dérivés attribuables aux fluctuations de notre risque de crédit n'est plus pris en compte dans le calcul de la VaR afin de mieux refléter notre position de risque nette connexe, ce qui se traduit par une baisse de la VaR liée au crédit et de celle en période de tension. Le total de la VaR en période de tension liée aux activités de négociation a quelque peu diminué d'un exercice à l'autre, les réductions de la VaR en période de tension liée au crédit ayant été contrebalancées par une moins grande diversification.

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) – Négociation ¹⁾

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2015				2014
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice
VaR liée aux produits de base	(0,4)	(0,5)	(1,4)	(0,3)	(0,5)
VaR liée aux titres de participation	(6,9)	(6,3)	(15,8)	(3,3)	(3,2)
VaR liée au change	(2,6)	(1,6)	(4,8)	(0,4)	(0,5)
VaR liée aux taux d'intérêt	(10,5)	(6,6)	(11,6)	(3,3)	(5,8)
VaR liée au crédit	(2,7)	(5,7)	(8,2)	(1,8)	(5,5)
Diversification	9,8	9,7	n. s.	n. s.	7,4
Total de la VaR – Négociation	(13,3)	(11,0)	(17,7)	(6,9)	(8,1)

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) en période de tension – Négociation ^{1) 2)}

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2015				2014
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice
VaR liée aux produits de base en période de tension	(0,7)	(1,0)	(1,8)	(0,5)	(3,2)
VaR liée aux titres de participation en période de tension	(17,6)	(12,4)	(22,4)	(7,2)	(14,0)
VaR liée au change en période de tension	(2,2)	(3,0)	(8,4)	(0,8)	(0,7)
VaR liée aux taux d'intérêt en période de tension	(10,4)	(10,9)	(15,7)	(7,9)	(11,2)
VaR liée au crédit en période de tension	(5,2)	(16,0)	(24,5)	(4,7)	(13,6)
Diversification	15,0	21,0	n. s.	n. s.	20,6
Total de la VaR en période de tension – Négociation	(21,1)	(22,3)	(29,3)	(17,4)	(22,1)

1) Mesure quotidienne selon un niveau de confiance de 99 %. Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.

2) La VaR en période de tension est générée toutes les semaines.

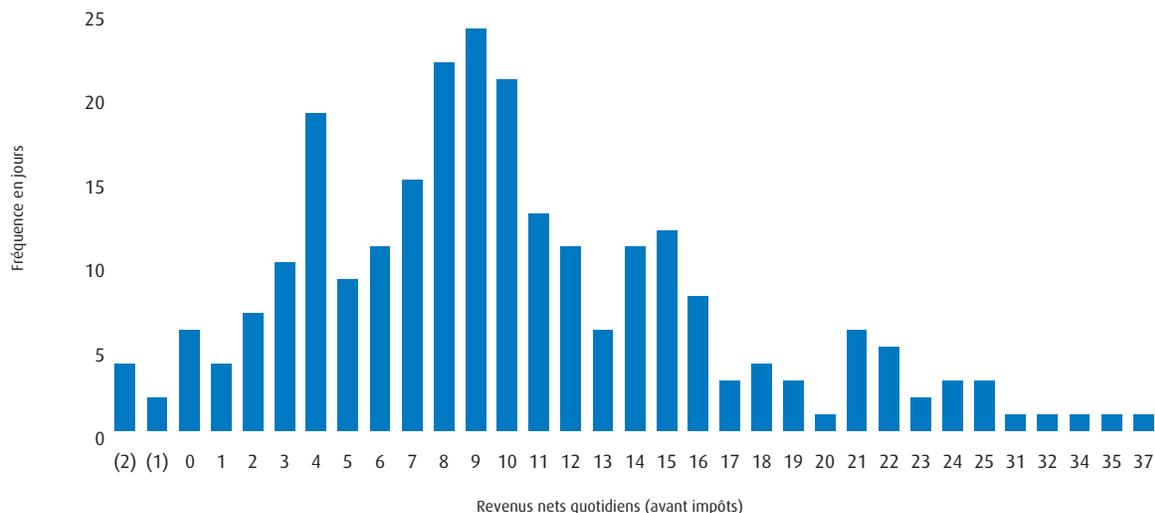
n. s. - non significatif

Revenus nets de négociation

Les graphiques ci-dessous mettent en corrélation les revenus nets de négociation quotidiens et le total de la VaR liée aux activités de négociation en plus de présenter la répartition de ces revenus. Pour l'exercice à l'étude, la perte la plus importante a été subie le 30 juin et a découlé des activités normales de négociation et des ajustements d'évaluation. Le profit le plus important a été enregistré le 27 février et a découlé principalement des activités normales de négociation et de prise ferme.

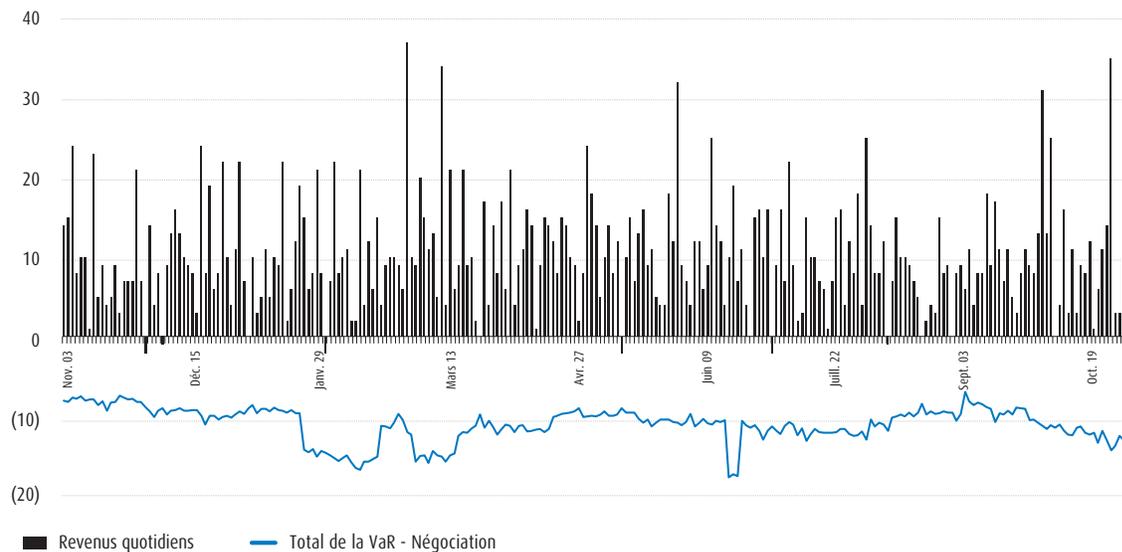
Répartition des revenus nets quotidiens selon la fréquence

Du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015 (en millions de dollars)



Revenus nets de négociations par rapport à la VaR

Du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015 (en millions de dollars)



Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2015 (voir la page 86).

Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché

Le tableau qui suit renferme les éléments de notre bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché, à savoir les soldes qui résultent de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015				Au 31 octobre 2014				Principaux facteurs de risque des soldes d'éléments non négociés
	Exposés au risque de marché				Exposés au risque de marché				
	Bilan consolidé	Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)	Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)	Non exposés au risque de marché	
Actifs exposés au risque de marché									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40 295	-	40 295	-	28 386	-	28 386	-	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	7 382	1 212	6 170	-	6 110	930	5 180	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières									
Titres de négociation	72 460	65 066	7 394	-	85 022	78 997	6 025	-	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres disponibles à la vente	48 006	-	48 006	-	46 966	-	46 966	-	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres détenus jusqu'à leur échéance	9 432	-	9 432	-	10 344	-	10 344	-	Taux d'intérêt
Titres divers	1 020	-	1 020	-	987	-	987	-	Titres de participation
Titres pris en pension ou empruntés	68 066	-	68 066	-	53 555	-	53 555	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)	334 024	-	334 024	-	303 038	-	303 038	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	38 238	35 924	2 314	-	32 655	31 627	1 028	-	Taux d'intérêt, change
Actifs divers	22 958	-	8 195	14 763	21 596	-	7 787	13 809	Taux d'intérêt
Total des actifs	641 881	102 202	524 916	14 763	588 659	111 554	463 296	13 809	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts	438 169	9 429	428 740	-	393 088	7 639	385 449	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	42 639	39 907	2 732	-	33 657	32 312	1 345	-	Taux d'intérêt, change
Acceptations	11 307	-	11 307	-	10 878	-	10 878	-	Taux d'intérêt
Titres vendus à découvert	21 226	21 226	-	-	27 348	27 348	-	-	Taux d'intérêt
Titres mis en pension ou prêtés	39 891	-	39 891	-	39 695	-	39 695	-	Taux d'intérêt
Passifs divers	44 320	-	44 218	102	43 676	-	43 263	413	Taux d'intérêt
Dette subordonnée	4 416	-	4 416	-	4 913	-	4 913	-	Taux d'intérêt
Total des passifs	601 968	70 562	531 304	102	553 255	67 299	485 543	413	

1) Englobent essentiellement des éléments du bilan de BMO qui sont assujettis au cadre de gestion du risque lié aux activités de négociation et de prise ferme et qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Englobent essentiellement des éléments du bilan de BMO qui sont assujettis au cadre de gestion du risque structurel lié au bilan et du risque d'assurance ou qui sont disponibles à la vente. Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises.

Gouvernance du risque structurel de marché

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque structurel de marché et approuve une fois l'an la stratégie et les limites établies à l'égard de ce risque. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan examinent régulièrement les positions qui y sont exposées et exercent une supervision au nom de la haute direction.

Outre les limites imposées à l'égard des expositions du résultat et de la valeur économique qu'approuve la direction, des limites plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque. La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché.

Évaluation du risque structurel de marché

Risque de taux d'intérêt

Un risque structurel de taux d'intérêt se pose lorsque les fluctuations des taux d'intérêt ont des répercussions sur les flux de trésorerie, sur le bénéfice ainsi que sur la valeur des actifs et des passifs associés à nos activités bancaires. La gestion de ce risque vise à assurer le maintien d'un bénéfice fort élevé et à dégager, sur les produits, les meilleures marges qui soient et qui sont susceptibles d'être maintenues.

Le risque structurel de taux d'intérêt s'entend principalement du risque de non-concordance des taux d'intérêt et de celui lié aux options incorporées aux produits.

Il y a un risque de non-concordance des taux d'intérêt lorsqu'il existe des différences entre les dates prévues d'échéance ou de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des dérivés. Nous gérons la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction d'un profil cible, à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2015 (voir la page 86).

Le risque lié aux options incorporées aux produits survient lorsqu'un produit comporte des caractéristiques qui permettent aux clients de modifier les flux de trésorerie, telles que les dates prévues d'échéance ou de révision du taux, et ce, généralement en réaction à l'évolution de la conjoncture de marché. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Les options incorporées aux produits sont généralement gérées de façon à maintenir les risques à de faibles niveaux au moyen d'un processus de couverture dynamique ou de l'achat d'options.

Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué au moyen de simulations, d'analyses de sensibilité du résultat et de la valeur économique, de simulations de crise, d'analyses d'écart et d'autres mesures conventionnelles des risques.

La **sensibilité du résultat** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.

La **sensibilité de la valeur économique** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.

Les modèles utilisés pour mesurer le risque structurel de taux d'intérêt projettent l'évolution des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable des clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), nos modèles évaluent la mesure dans laquelle les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces dates. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance ou de révision de taux (comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), nous évaluons notre exposition au moyen de modèles qui sont modifiés en fonction de la variabilité des taux des produits et qui reflètent les tendances historiques et prévues des variations des soldes. Les modèles employés en lien avec le risque structurel de marché comportent un degré inhérent d'incertitude puisqu'ils mettent en jeu des prévisions quant aux taux attendus et aux comportements des clients, lesquels pourraient ne pas correspondre à la réalité. Les modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés et mis à jour périodiquement au moyen de processus réguliers d'examen et de contrôle ex post ainsi qu'au moyen d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Des modèles servant à prédire le comportement des clients sont également utilisés afin d'appuyer les processus de tarification des produits.

La sensibilité du résultat et de la valeur économique au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 ou de 200 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-après. Les positions d'écart de taux d'intérêt sont présentées à la note 20 afférente aux états financiers, à la page 180.

Au cours de l'exercice, nous avons mis à jour la méthode que nous employons pour quantifier l'incidence éventuelle de l'évolution des taux d'intérêt sur la sensibilité du résultat structurel et de la valeur économique. Notre nouvelle approche reflète une estimation plus précise des taux prévus des dépôts au fil des variations des taux d'intérêt. Aucun autre changement important n'a été apporté à notre cadre de gestion du risque de marché structurel durant l'exercice.

La sensibilité de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt reflète essentiellement le recul de la valeur de marché des prêts à taux fixe. La sensibilité de la valeur économique structurelle à une baisse des taux d'intérêt rend principalement compte du fait qu'il est plus difficile de réduire les taux des dépôts vu la faiblesse des taux d'intérêt. La sensibilité du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement le risque qu'au moment de la révision des taux, les prêts à taux fixe ou variable se voient attribuer des taux moins élevés ainsi qu'une capacité plus restreinte de baisser les taux des dépôts lorsque les taux diminuent. Le profil des actifs et des passifs à la clôture de l'exercice fait en sorte que les hausses de taux d'intérêt favorisent le résultat structurel et que la sensibilité de celui-ci aux taux d'intérêt diminue. Les répercussions de ces hausses ou baisses sur le résultat réel pourraient, en raison de divers facteurs, dont les mesures prises par les clients et les concurrents ainsi que la vitesse à laquelle les taux d'intérêt changent, être différentes de celles indiquées.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt, au bilan ^{1) 2) 3) 4) 5)}

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015		Au 31 octobre 2014	
	Sensibilité de la valeur économique	Sensibilité du résultat sur 12 mois	Sensibilité de la valeur économique	Sensibilité du résultat sur 12 mois
	(avant impôts)	(après impôts)	(avant impôts)	(après impôts)
Hausse de 100 points de base	(647,6)	143,5	(715,1)	64,7
Baisse de 100 points de base	107,3	(62,0)	405,2	(62,6)
Hausse de 200 points de base	(1 722,3)	185,4	(1 579,4)	85,8
Baisse de 200 points de base	(288,5)	(87,8)	320,5	(68,1)

- 1) Nous avons amélioré la méthode servant à quantifier l'incidence potentielle des variations des taux d'intérêt sur les sensibilités du résultat structurel et de la valeur économique en 2015. Les positions au 31 octobre 2014 n'ont pas été retraitées en fonction de la nouvelle méthode.
- 2) Les sensibilités du résultat et de la valeur économique à des baisses des taux d'intérêt supposent que les banques centrales du Canada et des États-Unis n'abaissent pas à moins de zéro les taux d'intérêt du financement à un jour. Ainsi, les scénarios de baisse de taux d'intérêt limitent la réduction des taux d'intérêt à court terme canadiens et américains à 50 points de base (100 points de base en 2014) et à 25 points de base, respectivement, pour les durées les plus courtes, en 2015 et 2014. Les taux d'intérêt à plus long terme ne peuvent être inférieurs au niveau présumé de ceux à court terme.
- 3) Certaines positions en titres disponibles à la vente et ne servant pas à la négociation sont gérées par voie du cadre de gestion du risque de négociation de la Banque.
- 4) Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.
- 5) Dans le cas des activités d'assurance, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2015 donnerait lieu à une augmentation de 66 millions de dollars du résultat après impôts et de 511 millions de la valeur économique avant impôts (71 millions et 385 millions, respectivement, au 31 octobre 2014). Une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2015 donnerait lieu à une diminution de 63 millions du résultat après impôts et de 414 millions de la valeur économique avant impôts (63 millions et 414 millions, respectivement, au 31 octobre 2014). Ces répercussions ne sont pas prises en compte dans ce tableau.

Risque de change

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé aux investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié à notre bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion représente les conséquences que les variations des cours de change peuvent avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de fonds propres que présente BMO. Lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport au dollar américain, les pertes de change latentes sur nos investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite de la valeur comptable des activités de couverture connexes, sont présentées dans les autres éléments du résultat global, sous les capitaux propres attribuables aux actionnaires. De plus, l'équivalent en dollars canadiens des actifs pondérés en fonction des risques qui sont libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres réglementaires diminuent. L'inverse se produit lorsque la valeur du dollar canadien fléchit par rapport au dollar américain. Par conséquent, nous pouvons ajuster la couverture de nos investissements nets dans des établissements à l'étranger de façon que le risque de conversion ne nuise pas fortement à nos ratios de fonds propres.

Le risque de transaction représente l'incidence que les variations du cours de change entre les dollars canadien et américain pourraient avoir sur les équivalents en dollars canadiens des résultats de BMO libellés en dollars américains. Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Des positions de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de l'exercice 2015, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 10 millions de dollars du bénéfice net ajusté avant impôts pour l'exercice advenant qu'aucune transaction de couverture n'ait été réalisée. Il y a lieu de se reporter à la section Change à la page 37 pour des détails sur les répercussions des variations des cours de change sur les résultats de la Banque.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2015 (voir la page 86).

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement lui permettant d'honorer ses engagements financiers, même en période de tension.

Gouvernance du risque de liquidité et de financement

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques s'y appliquant, les limites et le plan d'urgence et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement. La Direction de la trésorerie de BMO recommande le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, le degré d'appétence à ce risque, les limites et les principes directeurs à adopter, surveille le degré de conformité aux exigences qu'imposent les politiques et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan exercent une supervision au nom de la haute direction et examinent les principales politiques, questions et mesures à prendre concernant la liquidité et le financement que mettent en relief les activités que nous menons afin de réaliser nos priorités stratégiques, et ils en discutent.

La Direction de la trésorerie et les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion continue du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation. Le groupe Gestion globale du risque de marché surveille la gestion de la liquidité et du financement à l'échelle de l'organisation et la remet en question en plus d'assurer une évaluation indépendante du risque qui y est associé.

Gestion du risque de liquidité et de financement

Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO est défini et approuvé en accord avec des politiques approuvées par le Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les paramètres de la liquidité et du financement ainsi que les limites et les lignes directrices s'y rapportant ainsi que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation.

Pour gérer le risque de liquidité et de financement, BMO a instauré des limites et des lignes directrices fort rigoureuses. Ces limites établissent son degré général d'appétence au risque à l'égard de la mesure qu'est la position de liquidité nette (PLN), sa capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti aux fins de ses activités de négociation et de ses activités structurelles ainsi que son degré d'appétence au risque pour ce qui est des activités de nantissement. Quant aux lignes directrices, elles servent à établir son appétence aux concentrations d'échéances, les besoins de diversification des obligations envers ses contreparties et des limites relatives à ses activités de nantissement. Des lignes directrices ont également été établies relativement au montant et au type de facilités de crédit et de trésorerie non engagées et engagées qui peuvent être utilisées afin d'assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global pouvant concourir à une gestion efficace de ce risque advenant des perturbations a également été instauré. Les indicateurs d'alerte précoce qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de déceler les premières manifestations d'un accroissement du risque de liquidité sur le marché ou des risques propres à BMO.

Les filiales de BMO comprennent des entités juridiques réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les sociétés du groupe doivent tenir compte, entre autres choses, des besoins en matière de liquidité, de financement et de suffisance du capital de ces filiales. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux exigences juridiques et réglementaires imposées à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect de ces exigences.

BMO emploie des méthodes de fixation des prix de cession interne des fonds et de la trésorerie afin d'assurer que des signaux économiques appropriés sont transmis aux secteurs d'activité aux fins de l'établissement des taux des produits des clients et de l'évaluation de la performance de chaque secteur. Ces méthodes tiennent compte à la fois du coût des actifs de financement et de la valeur des dépôts dans des conditions d'exploitation normales ainsi que du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité.

Évaluation du risque de liquidité et de financement

L'évaluation du risque de liquidité en période de tension constitue un volet important de la gestion du risque de liquidité. BMO se sert de la PLN comme principale mesure de son risque de liquidité. La PLN correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant une crise extrême tant propre à l'organisation que systémique. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles, l'obligation de fournir des sûretés en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés ainsi que la nécessité permanente de financer les actifs et les investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des déposants (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers ou des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés ou des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) ainsi que par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Les scénarios de crise tiennent également compte de la durée qui pourrait être requise pour monétiser des actifs liquides de même que des décotes connexes qui pourraient survenir en période de tension sur les marchés. Ces besoins de financement sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à BMO, ou une combinaison des deux. BMO veille à maintenir une position de liquidité nette lui permettant de faire face à toutes les situations prévues par ces scénarios.

Les résultats des simulations de crise sont comparés au degré établi d'appétence au risque de BMO, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites ou des lignes directrices et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie, et facilitent la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est également intégré aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation.

Outre l'examen de la PLN, nous passons régulièrement en revue les positions en fonction des limites et lignes directrices énoncées dans la section précédente qui traite de la gestion du risque de liquidité et de financement, ce qui englobe les mesures réglementaires exigées, tels le ratio de liquidité à court terme (RLCT) et les flux de trésorerie nets cumulatifs (FTNC).

Actifs liquides non grevés

Les actifs liquides non grevés comprennent des actifs de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond à nos besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos

activités de négociation ainsi qu'en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. Le montant relatif à la liquidité qui est établi pour les différentes catégories d'actifs aux termes de notre cadre de gestion fait l'objet de quotité selon l'opinion de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise. Les actifs liquides servant aux activités de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales et les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes, des titres de participation et des titres pris en pension à court terme. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales ainsi que des valeurs mobilières et des titres pris en pension à court terme et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et des titres de créance émis par l'administration fédérale américaine et des agences américaines, ces entités étant hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides aux termes de Bâle III. Environ 75 % des lots d'actifs liquides supplémentaires sont détenus par la banque mère et sont libellés en dollars canadiens et américains alors que la majeure partie des lots résiduels sont détenus par BMO Harris Bank et sont libellés en dollars américains. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est parfaitement intégrée à notre évaluation du risque de liquidité, cette taille étant calibrée de façon à combler tout besoin de financement éventuel des activités autres que de négociation de la banque mère et de BMO Harris Bank et à atteindre l'objectif de BMO quant à la PLN de chaque entité. Afin de répondre aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines de nos entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale. Notre capacité d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cours normal des activités, BMO peut donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir ses activités de négociation et sa participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, BMO peut obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et peut les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de ses activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, lesquels correspondent à des actifs inscrits au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins celles accordées, se chiffrait à 188,5 milliards de dollars au 31 octobre 2015, comparativement à 171,0 milliards de dollars au 31 octobre 2014. La hausse des actifs liquides non grevés a résulté principalement de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les actifs nets liquides non grevés sont essentiellement détenus par la banque mère, par notre entité juridique américaine, BMO Harris Bank, et par nos activités de courtage au Canada et à l'échelle internationale. Outre ses actifs liquides, BMO a accès aux programmes d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Federal Reserve Bank aux États-Unis et à des facilités de trésorerie de soutien de la Banque centrale européenne. Lorsque nous évaluons la position de liquidité de BMO, nous ne considérons pas les facilités des banques centrales comme représentant une source de liquidité à notre disposition.

Outre la trésorerie et les valeurs mobilières qu'elle détient, BMO peut également transporter en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. **Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers.**

Le tableau ci-dessous présente un résumé du total des actifs liquides grevés et non grevés de BMO. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 26 afférente aux états financiers, à la page 192.

Actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2015					Au 31 octobre 2014
	Valeurs comptables ou actifs inscrits au bilan 1)	Autres éléments de trésorerie et valeurs mobilières reçus	Total des actifs bruts 2)	Actifs grevés	Actifs nets non grevés 3)	Actifs nets non grevés 3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40 295	-	40 295	2 232	38 063	26 749
Dépôts à d'autres banques	7 382	-	7 382	-	7 382	6 110
Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés						
États souverains, banques centrales ou banques multilatérales de développement	103 793	15 742	119 535	70 962	48 573	41 770
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	19 371	1 179	20 550	2 194	18 356	16 046
Titres de créance d'entreprises	17 584	6 332	23 916	1 472	22 444	24 026
Titres de participation d'entreprises	58 236	17 897	76 133	40 733	35 400	41 600
Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés	198 984	41 150	240 134	115 361	124 773	123 442
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) 4)	21 834	-	21 834	3 589	18 245	14 680
Total des actifs liquides	268 495	41 150	309 645	121 182	188 463	170 981
Autres actifs admissibles auprès de banques centrales (non compris dans ce qui précède) 5)	110 703	-	110 703	764	109 939	108 804
Marges de crédit accordées par des banques centrales et inutilisées	-	-	-	-	-	-
Total des actifs liquides et des éléments d'autres sources	379 198	41 150	420 348	121 946	298 402	279 785

1) Les valeurs comptables figurant dans ce tableau correspondent à celles qui paraissent au bilan de BMO au 31 octobre 2015.

2) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

3) Les actifs nets liquides non grevés désignent des actifs figurant au bilan, tels la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO et les titres pris en pension ou empruntés plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins les actifs grevés.

4) Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH qui comprennent les prêts hypothécaires détenus par BMO à titre de sûretés sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et sont inclus à titre d'actifs liquides conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.

5) Représentent des prêts actuellement détenus dans des banques centrales qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être transportés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire associées au portefeuille de prêts qui pourraient être utilisées, notamment d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des Federal Home Loan Banks (FHLB).

Actifs grevés

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2015	Actifs grevés 2)			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts 1)	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	47 677	-	2 232	397	45 048
Valeurs mobilières 5)	261 968	94 367	24 583	8 302	134 716
Prêts et acceptations	312 190	43 928	1 594	156 729	109 939
Autres actifs					
Instruments dérivés	38 238	-	-	38 238	-
Bureaux et matériel	2 285	-	-	2 285	-
Écart d'acquisition	6 069	-	-	6 069	-
Immobilisations incorporelles	2 208	-	-	2 208	-
Actifs d'impôt exigible	561	-	-	561	-
Actifs d'impôt différé	3 162	-	-	3 162	-
Actifs divers	8 673	-	-	8 673	-
Total des autres actifs	61 196	-	-	61 196	-
Total des actifs	683 031	138 295	28 409	226 624	289 703

Au 31 octobre 2014	Actifs grevés 2)			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts 1)	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	34 496	-	1 637	417	32 442
Valeurs mobilières 5)	253 961	85 374	30 465	7 939	130 183
Prêts et acceptations	285 186	37 060	2 722	136 600	108 804
Autres actifs					
Instruments dérivés	32 655	-	-	32 655	-
Bureaux et matériel	2 276	-	-	2 276	-
Écart d'acquisition	5 353	-	-	5 353	-
Immobilisations incorporelles	2 052	-	-	2 052	-
Actifs d'impôt exigible	665	-	-	665	-
Actifs d'impôt différé	3 019	-	-	3 019	-
Actifs divers	8 231	-	-	8 231	-
Total des autres actifs	54 251	-	-	54 251	-
Total des actifs	627 894	122 434	34 824	199 207	271 429

1) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

2) Les actifs donnés en garantie renvoient à la partie des actifs figurant au bilan ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières reçues qui sont données en garantie au moyen de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, de dépôts minimaux requis auprès de banques centrales et aux termes des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs qui ne peuvent être utilisés pour des raisons juridiques ou autres, tels que la trésorerie soumise à des restrictions et les actifs liés à des ventes à découvert.

3) Les autres actifs non grevés comprennent certains actifs liquides qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces instruments se composaient de trésorerie et de valeurs mobilières d'un montant de 8,7 milliards de dollars au 31 octobre 2015, y compris les titres détenus par la filiale d'assurance et l'entité de protection du crédit de BMO, de même que d'importants placements en titres de participation et certains investissements détenus par son unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent également des prêts hypothécaires et d'autres prêts pouvant être titrisés afin d'obtenir du financement garanti.

4) Les prêts indiqués comme pouvant être donnés en garantie représentent des prêts qui sont actuellement détenus dans des banques centrales et qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être donnés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire pouvant être utilisées et associées au portefeuille de prêts, ce qui inclut d'autres titrisations, les émissions d'obligations couvertes et les avances des FHLM.

5) Comprend des valeurs mobilières, des titres pris en pension ou empruntés et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti).

Le tableau figurant à la page suivante présente les composantes du RLCT de BMO. Pour le trimestre clos le 31 octobre 2015, le RLCT moyen de fin de mois, soit 130 %, a été calculé comme étant le ratio des actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension dans les 30 jours civils suivants. Le RLCT moyen a augmenté en regard de celui de 128 % du trimestre précédent en raison surtout de l'augmentation des actifs liquides de haute qualité. Bien que les banques soient tenues de maintenir un RLCT de plus de 100 % dans des circonstances normales, on s'attend à ce qu'elles puissent utiliser leurs actifs liquides de haute qualité en période de tension, ce qui peut ramener leur RLCT à moins de 100 % au cours de cette période. Les actifs liquides de haute qualité de BMO sont essentiellement composés de sa trésorerie, de titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques, d'obligations couvertes ayant une excellente cote de crédit ainsi que de titres de créance et de participation inscrits à un important indice boursier et émis par des entreprises qui n'œuvrent pas dans le secteur financier. Les flux de trésorerie nets tiennent compte des sorties de trésorerie associées aux dépôts, au financement de gros garanti ou non garanti, aux engagements et aux sûretés qui pourraient être exigées, ce qui est compensé par les entrées de trésorerie autorisées provenant des prêts, des activités de prêt de titres et d'autres titres de créance qui ne sont pas considérés comme des actifs liquides de haute qualité et qui échoient sur une période de 30 jours. Les pondérations prescrites par le BSIF sont appliquées aux flux de trésorerie et aux actifs liquides de haute qualité aux fins du calcul des valeurs pondérées et du RLCT. Ce ratio n'est que l'une des mesures de la position de liquidité d'une banque et ne rend pas compte de tous ses actifs liquides ni des modes de financement de rechange auxquels elle pourrait recourir en période de tension. Le total des actifs liquides de BMO est indiqué dans le tableau intitulé Actifs liquides, à la page 106.

Ratio de liquidité à court terme

	Trimestre clos le 31 octobre 2015		Trimestre clos le 31 juillet 2015
	Total de la valeur non pondérée (moyenne) 1) 2)	Total de la valeur pondérée (moyenne) 2) 3)	Total de la valeur pondérée (moyenne) 2) 3)
(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)			
Actifs liquides de haute qualité			
Total des actifs liquides de haute qualité	*	134,6	125,8
Sorties de trésorerie			
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	142,2	8,3	8,0
Dépôts stables	85,7	2,6	2,5
Dépôts moins stables	56,5	5,7	5,5
Financement de gros non garanti, dont :	138,0	78,0	79,3
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	59,9	14,9	14,2
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	48,1	33,1	32,7
Dettes non garanties	30,0	30,0	32,4
Financement de gros garanti	*	9,5	8,7
Exigences supplémentaires, dont :	118,5	23,9	22,0
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	16,7	5,8	5,1
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	3,1	3,1	3,1
Facilités de crédit et de liquidité	98,7	15,0	13,8
Autres obligations de financement contractuelles	0,9	-	-
Autres obligations de financement conditionnelles	253,1	5,4	5,1
Total des sorties de trésorerie	*	125,1	123,1
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (p. ex., prises en pension)	93,1	11,9	12,5
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	7,7	5,6	7,4
Autres entrées de trésorerie	4,0	4,0	4,8
Total des entrées de trésorerie	104,8	21,5	24,7
		Total de la valeur ajustée 4)	Total de la valeur ajustée 4)
Total des actifs liquides de haute qualité		134,6	125,8
Total des sorties nettes de trésorerie		103,6	98,4
Ratio de liquidité à court terme (%)		130	128

* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLCT.

1) Les valeurs non pondérées sont calculées à la valeur de marché (dans le cas des actifs liquides de haute qualité) ou selon les soldes en cours échéant ou exigibles dans les 30 jours suivants (dans le cas des entrées et sorties de trésorerie).

2) La moyenne est calculée selon les valeurs de fin de mois pour le trimestre.

3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF eu égard aux actifs liquides de haute qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.

4) Les valeurs ajustées sont calculées en fonction du total des valeurs pondérées après l'application des plafonds définis par la ligne directrice sur les normes de liquidité.

Stratégie de financement

Selon nos principes de financement, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et actifs moins liquides doivent être à plus long terme (généralement d'un terme de deux à dix ans) afin de mieux correspondre à la durée à courir de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation est généralement à plus court terme (d'un terme de un an ou moins), reflète la liquidité des actifs ainsi financés et est assujéti à des limites relatives à l'ensemble des échéances qui sont autorisées sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés au moyen de diverses sources de financement de gros à terme.

BMO a une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, qui, conjuguée à un important capital, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent sa dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients totalisaient 261,9 milliards de dollars à la clôture de l'exercice, comparativement à 238,7 milliards en 2014, ce qui a découlé surtout de l'incidence de l'appréciation du dollar américain et de la croissance des dépôts. En outre, BMO reçoit des dépôts en vue de faciliter certaines activités de négociation ainsi que des dépôts non négociables provenant de clients qui sont des sociétés ou des clients institutionnels, et émet des billets structurés, et ce, essentiellement auprès d'investisseurs de détail. Au 31 octobre 2015, ces dépôts et ces billets totalisaient 45,6 milliards.

Au 31 octobre 2015, l'encours du financement de gros, financement provenant en grande partie de titres négociables, totalisait 159,5 milliards de dollars et, de ce montant, une tranche de 42,4 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 117,1 milliards, de financement non garanti. En regard des 143,8 milliards qu'il était au 31 octobre 2014, l'encours du financement de gros a augmenté en raison surtout des répercussions de la plus-value du dollar américain. La composition et les échéances du financement de gros à terme sont présentées dans le tableau qui suit. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent à la note 30 afférente aux états financiers, à la page 198. BMO maintient un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés et totalisant 188,5 milliards de dollars au 31 octobre 2015, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section Actifs liquides non grevés ci-dessus, pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

La diversification de nos sources de financement de gros constitue un volet important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. Les activités de financement de gros sont bien diversifiées, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, instrument et profil d'échéances. BMO s'assure d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme au moyen de divers programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes, des obligations couvertes et des dépôts de premier rang (non garantis) canadiens et américains.

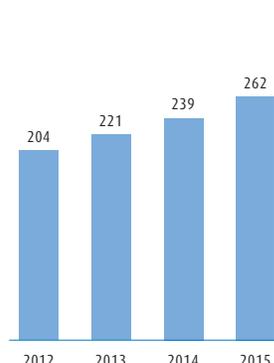
Grâce à son plan de financement de gros, BMO a une capacité de financement qui lui permet de mettre de l'avant ses stratégies commerciales. Ce plan tient compte des échéances projetées et de la croissance des actifs et des passifs de ses secteurs d'activité dans le cadre du processus de prévision et de planification, et évalue les besoins en financement à la lumière des sources de financement éventuelles. Le plan de financement est examiné une fois l'an par le Comité d'évaluation des risques et est régulièrement mis à jour au cours de l'exercice afin que les résultats réels et les plus récentes informations prévisionnelles y soient intégrés.

Ratio des dépôts de clients et du capital sur les prêts aux clients (%)



Notre vaste clientèle et notre excellente situation de capital réduisent notre dépendance envers le financement de gros.

Dépôts de clients (en milliards de dollars)



Les dépôts de clients constituent une excellente source de financement.

Échéances du financement de gros ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2015	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total partiel – Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts d'autres banques	415	576	917	819	2 727	975	-	3 702
Certificats de dépôt et papier commercial	5 753	29 143	17 349	5 547	57 792	360	-	58 152
Billets de dépôt au porteur	249	1 637	901	115	2 902	-	-	2 902
Papier commercial adossé à des actifs	1 406	1 829	2 131	-	5 366	-	-	5 366
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	1 308	2 131	1 212	8 195	12 846	10 636	20 210	43 692
Billets structurés non garantis de premier rang ²⁾	17	476	30	199	722	153	2 115	2 990
Obligations couvertes et titrisations								
Titrisations de créances hypothécaires	-	789	-	1 321	2 110	2 781	12 197	17 088
Obligations couvertes	-	1 961	-	-	1 961	2 615	8 038	12 614
Titrisations de créances de cartes de crédit	-	-	437	1 538	1 975	1 135	1 101	4 211
Dette subordonnée ³⁾	-	-	-	-	-	602	5 050	5 652
Autres ⁴⁾	-	-	-	-	-	1 308	1 798	3 106
Total	9 148	38 542	22 977	17 734	88 401	20 565	50 509	159 475
Composé de ce qui suit :								
Financement garanti	1 406	4 579	2 568	2 859	11 412	7 839	23 134	42 385
Financement non garanti	7 742	33 963	20 409	14 875	76 989	12 726	27 375	117 090
Total ⁵⁾	9 148	38 542	22 977	17 734	88 401	20 565	50 509	159 475

- 1) Le financement de gros non garanti désigne celui obtenu par l'émission de titres négociables. Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de mise en pension de titres ni des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau des échéances contractuelles figurant à la note 30 afférente aux états financiers, à la page 198. Il exclut également le papier commercial adossé à des actifs qu'émettent certains fonds multicédants qui ne sont pas consolidés aux fins de la présentation de l'information financière.
- 2) Émis essentiellement à des investisseurs institutionnels.
- 3) Comprend certains instruments d'emprunt subordonnés qui sont présentés en tant que dépôts ou autres passifs aux fins comptables. La dette subordonnée est présentée dans ce tableau conformément aux recommandations de l'Enhanced Disclosure Task Force concernant les informations à fournir.
- 4) Avances des Federal Home Loan Banks.
- 5) Le total du financement de gros était constitué de 47,5 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens et de 112 milliards de dollars de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2015.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2015 (voir la page 86).

Évolution de la réglementation

La ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF décrit l'approche et la méthode à adopter relativement à divers outils et mesures de liquidité servant à surveiller et à évaluer la qualité de la liquidité des banques canadiennes, ce qui englobe le RLCT, les FTNC et d'autres mesures. Le RLCT et les FTNC ont été instaurés en janvier 2015. Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a parachevé l'élaboration du ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) en 2015, ratio qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Tel qu'il est mentionné à la page 71, dans la section Gestion globale du capital, en août 2014, le ministère des Finances du Canada a publié un document de consultation portant sur un cadre canadien de résolution des défaillances, y compris les exigences en matière de recapitalisation et de capacité supérieure d'absorption (CSA). La section Gestion globale du capital comporte aussi une analyse des nouvelles règles récemment publiées proposées par le Conseil de la Réserve fédérale sur la capacité totale d'absorption des pertes et la norme finale du Conseil de la stabilité financière sur la capacité totale d'absorption des pertes pour les banques d'importance systémique mondiale.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit que des agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et aux titres d'emprunt à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité à se procurer du capital et le financement que requiert le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir d'excellentes cotes de crédit nous permet d'avoir accès à des fonds sur les marchés financiers à des taux attrayants. Si nos cotes se détérioraient de manière importante, il est probable que nos coûts de financement augmenteraient fortement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 8 afférente aux états financiers, à la page 156.

Les cotes que les agences de notation ont attribuées à la dette de premier rang de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Moody's, Standard & Poor's (S&P) et DBRS ont apposé des perspectives négatives aux cotes de BMO et à celles d'autres banques canadiennes en réaction au régime de recapitalisation des titres d'emprunt non garantis de premier rang qu'a proposé le gouvernement fédéral alors que Fitch a attribué des perspectives stables aux cotes de crédit à long terme de BMO.

Au 31 octobre 2015

Agence de notation	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Dette subordonnée 1)	Perspectives
Moody's	P-1	Aa3	A3	Négatives
S&P	A-1	A+	BBB+	Négatives
Fitch	F1+	AA-	A+	Stables
DBRS	R-1 (élevée)	AA	AA (faible)	Négatives

1) Au 31 octobre 2015, la dette subordonnée faisant partie des FPUNV a reçu la note de Baa1 de la part de Moody's, de BBB de la part de S&P et de A (faible) de la part de DBRS.

Risque opérationnel

Le **risque opérationnel** correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

BMO pourrait subir des pertes en raison de nombreux risques de nature opérationnelle, dont une défaillance de ses processus, le vol et la fraude, la non-conformité aux exigences réglementaires, l'interruption de ses activités, des infractions à la sécurité informatique et les problèmes causés par l'impartition ainsi que les dommages matériels. Le risque opérationnel est inhérent à toutes nos activités commerciales, ce qui englobe les processus et contrôles servant à gérer tous les risques auxquels nous sommes exposés. Même si le risque opérationnel ne peut jamais être entièrement éliminé, il est possible de le gérer et ainsi de réduire le risque de perte financière, d'atteinte à la réputation ou d'imposition de sanctions de la part des organismes de réglementation.

Gouvernance du risque opérationnel

La gestion du risque opérationnel est régie par une structure de comités hautement efficace ainsi que par un ensemble exhaustif de politiques, de normes et de lignes directrices fonctionnelles. Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal palier décisionnel en ce qui a trait à toutes les questions de la gestion de ce risque et assume un rôle de surveillance eu égard à la stratégie, à la gestion et à la gouvernance de celui-ci. Le Comité de gestion du risque opérationnel conseille et oriente les secteurs d'activité relativement à l'évaluation, à la mesure et à l'atténuation du risque opérationnel, ainsi qu'à la surveillance des initiatives de changement connexes. Il supervise également l'élaboration de politiques, de normes et de lignes directrices fonctionnelles qui assurent l'application des principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel. Les documents de gouvernance reflètent les meilleures pratiques du secteur et sont révisés périodiquement de façon à garantir qu'ils sont à jour et conformes à notre degré d'appétence au risque.

L'analyse et la communication, sur une base régulière, aux divers comités, soit le Comité de gestion du risque opérationnel, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques, d'informations sur notre profil de risque opérationnel constituent des volets importants de notre cadre de gestion de ce risque. La communication à l'échelle de l'organisation permet d'obtenir une image intégrée des principaux risques et des risques émergents, des tendances qu'affichent les données sur les pertes, de l'utilisation du capital, des indicateurs de risque clés et des profils des portefeuilles des groupes d'exploitation. Nous continuons d'investir dans nos plateformes de communication qui favorisent la transmission, en temps opportun, d'informations exhaustives qui rehaussent la transparence et contribuent à la gestion proactive des expositions à ce risque.

Gestion du risque opérationnel

Le cadre de gestion du risque opérationnel définit les procédés servant à détecter, à mesurer, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions à ce risque. L'un des grands objectifs de ce cadre est de garantir que notre profil de risque opérationnel est conforme à notre degré d'appétence au risque et est étayé d'un capital approprié. La mise en œuvre de notre stratégie de gestion du risque opérationnel signifie également ancrer encore plus profondément notre culture de gestion des risques en prônant une plus grande sensibilisation, du personnel qui constitue notre premier point de contrôle, au risque opérationnel et en favorisant sa compréhension grâce à la formation et la communication. Nous continuons également d'investir dans nos ressources afin de rehausser les compétences de notre deuxième point de contrôle.

À l'instar de notre gestion des autres risques à l'échelle de l'organisation, nous utilisons l'approche en trois points de contrôle pour gérer le risque opérationnel. En tant que premier point de contrôle, les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion quotidienne de ce risque conformément aux principes adoptés à l'échelle de l'organisation. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par le groupe Gestion du risque opérationnel, les unités des Services d'entreprise et les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel. Agissant comme deuxième point de contrôle, ces derniers évaluent de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, repèrent les principaux facteurs de risque ainsi que les lacunes potentielles des contrôles et recommandent des stratégies et des mesures d'atténuation appropriées. Faisant fonction de troisième point de contrôle, l'Audit interne vérifie le respect des politiques et procédures et cerne les occasions de rehausser nos procédés de gestion. Les unités des Services d'entreprise mettent au point des outils et des processus qui permettent de gérer des risques opérationnels précis dans l'ensemble de l'organisation. Le groupe Gestion globale du risque opérationnel définit le cadre de gestion de ce risque ainsi que la structure de gouvernance requise, et les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel de chaque groupe d'exploitation assurent la gouvernance et la supervision de ce cadre au sein de leur propre unité d'affaires.

Ce qui suit indique les principaux programmes, méthodes et processus que nous avons élaborés aux fins de ce cadre.

- L'évaluation des risques et des contrôles est un processus bien défini qu'utilisent nos groupes d'exploitation pour déceler les principaux risques que posent leurs activités et pour établir les contrôles permettant de les réduire. Le processus d'évaluation des risques et des contrôles donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de chaque groupe d'exploitation, ce qui permet des mesures proactives de prévention, d'atténuation et de gestion des risques. De manière globale, les résultats de cette évaluation permettent également de dégager une vue des risques opérationnels à l'échelle de l'organisation, et ce, en regard du degré d'appétence au risque, afin que les principaux risques puissent être gérés et atténués comme il se doit.
- L'évaluation des risques liés aux processus définit avec plus de précision les principaux risques et contrôles relevant des processus commerciaux et peut être effectuée pour de nombreuses unités d'affaires. L'évaluation des risques liés aux processus permet de mieux comprendre nos processus clés, ce qui accroît l'efficacité de la surveillance et nous assure que les risques sont bel et bien réduits.
- Le processus d'évaluation et d'approbation des projets de BMO sert à évaluer, à documenter et à approuver des initiatives admissibles lorsque de nouvelles activités et de nouveaux services et produits sont mis au point ou lorsque des services et produits existants sont perfectionnés. Ce processus permet d'assurer qu'une attention particulière est portée aux exigences en matière de contrôle préalable, d'approbation, de suivi et de communication, et ce, à tous les paliers de l'organisation.
- Les indicateurs de risque clés permettent de détecter rapidement toute variation défavorable de l'exposition au risque. Les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise établissent les mesures associées à leurs principaux risques opérationnels. Ces indicateurs de risque clés sont utilisés dans le suivi des profils de risque opérationnel et de leur importance globale par rapport à notre degré d'appétence au risque et sont liés à des seuils critiques qui, une fois atteints, entraînent des mesures de la part de la direction.
- Les données internes sur les pertes jouent un rôle important dans l'évaluation du risque opérationnel et dans le repérage d'occasions d'implantation, dans l'avenir, de mesures de prévention des risques. Dans le cadre de telles activités, les données internes sur les pertes sont analysées et comparées à des données externes. Les grandes tendances sont signalées sur une base régulière au Comité de gestion du risque opérationnel, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques afin que des mesures préventives ou correctives soient prises lorsqu'elles s'imposent. BMO est membre de l'Operational Riskdata eXchange Association, de l'American Bankers Association et d'autres associations internationales et nationales regroupant des banques qui partagent anonymement des données sur les pertes de façon à faciliter la détection, l'évaluation et la modélisation des risques.
- Les programmes de formation en gestion du risque opérationnel que dispense BMO font en sorte que son personnel a les compétences et outils nécessaires pour appliquer de manière uniforme, efficace et efficiente la stratégie définie par le cadre de gestion du risque opérationnel.
- Une saine gestion de la continuité des opérations garantit que nous avons la capacité de maintenir, de gérer et de reprendre les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités, réduisant ainsi au minimum toute incidence négative pour nos clients et autres parties prenantes.
- L'équipe de BMO responsable de l'assurance et de la gestion du risque qui en découle constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Nous souscrivons des assurances d'un montant qui, le croyons-nous, devrait nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue de même que lorsque nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle.

BMO utilise l'approche de mesure avancée, laquelle met en jeu un modèle de capital sensible aux risques, ainsi que l'approche standard prescrite par les règlements du BSIF aux fins du calcul des fonds propres réglementaires requis pour gérer le risque opérationnel. Le modèle de capital employé aux termes de l'approche de mesure avancée met en jeu une méthode de répartition des pertes ainsi que les quatre éléments que requiert l'évaluation de notre exposition au risque opérationnel. Des données internes et externes sur les pertes servent de données d'entrée aux fins de ce modèle et sont regroupées, d'après leurs caractéristiques, en unités qui englobent le groupe d'exploitation, le secteur d'activité ou le type d'événement. Le montant minimal de fonds propres requis pour contrer le risque

opérationnel est calculé comme étant le degré de confiance le plus élevé pour ce qui est de la répartition du total des pertes de l'organisation (quantile de 99,9 % dans le cas des fonds propres réglementaires et quantile de 99,95 % dans celui du capital économique). Des facteurs relevant du contexte commercial et du contrôle interne servent à apporter des ajustements après la modélisation et sont examinés régulièrement afin de détecter et de comprendre les facteurs de risque et d'assurer une application uniforme à l'échelle de l'organisation. L'emploi de scénarios permet de vérifier la répartition et les corrélations ayant servi à modéliser les fonds propres et aide à la direction à mieux comprendre des événements graves mais peu fréquents et à évaluer dans quelle mesure l'organisation serait prête à faire face à une situation susceptible d'engendrer des risques plus importants que son degré d'appétence au risque. Nous utilisons également l'analyse de scénarios dans le cadre de notre programme de simulation de crise, lequel sert à déterminer l'incidence que pourraient avoir sur nos activités et nos fonds propres des événements plausibles touchant nos affaires et nous permet de gérer notre exposition aux risques extrêmes que posent des événements graves mais peu fréquents et de confirmer la suffisance des fonds propres requis pour couvrir le risque opérationnel.

Risque de modèle

Le **risque de modèle** désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.

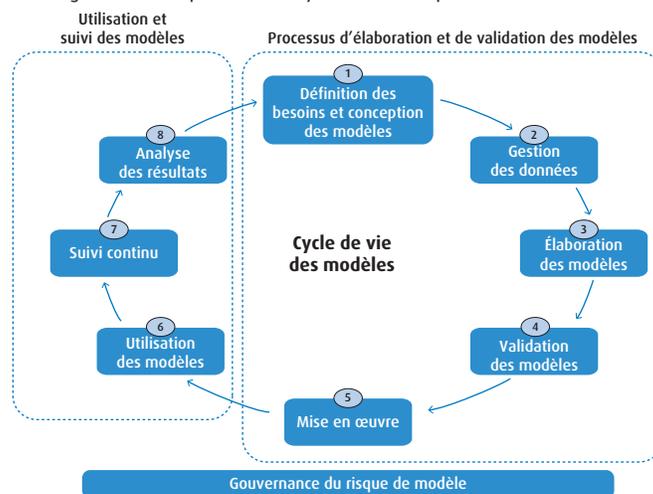
Les modèles sont des outils quantitatifs qui mettent en jeu des techniques de nature statistique, économique et autres techniques quantitatives ainsi que des hypothèses pour transformer des données d'entrée en estimations quantitatives. Les modèles utilisés par BMO vont de modèles très simples lorsqu'il s'agit d'estimations courantes à des modèles fort complexes qui permettent d'évaluer des transactions compliquées ou qui génèrent un large éventail d'estimations prospectives.

Les résultats obtenus par ces modèles sont employés pour favoriser la prise de décisions éclairées concernant les activités ainsi que la gestion des risques et du capital et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation. Par exemple, BMO se sert de modèles comme outil de base de gestion des risques et aussi pour mesurer son exposition à des risques spécifiques par voie de la simulation de crise, pour estimer la valeur et le montant des transactions, pour évaluer les besoins en fonds propres réglementaires à la lumière des risques de crédit et de marché et du risque opérationnel et pour mesurer les risques de manière intégrée au moyen du capital économique.

Ces outils quantitatifs fournissent de précieux renseignements et sont fort utiles s'ils sont utilisés dans un cadre servant à gérer et atténuer le risque de modèle. En plus de poser des jugements afin d'évaluer la fiabilité des données générées par les modèles, BMO atténue le risque de modèle en exerçant des contrôles rigoureux sur la conception, la validation, la mise en œuvre et l'utilisation des modèles, et ce, peu importe la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Gestion du risque de modèle

Le modèle pose inévitablement des risques puisque les résultats qu'il produit constituent des estimations relevant de techniques et données statistiques pour simuler des situations réelles. L'utilisation inappropriée du modèle représente aussi un risque de modèle. BMO régit le risque de modèle grâce au cadre de gestion de ce risque, cadre qui est utilisé à l'échelle de l'organisation et qui couvre le cycle de vie complet du modèle.



Ce cadre définit la gouvernance du risque de modèle tout au long du cycle de vie des modèles et permet de s'assurer que ce risque est conforme au degré d'appétence au risque à l'échelle de l'organisation. Ce cadre, qui englobe la politique, les normes et les lignes directrices générales concernant le risque de modèle, lesquelles définissent de manière explicite les principes de la gestion de ce risque, décrit les processus connexes et indique clairement les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes, et ce, tout au long du cycle de vie des modèles. Les responsables des modèles, leurs concepteurs et leurs utilisateurs constituent le premier point de contrôle, les validateurs de modèles et le groupe Gouvernance du risque de modèle, le deuxième et l'Audit interne, le troisième.

Le groupe Gouvernance du risque de modèle a pour responsabilités d'administrer le cadre de gestion du risque de modèle, d'assurer l'efficacité de nos processus relatifs aux modèles et de veiller à la gestion globale de ce risque. Les membres du Comité de gestion du risque de modèle, groupe interfonctionnel qui représente toutes les principales parties prenantes de l'organisation (soit les responsables des modèles, leurs utilisateurs, leurs concepteurs, leurs validateurs et le groupe Gouvernance du risque de modèle), se réunissent régulièrement afin d'orienter l'utilisation de modèles par la Banque, de superviser l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien du cadre de gestion du risque de modèle et de discuter des exigences concernant les modèles.

Élaboration et validation des modèles

Les modèles sont élaborés, mis en œuvre et utilisés afin de répondre à des objectifs commerciaux spécifiques, ce qui englobe le respect des exigences réglementaires applicables. Après consultation des concepteurs de modèles et d'autres parties prenantes, les responsables des modèles déterminent la conception des modèles, les objectifs visés, l'utilisation prévue ainsi que la fonctionnalité souhaitée, et c'est à eux que revient la responsabilité globale de s'assurer que les modèles sont conformes aux politiques de la Banque et aux conditions d'utilisation qui ont été approuvées. Les concepteurs aident les responsables des modèles à proposer des solutions, à repérer les données disponibles et à cerner les limites qui y sont inhérentes ainsi qu'à élaborer et instaurer les modèles afin qu'ils soient utilisés aux fins prévues. Pour ce faire, ils font participer les responsables des modèles et d'autres parties prenantes clés aux processus d'élaboration et de mise en œuvre, et ils évaluent et documentent des solutions de rechange ainsi que les caractéristiques des modèles, leurs résultats ainsi que leurs forces et leurs faiblesses. Notre groupe indépendant Validation des modèles examine les résultats obtenus dans le cadre de l'élaboration des modèles afin d'évaluer si le modèle proposé est fiable du point de vue conceptuel et statistique, s'il atteint les objectifs visés et s'il peut être utilisé de la façon prévue sans engendrer un risque de modèle important. Ce groupe fait alors part de ses commentaires aux responsables des modèles, à leurs utilisateurs et à leurs concepteurs afin de guider leurs travaux, les lacunes importantes, s'il en est, sont comblées et, à moins qu'une exception soit obtenue conformément à la politique de la Banque, les modèles doivent être approuvés par le groupe Validation des modèles avant leur utilisation.

Utilisation et suivi des modèles

Les responsables des modèles et autres utilisateurs doivent se servir des modèles de manière appropriée aux fins de la prise de décisions d'affaires et assurer un maintien et une mise à jour adéquate des modèles tout au long de leur cycle de vie. Les processus d'élaboration et de validation permettent de s'assurer que les modèles peuvent être utilisés efficacement, et ce, à différentes fins, que leurs limites sont connues et que des éléments d'atténuation du risque de modèle sont instaurés. Une fois qu'ils sont utilisés, les modèles font l'objet d'un suivi continu, ce qui englobe des analyses des résultats qu'ils produisent et des examens réguliers. Ce suivi et ces analyses font partie des processus d'évaluation qui visent à confirmer la validité et le rendement approprié de chaque modèle au fil du temps. Ces techniques et d'autres contrôles contribuent à empêcher l'apparition de problèmes et à assurer que les modèles continuent de fonctionner correctement. Tous les modèles en usage font l'objet d'examen réguliers, la fréquence de ceux-ci étant fondée sur la cote de risque des modèles, et à des examens ponctuels si le jugement, des événements déclencheurs ou d'autres outils servant à leur suivi continu suggèrent que leur rendement pourrait être déficient. Les examens réguliers exigent des responsables et des concepteurs de modèles d'évaluer s'il convient toujours de les utiliser, et cette évaluation est analysée de manière indépendante par notre groupe Validation des modèles.

Validation des modèles, analyses des résultats et contrôles ex post

Lorsque les modèles ont été validés et approuvés et qu'ils sont utilisés, ils font l'objet d'un processus de validation continu qui comprend un suivi constant et des analyses des résultats. L'analyse des résultats s'effectue principalement au moyen de la comparaison de données issues de l'application d'un modèle de mesure de contrôle ex post et de données réellement observées. Ce type d'analyse est utilisé pour confirmer la validité et la performance de chaque modèle au fil du temps et pour aider à confirmer qu'un niveau adéquat de contrôle est en place pour traiter les problèmes décelés et pour améliorer la performance globale du modèle.

Risque de crédit – Les lignes directrices sur la validation des modèles concernant le risque de crédit constituent un sous-ensemble important de la politique générale de gestion du risque de modèle de BMO et renferment des exigences précises et détaillées sur la façon de soumettre tous les modèles de notation du risque de crédit à des contrôles ex post.

Les contrôles ex post qui s'appliquent au calcul du modèle de probabilité de défaut englobent la comparaison des probabilités de défaut estimées générées par des modèles liés au risque de crédit et des taux de défaut réels ou obtenus pour chaque catégorie de risque des débiteurs obligataires. Ce processus comprend également des tests visant l'obtention des preuves statistiques que les taux de défaut représentent fidèlement la variabilité de l'échantillonnage au fil du temps.

La validation détaillée d'un système de notation des risques comprend plusieurs tests et analyses prescrits qui évaluent le pouvoir discriminatoire, le calibrage et les propriétés dynamiques ainsi que des analyses de migration. Des tests et des analyses supplémentaires servent à valider les cotes de risque de l'emprunteur ou la probabilité de défaut.

Comme c'est le cas pour toute analyse, il faut poser des jugements pour déterminer divers facteurs, tels que les limites des données, qui peuvent avoir une incidence sur la pertinence globale d'une méthode de validation donnée ou sur l'interprétation des analyses statistiques. Des contrôles ex post semblables sont effectués pour les calculs des modèles de perte en cas de défaut et d'exposition en cas de défaut.

Des validations annuelles de tous les modèles importants utilisés sont effectuées afin de s'assurer qu'ils fonctionnent de la manière prévue et de confirmer qu'ils sont toujours adéquats. Une revue annuelle comporte une évaluation qualitative que réalise le groupe Validation des modèles. Toutes les conclusions sont communiquées à la haute direction.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme – Les résultats concernant la valeur à risque (VaR) de tous les modèles internes qui servent à calculer les fonds propres réglementaires et le capital économique en lien avec le risque de marché inhérent aux activités de négociation et de prise ferme doivent être soumis à des contrôles ex post réguliers. Le modèle interne de la VaR de la Banque fait l'objet d'un contrôle ex post tous les jours et le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale ou consolidée est comparé au montant des profits et pertes théoriques réalisés, ce qui correspond à la variation quotidienne du portefeuille advenant que sa composition ne change pas. Si le montant des profits et des pertes théoriques est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée et les résultats de tout contrôle ex post sont examinés par le Conseil et les organismes de réglementation. Ce processus sert à surveiller la qualité et la précision des résultats des modèles internes de la VaR et permet de perfectionner les procédures générales d'évaluation des risques.

Risque structurel de marché – Les modèles de risque structurel de marché sont soumis à des contrôles ex post chaque mois et les résultats sont communiqués sur une base trimestrielle. Dans le cas des produits dont l'échéance est fixe, comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme, les remboursements prévus par les modèles sont comparés aux résultats réels observés à ce chapitre. Pour ce qui est des produits sans échéance, comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques, les profils de liquidation de soldes qui ont été modélisés sont comparés aux tendances réelles qu'affichent les soldes.

Les écarts entre les prévisions des modèles et les résultats réels sont comparés à des seuils d'importance relative des risques qui ont été définis au préalable. Diverses mesures, dont l'analyse des modèles et le recalibrage de leurs paramètres, sont prises afin d'assurer que leurs écarts demeurent dans la fourchette établie à l'égard de l'appétence au risque. Le fonctionnement des modèles est évalué en analysant leurs dérogations et les tests réalisés au cours du processus d'élaboration des modèles, dont les contrôles ex post et les tests de sensibilité.

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. Tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance maladie, l'assurance accidents et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance.

Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- Risque de réclamation – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge de celles établies de manière hypothétique dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- Risque lié au comportement des titulaires de police – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans les calculs aux fins de la tarification.
- Risque lié aux frais – Risque que les frais réels associés à l'acquisition et à l'administration des polices ainsi qu'au traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans les calculs effectués aux fins de la tarification.

Les pratiques en matière de gouvernance des risques de BMO assurent une surveillance indépendante efficace et un contrôle du risque inhérent aux activités d'assurance. Le cadre de gestion du risque d'assurance de BMO comporte le repérage, l'évaluation, la gestion et le signalement des risques. Ce cadre met en jeu un énoncé de l'appétence au risque et ses mesures clés, les politiques et procédés relatifs à ce risque, dont des limites, les besoins en capital, les simulations de crise, les rapports sur le risque et l'évaluation du risque propre et de la solvabilité. Tous ces éléments sont surveillés par les comités internes responsables des risques et les conseils d'administration des sociétés d'assurance. Le Comité de gestion du risque d'assurance de BMO Assurance supervise les activités de gestion de ce risque et transmet trimestriellement des rapports à ces conseils d'administration. La haute direction des secteurs d'activité est responsable de la gestion du risque d'assurance et une supervision est exercée par le chef de la gestion globale des risques, BMO Assurance, qui relève directement du chef de la gestion globale des risques, Gestion de patrimoine.

Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au cadre servant au repérage, à l'évaluation et à l'atténuation des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui met en jeu des transactions où le risque d'assurance est transféré à des compagnies de réassurance indépendantes, est aussi utilisée pour gérer notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations.

Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle des lois, des contrats, des droits non contractuels et des obligations ainsi que des litiges, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges et de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

Le succès de BMO repose en partie sur notre capacité de gérer avec prudence notre exposition au risque juridique et réglementaire. Le secteur des services financiers est fortement réglementé et nous nous attendons à être soumis à un examen minutieux de la part de nos superviseurs dans le cadre du processus de suivi ainsi qu'à une application stricte des exigences réglementaires, au fur et à mesure que les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivent la mise en œuvre de réformes importantes visant à renforcer la stabilité du système financier. À l'échelle mondiale, les banques évoluent maintenant dans un contexte caractérisé par l'imposition d'amendes atteignant des montants sans précédent en lien avec un certain nombre d'écarts en matière de pratiques commerciales et réglementaires. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et des attentes des organismes de supervision afin de permettre à BMO de faire face aux nouvelles exigences et d'instaurer les changements nécessaires.

Sous la direction du conseiller général, les Services juridiques et conformité maintiennent, à l'échelle de l'organisation, des cadres qui permettent de repérer, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de transmettre des informations au sujet du risque juridique et réglementaire. Les Services juridiques et conformité travaillent également en collaboration avec les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise en vue de cerner les exigences d'ordre juridique et réglementaire ainsi que les tendances et les risques potentiels à ce chapitre, de recommander des stratégies et des mesures de réduction des risques et de surveiller le déroulement des litiges qui impliquent BMO. La surveillance du risque fiduciaire à l'égard des activités de BMO offrant des produits ou des services qui donnent lieu à des obligations fiduciaires envers les clients constitue un autre axe prioritaire pour les responsables de la gestion du risque associé au droit et à la conformité et pour les groupes d'exploitation. Les politiques et les pratiques portant sur les responsabilités d'une organisation envers les clients, notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients et les obligations en matière d'information ainsi que les communications, revêtent une importance particulière.

Assurer une protection matérielle et protéger nos employés, nos clients, nos informations et nos actifs contre le risque d'actes criminels, dont ceux commis contre BMO par des employés, ou le risque que des parties externes agissent à l'encontre de BMO ou se servent de celle-ci pour poser des gestes illégaux, que ce soit par fraude, vol, violence, cyberattaque, chantage ou corruption, est l'une de nos grandes priorités. Le mode de gestion du risque de crime a été revu en profondeur grâce à l'instauration d'un cadre de gestion rigoureux qui permet de prévenir, de détecter et de signaler ce risque ainsi que d'y réagir par voie d'une approche en trois points de contrôle et d'une gestion et d'un suivi centralisés plus efficaces.

Pendant que, partout dans le monde, les gouvernements luttent contre la corruption afin de contrer ses répercussions négatives sur la stabilité politique, le développement économique durable, le commerce et l'investissement international et d'autres secteurs, le Bureau de lutte contre la corruption de BMO a, par voie de ses programme et cadre globaux, élaboré les principes et activités clés qu'exige la surveillance de la conformité aux lois anticorruption en vigueur dans les territoires où BMO mène des activités, ce qui signifie notamment émettre des recommandations afin de pouvoir détecter et empêcher les manœuvres frauduleuses et assurer que toute allégation de corruption fasse l'objet d'une enquête poussée.

Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent est chargé de la gouvernance, de la supervision et de l'appréciation des principes et des procédures établis par l'organisation afin d'assurer la conformité aux exigences réglementaires ainsi que des paramètres de risque compris dans les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que celles concernant les sanctions. Les organismes de réglementation à l'échelle internationale continuent de concentrer leurs efforts sur la question du blanchiment d'argent et d'autres mesures connexes afin de rehausser les attentes en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et d'autres programmes similaires et de pénaliser les institutions qui ne répondent pas à de telles attentes.

Ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise gèrent quotidiennement les risques conformément aux politiques et normes générales alors que des équipes des Services juridiques et conformité spécialement affectées à chaque groupe d'exploitation formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Le renforcement des contrôles de la part des organismes de réglementation et de surveillance a eu une incidence importante sur la manière dont nous exerçons nos activités. De concert avec les groupes d'exploitation et d'autres unités des Services d'entreprise, les Services juridiques et conformité continuent de s'affairer avec diligence à l'analyse et à l'évaluation des répercussions des changements réglementaires et consacrent des ressources considérables à la mise en œuvre des systèmes et des processus qu'exige le respect des nouveaux règlements tout en aidant les groupes d'exploitation à répondre aux besoins et aux demandes des clients de BMO.

Nous demeurons à l'affût de tous les faits nouveaux sur le plan de la réglementation qui surviennent à l'échelle mondiale, ce qui englobe les exigences concernant les fonds propres et la liquidité aux termes des normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) (Bâle III), la réforme touchant les dérivés hors cote, les mesures de protection des consommateurs et certaines réformes financières, comme celle prescrite par la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la loi *Dodd-Frank*). Pour plus de renseignements concernant les faits nouveaux réglementaires liés à la gestion du capital et le risque de liquidité et de financement, se reporter à la section Gestion globale du capital qui commence à la page 70 et à la section Risque de liquidité et de financement qui débute à la page 105.

Redressement et recapitalisation transfrontaliers. Tel qu'il est mentionné à la page 71, dans la section Gestion globale du capital, en août 2014, le ministère des Finances du Canada a publié un document de consultation portant sur un cadre canadien de résolution des défaillances, y compris les exigences en matière de recapitalisation et de capacité supérieure d'absorption. La section Gestion globale du capital comporte aussi une analyse des nouvelles règles récemment publiées proposées par le Conseil de la Réserve fédérale sur la capacité totale d'absorption des pertes et la norme finale du Conseil de la stabilité financière sur la capacité totale d'absorption des pertes pour les banques d'importance systémique mondiale.

Dodd-Frank. La réforme Dodd-Frank comprend des mesures plus sévères pour ce qui est de la protection des consommateurs, une modification de la réglementation des marchés des produits dérivés hors cote, l'imposition de restrictions à l'égard des opérations pour compte propre et de la détention et commandite de fonds de placement privés par les banques et leurs sociétés affiliées (mieux connus sous le nom de règle Volcker), le resserrement des normes prudentielles et l'application plus générale des exigences concernant le levier financier et le capital pondéré en fonction des risques. Le processus de réglementation en vertu de Dodd-Frank se poursuivra encore pendant quelques années. La date d'adoption de la règle Volcker, en vertu de laquelle il est interdit aux entités bancaires et à leurs sociétés affiliées qui mènent des activités aux États-Unis d'effectuer certaines opérations pour leur propre compte et d'avoir certains liens avec des fonds d'investissement privés, était le 21 juillet 2015. Les organismes de réglementation américains ont déjà prolongé jusqu'au 21 juillet 2016 la période durant laquelle les entités bancaires doivent faire en sorte que leurs placements et les liens qu'elles entretiennent avec des fonds d'investissement privés et qui ont été instaurés avant le 31 décembre 2013 se conforment à ces exigences. Ces organismes ont également fait savoir qu'au cours de 2015, ils émettraient un avis repoussant cette date au 21 juillet 2017. BMO a procédé à un vaste examen de ses activités et a mis au point des politiques et procédures afin de pouvoir respecter la date butoir du 21 juillet 2015. Il dispose maintenant, à l'échelle de l'entreprise, des systèmes lui permettant d'évaluer et de surveiller sa conformité à la règle Volcker et d'en faire rapport. De plus, en vertu de la loi Dodd-Frank, la plupart des produits dérivés hors cote sont maintenant assujettis à un régime réglementaire exhaustif. Certains produits dérivés doivent faire l'objet d'une compensation centralisée et être négociés en bourse et sont assujettis à des exigences en matière de présentation des informations et d'éthique commerciale. Au Canada, les transactions sur produits dérivés doivent désormais être déclarées à des référentiels centraux désignés. Quant aux exigences concernant le capital et les marges eu égard aux produits dérivés, elles sont en voie d'être étudiées par des organismes de réglementation internationaux, et celles relatives aux marges dans le cas des produits dérivés qui ne sont pas compensés de manière centralisée ont été adoptées par leurs homologues américains. La Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) a adopté des règlements destinés aux négociateurs de swaps fondés sur des titres et à d'autres intervenants de ce marché, dont les exigences régissant leur inscription. La ou les dates d'inscription, ce qui dépendra d'une réglementation supplémentaire de la part de la SEC, n'ont pas encore été établies. BMO se prépare en vue des conséquences qu'auront de telles exigences.

Sociétés de prêts automobiles indirects. Le Consumer Financial Protection Bureau, organisme qui veille à l'application de certaines lois fédérales sur le crédit à la consommation aux États-Unis, surveille de près la conformité aux lois, dont celles portant sur l'équité en matière de prêts, des entités qui octroient indirectement des prêts automobiles.

Modifications des règles sur les fonds propres. Dans un effort pour favoriser la comparabilité des exigences concernant les fonds propres et assurer que le système bancaire en comprend des niveaux minimums, le CBCB envisage une approche standard pour les actifs pondérés en fonction des risques de crédit et du marché et du risque opérationnel, dont l'établissement de nouveaux planchers de fonds propres fondés sur de nouvelles approches standards. On s'attend à ce que ces approches soient parachevées au cours de 2016. Le CBCB effectue aussi une revue exhaustive des règlements sur les actifs pondérés en fonction des risques des portefeuilles de négociation et a publié en juin 2015 un autre document de consultation portant sur le montant approprié de fonds propres devant être détenu en lien avec le risque de taux d'intérêt associé au portefeuille bancaire. S'ils sont mis en œuvre, ces changements ainsi que le nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues que prescrit l'IFRS 9 pourraient avoir pour effet d'augmenter les fonds propres que nous sommes tenus de détenir.

Règlement visant les banques étrangères. En février 2014, le Conseil de la Réserve fédérale a approuvé la version définitive d'un règlement qui resserre la supervision et la réglementation d'organisations bancaires étrangères et qui met en vigueur les normes prudentielles plus strictes de Dodd-Frank et les exigences quant à l'application anticipée de mesures correctives aux activités aux États-Unis de banques non américaines telles que BMO. Ce règlement établit de nouvelles exigences concernant le capital pondéré en fonction des risques, les limites de levier, les normes de liquidité, le cadre de gestion des risques, les limites quant au risque de crédit et à sa concentration, la planification des correctifs et la présentation de l'exposition au risque de crédit. Le 29 décembre 2014, nous avons soumis au Conseil de la Réserve fédérale un aperçu de notre plan de mise en œuvre en ce qui a trait à la conformité à ces exigences d'ici la date d'entrée en vigueur de ce règlement, soit le 1^{er} juillet 2016. BMO évalue actuellement l'incidence du règlement visant les banques étrangères sur ses activités, et s'y prépare.

Propositions dans le budget fédéral. Il a été envisagé dans le budget fédéral de 2015 ainsi que dans le document de propositions législatives publié le 31 juillet 2015 d'instaurer des règles fiscales qui concernent les arrangements de capitaux propres synthétiques. En supposant que le nouveau gouvernement fédéral réintroduise ces règles, celles-ci interdiraient, dans certaines circonstances, les déductions au titre des dividendes payés ou payables après octobre 2015, sauf si l'arrangement fait l'objet d'une clause de droits acquis, auquel cas les règles fiscales proposées s'appliqueraient aux dividendes payés ou payables après avril 2017. La Banque évalue actuellement l'incidence des mesures proposées, lesquelles pourraient faire augmenter notre taux d'impôt effectif.

Cadre de gouvernance des risques. En septembre 2014, l'Office of the Comptroller of the Currency a publié des lignes directrices qui resserrent les normes que doivent respecter les grandes banques nationales dont les actifs consolidés moyens totalisent au moins 50 milliards de dollars américains, ce qui inclut BMO Harris Bank N.A. Ces lignes directrices imposent des normes minimales concernant l'élaboration et l'instauration d'un cadre de gouvernance des risques d'une banque ainsi que la surveillance de ce cadre par son conseil d'administration. Le cadre doit faire en sorte qu'il soit facile, aux fins de la gestion des risques, de cerner le profil de risque d'une banque et de le distinguer de celui de sa société mère. C'est au conseil d'administration d'une banque que revient la responsabilité de superviser de manière efficace les recommandations et les décisions en matière de gestion des risques formulées et prises par la direction et de remettre en question leur bien-fondé. BMO est tenu de s'y conformer d'ici avril 2016 et met en place un plan pour se préparer à se conformer à ces directives.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au CAR du Conseil ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de notre programme global de la conformité qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de cerner, d'évaluer et de gérer la conformité aux exigences juridiques et réglementaires pertinentes. Le programme global de la conformité exige que les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise mettent

en œuvre des politiques, procédures et contrôles de conformité en vue de respecter ces exigences. Sous la gouverne du chef de la conformité, les Services juridiques et conformité recensent et signalent les lacunes et les faiblesses, et effectuent le suivi des plans d'action visant à y remédier. Le chef de la lutte contre le blanchiment fait rapport au CAR de façon régulière.

Chaque année, tous les membres du personnel de BMO doivent prendre part à des programmes de formation concernant les questions de nature juridique et réglementaire, telles que les mesures anti-corruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et le respect de la vie privée. Cette formation leur est dispensée concurrentement à celle portant sur notre code de conduite, ce qui a pour objet de vérifier leurs connaissances et leur compréhension des comportements qu'ils se doivent d'adopter en leur qualité d'employés de BMO.

Risque d'entreprise

Le **risque d'entreprise** découle des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

Le risque d'entreprise englobe les causes qui pourraient entraîner la volatilité du résultat et qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque opérationnel. La gestion du risque d'entreprise permet de repérer les facteurs liés au risque que les volumes diminuent ou que les marges rétrécissent sans qu'il soit possible de compenser ces reculs par une réduction des coûts.

BMO est exposé à de nombreux risques analogues à ceux des sociétés non financières, à commencer par le risque que sa rentabilité, et donc sa valeur, se détériore en raison de l'évolution du contexte commercial, de l'échec de sa stratégie ou de l'application de celle-ci. Ces risques découlent notamment de changements dans les attentes des clients, de l'évolution défavorable des affaires ou d'un manque relatif d'adaptation aux changements qui surviennent dans le secteur.

Il incombe à chaque groupe d'exploitation de BMO de contrôler son propre risque d'entreprise en évaluant, en gérant et en atténuant ceux qui découlent, entre autres choses, des variations des volumes d'activités et des structures de coûts.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'évolution du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

Le risque de stratégie découle des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que du risque de pertes éventuelles advenant que BMO ne soit pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris les risques économiques, géopolitiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, nous échappe, nous pouvons néanmoins en atténuer la probabilité et les conséquences au moyen d'un cadre de gestion efficace du risque de stratégie, et certains de ces risques, dont ceux économiques, géopolitiques et réglementaires, peuvent être évalués par voie de simulations de crise.

Le Bureau de gestion stratégique de BMO supervise le processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité ainsi qu'avec les unités responsables de la gestion des risques et des finances et d'autres unités des Services d'entreprise afin de repérer, de surveiller et d'atténuer le risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Notre cadre rigoureux de gestion des risques favorise une approche cohérente de l'élaboration des stratégies et s'appuie sur de l'information financière qui tient compte des engagements financiers.

Le Bureau de gestion stratégique collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies de sorte à assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique, ce qui signifie notamment se servir des résultats dégagés par les simulations de crise pour prendre des décisions de nature stratégique, selon ce qui convient. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, notamment les grandes tendances du secteur et les mesures prises par nos concurrents, sont analysées dans le cadre de ce processus, ce qui permet de prendre des décisions stratégiques éclairées dans chacun de nos secteurs d'activité. Le Comité directeur et le Conseil d'administration procèdent chaque année à l'évaluation des stratégies générales et de celles des groupes d'exploitation lors de séances interactives qui permettent de tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur.

Les objectifs en matière de performance établis dans le cadre du processus de gestion stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. On pratique un suivi serré des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout risque émergent d'importance.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque que la détérioration de la réputation de BMO entraîne des effets négatifs. Ces effets négatifs potentiels comprennent une perte de revenus, une fidélité moins grande de la part de ses clients, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementation ou une plus grande supervision de leur part et un recul du cours de ses actions.

La réputation de BMO est l'un de ses actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous pouvons accroître la valeur pour nos actionnaires, réduire les coûts du capital et rehausser l'engagement du personnel et la loyauté des clients.

Nos normes élevées de conduite des affaires et d'éthique représentent les assises sur lesquelles nous avons bâti notre réputation.

Ancré dans nos valeurs fondamentales, le code de conduite de BMO fournit à tous les membres de notre personnel et à nos administrateurs des lignes directrices sur les comportements auxquels nous nous attendons et constitue le fondement même de notre culture en matière d'éthique.

À notre avis, une gestion active, constante et efficace du risque de réputation s'exerce de façon optimale en tenant compte de ce risque dans l'élaboration des stratégies, dans la mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels et dans la prise de décisions sur les transactions et les initiatives et des décisions quotidiennes. Nous gérons également le risque de réputation en mettant en œuvre nos pratiques de gouvernance et notre cadre de gestion globale des risques.

Le Comité de gestion du risque de réputation se penche sur les situations où ce risque est important ou a augmenté.

Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales et sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.

Nous tenons compte des facteurs qui peuvent générer un risque environnemental ou social afin de gérer nos activités de manière responsable, concept qui est décrit dans notre code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Le code de conduite destiné aux fournisseurs de BMO décrit les principes que ceux-ci doivent respecter, soit nos normes quant à l'intégrité, au traitement équitable et à la durabilité. Les activités de gestion de ce risque sont supervisées par le groupe responsable du risque environnemental et social et de sa gouvernance et par celui chargé de la durabilité environnementale, avec le soutien des secteurs d'activité et d'autres unités des Services d'entreprise. Le Conseil de la durabilité de BMO, qui est formé de cadres représentant divers secteurs de l'organisation, dispense des conseils et des recommandations relativement à nos initiatives de nature environnementale et sociale.

Le risque environnemental et social touche de nombreux aspects, notamment les changements climatiques, la biodiversité, la vigueur des écosystèmes, la pollution, les déchets et l'utilisation non durable de l'eau et d'autres ressources, ainsi que des facteurs qui menacent les moyens de subsistance, la santé, les droits et l'héritage culturel des collectivités. Nous collaborons avec des parties prenantes externes afin de comprendre l'effet de nos activités et de nos décisions de financement sur ces aspects et facteurs, et nous utilisons les connaissances ainsi acquises pour en évaluer les conséquences pour notre organisation. C'est par notre cadre de gestion globale des risques que nous évaluons les répercussions environnementales et sociales des activités de nos clients ainsi que de leur secteur. Les risques environnementaux et sociaux associés aux transactions de crédit sont gérés au moyen du cadre de gestion du risque de crédit et de contrepartie de BMO. De plus, BMO a élaboré et instauré des lignes directrices sur le financement qui portent expressément sur le risque environnemental et social que posent des secteurs d'activité précis. Un processus de contrôle préalable hautement perfectionné est appliqué aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans des secteurs industriels susceptibles de porter atteinte à l'environnement.

BMO adhère aux Principes d'Équateur, un cadre de gestion du risque de crédit qui est adopté sur une base volontaire et qui sert à définir, à évaluer et à gérer le risque environnemental et social inhérent au financement de projets. Ces principes ont été intégrés à notre cadre de gestion du risque de crédit. Nous sommes également signataire du Carbon Disclosure Project, initiative à laquelle nous participons et qui porte sur la divulgation, par les entreprises, d'informations sur les émissions de gaz à effet de serre et sur la gestion des changements climatiques.

BMO a instauré à l'intention du personnel de BMO Marchés des capitaux un programme de formation sur la gestion du risque environnemental et social et sur sa gouvernance dans le cadre de mesures visant à assurer une compréhension uniforme de ce risque dans l'ensemble de l'organisation. Ce programme comprend la définition des questions émergentes, fait un survol des processus de contrôle préalable de BMO ainsi que des outils pouvant aider son personnel à repérer et à gérer le risque environnemental et social et celui associé à sa gouvernance. Nous examinons régulièrement nos politiques et procédures concernant le risque environnemental et social.

BMO est signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU. Il s'agit d'un cadre visant à encourager des pratiques d'investissement qui sont en accord avec le développement durable, et ce, au moyen de l'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernance aux pratiques régissant la prise des décisions d'investissement et aux pratiques d'actionnariat.

Le groupe responsable du risque environnemental et social et de sa gouvernance doit veiller à coordonner l'élaboration et l'application d'une stratégie globale permettant à BMO de s'acquitter de ses grandes responsabilités environnementales et sociales. C'est au groupe chargé de la durabilité environnementale qu'incombe la responsabilité d'établir et de maintenir un système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001 ainsi que de définir les objectifs et cibles relativement aux activités que mène la Banque. Les groupes d'exploitation, celui des acquisitions et stratégies d'approvisionnement ainsi que celui des affaires immobilières doivent instaurer des procédures opérationnelles appropriées. Pour s'assurer de demeurer au fait de toute nouvelle question, nous participons à des groupes de travail internationaux formés avec des pairs, maintenons une communication ouverte avec nos parties prenantes internes et externes, et surveillons et évaluons constamment les modifications aux lois et aux politiques des territoires où nous menons des activités. Notre performance environnementale et sociale ainsi que nos objectifs à cet égard sont décrits en détail dans notre Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance et Déclaration annuelle ainsi que dans la section de notre site Web qui traite de notre responsabilité sociétale. Certains indicateurs environnementaux et sociaux figurant dans ce rapport et dans cette déclaration proviennent d'un tiers.

Données complémentaires

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2011, les résultats financiers de BMO sont établis conformément aux IFRS. Les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités et sont encore présentés conformément aux PCGR canadiens tels qu'ils étaient alors définis.

En raison de ces changements, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs.

Les résultats ajustés présentés dans cette section sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 33.

Tableau 1 : Valeur pour les actionnaires et autres renseignements statistiques

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Cours des actions ordinaires (\$)										
Haut	84,39	85,71	73,90	61,29	63,94	65,71	54,75	63,44	72,75	70,24
Bas	64,01	67,04	56,74	53,15	55,02	49,78	24,05	35,65	60,21	56,86
Clôture	76,04	81,73	72,62	59,02	58,89	60,23	50,06	43,02	63,00	69,45
Dividendes sur les actions ordinaires										
Dividendes déclarés par action (\$)	3,24	3,08	2,94	2,82	2,80	2,80	2,80	2,80	2,71	2,26
Ratio de distribution (%)	49,2	47,8	47,5	46,0	57,1	58,6	90,6	73,9	64,8	43,0
Rendement de l'action (%)	4,3	3,8	4,0	4,8	4,8	4,6	5,6	6,5	4,3	3,3
Dividendes déclarés (\$) (en millions)	2 087	1 991	1 904	1 820	1 690	1 571	1 530	1 409	1 354	1 133
Rendement total pour l'actionnaire (%)										
Rendement annuel moyen sur cinq ans	9,5	15,5	17,0	4,2	1,9	5,9	1,8	0,9	14,2	19,1
Rendement annuel moyen sur trois ans	13,5	16,7	11,5	10,8	17,4	4,5	(5,3)	(5,6)	6,6	15,6
Rendement sur un an	(3,0)	17,1	28,8	5,2	2,4	26,4	25,1	(27,9)	(5,8)	24,1
Renseignements sur les actions ordinaires										
Nombre en circulation (en milliers)										
À la clôture de l'exercice	642 583	649 050	644 130	650 730	639 000	566 468	551 716	504 575	498 563	500 726
Nombre moyen de base	644 916	645 860	648 476	644 407	591 403	559 822	540 294	502 062	499 950	501 257
Nombre moyen dilué	647 162	648 475	649 806	648 615	607 068	563 125	542 313	506 697	508 614	511 173
Nombre de comptes d'actionnaires	53 481	55 610	56 241	59 238	58 769	36 612	37 061	37 250	37 165	38 360
Valeur comptable de l'action (\$)	56,31	48,18	43,22	39,41	36,76	34,09	31,95	32,02	28,29	28,89
Valeur de marché globale des actions (\$) (en milliards)	48,9	53,0	46,8	38,4	37,6	34,1	27,6	21,7	31,4	34,8
Ratio cours/bénéfice	11,6	12,8	11,8	9,7	12,2	12,7	16,3	11,4	15,3	13,5
Ratio cours/bénéfice ajusté	10,9	12,4	11,7	9,9	11,5	12,5	12,5	9,2	11,6	13,4
Ratio cours/valeur comptable	1,35	1,70	1,66	1,47	1,49	1,77	1,57	1,34	2,23	2,40
Soldes										
Actifs (au)	641 881	588 659	537 044	524 684	500 575	411 640	388 458	416 050	366 524	319 978
Actifs quotidiens moyens	664 391	593 928	555 431	543 931	469 934	398 474	438 548	397 609	360 575	309 131
Solde net quotidien moyen des prêts et acceptations	320 081	292 098	266 107	246 129	215 414	171 554	182 097	175 079	165 783	153 282
Rendement des capitaux propres et des actifs										
Rendement des capitaux propres (%)	12,5	14,0	14,9	15,9	15,1	14,9	9,9	13,0	14,4	19,2
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	13,3	14,4	15,0	15,5	16,0	15,0	12,9	16,2	19,0	19,3
Rendement des actifs moyens (%)	0,66	0,72	0,74	0,75	0,65	0,71	0,41	0,50	0,59	0,86
Rendement des actifs moyens ajusté (%)	0,70	0,74	0,75	0,73	0,68	0,71	0,52	0,61	0,78	0,87
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%) 1)	1,84	1,85	1,93	1,96	1,70	1,74	0,97	1,07	1,20	1,71
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques ajusté (%) 1)	1,96	1,91	1,94	1,92	1,79	1,76	1,25	1,32	1,58	1,71
Capitaux propres moyens au total des actifs moyens (%)	0,05	0,05	0,05	0,05	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04	0,04
Autres renseignements statistiques										
Employés 2)										
Canada	30 669	30 587	30 303	30 797	31 351	29 821	29 118	29 529	28 944	27 922
États-Unis	14 316	14 845	14 694	14 963	15 184	7 445	6 732	7 256	6 595	6 785
Autres	1 368	1 346	634	512	440	363	323	288	288	234
Total	46 353	46 778	45 631	46 272	46 975	37 629	36 173	37 073	35 827	34 941
Succursales bancaires										
Canada	939	934	933	930	920	910	900	983	977	963
États-Unis	592	615	626	638	688	321	290	292	243	215
Autres	4	4	4	3	3	3	5	5	4	4
Total	1 535	1 553	1 563	1 571	1 611	1 234	1 195	1 280	1 224	1 182
Guichets automatiques bancaires										
Canada	3 442	3 016	2 900	2 596	2 235	2 076	2 030	2 026	1 978	1 936
États-Unis	1 319	1 322	1 325	1 375	1 366	905	636	640	583	547
Total	4 761	4 338	4 225	3 971	3 601	2 981	2 666	2 666	2 561	2 483

Les chiffres de 2010 et des exercices précédents ont été établis selon les PCGR canadiens.

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

- Depuis 2008, le rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques est calculé selon les lignes directrices de Bâle II; pour tous les exercices précédents, le rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques était calculé selon la méthode de Bâle I.
- Équivalent temps plein, soit les employés à temps plein et à temps partiel, et ajustements pour tenir compte des heures supplémentaires.

Tableau 2 : Sommaire de l'état des résultats et statistiques de croissance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2015	2014	2013	2012	2011	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
État des résultats – Résultats comptables							
Revenus nets d'intérêts	8 970	8 461	8 677	8 937	7 474	7,5	6,5
Revenus autres que d'intérêts	10 419	9 762	8 153	8 166	7 587	8,2	7,1
Revenus	19 389	18 223	16 830	17 103	15 061	7,9	6,8
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	1 254	1 505	767	1 174	1 118	4,1	22,0
Revenus, déduction faite des SCVPI	18 135	16 718	16 063	15 929	13 943	8,2	6,3
Dotation à la provision pour pertes sur créances	612	561	587	764	1 212	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	12 182	10 921	10 226	10 135	8 741	9,8	6,8
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	5 341	5 236	5 250	5 030	3 990	8,4	4,8
Charge d'impôts sur le résultat	936	903	1 055	874	876	n. s.	0,7
Bénéfice net	4 405	4 333	4 195	4 156	3 114	8,8	6,3
Attribuable aux actionnaires de la Banque	4 370	4 277	4 130	4 082	3 041	9,2	6,2
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	35	56	65	74	73	n. s.	n. s.
Bénéfice net	4 405	4 333	4 195	4 156	3 114	8,8	6,3
État des résultats – Résultats ajustés							
Revenus nets d'intérêts	8 971	8 461	8 020	8 158	7 248	7,5	6,5
Revenus autres que d'intérêts	10 420	9 762	8 119	7 882	7 612	8,2	7,1
Revenus	19 391	18 223	16 139	16 040	14 860	7,9	6,8
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	1 254	1 505	767	1 174	1 118	4,1	22,0
Revenus, déduction faite des SCVPI	18 137	16 718	15 372	14 866	13 742	8,2	6,3
Dotation à la provision pour pertes sur créances	612	561	357	470	1 108	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	11 819	10 761	9 755	9 410	8 453	9,3	6,6
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	5 706	5 396	5 260	4 986	4 181	9,6	5,2
Charge d'impôts sur le résultat	1 025	943	1 037	927	906	8,2	(0,1)
Bénéfice net ajusté	4 681	4 453	4 223	4 059	3 275	9,9	7,0
Attribuable aux actionnaires de la Banque	4 646	4 397	4 158	3 985	3 202	9,8	6,9
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	35	56	65	74	73	n. s.	n. s.
Bénéfice net ajusté	4 681	4 453	4 223	4 059	3 275	9,9	7,0
Bénéfice par action (BPA) (\$)							
De base	6,59	6,44	6,19	6,13	4,90	6,6	3,4
Dilué	6,57	6,41	6,17	6,10	4,84	6,7	3,6
Dilué après ajustement	7,00	6,59	6,21	5,95	5,10	7,8	4,5
Données statistiques sur la croissance par exercice (%)							
Croissance du bénéfice net	1,7	3,3	0,9	33,5	8,0	s. o.	s. o.
Croissance du bénéfice net ajusté	5,1	5,4	4,1	23,9	12,3	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué	2,5	3,9	1,1	26,0	1,9	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué ajusté	6,2	6,1	4,4	16,7	6,0	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2010 et 2005, respectivement, et selon les IFRS pour 2015. Les taux de croissance de 2011 sont établis selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2011.

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Depuis 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des exercices précédents ont été reclassés.

n. s. – non significatif

s. o. – sans objet

Tableau 3 : Revenus et croissance des revenus

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Revenus nets d'intérêts	8 970	8 461	8 677	8 937	7 474	7,5	6,5
Taux de croissance annuel (%)	6,0	(2,5)	(2,9)	19,6	19,9	s. o.	s. o.
Revenus nets d'intérêts ajustés	8 971	8 461	8 020	8 158	7 248	7,5	6,5
Taux de croissance annuel (%)	6,0	5,5	(1,7)	12,6	16,2	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts 1)							
Actif productif moyen	579 471	528 786	485 191	461 018	404 195	11,8	9,1
Marge nette d'intérêts (%)	1,55	1,60	1,79	1,94	1,85	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts ajustée (%)	1,55	1,60	1,65	1,77	1,79	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ CA (%)	1,68	1,74	1,82	1,89	1,99	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ US et autres monnaies (%)	1,38	1,41	1,74	2,01	1,61	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts							
Commissions et droits sur titres	953	934	846	825	1 215	(2,4)	(1,4)
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 077	1 002	916	929	834	6,1	3,9
Revenus de négociation	987	949	849	1 025	549	14,4	7,1
Commissions sur prêts	737	680	603	544	593	5,2	8,9
Frais de services de cartes	460	462	461	441	689	14,6	3,3
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 500	1 246	971	967	496	33,4	17,3
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 385	1 073	832	665	633	20,3	12,2
Commissions de prise ferme et de consultation	706	744	659	600	512	9,7	7,1
Profits sur titres, autres que de négociation	171	162	285	152	189	n. s.	n. s.
Revenus de change, autres que de négociation	172	179	172	153	130	13,0	5,9
Revenus d'assurance 2)	1 762	2 008	1 212	1 509	1 401	5,5	20,0
Autres	509	323	347	356	346	17,8	1,6
Total des revenus autres que d'intérêts	10 419	9 762	8 153	8 166	7 587	8,2	7,1
Taux de croissance annuel (%)	6,7	19,7	(0,2)	7,6	7,9	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus	53,7	53,6	48,4	47,7	50,4	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés	10 420	9 762	8 119	7 882	7 612	8,2	7,1
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts ajustés (%)	6,8	20,2	3,0	3,6	8,3	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés en pourcentage du total des revenus ajustés	53,7	53,6	50,3	49,1	51,2	s. o.	s. o.
Total des revenus	19 389	18 223	16 830	17 103	15 061	7,9	6,8
Taux de croissance annuel du total des revenus (%)	6,4	8,3	(1,6)	13,6	13,5	s. o.	s. o.
Total des revenus, déduction faite des SCVPI 2)	18 135	16 718	16 063	15 929	13 943	8,2	6,3
Taux de croissance annuel du total des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	8,5	4,1	0,8	14,2	13,9	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés	19 391	18 223	16 139	16 040	14 860	7,9	6,8
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés (%)	6,4	12,9	0,6	7,9	12,0	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI 2)	18 137	16 718	15 372	14 866	13 742	8,2	6,3
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI (%)	8,5	8,7	3,4	8,2	12,3	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2010 et 2005, respectivement, et selon les IFRS pour 2015. Les taux de croissance de 2011 sont établis selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2011.

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur l'actif productif moyen.

2) À compter de 2015, les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) sont présentés séparément alors qu'antérieurement, ils l'étaient en tant que réduction des revenus d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêts. Les montants et ratios des exercices précédents ont été reclassés.

s. o. – sans objet

n. s. – non significatif

Tableau 4 : Charges autres que d'intérêts et ratio des charges aux revenus

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Charges autres que d'intérêts							
Rémunération du personnel							
Salaires	3 910	3 388	3 259	3 148	2 646	11,3	7,5
Rémunération liée au rendement	2 102	1 946	1 686	1 657	1 560	7,6	5,1
Avantages du personnel	1 069	908	897	808	621	11,4	6,5
Total de la rémunération du personnel	7 081	6 242	5 842	5 613	4 827	10,2	6,6
Bureaux et matériel							
Location d'immeubles	462	415	416	400	360	7,7	8,9
Bureaux, mobilier et agencements	287	261	377	368	310	1,3	1,2
Impôt foncier	39	39	37	36	30	6,5	(1,5)
Matériel informatique et autre 1)	1 349	1 193	1 003	1 071	878	13,2	5,8
Total des frais de bureau et de matériel 1)	2 137	1 908	1 833	1 875	1 578	9,7	n. s.
Autres charges							
Amortissement des immobilisations incorporelles 1)	411	382	346	331	231	15,2	n. s.
Communications	314	289	291	301	259	6,5	10,0
Taxe d'affaires et impôts sur le capital	45	39	39	46	51	(3,1)	(8,4)
Honoraires	595	622	527	593	624	8,2	9,4
Déplacements et expansion des affaires	605	542	514	491	382	12,1	9,4
Autres	994	897	834	885	789	7,8	7,0
Total des autres charges	2 964	2 771	2 551	2 647	2 336	9,2	8,4
Total des charges autres que d'intérêts	12 182	10 921	10 226	10 135	8 741	9,8	6,8
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts (%)	11,5	6,8	0,9	15,9	14,7	s. o.	s. o.
Total des charges autres que d'intérêts ajusté	11 819	10 761	9 755	9 410	8 453	9,3	6,6
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts ajusté (%)	9,8	10,3	3,7	11,3	11,5	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus (Ratio d'efficacité) (%)	62,8	59,9	60,8	59,3	58,0	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus ajusté (Ratio d'efficacité) (%)	60,9	59,1	60,4	58,7	56,9	s. o.	s. o.
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI 2)	67,2	65,3	63,7	63,6	62,7	s. o.	s. o.
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI 2)	65,2	64,4	63,5	63,3	61,5	s. o.	s. o.
Droits ou taxes et impôts 3)							
Droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat							
Retenues salariales	312	252	249	250	203	12,3	7,5
Impôt foncier	39	39	37	36	30	6,5	(1,5)
Impôt provincial sur le capital	33	27	30	37	44	(6,1)	(10,5)
Taxe d'affaires	10	9	7	9	7	7,4	3,3
Taxe de vente harmonisée, TPS et autres taxes de vente	319	273	262	249	235	16,9	9,7
Divers	2	2	1	2	1	n. s.	n. s.
Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat	715	602	586	583	520	12,2	5,2
Charge d'impôts sur le résultat	936	903	1 055	874	876	n. s.	0,7
Total des droits ou taxes et des impôts	1 651	1 505	1 641	1 457	1 396	8,7	2,4
Total des droits ou taxes et des impôts en pourcentage du revenu disponible pour payer les droits ou taxes et les impôts	23,1	25,0	28,7	26,6	31,0	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif (%)	17,5	17,2	20,1	17,4	22,0	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	18,0	17,5	19,7	18,6	21,7	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2010 et 2005, respectivement, et selon les IFRS pour 2015. Les taux de croissance de 2011 sont établis selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2011.

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) En 2009, nous avons adopté de nouvelles exigences portant sur la comptabilisation des immobilisations incorporelles. Par conséquent, nous avons reclassé du matériel informatique, auparavant classé dans les bureaux et le matériel, dans les immobilisations incorporelles. Les charges au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des immobilisations incorporelles ont été retraitées, mais pas pour les exercices antérieurs à 2007. Par conséquent, les taux de croissance établis sur 10 ans de ces catégories de charges ne sont pas significatifs. Pris conjointement, les charges au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des immobilisations incorporelles se sont accrues au taux annuel composé de 6,5 % sur 10 ans. Ensemble, le total des coûts inhérents aux bureaux et au matériel et l'amortissement des immobilisations incorporelles ont progressé au taux annuel composé de 7,4 % sur 10 ans.

2) Ce ratio est établi déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

3) Les droits ou taxes et impôts sont inclus dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

s. o. - sans objet

n. s. - non significatif

Tableau 5 : Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2015			2014			2013		
	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ charges d'intérêts
Actifs									
En dollars canadiens									
Dépôts à d'autres banques	1 984	1,04	21	1 632	1,52	25	2 461	1,28	32
Valeurs mobilières	90 322	1,39	1 257	94 234	1,32	1 244	83 605	1,78	1 492
Titres pris en pension ou empruntés	29 617	0,90	266	23 027	1,03	238	22 309	1,19	265
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	94 119	2,83	2 663	90 134	3,08	2 779	81 693	3,15	2 576
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	6 176	3,71	229	6 276	4,08	256	6 285	4,29	269
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	55 219	4,89	2 699	55 719	5,13	2 860	54 845	4,97	2 728
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	43 427	3,94	1 710	40 250	4,29	1 726	37 380	4,62	1 725
Total des prêts	198 941	3,67	7 301	192 379	3,96	7 621	180 203	4,05	7 298
Total en dollars canadiens	320 864	2,76	8 845	311 272	2,93	9 128	288 578	3,15	9 087
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts à d'autres banques	48 031	0,53	253	38 815	0,63	245	35 093	0,61	213
Valeurs mobilières	54 733	1,20	655	53 921	1,11	601	48 488	1,32	640
Titres pris en pension ou empruntés	44 010	0,14	60	32 629	0,12	38	32 578	0,17	57
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	8 631	3,39	293	7 753	3,37	261	8 897	4,31	383
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	4 619	2,51	116	4 860	2,48	121	5 558	3,01	167
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	17 071	3,19	545	15 812	3,32	524	14 862	3,59	533
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	79 678	3,26	2 598	61 402	3,46	2 123	47 821	4,57	2 185
Total des prêts	109 999	3,23	3 552	89 827	3,37	3 029	77 138	4,24	3 268
Total en dollars américains et autres monnaies	256 773	1,76	4 520	215 192	1,82	3 913	193 297	2,16	4 178
Actifs divers ne portant pas intérêt	86 754			67 464			73 556		
Total – toutes monnaies									
Total des actifs et des revenus d'intérêts	664 391	2,01	13 365	593 928	2,20	13 041	555 431	2,39	13 265
Passifs									
En dollars canadiens									
Dépôts									
Banques	7 883	0,43	34	5 416	0,39	21	5 921	0,34	20
Entreprises et administrations publiques	96 713	1,16	1 121	98 090	1,38	1 353	88 603	1,53	1 352
Particuliers	94 031	0,88	832	89 007	0,97	863	82 248	0,96	788
Total des dépôts	198 627	1,00	1 987	192 513	1,16	2 237	176 772	1,22	2 160
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	40 637	1,63	661	40 713	1,74	710	36 077	1,96	708
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	25 713	2,96	760	24 712	3,11	769	28 004	3,25	911
Total en dollars canadiens	264 977	1,29	3 408	257 938	1,44	3 716	240 853	1,57	3 779
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts									
Banques	19 377	0,27	53	19 048	0,23	44	17 135	0,33	56
Entreprises et administrations publiques	169 793	0,32	546	145 355	0,34	494	123 129	0,32	392
Particuliers	47 671	0,20	95	41 675	0,22	90	40 694	0,29	119
Total des dépôts	236 841	0,29	694	206 078	0,30	628	180 958	0,31	567
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	41 792	0,20	85	33 650	0,21	72	33 486	0,30	99
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	5 749	3,61	208	4 901	3,34	164	4 325	3,32	143
Total en dollars américains et autres monnaies	284 382	0,35	987	244 629	0,35	864	218 769	0,37	809
Passifs divers ne portant pas intérêt	78 130			59 139			66 523		
Total – toutes monnaies									
Total des passifs et des charges d'intérêts	627 489	0,70	4 395	561 706	0,82	4 580	526 145	0,87	4 588
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	36 902			32 222			29 286		
Total des passifs, des charges d'intérêts et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	664 391	0,66	4 395	593 928	0,77	4 580	555 431	0,83	4 588
Marge nette d'intérêts									
– fondée sur l'actif productif		1,55			1,60			1,79	
– fondée sur le total des actifs		1,35			1,42			1,56	
Revenus nets d'intérêts fondés sur le total des actifs			8 970			8 461			8 677
Marge nette d'intérêts ajustée									
– fondée sur l'actif productif		1,55			1,60			1,65	
– fondée sur le total des actifs		1,35			1,42			1,44	
Revenus nets d'intérêts ajustés fondés sur le total des actifs			8 971			8 461			8 020

1) Pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, le montant maximal de titres mis en pension ou prêtés à la fin d'un mois donné était de 57 385 millions de dollars, de 50 138 millions et de 53 898 millions, respectivement.

Tableau 6 : Incidence des variations des soldes et des taux sur les revenus nets d'intérêts

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2015/2014			2014/2013		
	Augmentation (diminution) découlant de la variation du			Augmentation (diminution) découlant de la variation du		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actifs						
En dollars canadiens						
Dépôts à d'autres banques	5	(9)	(4)	(11)	4	(7)
Valeurs mobilières	(52)	66	14	190	(438)	(248)
Titres pris en pension ou empruntés	68	(41)	27	8	(35)	(27)
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	123	(238)	(115)	266	(63)	203
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(4)	(23)	(27)	-	(13)	(13)
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	(26)	(135)	(161)	44	88	132
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	136	(153)	(17)	132	(131)	1
Total des prêts	229	(549)	(320)	442	(119)	323
Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens	250	(533)	(283)	629	(588)	41
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts à d'autres banques	58	(51)	7	23	10	33
Valeurs mobilières	9	45	54	72	(111)	(39)
Titres pris en pension ou empruntés	13	9	22	-	(19)	(19)
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	30	2	32	(49)	(73)	(122)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(6)	1	(5)	(21)	(26)	(47)
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	42	(21)	21	34	(43)	(9)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	632	(156)	476	620	(682)	(62)
Total des prêts	698	(174)	524	584	(824)	(240)
Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	778	(171)	607	679	(944)	(265)
Total - toutes monnaies						
Variation du total des revenus d'intérêts a)	1 028	(704)	324	1 308	(1 532)	(224)
Passifs						
En dollars canadiens						
Dépôts						
Banques	9	3	12	(2)	3	1
Entreprises et administrations publiques	(19)	(213)	(232)	145	(143)	2
Particuliers	49	(80)	(31)	65	10	75
Total des dépôts	39	(290)	(251)	208	(130)	78
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	(1)	(47)	(48)	91	(89)	2
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	31	(40)	(9)	(107)	(34)	(141)
Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens	69	(377)	(308)	192	(253)	(61)
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts						
Banques	1	9	10	6	(18)	(12)
Entreprises et administrations publiques	83	(31)	52	71	31	102
Particuliers	13	(8)	5	3	(32)	(29)
Total des dépôts	97	(30)	67	80	(19)	61
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	17	(4)	13	-	(28)	(28)
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	28	15	43	19	1	20
Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	142	(19)	123	99	(46)	53
Total - toutes monnaies						
Variation du total des charges d'intérêts b)	211	(396)	(185)	291	(299)	(8)
Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b)	817	(308)	509	1 017	(1 233)	(216)

Tableau 7 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ^{1) 5) 6)}

(en millions de dollars)	Canada					États-Unis					Autres pays					Total				
Au 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011
Particuliers																				
Prêts hypothécaires à l'habitation	96 975	92 972	88 677	76 729	68 190	8 905	7 980	7 646	7 416	7 945	-	-	-	-	-	105 880	100 952	96 323	84 145	76 135
Prêts sur cartes de crédit	7 427	7 476	7 413	7 381	7 564	553	496	457	433	474	-	-	-	-	-	7 980	7 972	7 870	7 814	8 038
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	49 181	48 955	49 195	47 955	45 584	16 098	15 088	14 364	13 419	13 802	206	1	-	-	-	65 485	64 044	63 559	61 374	59 386
Total des prêts aux particuliers	153 583	149 403	145 285	132 065	121 338	25 556	23 564	22 467	21 268	22 221	206	1	-	-	-	179 345	172 968	167 752	153 333	143 559
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	69 772	63 896	57 967	53 069	50 737	75 430	56 389	45 842	42 955	41 209	10 975	11 145	8 954	5 748	4 649	156 177	131 430	112 763	101 772	96 595
Solde des prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques	223 355	213 299	203 252	185 134	172 075	100 986	79 953	68 309	64 223	63 430	11 181	11 146	8 954	5 748	4 649	335 522	304 398	280 515	255 105	240 154
Provision générale	(857)	(795)	(791)	(705)	(687)	(803)	(747)	(694)	(755)	(765)	-	-	-	-	-	(1 660)	(1 542)	(1 485)	(1 460)	(1 452)
Solde net des prêts et acceptations	222 498	212 504	202 461	184 429	171 388	100 183	79 206	67 615	63 468	62 665	11 181	11 146	8 954	5 748	4 649	333 862	302 856	279 030	253 645	238 702

Tableau 8 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle ⁶⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays					Total				
Au 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011
Particuliers																				
Prêts hypothécaires à l'habitation	159	168	157	182	178	173	303	369	335	221	-	-	-	-	-	332	471	526	517	399
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	117	136	100	64	101	316	309	274	275	128	-	-	-	-	-	433	445	374	339	229
Total des prêts aux particuliers	276	304	257	246	279	489	612	643	610	349	-	-	-	-	-	765	916	900	856	628
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	220	247	253	377	433	613	507	944	1 271	1 108	4	4	3	25	2	837	758	1 200	1 673	1 543
Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite des provisions spécifiques	496	551	510	623	712	1 102	1 119	1 587	1 881	1 457	4	4	3	25	2	1 602	1 674	2 100	2 529	2 171
Provision générale	(857)	(795)	(791)	(705)	(687)	(803)	(747)	(694)	(755)	(765)	-	-	-	-	-	(1 660)	(1 542)	(1 485)	(1 460)	(1 452)
Solde net des prêts et acceptations douteux (SNPD)	(361)	(244)	(281)	(82)	25	299	372	893	1 126	692	4	4	3	25	2	(58)	132	615	1 069	719
Ratios liés à la situation ¹⁾																				
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations ^{2) 3)}	(0,16)	(0,12)	(0,14)	(0,04)	0,01	0,30	0,48	1,34	1,81	1,15	0,04	0,04	0,03	0,43	0,04	(0,02)	0,04	0,22	0,42	0,30
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations ^{2) 3) 4)}																				
Prêts aux particuliers	0,18	0,20	0,18	0,19	0,23	1,92	2,60	2,87	2,87	1,57	-	-	-	-	-	0,43	0,53	0,54	0,56	0,44
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,32	0,39	0,43	0,66	0,85	0,82	0,90	2,08	2,99	2,69	0,04	0,04	0,03	0,43	0,04	0,54	0,58	1,07	1,67	1,63

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Certains soldes et ratios (de couverture, liés à la situation et de rendement) pour l'exercice 2012 ont été retraités en 2013 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

2) Les soldes globaux sont présentés après déduction des provisions spécifiques et de la provision générale, et les prêts aux particuliers et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques sont présentés après déduction des provisions spécifiques seulement. Comprend les provisions générales liées aux instruments hors bilan et les engagements non utilisés, qui sont présentés dans les passifs divers. Exclut les provisions spécifiques pour d'autres instruments de crédit, qui sont comprises dans les passifs divers.

3) Le ratio est présenté compte tenu des portefeuilles acquis, et les chiffres des périodes précédentes ont été retraités.

4) Certains ratios liés à la situation et ratios de rendement de 2013 et de 2012 ont été retraités en 2014 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

5) Les soldes des exercices 2013, 2012 et 2011 ont été reclassés en 2014 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

6) Certains soldes des exercices 2014 et 2013 ont été retraités en 2015 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Tableau 9 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ^{1) 2) 3) 4)}

(en millions de dollars) Au 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011
Solde net des prêts et acceptations par province					
Atlantique	13 361	13 065	11 244	11 801	10 638
Québec	36 486	35 647	33 746	35 650	28 489
Ontario	89 460	84 498	80 726	69 014	68 556
Prairies	43 612	42 043	38 825	34 431	32 162
Colombie-Britannique et territoires	39 579	37 251	37 920	33 533	31 543
Solde net des prêts et acceptations au Canada	222 498	212 504	202 461	184 429	171 388
Solde net des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	20 597	17 636	17 606	18 720	20 468
Construction (non immobilière)	3 544	3 101	2 934	2 539	2 460
Commerce de détail	14 096	12 580	10 229	9 084	7 829
Commerce de gros	10 243	8 281	7 345	6 821	5 854
Agriculture	9 891	9 155	8 380	7 312	6 653
Communications	815	831	729	513	564
Secteur manufacturier	16 187	13 612	11 250	9 870	9 368
Mines	1 309	1 085	959	662	683
Industries pétrolière et gazière	6 667	5 943	3 908	3 466	3 477
Transport	3 735	2 532	2 152	2 109	2 009
Services publics	1 984	1 670	1 309	1 170	842
Produits forestiers	859	587	631	592	529
Services	28 384	22 114	18 321	14 992	13 872
Institutions financières	31 220	24 096	19 019	15 113	14 709
Administrations publiques	1 874	2 076	1 719	1 295	810
Autres	4 772	6 131	6 272	7 514	6 468
Solde net des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	156 177	131 430	112 763	101 772	96 595

Tableau 10 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle ^{2) 4)}

(en millions de dollars) Au 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011
Solde net des prêts douteux aux entreprises et aux administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	87	159	379	803	637
Construction (non immobilière)	83	84	32	51	45
Commerce de détail	55	38	74	68	98
Commerce de gros	47	35	64	58	32
Agriculture	129	103	118	131	135
Communications	13	59	–	5	7
Secteur manufacturier	102	100	74	126	87
Mines	3	2	5	5	3
Industries pétrolière et gazière	100	1	30	1	2
Transport	30	7	23	41	42
Services publics	14	–	–	6	2
Produits forestiers	9	13	19	24	36
Services	107	145	246	263	169
Institutions financières	48	9	–	–	181
Administrations publiques	–	2	61	68	1
Autres	10	1	75	23	66
Solde net des prêts douteux aux entreprises et aux administrations publiques	837	758	1 200	1 673	1 543

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

- 1) Certains soldes et ratios (de couverture, liés à la situation et de rendement) pour l'exercice 2012 ont été retraités en 2013 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.
- 2) Les soldes des exercices 2013, 2012 et 2011 ont été reclassés en 2014 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.
- 3) Les soldes des régions canadiennes de l'exercice 2014 ont été reclassés en 2015 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.
- 4) Exclut les provisions spécifiques pour d'autres instruments de crédit, qui sont comprises dans les passifs divers.

Tableau 11 : Variation du solde brut des prêts douteux – Information sectorielle ⁶⁾

(en millions de dollars)	Canada					États-Unis					Autres pays					Total					
Au 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011	
Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice																					
Prêts aux particuliers	398	348	338	371	412	678	702	646	388	309	-	-	-	-	-	1 076	1 050	984	759	721	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	344	406	548	586	540	623	1 081	1 401	1 326	1 551	5	7	43	14	82	972	1 494	1 992	1 926	2 173	
Total du SBPAD à l'ouverture de l'exercice	742	754	886	957	952	1 301	1 783	2 047	1 714	1 860	5	7	43	14	82	2 048	2 544	2 976	2 685	2 894	
Augmentation des prêts et acceptations douteux																					
Prêts aux particuliers	617	643	584	533	573	526	529	637	764	333	-	-	-	-	-	1 143	1 172	1 221	1 297	906	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	231	285	294	352	424	542	685	931	1 416	661	5	-	3	36	1	778	970	1 228	1 804	1 086	
Total des augmentations	848	928	878	885	997	1 068	1 214	1 568	2 180	994	5	-	3	36	1	1 921	2 142	2 449	3 101	1 992	
Réduction des prêts et acceptations douteux ¹⁾																					
Prêts aux particuliers	(479)	(431)	(416)	(386)	(413)	(432)	(321)	(243)	(45)	7	-	-	-	-	-	(911)	(752)	(659)	(431)	(406)	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(151)	(224)	(274)	(314)	(242)	(239)	(859)	(973)	(880)	(597)	(5)	(2)	(36)	(6)	(40)	(395)	(1 085)	(1 283)	(1 200)	(879)	
Total des réductions attribuables aux remboursements nets et autres	(630)	(655)	(690)	(700)	(655)	(671)	(1 180)	(1 216)	(925)	(590)	(5)	(2)	(36)	(6)	(40)	(1 306)	(1 837)	(1 942)	(1 631)	(1 285)	
Prêts sortis du bilan																					
Prêts aux particuliers	(177)	(162)	(158)	(180)	(201)	(215)	(232)	(338)	(461)	(261)	-	-	-	-	-	(392)	(394)	(496)	(641)	(462)	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(142)	(123)	(162)	(76)	(136)	(169)	(284)	(278)	(461)	(289)	(1)	-	(3)	(1)	(29)	(312)	(407)	(443)	(538)	(454)	
Total des prêts sortis du bilan	(319)	(285)	(320)	(256)	(337)	(384)	(516)	(616)	(922)	(550)	(1)	-	(3)	(1)	(29)	(704)	(801)	(939)	(1 179)	(916)	
SBPAD à la clôture de l'exercice																					
Prêts aux particuliers	359	398	348	338	371	557	678	702	646	388	-	-	-	-	-	916	1 076	1 050	984	759	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	282	344	406	548	586	757	623	1 081	1 401	1 326	4	5	7	43	14	1 043	972	1 494	1 992	1 926	
Total du SBPAD à la clôture de l'exercice	641	742	754	886	957	1 314	1 301	1 783	2 047	1 714	4	5	7	43	14	1 959	2 048	2 544	2 976	2 685	
Ratios liés à la situation																					
SBPAD en pourcentage du solde brut des prêts ²⁾																					
Prêts aux particuliers	0,23	0,27	0,24	0,26	0,31	2,18	2,87	3,12	3,03	1,74	-	-	-	-	-	0,51	0,62	0,63	0,64	0,53	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,40	0,54	0,68	1,00	1,15	1,01	1,10	2,34	3,28	3,20	0,04	0,04	0,10	0,91	0,30	0,67	0,74	1,32	1,95	1,99	
Total des prêts et acceptations	0,29	0,35	0,37	0,47	0,56	1,30	1,62	2,60	3,20	2,69	0,04	0,04	0,10	0,91	0,30	0,58	0,67	0,91	1,17	1,12	
SBPAD en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances ^{3) 4) 5)}	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	4,67	5,49	7,68	9,46	8,98	

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Inclut le montant des prêts et acceptations classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du cours de change et les compensations des radiations des prêts aux particuliers qui ne sont pas constatés dans les nouveaux prêts douteux.

2) Certains soldes et ratios (de couverture, liés à la situation et de rendement) pour l'exercice 2012 ont été retraités en 2013 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

3) Le ratio est présenté compte tenu des portefeuilles acquis, et les chiffres des périodes précédentes ont été retraités.

4) Depuis 2011, le total des capitaux propres tient compte de la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales. En outre, la répartition géographique n'est pas disponible puisque les capitaux propres ne sont pas répartis en fonction des risques-pays.

5) Certains ratios liés à la situation et ratios de rendement de 2013 et de 2012 ont été retraités en 2014 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

6) Le SBPD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

n. d. - non disponible

Tableau 12 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ³⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		Canada					États-Unis					Autres pays					Total				
Au 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011	
Provision pour pertes sur créances (PPC) à l'ouverture de l'exercice																					
Particuliers	615	602	518	464	454	333	278	291	270	145	-	-	-	-	-	948	880	809	734	599	
Entreprises et administrations publiques	371	433	450	468	473	646	653	659	797	859	1	4	18	12	42	1 018	1 090	1 127	1 277	1 374	
Total de la PPC à l'ouverture de l'exercice	986	1 035	968	932	927	979	931	950	1 067	1 004	1	4	18	12	42	1 966	1 970	1 936	2 011	1 973	
Dotation à la provision pour pertes sur créances																					
Particuliers	412	436	521	543	527	122	202	262	401	350	-	-	-	-	-	534	638	783	944	877	
Entreprises et administrations publiques	149	97	133	90	152	(70)	(172)	(327)	(267)	184	(1)	(2)	(2)	(3)	(1)	78	(77)	(196)	(180)	335	
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	561	533	654	633	679	52	30	(65)	134	534	(1)	(2)	(2)	(3)	(1)	612	561	587	764	1 212	
Recouvrements																					
Particuliers	111	99	81	91	80	151	102	95	125	61	-	-	-	-	-	262	201	176	216	141	
Entreprises et administrations publiques	13	15	(1)	4	1	181	408	597	626	99	-	-	-	-	-	194	423	596	630	100	
Total des recouvrements	124	114	80	95	81	332	510	692	751	160	-	-	-	-	-	456	624	772	846	241	
Montants sortis du bilan																					
Particuliers	(521)	(500)	(507)	(563)	(587)	(232)	(242)	(347)	(492)	(289)	-	-	-	-	-	(753)	(742)	(854)	(1 055)	(876)	
Entreprises et administrations publiques	(143)	(122)	(160)	(76)	(136)	(168)	(285)	(280)	(461)	(289)	(1)	-	(3)	(1)	(29)	(312)	(407)	(443)	(538)	(454)	
Total des montants sortis du bilan	(664)	(622)	(667)	(639)	(723)	(400)	(527)	(627)	(953)	(578)	(1)	-	(3)	(1)	(29)	(1 065)	(1 149)	(1 297)	(1 593)	(1 330)	
Divers, y compris les variations des cours de change																					
Particuliers	(3)	(22)	(11)	(17)	(10)	19	(7)	(23)	(13)	3	-	-	-	-	-	16	(29)	(34)	(30)	(7)	
Entreprises et administrations publiques	(2)	(52)	11	(36)	(22)	68	42	4	(36)	(56)	1	(1)	(9)	10	-	67	(11)	6	(62)	(78)	
Total – Divers, y compris les variations des cours de change	(5)	(74)	-	(53)	(32)	87	35	(19)	(49)	(53)	1	(1)	(9)	10	-	83	(40)	(28)	(92)	(85)	
PPC à la clôture de l'exercice																					
Particuliers	614	615	602	518	464	393	333	278	291	270	-	-	-	-	-	1 007	948	880	809	734	
Entreprises et administrations publiques	388	371	433	450	468	657	646	653	659	797	-	1	4	18	12	1 045	1 018	1 090	1 127	1 277	
Total de la PPC à la clôture de l'exercice	1 002	986	1 035	968	932	1 050	979	931	950	1 067	-	1	4	18	12	2 052	1 966	1 970	1 936	2 011	
Répartition des montants sortis du bilan par marché																					
Particuliers	(521)	(500)	(507)	(563)	(587)	(232)	(242)	(347)	(492)	(289)	-	-	-	-	-	(753)	(742)	(854)	(1 055)	(876)	
Entreprises et administrations publiques	(143)	(122)	(160)	(76)	(136)	(168)	(285)	(280)	(461)	(289)	(1)	-	(3)	(1)	(29)	(312)	(407)	(443)	(538)	(454)	
Répartition des recouvrements par marché																					
Particuliers	111	99	81	91	80	151	102	95	125	61	-	-	-	-	-	262	201	176	216	141	
Entreprises et administrations publiques	13	15	(1)	4	1	181	408	597	626	99	-	-	-	-	-	194	423	596	630	100	
Montants nets sortis du bilan en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations ^{1) 2)}																					
	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	0,19	0,18	0,20	0,30	0,51	

Tableau 13 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ⁴⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		Canada					États-Unis					Autres pays					Total				
Au 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011	2015	2014	2013	2012	2011	
Particuliers																					
Prêts hypothécaires à l'habitation	17	20	27	36	38	21	41	42	30	34	-	-	-	-	-	38	61	69	66	72	
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	66	74	64	55	54	47	25	17	7	5	-	-	-	-	-	113	99	81	62	59	
Total des prêts aux particuliers	83	94	91	91	92	68	66	59	37	39	-	-	-	-	-	151	160	150	128	131	
Entreprises et administrations publiques	62	97	153	172	153	144	116	137	129	218	-	1	4	18	12	206	214	294	319	383	
Instruments hors bilan	-	-	-	-	-	35	50	41	29	45	-	-	-	-	-	35	50	41	29	45	
Total des provisions spécifiques	145	191	244	263	245	247	232	237	195	302	-	1	4	18	12	392	424	485	476	559	
Provision générale	857	795	791	705	687	803	747	694	755	765	-	-	-	-	-	1 660	1 542	1 485	1 460	1 452	
Provision pour pertes sur créances	1 002	986	1 035	968	932	1 050	979	931	950	1 067	-	1	4	18	12	2 052	1 966	1 970	1 936	2 011	
Ratios de couverture																					
Provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) ¹⁾																					
Total	156,3	132,9	137,3	109,3	97,4	77,2	71,4	49,9	45,0	59,6	-	20,0	57,1	41,9	85,7	103,0	93,6	75,8	64,1	73,2	
Particuliers	23,1	23,6	26,2	27,0	24,8	12,2	9,9	8,4	5,7	10,1	-	-	-	-	-	16,5	14,9	14,3	13,1	17,3	
Entreprises et administrations publiques	22,0	28,2	37,7	31,3	26,1	19,0	18,5	12,7	9,2	16,4	-	20,0	57,1	41,9	85,7	19,8	22,0	19,7	16,0	19,9	

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Le ratio est présenté compte tenu des portefeuilles acquis, et les chiffres des périodes précédentes ont été retraités.

2) Certains soldes et ratios (de couverture, liés à la situation et de rendement) pour l'exercice 2012 ont été retraités en 2013 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

3) Les soldes des exercices 2013, 2012 et 2011 ont été reclassés en 2014 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

4) Certains soldes des exercices 2014 et 2013 ont été retraités en 2015 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

n. d. – non disponible

Tableau 14 : Provisions spécifiques pour pertes sur créances – Information sectorielle ²⁾

(en millions de dollars) Au 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011
Provisions spécifiques à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	17	13	46	79	136
Construction (non immobilière)	8	16	26	22	19
Commerce de détail	23	8	13	17	15
Commerce de gros	19	10	25	6	8
Agriculture	6	8	9	11	8
Communications	9	-	-	1	-
Secteur manufacturier	38	33	36	67	37
Mines	1	10	3	-	-
Industries pétrolière et gazière	2	-	1	2	3
Transport	5	2	4	2	9
Services publics	-	-	-	1	-
Produits forestiers	2	9	11	15	14
Services	33	100	59	75	51
Institutions financières	3	2	29	8	63
Administrations publiques	-	-	1	1	2
Autres	40	3	31	12	18
Total des provisions spécifiques pour pertes sur créances à l'égard des prêts aux entreprises et aux administrations publiques ¹⁾	206	214	294	319	383

Tableau 15 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ²⁾

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2015	2014	2013	2012	2011
Particuliers					
Prêts hypothécaires à l'habitation	11	77	129	132	109
Prêts sur cartes de crédit	272	268	305	355	376
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	225	251	313	387	291
Total des prêts aux particuliers	508	596	747	874	776
Entreprises et administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	(37)	(141)	(185)	(108)	132
Construction (non immobilière)	-	7	36	(14)	21
Commerce de détail	8	1	(4)	-	7
Commerce de gros	19	29	10	(16)	(1)
Agriculture	3	15	8	4	7
Communications	13	-	(6)	(5)	(9)
Secteur manufacturier	67	44	2	25	47
Mines	2	7	2	(1)	-
Industries pétrolière et gazière	25	-	-	-	1
Transport	(4)	10	(9)	5	8
Services publics	-	-	-	-	-
Produits forestiers	-	(1)	3	7	4
Services	(29)	80	(37)	23	76
Institutions financières	8	(34)	(15)	(29)	45
Administrations publiques	(2)	(3)	(6)	-	-
Autres	31	(49)	51	(4)	12
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	104	(35)	(150)	(113)	350
Total des dotations aux provisions spécifiques	612	561	597	761	1 126
Dotation à la provision générale pour pertes sur créances	-	-	(10)	3	86
Dotation totale à la provision pour pertes sur créances	612	561	587	764	1 212
Ratios de rendement (%)					
Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations ^{3) 4)}	0,19	0,19	0,22	0,31	0,56
Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations sectoriels ⁴⁾					
Particuliers	0,30	0,37	0,49	0,62	0,57
Entreprises et administrations publiques	(0,05)	(0,06)	(0,18)	(0,15)	0,45
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations	0,19	0,19	0,23	0,31	0,52

Les chiffres de 2011 n'ont pas été retraités pour refléter les nouvelles normes IFRS adoptées en 2014. L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) La colonne 2015 ne tient pas compte de dotations à la provision spécifique de 4 millions de dollars liées aux autres instruments de crédit (23 millions de dollars en 2014, 21 millions de dollars en 2013, 19 millions en 2012 et 43 millions en 2011) comprises dans les passifs divers.

2) Les soldes des exercices 2013, 2012 et 2011 ont été reclassés en 2014 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

3) Le ratio est présenté compte tenu des portefeuilles acquis, et les chiffres des périodes précédentes ont été retraités.

4) Certains soldes et ratios (de couverture, liés à la situation et de rendement) pour l'exercice 2012 ont été retraités en 2013 en fonction de la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Tableau 16 : Actifs pondérés en fonction des risques

(en millions de dollars) Au 31 octobre	Bâle III											
	Exposition en cas de défaut			Actifs pondérés en fonction des risques			Exposition en cas de défaut			Actifs pondérés en fonction des risques		
	Approche standard	Approche avancée	Total en 2015	Approche standard	Approche avancée 2)	Total en 2015	Approche standard	Approche avancée	Total en 2014	Approche standard	Approche avancée 2)	Total en 2014
Risque de crédit												
Services de gros												
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	19 583	218 409	237 992	19 260	72 229	91 489	16 890	179 737	196 627	16 942	64 398	81 340
Prêts aux petites et moyennes entreprises	-	64 525	64 525	-	31 954	31 954	-	59 821	59 821	-	33 644	33 644
États souverains	172	75 324	75 496	94	1 671	1 765	124	67 616	67 740	63	1 549	1 612
Banques	344	34 964	35 308	341	3 561	3 902	326	33 187	33 513	328	3 858	4 186
Services de détail												
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	3 425	104 031	107 456	1 740	6 687	8 427	3 298	90 303	93 601	1 736	5 882	7 618
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	592	42 665	43 257	416	7 473	7 889	1 095	41 337	42 432	809	5 732	6 541
Crédit renouvelable admissible	-	32 109	32 109	-	4 569	4 569	-	28 895	28 895	-	4 000	4 000
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	2 557	20 638	23 195	1 624	9 429	11 053	2 199	17 824	20 023	1 519	8 307	9 826
Prêts aux petites et moyennes entreprises	277	2 890	3 167	210	1 758	1 968	292	3 262	3 554	231	1 373	1 604
Capitaux propres	-	1 965	1 965	-	1 369	1 369	-	1 924	1 924	-	1 362	1 362
Portefeuille de négociation	165	150 876	151 041	165	8 250	8 415	122	133 942	134 064	122	7 237	7 359
Titrisation	-	29 178	29 178	-	2 456	2 456	-	28 115	28 115	-	3 098	3 098
Autres actifs présentant un risque de crédit - actifs gérés sans risque de contrepartie	-	20 329	20 329	-	16 255	16 255	-	30 746	30 746	-	14 946	14 946
Facteur scalaire des actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	-	-	-	-	8 874	8 874	-	-	-	-	8 251	8 251
Total du risque de crédit	27 115	797 903	825 018	23 850	176 535	200 385	24 346	716 709	741 055	21 750	163 637	185 387
Risque de marché	-	-	-	1 142	9 120	10 262	-	-	-	1 719	7 283	9 002
Risque opérationnel	-	-	-	4 033	24 505	28 538	-	-	-	3 791	23 912	27 703
Actifs pondérés en fonction des risques - fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1												
	27 115	797 903	825 018	29 025	210 160	239 185	24 346	716 709	741 055	27 260	194 832	222 092
Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, des fonds propres de catégorie 1												
	-	-	-	-	286	286	-	-	-	-	336	336
Actifs pondérés en fonction des risques - fonds propres de catégorie 1												
				29 025	210 446	239 471				27 260	195 168	222 428
Ajustement d'évaluation lié au crédit additionnel, prescrit par le BSIF, du total des fonds propres												
	-	-	-	-	245	245	-	-	-	-	503	503
Actifs pondérés en fonction des risques - total des fonds propres												
				29 025	210 691	239 716				27 260	195 671	222 931

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche NI avancée.

2) Pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit conformes à l'approche NI avancée de certains portefeuilles de BMO Financial Corp., un plancher de transition établi selon l'approche standard a été appliqué jusqu'au troisième trimestre de 2015.

Tableau 17 : Dépôts moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2015		2014		2013	
	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)
Dépôts domiciliés au Canada						
Dépôts à vue productifs d'intérêts	18 910	0,36	16 469	0,45	16 050	0,47
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	31 762	-	26 702	-	24 400	-
Dépôts à préavis	76 458	0,57	76 903	0,70	71 820	0,67
Dépôts à échéance fixe	120 764	1,35	118 094	1,44	100 118	1,63
Total des dépôts domiciliés au Canada	247 894	0,86	238 168	0,97	212 388	1,03
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays						
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays	11 183	0,28	8 195	0,28	9 308	0,35
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	13 902	0,39	12 095	0,36	9 283	0,42
Autres dépôts à vue	16 109	0,01	12 744	0,02	9 305	0,03
Autres dépôts à préavis ou à échéance fixe	146 380	0,31	127 389	0,38	117 446	0,39
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	187 574	0,29	160 423	0,35	145 342	0,36
Total des dépôts moyens	435 468	0,62	398 591	0,72	357 730	0,76

Au 31 octobre 2015, 2014 et 2013, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 37 477 millions de dollars, à 30 622 millions de dollars et à 19 248 millions, respectivement, le total des dépôts à préavis comprenait 29 104 millions de dollars, 33 109 millions et 33 014 millions, respectivement, de comptes de chèques qui auraient été classés comme dépôts à vue selon les normes de présentation des États-Unis, et le total des dépôts à terme fixe comprenait 25 956 millions de dollars, 17 738 millions et 19 044 millions, respectivement, de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Ces montants auraient été classés comme emprunts à court terme selon les normes de présentation des États-Unis.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences applicables de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et des règlements connexes, y compris les interprétations des IFRS qu'en fait l'organisme qui réglemente nos activités, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le Règlement 51-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), la rubrique 303 du règlement S-K intitulée *Management's Discussion and Analysis of Financial Condition and Results of Operations* des lois américaines *Securities Act of 1933* et *Securities Exchange Act of 1934* et les exigences publiées qui en découlent.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des méthodes comptables. Nos contrôles internes visent à fournir une assurance raisonnable que les opérations ont été autorisées, que les actifs sont protégés, que des registres adéquats sont tenus, et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires. Le système de contrôles internes est appuyé en outre par une fonction de conformité destinée à garantir que la Banque et ses employés respectent les lois sur les valeurs mobilières et les règles relatives aux conflits d'intérêts, ainsi que par une équipe d'auditeurs internes qui examinent périodiquement tous les aspects de nos activités.

Au 31 octobre 2015, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs et la loi *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2015 est présentée à la page 134.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit et de révision, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation de transactions importantes et entre parties liées.

Le Comité d'audit et de révision, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et de révision et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enquêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la sécurité des dépôts sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

Le chef de la direction,



William A. Downe

Le chef des finances,



Thomas E. Flynn

Toronto, Canada
Le 1^{er} décembre 2015

Rapport des auditeurs indépendants du cabinet d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque de Montréal (la Banque), qui comprennent les bilans consolidés au 31 octobre 2015 et au 31 octobre 2014, les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2015, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2015 et au 31 octobre 2014, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2015, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autre point

Nous avons aussi effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2015, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. Dans notre rapport daté du 1^{er} décembre 2015, nous exprimons une opinion non modifiée (sans réserve) sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 1^{er} décembre 2015
Toronto, Canada

Rapport du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal (la Banque) au 31 octobre 2015, selon les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework* (2013) qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, présentée dans le Rapport de gestion ci-joint à la section Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière, incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de son conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection des résultats d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Banque maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2015, selon les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework* (2013) qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), les bilans consolidés de la Banque au 31 octobre 2015 et au 31 octobre 2014, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2015, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, et, dans notre rapport daté du 1^{er} décembre 2015, nous avons exprimé une opinion non modifiée (sans réserve) sur ces états financiers consolidés.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 1^{er} décembre 2015

Toronto, Canada

État consolidé des résultats

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2015	2014	2013
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions			
Prêts	11 263 \$	10 997 \$	10 951 \$
Valeurs mobilières (note 3)	1 912	1 862	2 132
Dépôts à d'autres banques	190	182	182
	13 365	13 041	13 265
Charges d'intérêts			
Dépôts	2 681	2 865	2 727
Dettes subordonnées	171	150	145
Autres passifs	1 543	1 565	1 716
	4 395	4 580	4 588
Revenus nets d'intérêts	8 970	8 461	8 677
Revenus autres que d'intérêts			
Commissions et droits sur titres	953	934	846
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 077	1 002	916
Revenus de négociation	987	949	849
Commissions sur prêts	737	680	603
Frais de services de cartes	460	462	461
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 500	1 246	971
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 385	1 073	832
Commissions de prise ferme et de consultation	706	744	659
Profits sur titres, autres que de négociation (note 3)	171	162	285
Revenus de change, autres que de négociation	172	179	172
Revenus d'assurance	1 762	2 008	1 212
Autres	509	323	347
	10 419	9 762	8 153
Total des revenus	19 389	18 223	16 830
Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 4)	612	561	587
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (note 14)	1 254	1 505	767
Charges autres que d'intérêts			
Rémunération du personnel (notes 22 et 23)	7 081	6 242	5 842
Bureaux et matériel (note 9)	2 137	1 908	1 833
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	411	382	346
Déplacements et expansion des affaires	605	542	514
Communications	314	289	291
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	45	39	39
Honoraires	595	622	527
Autres	994	897	834
	12 182	10 921	10 226
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	5 341	5 236	5 250
Charge d'impôts sur le résultat (note 24)	936	903	1 055
Bénéfice net	4 405 \$	4 333 \$	4 195 \$
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Banque	4 370	4 277	4 130
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (notes 16 et 17)	35	56	65
Bénéfice net	4 405 \$	4 333 \$	4 195 \$
Bénéfice par action (en dollars canadiens) (note 25)			
De base	6,59 \$	6,44 \$	6,19 \$
Dilué	6,57	6,41	6,17

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le chef de la direction,



William A. Downe

Le président, Comité d'audit et de révision,



Philip S. Orsino

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Bénéfice net	4 405 \$	4 333 \$	4 195 \$
Autres éléments du résultat global (de la perte globale)			
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente			
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 1)	(166)	28	(10)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 2)	(65)	(77)	(50)
	(231)	(49)	(60)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie			
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice 3)	528	247	(25)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie 4)	(57)	(98)	(125)
	471	149	(150)
Profit net à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Profits latents à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	3 187	1 378	741
(Pertes) latentes sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger 5)	(482)	(415)	(409)
	2 705	963	332
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel 6)	200	(125)	298
Profits sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur (note 1) 7)	120	-	-
	320	(125)	298
Autres éléments du résultat global	3 265	938	420
Total du résultat global	7 670 \$	5 271 \$	4 615 \$
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Banque	7 635	5 215	4 550
À la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (notes 16 et 17)	35	56	65
Total du résultat global	7 670 \$	5 271 \$	4 615 \$

1) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 63 millions de dollars, de (22) millions et de 9 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

2) Après la charge d'impôts sur le résultat de 24 millions de dollars, de 37 millions et de 22 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

3) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (188) millions de dollars, de (79) millions et de 12 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

4) Après la charge d'impôts sur le résultat de 14 millions de dollars, de 28 millions et de 45 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

5) Après le recouvrement d'impôts sur le résultat de 167 millions de dollars, de 144 millions et de 146 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

6) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (51) millions de dollars, de 63 millions et de (126) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

7) Après la charge d'impôts sur le résultat de 43 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	40 295 \$	28 386 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques (note 2)	7 382	6 110
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres de négociation	72 460	85 022
Titres disponibles à la vente	48 006	46 966
Titres détenus jusqu'à leur échéance	9 432	10 344
Titres divers	1 020	987
	130 918	143 319
Titres pris en pension ou empruntés (note 4)	68 066	53 555
Prêts (notes 4 et 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	105 918	101 013
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	65 598	64 143
Prêts sur cartes de crédit	7 980	7 972
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	145 076	120 766
	324 572	293 894
Engagements de clients aux termes d'acceptations	11 307	10 878
Provision pour pertes sur créances (note 4)	(1 855)	(1 734)
	334 024	303 038
Autres actifs		
Instruments dérivés (note 8)	38 238	32 655
Bureaux et matériel (note 9)	2 285	2 276
Écart d'acquisition (note 11)	6 069	5 353
Immobilisations incorporelles (note 11)	2 208	2 052
Actifs d'impôt exigible	561	665
Actifs d'impôt différé (note 24)	3 162	3 019
Actifs divers (note 12)	8 673	8 231
	61 196	54 251
Total des actifs	641 881 \$	588 659 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts (note 13)		
Banques	27 135 \$	18 243 \$
Entreprises et administrations publiques	263 618	239 139
Particuliers	147 416	135 706
	438 169	393 088
Autres passifs		
Instruments dérivés (note 8)	42 639	33 657
Acceptations (note 14)	11 307	10 878
Titres vendus à découvert (note 14)	21 226	27 348
Titres mis en pension ou prêtés (note 14)	39 891	39 695
Passifs d'impôt exigible	102	235
Passifs d'impôt différé (note 24)	265	178
Passifs divers (note 14)	43 953	43 263
	159 383	155 254
Dettes subordonnées (note 15)	4 416	4 913
Capitaux propres		
Capital social (note 17)	15 553	15 397
Surplus d'apport	299	304
Résultats non distribués	18 930	17 237
Cumul des autres éléments du résultat global	4 640	1 375
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	39 422	34 313
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales (notes 16 et 17)	491	1 091
Total des capitaux propres	39 913	35 404
Total des passifs et des capitaux propres	641 881 \$	588 659 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Actions privilégiées (note 17)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 040 \$	2 265 \$	2 465 \$
Émises au cours de l'exercice	950	1 200	-
Rachetées au cours de l'exercice	(750)	(425)	(200)
Solde à la clôture de l'exercice	3 240	3 040	2 265
Actions ordinaires (note 17)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 357	12 003	11 957
Émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (note 17)	58	223	130
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 22)	51	131	116
Rachetées aux fins d'annulation (note 17)	(153)	-	(200)
Solde à la clôture de l'exercice	12 313	12 357	12 003
Surplus d'apport			
Solde à l'ouverture de l'exercice	304	315	213
Charges liées aux options sur actions/options exercées (note 22)	-	(7)	(5)
Écart de conversion lié au rachat d'actions privilégiées	-	-	107
Autres	(5)	(4)	-
Solde à la clôture de l'exercice	299	304	315
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice	17 237	15 087	13 456
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	4 370	4 277	4 130
Dividendes - Actions privilégiées (note 17)	(117)	(120)	(120)
- Actions ordinaires (note 17)	(2 087)	(1 991)	(1 904)
Actions privilégiées rachetées au cours de l'exercice (note 17)	(3)	-	-
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 17)	(465)	-	(475)
Frais d'émission d'actions	(5)	(16)	-
Solde à la clôture de l'exercice	18 930	17 237	15 087
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres disponibles à la vente			
Solde à l'ouverture de l'exercice	156	205	265
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice 1)	(166)	28	(10)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 2)	(65)	(77)	(50)
Solde à la clôture de l'exercice	(75)	156	205
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux couvertures de flux de trésorerie			
Solde à l'ouverture de l'exercice	141	(8)	142
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice 3)	528	247	(25)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice 4)	(57)	(98)	(125)
Solde à la clôture de l'exercice	612	141	(8)
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 368	405	73
Profits latents à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	3 187	1 378	741
(Pertes) latentes sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger 5)	(482)	(415)	(409)
Solde à la clôture de l'exercice	4 073	1 368	405
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(290)	(165)	(463)
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel 6)	200	(125)	298
Solde à la clôture de l'exercice	(90)	(290)	(165)
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable au risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur			
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	-
Profits sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur (note 1) 7)	120	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	120	-	-
Total du cumul des autres éléments du résultat global	4 640	1 375	437
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	39 422 \$	34 313 \$	30 107 \$
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales			
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 091	1 072	1 435
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	35	56	65
Dividendes à la participation ne donnant pas le contrôle	(37)	(52)	(73)
Rachat de titres d'une filiale (note 17)	-	-	(359)
Rachat de titres de fiducie de capital (note 16)	(600)	-	-
Acquisitions (note 10)	-	22	-
Autres	2	(7)	4
Solde à la clôture de l'exercice	491	1 091	1 072
Total des capitaux propres	39 913 \$	35 404 \$	31 179 \$

1) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de 63 millions de dollars, de (22) millions et de 9 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

2) Après la charge d'impôts sur le résultat de 24 millions de dollars, de 37 millions et de 22 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

3) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (188) millions de dollars, de (79) millions et de 12 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

4) Après la charge d'impôts sur le résultat de 14 millions de dollars, de 28 millions et de 45 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

5) Après le recouvrement d'impôts sur le résultat de 167 millions de dollars, de 144 millions et de 146 millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

6) Après (la charge) le recouvrement d'impôts sur le résultat de (51) millions de dollars, de 63 millions et de (126) millions, respectivement, pour les exercices indiqués.

7) Après la charge d'impôts sur le résultat de 43 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

2015 2014 2013

	2015	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	4 405 \$	4 333 \$	4 195 \$
Ajustements en vue de déterminer les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation			
Réduction de valeur pour dépréciation de titres, autres que de négociation (note 3)	12	8	17
(Profit) net sur les titres, autres que de négociation (note 3)	(183)	(170)	(302)
(Augmentation) diminution nette des titres de négociation	15 613	(8 470)	(4 392)
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	612	561	587
Variation des instruments dérivés – (augmentation) diminution des actifs dérivés – augmentation (diminution) des passifs dérivés	(6 178) 9 320	(2 822) 1 402	20 240 (19 195)
Amortissement des bureaux et du matériel (note 9)	378	365	348
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	411	382	346
Diminution nette de l'actif d'impôt différé	226	241	203
Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt différé	76	(42)	(65)
Diminution nette de l'actif d'impôt exigible	298	546	389
Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt exigible	(141)	(226)	21
Variation des intérêts courus – (augmentation) diminution des intérêts à recevoir – augmentation (diminution) des intérêts à payer	53 (113)	(36) 160	122 (129)
Variation nette des autres éléments et charges à payer	4 791	4 094	(364)
Augmentation nette des dépôts	7 967	9 814	35 739
(Augmentation) nette des prêts	(15 600)	(15 207)	(21 665)
Augmentation (diminution) nette des titres vendus à découvert	(7 049)	4 429	(1 221)
Augmentation (diminution) nette des titres mis en pension ou prêtés	(4 625)	9 073	(12 090)
(Augmentation) diminution nette des titres pris en pension ou empruntés	(7 940)	(11 362)	8 660
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	2 333	(2 927)	11 444
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
(Diminution) nette des passifs des filiales	(390)	(48)	(397)
Produit de l'émission (échéance) d'obligations couvertes (note 13)	4 103	(406)	(1 354)
Produit de l'émission de (remboursement sur) la dette subordonnée (note 15)	(500)	1 000	-
Produit de l'émission d'actions privilégiées (note 17)	950	1 200	-
Rachat d'actions privilégiées (note 17)	(753)	(425)	(200)
Rachat de titres d'une filiale (note 17)	-	-	(359)
Rachat de titres de fiducie de capital (note 16)	(600)	-	-
Frais d'émission d'actions	(5)	(16)	-
Produit de l'émission d'actions ordinaires (note 17)	51	133	122
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 17)	(618)	-	(675)
Dividendes versés en trésorerie	(2 135)	(1 851)	(1 896)
Dividendes versés en trésorerie à la participation ne donnant pas le contrôle	(37)	(52)	(73)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	66	(465)	(4 832)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
(Augmentation) diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	(461)	519	302
Achat de titres, autres que de négociation	(16 996)	(24 674)	(32 007)
Échéances de titres, autres que de négociation	5 267	11 698	13 233
Produit de la vente de titres, autres que de négociation	16 740	17 184	17 288
Bureaux et matériel – (achats) nets	(179)	(355)	(361)
Logiciels achetés et développés – (achats) nets	(345)	(382)	(254)
Acquisitions (note 10)	-	(956)	140
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	4 026	3 034	(1 659)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	5 484	2 396	1 480
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	11 909	2 038	6 433
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	28 386	26 348	19 915
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	40 295 \$	28 386 \$	26 348 \$
Composition :			
Trésorerie et dépôts à d'autres banques (note 2)	38 818 \$	27 056 \$	24 938 \$
Chèques et autres effets en transit, montant net (note 2)	1 477	1 330	1 410
	40 295 \$	28 386 \$	26 348 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie			
Inclusions dans les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :			
Montant d'intérêts versés au cours de l'exercice	4 476 \$	4 407 \$	4 708 \$
Montant d'impôts sur le résultat payés au cours de l'exercice	641 \$	264 \$	577 \$
Montant des intérêts et des dividendes reçus au cours de l'exercice	13 306 \$	12 849 \$	13 283 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 1 : Mode de présentation

La Banque de Montréal (la Banque) est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) et une société ouverte constituée au Canada. Nous sommes une société de services financiers hautement diversifiés et offrons une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des produits et services de banque d'affaires. Le siège social de la Banque est situé au 129, rue Saint-Jacques, à Montréal, au Québec, et ses bureaux administratifs se trouvent au 100 King Street West, 1 First Canadian Place, à Toronto, en Ontario. Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York.

Nous avons établi les présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Nos états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des éléments suivants, lesquels ont été réévalués : actifs et passifs détenus à des fins de négociation; actifs financiers disponibles à la vente; instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs et passifs financiers désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur admissibles; passifs au titre des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie; obligations au titre des prestations de retraite définies et d'autres avantages futurs du personnel et passifs liés aux activités d'assurance.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par notre Conseil d'administration le 1^{er} décembre 2015.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés de la Banque comprennent les états financiers de nos filiales au 31 octobre 2015. Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, dont des filiales, des coentreprises, des entités structurées et des entreprises associées. Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité de leurs actions avec droit de vote. Les coentreprises sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. Nous détenons aussi des participations dans des entités structurées que nous consolidons si nous les contrôlons. Ces entités sont décrites plus longuement à la note 7. La totalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges de nos filiales et des entités structurées consolidées sont pris en compte dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation.

Nous détenons des investissements dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (soit généralement des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence est également utilisée dans nos investissements dans des coentreprises. Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût, puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part dans le résultat net de l'entité émettrice, y compris les autres éléments du résultat global. Les investissements sont pris en compte dans les titres divers figurant à notre bilan consolidé alors que notre quote-part du résultat net est comptabilisée au poste valeurs mobilières sous revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions dans notre état consolidé des résultats. Tout autre montant au titre des autres éléments du résultat global est reflété dans la section pertinente de notre état du résultat global.

La participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présentée dans notre bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres et différente des capitaux propres attribuables à nos actionnaires. Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales est présenté séparément dans notre état consolidé des résultats.

Méthodes comptables particulières

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales méthodes comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par section.

Note	Sujet	Page	Note	Sujet	Page
1	Mode de présentation	140	17	Capitaux propres	170
2	Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	144	18	Juste valeur des instruments financiers	172
3	Valeurs mobilières	144	19	Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	180
4	Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et provision pour pertes sur créances	148	20	Risque de taux d'intérêt	180
5	Gestion des risques	151	21	Gestion du capital	181
6	Transfert d'actifs	153	22	Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions	182
7	Entités structurées	154	23	Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel	184
8	Instruments dérivés	156	24	Impôts sur le résultat	189
9	Bureaux et matériel	163	25	Bénéfice par action	191
10	Acquisitions	163	26	Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels	192
11	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	164	27	Segmentation opérationnelle et géographique	194
12	Actifs divers	166	28	Principales filiales	196
13	Dépôts	166	29	Transactions avec des parties liées	197
14	Passifs divers	167	30	Échéances contractuelles des actifs et des passifs et des engagements hors bilan	198
15	Dettes subordonnées	168			
16	Titres de fiducie de capital	169			

Conversion de monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités dans plusieurs monnaies étrangères, et nous présentons nos états financiers consolidés en dollars canadiens, ce dollar étant notre monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs monétaires ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux cours d'origine. Les revenus et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion en dollars canadiens de notre investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant, sont inclus dans le poste profit (perte) net provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger de l'état consolidé du résultat global. Lorsque nous cédon un établissement à l'étranger et qu'ainsi, nous en perdons le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des profits ou pertes de conversion, les activités de couverture connexes et les impôts sur le résultat s'y rapportant sont reclassés dans notre état consolidé des résultats par voie du profit ou de la perte sur cession. Tous les autres profits et pertes de conversion de monnaies étrangères sont inscrits au poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Les profits et pertes de change sur les titres de créance disponibles à la vente et libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le poste revenus de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats. Les profits et pertes de change sur les titres de participation disponibles à la vente qui sont libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres disponibles à la vente dans notre état consolidé des variations des capitaux propres.

Nous concluons de temps à autre des contrats de couverture du change afin de réduire notre risque lié aux fluctuations de valeur des monnaies étrangères. Les profits et pertes réalisés et latents qui surviennent lorsque sont évalués à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans le poste variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie de notre état consolidé du résultat global, et l'écart au comptant ou à terme (soit l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et celui prévalant à son expiration) est inscrit dans les revenus (charges) d'intérêts sur la durée de la couverture.

Revenus de dividendes et d'honoraires

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres de participation cotés, à la date ex-dividende.

Revenus d'honoraires

Les revenus d'honoraires (y compris les commissions) sont comptabilisés selon les services ou les produits pour lesquels les honoraires sont payés. Se reporter à la note 4 pour des informations sur le traitement comptable des commissions sur prêts.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres sont essentiellement fondés sur le solde des actifs sous gestion et de ceux sous administration, respectivement, à la clôture de la période, et ont trait aux services fournis.

Les commissions et droits sur titres ainsi que les commissions de prise ferme et de consultation sont comptabilisés comme des revenus une fois que les services visés ont été rendus. Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ainsi que les revenus d'assurance sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis. Les frais de services de cartes comprennent essentiellement les frais d'interchange, les frais de retard, les frais liés aux avances en trésorerie et les frais annuels. Les frais de services de cartes sont comptabilisés lorsqu'ils sont facturés, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'exercice.

Utilisation d'estimations et recours à des jugements

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes.

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations comprennent la provision pour pertes sur créances, les instruments financiers évalués à la juste valeur, les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, les montants de dépréciation des valeurs mobilières, les impôts sur le résultat et les impôts différés, les prêts acquis, l'écart d'acquisition, les passifs liés à l'assurance, les provisions et les transferts d'actifs financiers et la consolidation d'entités structurées. Nous posons des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés dans le cadre des transferts d'actifs financiers et pour établir si nous contrôlons les entités structurées. Ces jugements sont présentés aux notes 6 et 7, respectivement. Si les résultats réels différaient des estimations, l'incidence serait constatée dans des périodes ultérieures.

Nous avons établi des politiques et procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur ces jugements sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont adéquates.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances ajuste la valeur des prêts pour faire état de leur valeur de réalisation estimée. Lorsque nous évaluons la valeur de réalisation estimée, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue est incertaine, notamment les facteurs économiques, les faits nouveaux influant sur les entreprises d'un secteur donné et la situation particulière de certains emprunteurs. L'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

On trouvera d'autres renseignements sur la provision pour pertes sur créances à la note 4.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Des techniques d'évaluation de la juste valeur sont utilisées pour évaluer divers actifs financiers et passifs financiers et pour effectuer des tests de dépréciation à l'égard de certains actifs non financiers. Les notes 3 et 18 renferment des renseignements détaillés sur nos techniques d'évaluation de la juste valeur.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaire indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels différaient des hypothèses posées, l'écart serait comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge au titre des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont aussi sensibles aux changements de taux d'actualisation. Eu égard à tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité cotées Aa dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel à la note 23.

Dépréciation de titres

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada, des États-Unis et d'autres administrations publiques, des titres de créance et des titres de participation de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés comme titres disponibles à la vente, comme titres détenus jusqu'à l'échéance ou comme titres divers. Nous soumettons les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation.

En ce qui concerne les titres détenus jusqu'à leur échéance, les titres disponibles à la vente et les autres titres, les pertes de valeur sont comptabilisées s'il existe une indication objective de dépréciation par suite d'un événement qui a réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés à un titre et si l'incidence peut être estimée de façon fiable. Une indication objective de dépréciation peut être un défaut de la part d'un débiteur, la restructuration d'un montant qui nous est dû conformément à des modalités que nous n'envisagerions pas autrement, des signes indiquant qu'un débiteur ou un émetteur fera faillite ou la disparition d'un marché actif pour un titre donné. De plus, en ce qui concerne les titres de participation, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre en deçà du coût constitue une indication objective de dépréciation.

La décision de comptabiliser ou non une réduction de valeur, le montant ainsi que la période dans laquelle elle doit être constatée peuvent changer si l'appréciation que fait la direction de ces facteurs change. Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, si on s'attend toujours à ce que les flux de trésorerie contractuels futurs liés aux titres de créance soient recouverts.

On trouvera aux notes 3 et 18 d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente et titres divers ainsi que sur la détermination de la juste valeur.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé des variations des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales de différents territoires et nous posons des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à celui prévu, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer dans des périodes à venir. Le montant d'une telle augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé se réalisent avant leur expiration, et de déterminer, selon les éléments probants existants, si une partie de nos actifs d'impôt différé ne devrait pas être comptabilisée. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : bénéfice et gains en capital passés, prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts, stratégies de planification fiscale disponibles qui pourraient être adoptées en vue de réaliser l'actif d'impôt différé et période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des périodes futures.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 24.

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à nos groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Banque, qui correspondent au plus bas niveau auquel l'écart d'acquisition est surveillé à des fins de gestion interne. Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par année et mettent en jeu la comparaison des valeurs comptables et des valeurs recouvrables des UGT auxquelles l'écart d'acquisition est attribué afin de déterminer si la valeur recouvrable de chaque groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe se révèle supérieure à sa valeur recouvrable, un calcul de la dépréciation est effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de vente est utilisée pour effectuer les tests de dépréciation. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, nous utilisons un modèle des flux de trésorerie actualisés, qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procédons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. La direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute réduction de valeur pour dépréciation pouvant en résulter. Au 31 octobre 2015, la juste valeur estimative de chacune de nos unités d'affaires était supérieure à sa valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles à la note 11.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014, aucune immobilisation incorporelle n'a fait l'objet d'une telle dépréciation.

Prêts acquis

Des jugements et hypothèses importants ont été posés pour déterminer la juste valeur du portefeuille de prêts de Marshall & Ilsley Corporation (M&I). Les prêts sont soit des prêts productifs acquis, soit des prêts douteux acquis et sont, dans les deux cas, comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition. La détermination de la juste valeur a nécessité l'estimation des flux de trésorerie attendus qui devraient être reçus et l'établissement du taux d'actualisation qui devrait être appliqué aux flux de trésorerie provenant du portefeuille de prêts. Pour déterminer le taux d'actualisation, nous avons tenu compte de divers facteurs, y compris le coût pour mobiliser des fonds sur le marché actuel, la prime de risque liée aux prêts et les coûts liés à la gestion des portefeuilles. Les prêts douteux acquis constituent les prêts pour lesquels le recouvrement du capital et des intérêts dans les délais prévus n'était plus raisonnablement assuré à la date de leur acquisition. Nous évaluons régulièrement le montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts douteux acquis. Les variations des flux de trésorerie attendus pourraient donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'un recouvrement au moyen de la dotation à la provision pour pertes sur créances. L'établissement du montant des flux de trésorerie et du moment où ils seront touchés requiert l'exercice d'un jugement important de la part de la direction en ce qui a trait aux principales hypothèses, notamment la probabilité de défaillance, l'ampleur de la perte, le moment d'encaissement des remboursements et l'évaluation des garanties. Tous ces facteurs comportent une part de subjectivité et pourraient donner lieu à des variations importantes des estimations des flux de trésorerie sur la durée d'un prêt.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an, et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse concernant le rendement futur des placements.

On trouvera d'autres renseignements sur les passifs liés à l'assurance à la note 14.

Provisions

La Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses poursuites judiciaires intentées dans le cours normal de leurs activités.

Des provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation des montants qui seraient nécessaires pour régler toute obligation liée à ces poursuites judiciaires à la date du bilan, compte tenu des risques et incertitudes connexes. Les facteurs pris en compte aux fins de cette estimation comprennent l'évaluation, au cas par cas, des faits et circonstances spécifiques, notre expérience passée et l'opinion de juristes. La direction ainsi que des experts externes participent à l'estimation des provisions. Les coûts réels de la résolution de ces poursuites pourraient être considérablement plus élevés ou moins élevés que les montants des provisions.

On trouvera d'autres renseignements sur les provisions à la note 26.

Transferts d'actifs financiers et consolidation d'entités structurées

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages a été transférée pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les prêts et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. Nous utilisons également des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités, puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

La détention de la majorité des droits de vote est l'élément qui, dans le cas de la plupart de nos filiales, sert à établir si nous en détenons le contrôle. Pour ce qui est de certaines participations dans des sociétés en commandite, nous posons des jugements afin de déterminer si nous les contrôlons. Par suite d'une évaluation de nos participations et de nos droits, nous avons établi que nous ne contrôlons pas certaines entités, même si notre participation pouvait être supérieure à 50 %. Cela peut survenir lorsque nous ne sommes pas le commandité d'une telle société et que les droits du commandité influent le plus sur les rendements de celle-ci. En outre, nous avons établi que nous contrôlons certaines entités même si notre participation était de moins de 50 %, par exemple, lorsque nous en sommes le commandité et que nos droits influent le plus sur leurs rendements.

Les entités structurées sont analysées plus longuement à la note 7 et les actifs transférés le sont à la note 6.

Modifications de méthodes comptables

En date du 1^{er} novembre 2014, nous avons adopté les prises de position en comptabilité, nouvelles ou modifiées, publiées par l'IASB qui sont indiquées ci-dessous.

Risque de crédit propre

Nous avons adopté par anticipation les dispositions sur le risque de crédit propre contenues dans l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Ces dispositions exigent qu'en ce qui concerne les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, tel que les dépôts et les contrats de placements d'assurance, les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre soient présentées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net, à moins que cela n'entraîne la création ou l'accroissement d'une non-concordance comptable du résultat net. Les variations de la juste valeur qui ne sont pas attribuables au risque de crédit propre continuent d'être comptabilisées dans le résultat net. Ces dispositions ont été adoptées par anticipation et ont donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 120 millions de dollars, après impôts, dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.

Droits ou taxes

Nous avons adopté l'Interprétation 21 de l'IFRS Interpretations Committee (l'IFRIC 21), *Droits ou taxes*, qui fournit des directives sur le moment de comptabilisation d'un passif lié à un droit ou à une taxe imposé par une administration publique conformément aux lois. L'adoption de l'IFRIC 21 n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers consolidés.

Dépréciation d'actifs

Nous avons adopté les modifications de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Ces modifications portent sur la présentation d'informations relatives à la valeur recouvrable des actifs dépréciés si cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur la présentation d'informations dans nos états financiers consolidés.

Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Nous avons adopté les modifications de l'IAS 32, *Instruments financiers : présentation*. Ces modifications clarifient le fait qu'une entité a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation si ce droit n'est pas conditionnel à un événement futur, et ce droit est exécutoire tant dans le cours normal des activités qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur nos états financiers consolidés.

Changements futurs des IFRS

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui traite de dépréciation, de classement, d'évaluation et de comptabilité de couverture.

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle unique de dépréciation des actifs financiers. Le nouveau modèle de dépréciation s'appuie sur les pertes sur créances attendues, ce qui fait que des pertes sur créances sont comptabilisées peu importe si un événement générateur de pertes a eu lieu ou non. Le modèle mettant en jeu les pertes sur créances attendues s'applique à la plupart des instruments financiers non évalués à la juste valeur, et c'est sur les prêts qu'il a le plus d'incidence. Ce modèle exige la comptabilisation des pertes sur créances sur un horizon de douze mois en ce qui a trait aux prêts productifs, et la comptabilisation des pertes sur créances attendues sur la durée de vie des prêts à l'égard desquels le risque de crédit a fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale. Afin de déterminer le montant définitif de la provision, l'information macroéconomique prospective doit être prise en compte dans le calcul de la perte attendue.

Cette nouvelle norme exige que nous classions les actifs selon le modèle économique utilisé pour gérer les actifs financiers et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. Les actifs financiers doivent être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que certaines conditions soient respectées et qu'il soit permis de les évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Tel qu'il est indiqué ci-dessus dans la section Modifications de méthodes comptables, nous avons adopté par anticipation les dispositions visant les passifs financiers et concernant le risque de crédit propre.

L'IFRS 9 introduit également un nouveau modèle aux fins de la comptabilité de couverture qui élargit l'éventail des éléments couverts et des risques admissibles à la comptabilité de couverture et harmonise la comptabilité de couverture plus étroitement avec la gestion des risques. Le nouveau modèle ne prévoit plus de mesures quantitatives en matière d'évaluation de l'efficacité et il ne permet pas de mettre fin à la désignation d'une couverture.

Afin de répondre aux exigences de l'adoption de l'IFRS 9, nous avons mis sur pied un projet à l'échelle de l'entreprise. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme en date du 1^{er} novembre 2017.

Revenus

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (IFRS 15), qui remplace les normes existantes sur la comptabilisation des produits. La nouvelle norme établit un cadre pour la comptabilisation et l'évaluation des produits tirés des contrats conclus avec des clients, à l'exception des éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. La norme exige également la présentation d'informations supplémentaires sur la nature, le montant, le moment et l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des transactions conclues avec les clients. L'IASB a reporté l'entrée en vigueur de l'IFRS 15, laquelle devra être appliquée à compter du 1^{er} novembre 2018. Nous évaluons actuellement quelle en sera l'incidence sur la présentation future de notre information financière.

Note 2 : Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Trésorerie et dépôts à d'autres banques 1)	38 818	27 056
Chèques et autres effets en transit, montant net	1 477	1 330
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	40 295	28 386

1) Comprend les dépôts à la Banque du Canada, à la Réserve fédérale des États-Unis et à d'autres banques centrales.

Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

Restrictions visant la trésorerie

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire et ces montants s'élevaient à 2 232 millions de dollars au 31 octobre 2015 (1 638 millions en 2014).

Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût amorti. Les revenus d'intérêts provenant de ceux-ci sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 3 : Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en quatre catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les titres de négociation sont ceux achetés aux fins de revente à court terme et sont inscrits à leur juste valeur. Les coûts de transaction de même que les variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Titres désignés comme étant à la juste valeur

Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont des instruments financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat, sous réserve du respect de certains critères. Les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable et remplir l'un des critères suivants : 1) leur désignation élimine ou réduit sensiblement la disparité de traitement qui, autrement, résulterait de l'évaluation des profits et des pertes sur une base différente; 2) les titres font partie d'un groupe d'instruments financiers dont la gestion et l'évaluation se fondent sur la juste valeur; ou 3) ces titres sont des instruments financiers hybrides comportant des dérivés incorporés qui modifieraient fortement leurs flux de trésorerie. Les titres doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irrévocable. Si ces titres n'étaient pas désignés comme étant à la juste valeur, ils seraient comptabilisés comme des titres disponibles à la vente, et leurs profits et pertes latents le seraient dans les autres éléments du résultat global.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net puisque le calcul actuariel de ces passifs se fonde sur la juste valeur des placements qui les soutiennent. Cette désignation permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des titres sont constatées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, et les variations de la juste valeur des passifs le sont dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. La juste valeur de ces placements, soit 6 961 millions de dollars au 31 octobre 2015 (6 599 millions au 31 octobre 2014), est comptabilisée dans les titres de négociation figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces placements à la juste valeur par le biais du résultat net a été une augmentation de 8 millions de dollars des revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (augmentation de 379 millions en 2014).

Nous désignons certains investissements détenus par nos activités de banque d'affaires comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille. La juste valeur de ces investissements était de 365 millions de dollars au 31 octobre 2015 (467 millions en 2014) et est prise en compte au poste titres divers de notre bilan consolidé. L'incidence de leur comptabilisation à leur juste valeur par le biais du résultat net a été une baisse de 30 millions des profits sur titres, autres que de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (baisse de 36 millions en 2014).

Les titres disponibles à la vente sont constitués de titres de créance et de titres de participation qui peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change et de changements quant aux sources ou aux modalités de financement ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans les profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente figurant dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus. Les profits et pertes sur cession et les pertes de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts et les dividendes reçus sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les investissements détenus par nos filiales du secteur de l'assurance sont classés en tant que titres disponibles à la vente, sauf s'il s'agit d'investissements qui soutiennent nos passifs au titre des prestations aux termes de nos contrats d'assurance, lesquels sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, tel qu'il est décrit ci-dessus. Les revenus d'intérêts et les autres revenus tirés des commissions sur titres disponibles à la vente du secteur de l'assurance sont pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats au moment où ils sont gagnés.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres de créance que nous sommes en mesure et avons l'intention de conserver jusqu'à leur échéance. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sur cession et les pertes de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats au poste profits (pertes) sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime ou de l'escompte sur les titres de créance sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres divers représentent des investissements dans des sociétés sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (de façon générale, sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote), ainsi que certains titres détenus par notre unité de banque d'affaires.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net, sauf celles liées aux titres disponibles à la vente, auquel cas, elles sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

Test de dépréciation

Les pertes de valeur des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à leur échéance et des titres divers sont constatées s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un événement qui réduit les flux de trésorerie futurs estimés liés au titre et si l'incidence peut être estimée de façon fiable.

Dans le cas des titres de participation, une baisse importante ou prolongée de leur juste valeur en deçà du coût est considérée comme une indication objective de dépréciation.

La perte de valeur des titres disponibles à la vente correspond à la différence entre le coût amorti d'un titre et sa juste valeur courante, moins toute perte de valeur constatée antérieurement. La perte de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance est la différence entre la valeur comptable d'un titre et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

S'il y a une indication objective de dépréciation, une perte de valeur est constatée dans le poste profits sur titres, autres que de négociation à notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des titres de créance, une perte de valeur sera reprise par voie du résultat net si, après sa comptabilisation, survient un événement qui peut être objectivement associé à une hausse de la juste valeur, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de la perte de valeur initiale. Les reprises de pertes de valeur des titres détenus jusqu'à leur échéance ne peuvent dépasser un montant maximal du coût amorti du placement avant la perte de valeur initiale. Pour ce qui est des titres de participation, il ne peut y avoir de reprises de pertes de valeur par voie du résultat net, et toute hausse ultérieure de la juste valeur est prise en compte dans les autres éléments du résultat global.

Au 31 octobre 2015, nous avons 682 titres disponibles à la vente (565 en 2014) et les pertes latentes s'élevaient à 152 millions de dollars (pertes latentes de 35 millions en 2014). De ces titres disponibles à la vente, 69 étaient en situation de perte latente depuis plus de un an (203 en 2014), ce qui représentait une situation de perte latente de 5 millions de dollars (situation de perte latente de 20 millions en 2014). Les pertes latentes sur ces instruments, exclusion faite des titres de participation d'entreprises, ont résulté de fluctuations des taux d'intérêt et non d'une dégradation de la solvabilité des émetteurs. Nous nous attendons à recouvrer entièrement ces titres disponibles à la vente et nous avons établi qu'il n'existait pas de dépréciation importante. Le tableau à la page 147 donne le détail des profits et des pertes latents au 31 octobre 2015 et 2014.

Dans aucun cas, la valeur comptable des titres d'un émetteur autre qu'une administration publique que nous détenons n'excédait, au 31 octobre 2015 ou 2014, 10 % de nos capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Évaluation de la juste valeur

Pour ce qui est des titres négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Dans le cas des titres dont le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. La note 18 contient des renseignements sur l'évaluation de la juste valeur.

	Terme à court					2015	2014
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
Titres de négociation							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne	6 472	2 183	797	2 451	1 951	13 854	10 462
des provinces et municipalités canadiennes	700	1 146	1 077	1 546	2 282	6 751	7 196
l'administration fédérale américaine	270	1 300	781	394	507	3 252	6 165
des municipalités, agences et États américains	98	129	80	248	132	687	711
d'autres administrations publiques	98	251	53	7	2	411	223
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	107	272	68	41	3	491	702
Titres de créance d'entreprises	1 415	782	713	949	5 428	9 287	11 831
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	37 727	37 727	47 732
Total des titres de négociation	9 160	6 063	3 569	5 636	48 032	72 460	85 022
Titres disponibles à la vente							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût amorti	215	2 318	4 685	550	138	7 906	10 420
Juste valeur	214	2 329	4 741	550	136	7 970	10 501
Rendement (%)	0,56	1,00	1,62	1,80	1,99	1,43	1,52
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût amorti	53	314	1 636	2 861	26	4 890	4 063
Juste valeur	53	317	1 640	2 888	27	4 925	4 104
Rendement (%)	0,71	1,22	1,55	2,24	3,67	1,93	1,96
l'administration fédérale américaine							
Coût amorti	50	332	938	430	-	1 750	1 094
Juste valeur	52	331	945	426	-	1 754	1 093
Rendement (%)	0,05	1,03	1,45	1,77	-	1,41	1,21
des municipalités, agences et États américains							
Coût amorti	1 234	1 227	1 159	1 151	1 255	6 026	5 761
Juste valeur	1 235	1 236	1 168	1 180	1 266	6 085	5 815
Rendement (%)	0,56	1,05	1,86	2,30	1,61	1,27	1,04
d'autres administrations publiques							
Coût amorti	2 381	2 137	748	138	-	5 404	6 116
Juste valeur	2 382	2 141	753	136	-	5 412	6 132
Rendement (%)	0,77	1,26	1,33	0,37	-	1,03	1,32
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada							
Coût amorti	-	399	2 595	-	-	2 994	3 031
Juste valeur	-	404	2 600	-	-	3 004	3 054
Rendement (%)	-	1,24	1,62	-	-	1,68	1,90
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis							
Coût amorti	4	4	29	476	8 652	9 165	6 872
Juste valeur	4	4	30	481	8 669	9 188	6 895
Rendement (%)	3,42	1,74	1,69	1,97	1,05	1,10	0,92
Titres de créance d'entreprises							
Coût amorti	2 533	2 270	2 412	646	48	7 909	7 577
Juste valeur	2 537	2 280	2 421	670	47	7 955	7 666
Rendement (%)	1,45	1,66	2,06	3,16	3,50	1,85	1,83
Titres de participation d'entreprises							
Coût amorti	-	-	-	-	1 648	1 648	1 582
Juste valeur	-	-	-	-	1 713	1 713	1 706
Rendement (%)	-	-	-	-	2,37	2,37	2,25
Total du coût ou du coût amorti	6 470	9 001	14 202	6 252	11 767	47 692	46 516
Total de la juste valeur	6 477	9 042	14 298	6 331	11 858	48 006	46 966
Rendement (%)	0,98	1,29	1,60	2,21	1,32	1,47	1,48
Titres détenus jusqu'à leur échéance							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût amorti	325	2 005	-	-	-	2 330	2 432
Juste valeur	325	2 015	-	-	-	2 340	2 442
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût amorti	485	1 216	510	321	-	2 532	2 532
Juste valeur	486	1 219	507	347	-	2 559	2 558
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires 1)							
Coût amorti	347	294	354	-	3 575	4 570	5 380
Juste valeur	349	294	357	-	3 635	4 635	5 490
Total du coût ou du coût amorti	1 157	3 515	864	321	3 575	9 432	10 344
Total de la juste valeur	1 160	3 528	864	347	3 635	9 534	10 490
Titres divers							
Valeur comptable	3	7	55	13	942	1 020	987
Juste valeur	3	7	55	13	2 651	2 729	2 306
Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières	16 790	18 586	18 690	12 222	64 316	130 604	142 869
Total des valeurs mobilières	16 797	18 627	18 786	12 301	64 407	130 918	143 319
Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens)							
Dollar canadien	11 230	11 041	12 446	8 885	38 973	82 575	94 126
Dollar américain	3 984	6 912	6 269	3 416	25 007	45 588	46 580
Autres monnaies	1 583	674	71	-	427	2 755	2 613
Total des valeurs mobilières	16 797	18 627	18 786	12 301	64 407	130 918	143 319

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés ou représentent des titres émis par des agences américaines et des entreprises parrainées par un gouvernement.

Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à court indiqués ci-dessus sont établis d'après la date d'échéance contractuelle des titres. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance. Les titres qui ne comportent pas d'échéance sont classés dans la catégorie de ceux dont l'échéance est supérieure à dix ans.

Profits et pertes latents

(en millions de dollars canadiens)	2015				2014			
	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	7 906	78	14	7 970	10 420	82	1	10 501
des administrations provinciales et municipales canadiennes	4 890	68	33	4 925	4 063	44	3	4 104
l'administration fédérale américaine	1 750	9	5	1 754	1 094	2	3	1 093
des municipalités, agences et États américains	6 026	65	6	6 085	5 761	57	3	5 815
d'autres administrations publiques	5 404	11	3	5 412	6 116	17	1	6 132
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1)	2 994	22	12	3 004	3 031	24	1	3 054
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis	9 165	35	12	9 188	6 872	35	12	6 895
Titres de créance d'entreprises	7 909	61	15	7 955	7 577	95	6	7 666
Titres de participation d'entreprises	1 648	117	52	1 713	1 582	129	5	1 706
Total	47 692	466	152	48 006	46 516	485	35	46 966

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Pertes latentes

(en millions de dollars canadiens)	Titres disponibles à la vente en situation de perte latente durant 2015						Titres disponibles à la vente en situation de perte latente durant 2014					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur
	Titres émis ou garantis par :											
l'administration fédérale canadienne	14	2 579	-	-	14	2 579	1	666	-	-	1	666
des administrations provinciales et municipales canadiennes	33	2 773	-	-	33	2 773	-	280	3	487	3	767
l'administration fédérale américaine	5	759	-	-	5	759	3	579	-	-	3	579
des municipalités, agences et États américains	3	1 271	3	859	6	2 130	-	916	3	732	3	1 648
d'autres administrations publiques	3	1 677	-	543	3	2 220	-	158	1	1 003	1	1 161
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - Canada 1)	12	1 415	-	-	12	1 415	1	657	-	-	1	657
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires - États-Unis	10	2 728	2	622	12	3 350	5	1 969	7	1 630	12	3 599
Titres de créance d'entreprises	15	2 726	-	22	15	2 748	1	822	5	773	6	1 595
Titres de participation d'entreprises	52	305	-	-	52	305	4	40	1	27	5	67
Total	147	16 233	5	2 046	152	18 279	15	6 087	20	4 652	35	10 739

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Les revenus provenant des valeurs mobilières ont été constatés comme suit dans nos états financiers consolidés :

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Constatation dans l'état consolidé des résultats :			
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions 1)			
Titres de négociation 2)	1 016	954	1 265
Titres disponibles à la vente	504	570	610
Titres détenus jusqu'à leur échéance	167	152	47
Titres divers	225	186	210
	1 912	1 862	2 132
Revenus autres que d'intérêts			
Titres disponibles à la vente			
Profits bruts réalisés	116	304	90
Pertes brutes réalisées	(18)	(167)	(3)
Profit latent sur un investissement reclassé des capitaux propres aux titres disponibles à la vente	-	-	191
Profits (pertes) nets réalisés et latents sur les titres divers	85	33	24
Réductions de valeur pour dépréciation	(12)	(8)	(17)
Profits (pertes) sur titres, autres que de négociation 1)	171	162	285
Profits (pertes) nets réalisés et latents sur les titres de négociation 1) 2)	92	340	(1 273)
Total des revenus provenant des valeurs mobilières	2 175	2 364	1 144

1) Les montants des revenus suivants, qui sont liés à nos activités d'assurance, ont été pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats :

2) Des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de 282 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (263 millions en 2014 et 263 millions en 2013). Des profits (pertes) sur titres, autres que de négociation de 1 million pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (5 millions en 2014 et 1 million en 2013).

Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des profits (pertes) nets réalisés et latents sur les titres de négociation liés à nos activités d'assurance de 8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (379 millions en 2014 et (190) millions en 2013).

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables.

Note 4 : Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et provision pour pertes sur créances

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et ils sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours. Le traitement des revenus d'intérêts des prêts douteux est décrit ci-après.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevons du fait de notre engagement à revendre au vendeur d'origine les titres que nous lui avons achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées aux revenus d'intérêts tout au long de la durée des prêts, tandis que d'autres commissions sur prêts sont portées en résultat au moment du montage des prêts. Les commissions d'engagement sont inscrites dans les revenus d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous jugeons que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce cas, les commissions d'engagement sont inscrites dans les commissions sur prêts sur la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées aux commissions sur prêts au moment où la syndication est terminée, sauf si le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion est inférieur au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce cas, une portion appropriée des commissions de syndication est comptabilisée comme revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable qu'émettent nos clients et que nous garantissons en contrepartie de commissions. Nous disposons de créances compensatoires, équivalant au montant des acceptations, que nous pouvons réaliser auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements. Le montant dû aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation.

Prêts douteux

En règle générale, les prêts aux particuliers au Canada et aux États-Unis sont classés comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont en souffrance depuis 90 jours, ou depuis un an pour les prêts hypothécaires à l'habitation si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours et ne sont pas présentés comme douteux. Au Canada, les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont normalement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis un an. Aux États-Unis, tous les prêts aux particuliers sont sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours, à l'exception des prêts à terme ne visant pas des biens immobiliers qui sont sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 120 jours. Aux fins de l'évaluation du montant qu'il convient de sortir du bilan, l'établissement de la valeur recouvrable tient compte d'une estimation des recouvrements futurs sur ces prêts.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous sommes plus raisonnablement assurés d'en recouvrer le plein montant du capital ou des intérêts dans les délais prévus. En règle générale, nous considérons les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises comme étant douteux lorsque les versements sont en souffrance depuis 90 jours, ou encore, dans le cas des prêts entièrement garantis, lorsque les versements sont en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont sortis du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives de recouvrement ont échoué.

Un prêt est reclassé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts conformément aux modalités du prêt, et que celui-ci ne présente plus aucun des critères exigeant son classement dans les prêts douteux.

Le solde brut moyen des prêts et acceptations douteux a été de 2 115 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (2 261 millions en 2014). Déduction faite de la provision spécifique, le solde moyen des prêts douteux a été de 1 730 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (1 783 millions en 2014).

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, nous continuons à comptabiliser les revenus d'intérêts selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt. Dans les périodes suivant la constatation d'une dépréciation, des ajustements de la provision pour ces prêts reflétant la valeur temps de l'argent sont effectués et présentés dans les revenus d'intérêts. Des revenus d'intérêts de 91 millions de dollars sur les prêts douteux ont été constatés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 (111 millions en 2014).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons constaté un profit net de 72 millions de dollars avant impôts (12 millions en 2014) sur la vente de prêts douteux et sortis du bilan.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances figurant à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons comme adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts, aux engagements de clients aux termes d'acceptations et à d'autres instruments de crédit. La portion liée aux autres instruments de crédit est comptabilisée dans les passifs divers à notre bilan consolidé et s'élevait à 197 millions de dollars au 31 octobre 2015 (232 millions en 2014).

La provision est constituée d'une provision spécifique et d'une provision générale.

Provision spécifique

Une telle provision est établie pour des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux afin de ramener leur valeur comptable au montant recouvrable attendu. Nous réexaminons régulièrement nos prêts et acceptations afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (exclusion faite des prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours, tel que nous l'expliquons dans la section Prêts douteux). L'examen des prêts-problèmes qui sont considérés, pris individuellement, comme importants est effectué au moins une fois par trimestre par les gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrer sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti douteux reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme négligeables et peuvent être individuellement ou collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte.

Provision générale

Nous maintenons une provision générale afin de couvrir toute perte de valeur de prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision générale est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu des lignes directrices du BSIF.

La méthode employée à l'égard de la provision générale tient compte de facteurs quantitatifs ainsi que de facteurs qualitatifs qui permettent d'établir le montant auquel elle se doit d'être. Aux fins de son calcul, nous regroupons les prêts en fonction de la similitude du risque de crédit qu'ils présentent. Les facteurs de pertes des groupes de prêts sont établis en s'appuyant sur des périodes minimales de cinq ans de données et de un an de survenance de pertes sauf s'il s'agit de pertes sur cartes de crédit, auquel cas la période de survenance des pertes est de sept mois. Régulièrement, les facteurs de pertes font l'objet de contrôles ex post et sont calibrés afin de s'assurer qu'ils continuent de refléter nos meilleures estimations des pertes qui ont été subies, mais qui n'ont pas encore été détectées, sur une base individuelle, dans les groupes de prêts. Les données sur les pertes passées sont également prises en compte aux fins de l'établissement des facteurs de pertes. Les facteurs qualitatifs sont fondés sur les données observables les plus récentes, telles les conditions sectorielles et macroéconomiques en vigueur, des questions propres aux portefeuilles et des facteurs relevant des risques de modèles.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Les variations de la valeur de notre portefeuille de prêts résultant de pertes liées au crédit ou du recouvrement de sommes ayant déjà fait l'objet de provisions ou ayant été sorties du bilan sont incluses dans la dotation à la provision pour pertes sur créances inscrite à notre état consolidé des résultats.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances par catégorie de prêts.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation 1)			Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers			Prêts aux entreprises et aux administrations publiques			Engagements de clients aux termes d'acceptations			Total		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Solde brut des prêts à la clôture de l'exercice 3)	105 918	101 013	96 392	73 578	72 115	71 510	145 076	120 766	104 585	11 307	10 878	8 472	335 879	304 772	280 959
Provision pour dépréciation (provisions spécifiques pour pertes sur créances) à l'ouverture de l'exercice	88	89	76	99	81	62	237	315	338	-	-	-	424	485	476
Montants sortis du bilan	(83)	(87)	(104)	(670)	(655)	(750)	(312)	(407)	(443)	-	-	-	(1 065)	(1 149)	(1 297)
Recouvrements de montants sortis du bilan au cours d'exercices antérieurs	72	40	24	190	161	152	194	423	596	-	-	-	456	624	772
Charge imputée à l'état des résultats (dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances)	11	77	129	497	519	618	104	(35)	(150)	-	-	-	612	561	597
Change et autres variations	(19)	(31)	(36)	(3)	(7)	(1)	(13)	(59)	(26)	-	-	-	(35)	(97)	(63)
Provisions spécifiques pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice	69	88	89	113	99	81	210	237	315	-	-	-	392	424	485
Provision générale à l'ouverture de l'exercice	83	88	47	678	622	624	754	756	759	27	19	30	1 542	1 485	1 460
Charge imputée à l'état des résultats (dotation à la provision générale pour pertes sur créances)	19	(8)	40	7	50	(4)	(33)	(50)	(35)	7	8	(11)	-	-	(10)
Change et autres variations	9	3	1	29	6	2	80	48	32	-	-	-	118	57	35
Provision générale pour pertes sur créances à la clôture de l'exercice	111	83	88	714	678	622	801	754	756	34	27	19	1 660	1 542	1 485
Total de la provision pour pertes sur créances	180	171	177	827	777	703	1 011	991	1 071	34	27	19	2 052	1 966	1 970
Composition : Prêts	149	144	157	827	777	703	845	786	786	34	27	19	1 855	1 734	1 665
Autres instruments de crédit 2)	31	27	20	-	-	-	166	205	285	-	-	-	197	232	305
Solde net des prêts à la clôture de l'exercice	105 769	100 869	96 235	72 751	71 338	70 807	144 231	119 980	103 799	11 273	10 851	8 453	334 024	303 038	279 294

1) Le solde des prêts hypothécaires à l'habitation comprend des prêts hypothécaires assurés par l'administration fédérale canadienne et par des sociétés canadiennes de 56 579 millions de dollars au 31 octobre 2015 (58 511 millions en 2014).

2) Le total des provisions spécifiques et générale au titre des autres instruments de crédit est compris dans les autres passifs.

3) Au 31 octobre 2015, les prêts comprenaient des prêts libellés en dollars américains d'un montant de 117 098 millions de dollars (95 269 millions en 2014 et 81 069 millions en 2013) et des prêts libellés en d'autres monnaies d'un montant de 1 966 millions de dollars (1 039 millions en 2014 et 947 millions en 2013).

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances par région géographique.

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut		Provision spécifique 2)		Provision générale 3)		Solde net	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Répartition géographique 1)								
Canada	223 500	213 490	145	191	816	766	222 539	212 533
États-Unis	101 198	80 135	212	182	682	594	100 304	79 359
Autres pays	11 181	11 147	-	1	-	-	11 181	11 146
Total	335 879	304 772	357	374	1 498	1 360	334 024	303 038

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 35 millions de dollars (50 millions en 2014), laquelle est comprise dans les autres passifs.

3) Exclut la provision générale au titre des autres instruments de crédit de 162 millions de dollars (182 millions en 2014), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts douteux ainsi que des provisions correspondantes.

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut des prêts douteux		Provision spécifique 3)		Solde, déduction faite de la provision spécifique	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Prêts hypothécaires à l'habitation	370	532	38	61	332	471
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	546	544	113	99	433	445
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 043	972	206	214	837	758
Total 1)	1 959	2 048	357	374	1 602	1 674
Répartition géographique 2) :						
Canada	641	742	145	191	496	551
États-Unis	1 314	1 301	212	182	1 102	1 119
Autres pays	4	5	-	1	4	4
Total	1 959	2 048	357	374	1 602	1 674

1) Exclut les prêts douteux acquis.

2) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Exclut la provision spécifique au titre des autres instruments de crédit de 35 millions de dollars (50 millions en 2014), laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 83 millions de dollars et à 134 millions au 31 octobre 2015 et 2014, respectivement.

Le tableau ci-dessous fait état des dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances par région géographique.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation		Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers		Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 2)		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Par région géographique 1)								
Canada	9	12	393	410	97	107	499	529
États-Unis	2	65	104	109	8	(140)	114	34
Autres pays	-	-	-	-	(1)	(2)	(1)	(2)
Total	11	77	497	519	104	(35)	612	561

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Aucune dotation à la provision au titre des engagements de clients aux termes d'acceptations n'a été constituée au 31 octobre 2015 et 2014.

Biens saisis

Les biens ou autres actifs que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont classés comme détenus en vue de l'utilisation ou en vue de la vente, selon les intentions de la direction, et sont comptabilisés au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de vente. La juste valeur est déterminée d'après les prix du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est déterminée au moyen de diverses méthodes, comme l'analyse des flux de trésorerie actualisés, ou selon les prix du marché pour des actifs similaires.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 102 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus en vue de la vente (145 millions en 2014).

Au 31 octobre 2015, les biens immobiliers détenus en vue de la vente totalisaient 109 millions de dollars (158 millions en 2014). Nous cédon de tels biens lorsque nous le jugeons approprié. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons constaté une perte de valeur de 22 millions sur des biens immobiliers détenus en vue de la vente (34 millions en 2014).

Prêts renégociés

Il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités contractuelles d'un prêt en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Nous évaluons si les prêts ainsi renégociés se sont dépréciés conformément à nos politiques en vigueur en matière de dépréciation. Lorsque la renégociation se solde par des concessions importantes et que celles-ci sont faites pour des motifs économiques ou juridiques associés aux problèmes financiers de l'emprunteur et dont nous n'aurions pas tenu compte autrement, le prêt est classé dans les prêts douteux. Nous jugeons que l'une ou plusieurs des concessions suivantes sont importantes : 1) une réduction du taux d'intérêt déjà établi; 2) le report de la date ou des dates d'échéance du prêt et l'imputation d'un taux d'intérêt plus faible que le taux du marché en vigueur qui serait exigé pour un nouveau prêt d'une durée similaire; et 3) la radiation du capital ou des intérêts courus.

Les prêts renégociés peuvent demeurer dans la catégorie des prêts productifs si les modifications ne sont pas considérées comme étant importantes ou sont reclassés dans cette catégorie lorsqu'ils ne présentent plus aucune des caractéristiques exigeant leur classement dans les prêts douteux.

La valeur comptable de nos prêts renégociés était de 730 millions de dollars au 31 octobre 2015 (728 millions en 2014). Des prêts renégociés de 361 millions de dollars ont été classés dans les prêts productifs au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 (291 millions en 2014), et 42 millions et 25 millions de dollars de prêts renégociés ont été sortis du bilan au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014, respectivement.

Prêts acquis

Nous comptabilisons tous les prêts que nous acquérons à la juste valeur à la date à laquelle nous en faisons l'acquisition. La juste valeur du portefeuille de prêts acquis tient compte du montant estimé de la prime ou de l'escompte de taux d'intérêt sur les prêts, ce montant correspondant à l'écart entre le taux d'intérêt contractuel des prêts et les taux d'intérêt en vigueur (l'ajustement au titre du taux d'intérêt). La juste valeur tient également compte du montant estimé des pertes sur créances attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances) à la date d'acquisition. L'ajustement au titre des pertes sur créances comporte deux volets : le montant estimé des pertes du portefeuille de prêts acquis à la date d'acquisition qui n'étaient pas encore constatées à cette date (l'ajustement au titre des pertes sur créances subies) et le montant correspondant aux pertes futures attendues (l'ajustement au titre des pertes sur créances futures). Étant donné que nous comptabilisons les prêts à la juste valeur, aucune provision pour pertes sur créances ne figure à notre bilan consolidé à la date d'acquisition des prêts. Nous déterminons la juste valeur en estimant les flux

de trésorerie, sous forme de capital et d'intérêts, qui devraient être perçus sur les prêts et en actualisant ces flux au taux d'intérêt du marché. Dans le cas des prêts aux entreprises, nous estimons les flux de trésorerie que nous devrions toucher en procédant à l'examen de chacun de ces prêts. Pour ce qui est des prêts aux particuliers, nous utilisons des modèles qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, telles que les taux de défaut, l'ampleur des pertes et le calendrier des remboursements anticipés ainsi que les garanties.

Les prêts acquis sont classés dans les catégories suivantes : ceux pour lesquels nous avons présumé, à la date d'acquisition, que les paiements de capital et d'intérêts continueraient d'être reçus dans les délais (les prêts productifs acquis) et ceux pour lesquels il n'était plus raisonnablement assuré que les paiements de capital et d'intérêts, à la date d'acquisition, seraient effectués dans les délais prévus (les prêts douteux acquis). Étant donné que les prêts douteux acquis sont inscrits à la juste valeur à la date d'acquisition, d'après le montant qui devrait être perçu, aucun d'eux n'est considéré comme douteux à cette date.

Après la date d'acquisition, nous comptabilisons chaque catégorie de prêts de la manière décrite ci-dessous.

Prêts productifs acquis

Dans le cas des prêts productifs à échéance fixe, l'ajustement au titre des pertes sur créances futures est entièrement amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur la durée prévue du prêt et au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'incidence de cet amortissement sur les revenus nets d'intérêts a été de 26 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (34 millions en 2014 et 48 millions en 2013). Les pertes sur créances subies sont réévaluées chaque exercice et toute hausse est comptabilisée en tant qu'augmentation de la provision générale et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les baisses des pertes sur créances subies sont comptabilisées comme une diminution de la provision générale et de la dotation à la provision pour pertes sur créances jusqu'à ce que la provision générale cumulative liée à ces prêts soit épuisée. Toute diminution supplémentaire est portée aux revenus nets d'intérêts.

L'incidence de la réévaluation des pertes sur créances subies sur les prêts productifs à échéance fixe a été, pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, une reprise de 1 million de dollars en ce qui a trait à la dotation à la provision pour pertes sur créances et de néant pour les revenus nets d'intérêts (2 millions au titre de la dotation et 6 millions, respectivement, en 2014 et néant et 143 millions, respectivement, en 2013).

En ce qui concerne les prêts productifs renouvelables, les ajustements au titre des pertes sur créances subies et futures sont amortis par imputations aux revenus nets d'intérêts selon le mode linéaire, sur la durée contractuelle des prêts. L'incidence de cet amortissement sur les revenus nets d'intérêts a été de 15 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (35 millions en 2014 et 123 millions en 2013).

À mesure que les prêts productifs sont remboursés, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel non amorti relatif à ces prêts est comptabilisé dans les revenus nets d'intérêts sur la période durant laquelle des paiements sont reçus. L'incidence des remboursements sur les revenus nets d'intérêts a été de 62 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (151 millions en 2014 et 241 millions en 2013).

Les dotations réelles aux provisions spécifiques pour pertes sur créances relatives à ces prêts productifs sont constatées à mesure que ces pertes surviennent et conformément à la méthode que nous employons à l'égard des prêts que nous montons. Le total des dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances relatives aux prêts productifs acquis a été de 5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (56 millions en 2014 et 240 millions en 2013).

Au 31 octobre 2015, le montant résiduel des prêts productifs acquis figurant au bilan était de 4 993 millions de dollars (7 755 millions en 2014). Au 31 octobre 2015, l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel sur les prêts à terme productifs, les prêts renouvelables et les autres prêts productifs s'établissait à 217 millions de dollars, à 69 millions et à néant, respectivement (279 millions, 94 millions et 2 millions, respectivement, en 2014). Du total de l'ajustement au titre des pertes sur créances relativement aux prêts productifs de 286 millions de dollars, une tranche de 151 millions de dollars représente l'ajustement au titre des pertes sur créances qui sera amorti sur la durée résiduelle du portefeuille. Le reliquat de 135 millions représente l'ajustement au titre des pertes sur créances subies et sera réévalué chaque exercice.

Prêts douteux acquis

Après la date d'acquisition, nous réévaluons régulièrement les flux de trésorerie que nous prévoyons recouvrer sur les prêts douteux acquis. Une hausse des flux de trésorerie attendus entraîne un recouvrement comptabilisé dans la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances ainsi qu'une diminution de tout montant constaté à l'égard de la provision ou, si aucune provision n'existe, une hausse de la valeur comptable des prêts douteux acquis. Une baisse des flux de trésorerie attendus se solde par une dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances et par une augmentation de la provision. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, l'incidence de telles réévaluations a été un recouvrement comptabilisé dans la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances de 86 millions de dollars (recouvrement de 252 millions en 2014 et de 410 millions en 2013).

Au 31 octobre 2015, le montant résiduel des prêts douteux acquis figurant au bilan était de 383 millions de dollars (488 millions en 2014). Le montant de l'ajustement au titre des pertes sur créances résiduel relatif aux prêts douteux acquis s'établit à néant (néant en 2014).

Prêts couverts par FDIC

Certains prêts acquis sont assujettis à une entente de partage des pertes conclue avec Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Aux termes de cette entente, FDIC nous rembourse 80 % des pertes nettes que nous subissons sur les prêts ainsi couverts.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons constaté des provisions d'un montant net de 36 millions de dollars (recouvrements d'un montant net de 8 millions en 2014). Ces montants sont présentés déduction faite des montants qui devraient nous être remboursés par FDIC.

Note 5 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et gérer les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de notre organisation. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face. Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux du Rapport de gestion, aux pages 94 à 96 du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit lié aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés respectivement aux notes 4 et 8.

Concentration du risque de crédit et de contrepartie

Il y a concentration du risque de crédit si de nombreux clients exercent des activités similaires, sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques semblables, de sorte que les changements dans les conditions économiques, politiques ou autres sont susceptibles d'influer de manière similaire sur leur capacité de s'acquitter de leurs obligations contractuelles. Les situations de concentration du risque de crédit montrent la sensibilité de notre rendement aux conditions influant sur une contrepartie, un secteur d'activité ou une région en particulier. À la clôture de l'exercice, notre portefeuille était bien diversifié et comprenait des millions de clients, qui sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

Au chapitre des secteurs d'activité, notre risque le plus important à la clôture de l'exercice était lié aux particuliers et figurait dans le secteur Particuliers du tableau qui suit; il représentait 178 708 millions de dollars (169 039 millions en 2014). De plus amples informations sur la composition de nos prêts et sur les risques auxquels nous exposent les instruments dérivés sont fournies, respectivement, aux notes 4 et 8.

Dispositif de Bâle III

Notre gestion du risque s'appuie sur le Dispositif de Bâle III et notre cadre de gestion du capital économique. En ce qui concerne les fonds propres réglementaires, nous utilisons l'approche des notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de notre portefeuille sauf en ce qui concerne les prêts acquis de M&I et certains autres portefeuilles, pour lesquels nous avons recours à l'approche standard. Le cadre se fonde sur l'exposition en cas de défaut pour évaluer le risque de crédit et de contrepartie. Les expositions en cas de défaut sont classées selon les catégories suivantes :

- Les prêts utilisés comprennent les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. L'exposition en cas de défaut (ECD) représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut peut survenir. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées relatives aux prêts utilisés mentionnés ci-dessus, y compris celles qui sont révocables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est fondée sur une méthode qui se base sur des données empiriques internes.
- Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments détenus dans nos propres comptes, lesquels comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. L'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote est égale à la valeur de remplacement positive, compte tenu de la compensation majorée du montant de tout risque de crédit potentiel.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les cautionnements bancaires, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur la meilleure estimation que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative aux transactions de type mise en pension correspond au montant total utilisé, majoré des montants sortis du bilan.
- Le montant ajusté de l'ECD correspond au montant des expositions qui ont été redistribués selon une tranche de probabilité de défaut plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit.

Au 31 octobre 2015 et 2014, l'exposition totale en cas de défaut liée à des activités autres que de négociation, par secteur d'activité et selon les catégories de classement de Bâle III, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés		Engagements (non utilisés)		Instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote		Autres éléments hors bilan		Transactions de type mise en pension		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Institutions financières	85 854	69 174	19 268	15 164	7	1	3 321	2 825	50 393	40 362	158 843	127 526
Administrations publiques	42 709	43 035	2 069	1 838	-	-	794	1 010	6 478	10 266	52 050	56 149
Secteur manufacturier	16 133	13 678	13 039	9 499	21	40	1 311	1 189	-	-	30 504	24 406
Secteur immobilier	21 100	18 408	5 871	5 602	-	-	809	1 072	-	-	27 780	25 082
Commerce de détail	14 352	11 973	4 614	4 995	-	-	539	537	-	-	19 505	17 505
Services	28 311	21 944	11 881	8 873	2	6	2 936	2 748	-	2	43 130	33 573
Commerce de gros	8 453	8 260	5 288	4 253	-	-	372	461	-	-	14 113	12 974
Industries pétrolière et gazière	6 575	5 969	7 847	6 931	-	-	818	612	-	-	15 240	13 512
Particuliers	139 885	132 360	38 674	36 627	-	26	149	18	-	8	178 708	169 039
Agriculture	9 860	9 016	1 860	1 905	-	-	27	36	-	-	11 747	10 957
Autres 1)	51 337	38 090	14 218	12 692	1	1	5 329	4 303	-	397	70 885	55 483
Total de l'exposition en cas de défaut	424 569	371 907	124 629	108 379	31	74	16 405	14 811	56 871	51 035	622 505	546 206

1) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

D'autres renseignements sur notre risque de crédit relatif aux prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, par région et par catégorie de produits, sont présentés à la note 4.

Qualité du crédit

Nous attribuons des cotes de risque en nous fondant sur la probabilité que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le processus que nous suivons pour attribuer des cotes de risque est présenté en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 95 et 96 du présent Rapport annuel.

Les tableaux suivants présentent le solde brut de nos prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques, et le solde brut de nos prêts aux particuliers par cote de risque au 31 octobre 2015 et 2014.

Exposition des soldes bruts des prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques	
	2015	2014
Acceptable		
Catégorie investissement	84 059	71 282
Catégorie spéculative	67 586	56 181
Problématique	3 530	2 881
Défaut / douteux	1 208	1 300
Total	156 383	131 644

Solde brut des prêts aux particuliers par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation		Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Exceptionnellement faible ($\leq 0,05$ %)	2	3	16 834	2 691	16 836	2 694
Très faible ($> 0,05$ % à $0,20$ %)	69 100	65 704	18 795	31 243	87 895	96 947
Faible ($> 0,20$ % à $0,75$ %)	17 233	17 200	14 933	13 171	32 166	30 371
Moyen ($> 0,75$ % à $7,00$ %)	16 513	8 668	16 969	18 285	33 482	26 953
Élevé ($> 7,00$ % à $99,99$ %)	408	6 385	1 600	1 707	2 008	8 092
Rendement standard / non coté	2 246	2 253	3 878	4 245	6 124	6 498
Défaut / douteux	416	800	569	773	985	1 573
Total	105 918	101 013	73 578	72 115	179 496	173 128

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui n'ont pas été classés comme douteux sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2015 et 2014.

(en millions de dollars canadiens)	De 1 jour à 29 jours		De 30 à 89 jours		90 jours ou plus		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Prêts hypothécaires à l'habitation 1)	641	647	459	488	33	37	1 133	1 172
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers 2)	2 474	1 915	494	471	90	104	3 058	2 490
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	416	414	162	126	92	169	670	709
Engagements de clients aux termes d'acceptations	-	20	-	4	-	-	-	24
Total	3 531	2 996	1 115	1 089	215	310	4 861	4 395

1) Le pourcentage des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus, mais non classés douteux qui étaient garantis par l'administration fédérale canadienne a été de 5 % en 2015 et de 5 % en 2014.

2) Les prêts sur cartes de crédit qui sont en souffrance ne sont pas classés comme douteux et sont sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours.

Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé.

(en millions de dollars canadiens)	1 an ou moins		Plus de 1 an		Plus de 5 ans		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Canada								
Particuliers	50 911	50 026	97 482	93 486	5 272	5 984	153 665	149 496
Entreprises et grandes entreprises (sauf le secteur immobilier)	43 329	41 608	13 677	10 981	461	141	57 467	52 730
Secteur immobilier commercial	4 739	4 506	6 254	5 331	1 375	1 427	12 368	11 264
États-Unis	30 886	22 292	50 647	41 084	19 665	16 759	101 198	80 135
Autres pays	10 136	10 632	741	465	304	50	11 181	11 147
Total	140 001	129 064	168 801	151 347	27 077	24 361	335 879	304 772

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations par catégories fondées sur la sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Taux fixe	160 469	150 021
Taux variable	162 248	142 139
Non sensible aux taux d'intérêt 1)	11 307	10 878
Total	334 024	303 038

1) Les éléments non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de nos actifs et de nos passifs à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux, de même que le risque de migration du crédit et de défaut. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de la gestion du risque structurel de marché lié à nos activités bancaires et d'assurance.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 100 à 104 du présent Rapport annuel.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la confiance des déposants et la stabilité du bénéfice.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 105 à 109 du présent Rapport annuel.

Note 6 : Transfert d'actifs

Titrisation de prêts

Nous vendons des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ont été transférés, ce qui sert à établir s'ils peuvent être décomptabilisés.

Aux termes de ces programmes, nous avons droit au paiement, au fil du temps, de l'excédent du total des intérêts et des frais perçus auprès des clients relativement aux prêts vendus, sur le rendement versé aux investisseurs des programmes de titrisation de tiers, moins les pertes sur créances et les autres coûts. Comme nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, nous ne pouvons les décomptabiliser. Nous continuons d'inscrire les prêts et le produit en trésorerie en découlant comme un financement garanti au bilan consolidé. Les intérêts et les frais perçus, déduction faite du rendement versé aux investisseurs, sont pris en compte dans les revenus nets d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sur la durée de la titrisation. Les pertes sur créances associées aux prêts sont constatées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons vendu pour 6 905 millions de dollars de prêts à des programmes de titrisation de tiers (5 564 millions en 2014).

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes.

(en millions de dollars canadiens)	2015 1)		2014	
	Valeur comptable des actifs	Passifs connexes	Valeur comptable des actifs	Passifs connexes
Prêts hypothécaires à l'habitation	7 458		9 569	
Autres actifs connexes 2)	10 181		8 382	
Total	17 639	17 199	17 951	17 546

1) La juste valeur des actifs titrisés se chiffre à 17 785 millions de dollars et la juste valeur des passifs connexes, à 17 666 millions, pour une position nette de 119 millions. Les actifs titrisés correspondent aux actifs que nous avons transférés à des tiers, y compris les autres actifs connexes.

2) Les autres actifs connexes représentent des paiements reçus sur des prêts cédés en garantie dans le cadre de programmes de titrisation et qui n'ont pas encore été portés en réduction des passifs connexes. Les paiements reçus sont détenus au nom des investisseurs des entités de titrisation jusqu'au moment où les paiements en capital sur les passifs connexes deviennent exigibles. Aux fins de la comparaison de tous les actifs éayant ces passifs connexes, le montant en cause a, dans le tableau ci-dessus, été ajouté à la valeur comptable des actifs titrisés.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux titres et c'est pourquoi nous continuons à les comptabiliser dans notre bilan consolidé. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée en tant que transactions d'emprunt garanti au montant exigible. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La note 14 renferme plus de renseignements à ce sujet.

Note 7 : Entités structurées

Dans le cadre normal des activités, nous concluons certaines transactions qui mettent en jeu l'établissement d'entités structurées dans le but de faciliter ou de réaliser des transactions pour le compte de clients et afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons.

Pour établir si nous contrôlons ou non une entité structurée, nous examinons l'accord en entier afin de définir l'objet et la conception de cette entité structurée, la nature des droits détenus par voie d'ententes contractuelles et le fait que nous agissons pour notre propre compte ou en tant que mandataire.

Nous procédons à une réévaluation de la consolidation si des faits et circonstances indiquent que des changements sont survenus dans l'un ou plusieurs des éléments de contrôle de l'entité structurée.

Entités structurées consolidées

Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Entité de titrisation américaine des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients (aussi appelée conduit multicédants soutenu par des banques) qui fournit à nos clients d'autres sources de financement par l'entremise de la titrisation de ses actifs. Cette entité donne à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en achetant les actifs que ces clients lui vendent et en émettant alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à cette entité de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier, pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons établi que nous la contrôlons et, en notre qualité de fournisseur de trésorerie et de mandataire chargé de sa gestion, nous la consolidons puisque nous sommes exposés à ses rendements variables et que nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour influencer sur ces rendements.

Nous fournissons des facilités de trésorerie à cette entité, ce qui peut exiger que nous lui fournissions du financement supplémentaire advenant certains événements. Le montant total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités était de 7 213 millions de dollars au 31 octobre 2015 (5 236 millions au 31 octobre 2014).

Entité de protection de crédit

Nous soutenons une entité de protection de crédit qui fournit aux détenteurs d'investissements dans des portefeuilles de créances d'entreprises une protection de crédit au moyen de swaps sur défaillance. En mai 2008, lors de la restructuration de l'entité, nous avons conclu des swaps sur défaillance avec les contreparties aux swaps et des swaps de compensation avec l'entité. En 2015, l'entité n'a remboursé aucun billet à moyen terme en cours (1 049 millions de dollars en 2014, billets dont une tranche de 678 millions de dollars était détenue par nous). Nous détenons toujours 256 millions de dollars de ses billets à moyen terme, qui viennent à échéance en septembre 2016. Au 31 octobre 2015 et 2014, nous avions couvert notre exposition aux billets émis par l'entité que nous détenions. Un tiers a une exposition à l'entité en raison d'un swap sur rendement total qu'il a conclu avec nous et qui vise 108 millions de dollars de billets. Nous contrôlons et consolidons cette entité.

Entités de capital et de financement

Des entités de capital et de financement sont créées en vue de l'émission de billets ou de titres de fiducie de capital ou pour garantir les paiements dus aux détenteurs d'obligations que nous avons émises. Ces entités peuvent acheter des billets que nous avons émis ou nous pouvons leur vendre des actifs en échange de billets.

Dans le cas des fiducies qui nous achètent des actifs, nous avons établi que, d'après les droits stipulés dans les accords, nous sommes grandement exposés à leurs rendements variables puisque nous sommes exposés à la variabilité des actifs sous-jacents et que nous contrôlons ces fiducies. C'est pourquoi nous les consolidons. Pour de plus amples renseignements sur les fiducies de capital, voir les notes 1 et 16.

Entités structurées non consolidées

Le tableau suivant présente les montants liés à nos participations dans des entités structurées non consolidées.

(en millions de dollars canadiens)	2015			2014		
	Entités de capital et de financement	Entités de titrisation canadiennes des clients 1)	Entités à financement structuré	Entités de capital et de financement	Entités de titrisation canadiennes des clients 1)	Entités à financement structuré
Participations inscrites au bilan						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	69	-	11	39	-
Titres de négociation	2	21	2 266	2	10	10 414
Titres disponibles à la vente	-	573	-	-	652	-
Divers	-	10	11	-	-	42
	13	673	2 277	13	701	10 456
Dépôts	1 265	69	1 296	1 265	39	5 853
Instruments dérivés	-	-	250	-	-	1 115
Divers	20	-	732	21	-	3 447
	1 285	69	2 278	1 286	39	10 415
Risque de perte 2)	57	6 175	2 278	57	5 876	10 456
Total des actifs des entités	1 285	4 289	2 277	1 286	3 783	10 456

1) Les titres détenus qui sont émis par nos entités de titrisation canadiennes des clients sont constitués de papier commercial adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation et les titres disponibles à la vente. Tous les actifs détenus par ces entités sont situés au Canada.

2) Le risque de perte représente les titres détenus, les facilités utilisées et non utilisées, et les actifs dérivés.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Entités de capital et de financement

Certaines de nos entités de capital et de financement achètent des billets que nous émettons, billets qui leur servent d'actifs sous-jacents. Nous ne sommes alors pas exposés à des risques de défaut ou de crédit significatifs. Le reste de notre exposition à leurs rendements variables est moindre que celle des porteurs de billets qui, eux, sont exposés à nos risques de défaut et de crédit. Nous avons établi que nous ne consolidons pas ces entités. Pour de plus amples renseignements sur les fiducies de capital, voir les notes 1 et 16.

Entités de titrisation canadiennes des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par la Banque) qui fournissent à nos clients d'autres sources de financement par la titrisation de leurs actifs. Ces entités donnent à nos clients accès à du financement sur les marchés du PCAA en leur permettant de vendre leurs actifs à de telles entités, lesquelles émettent alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à ces entités de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier, pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons déterminé que nous ne les contrôlons pas puisque nous n'avons aucun pouvoir sur leurs principales activités, soit la gestion de leurs actifs. Nous fournissons des facilités de trésorerie à ces entités, ce qui peut exiger que nous leur fournissions du financement supplémentaire advenant certains événements. Le montant total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités était de 5 573 millions de dollars au 31 octobre 2015 (5 214 millions au 31 octobre 2014).

Entités à financement structuré

Nous facilitons le développement de produits de placement par des tiers, y compris de fonds d'investissement, de fiducies d'investissement à participation unitaire et d'autres fonds d'investissement qui sont destinés aux investisseurs individuels. Nous concluons des contrats sur instruments dérivés avec ces tiers afin de fournir aux investisseurs le degré de risque qu'ils désirent, et nous couvrons notre risque lié à ces instruments dérivés en investissant dans d'autres fonds par l'intermédiaire d'entités structurées. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Fiducies de rémunération

Nous sommes les promoteurs de diverses ententes d'actionnariat, dont certaines sont administrées par l'entremise de fiducies. De façon générale, ces ententes permettent aux employés d'acheter des actions ordinaires de la Banque.

Les membres du personnel peuvent affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires et nous ajoutons une somme égale à 50 % de leurs cotisations, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Les sommes que nous versons ainsi sont placées dans des fiducies qui achètent nos actions ordinaires sur le marché libre en vue de les remettre aux employés lorsque ceux-ci y ont droit en vertu du régime. Nous ne sommes pas tenus de consolider nos fiducies de rémunération. Celles-ci ne sont pas indiquées dans le tableau précédent puisque nous n'avons aucun intérêt dans celles-ci.

Les actifs détenus dans le cadre des ententes d'actionnariat totalisaient 1 446 millions de dollars au 31 octobre 2015 (1 532 millions en 2014).

Fonds gérés par BMO

Nous constituons divers fonds que nous gérons également. Nous évaluons si nous contrôlons ou non un fonds donné en nous appuyant sur les intérêts économiques que nous y détenons, ce qui inclut nos placements dans celui-ci et nos frais de gestion gagnés sur les fonds, et aussi en fonction de tout droit qu'auraient les investisseurs de nous démettre de nos fonctions de gestionnaire de placements. Par suite de notre évaluation, nous avons conclu que nous ne contrôlions pas ces fonds. Notre exposition aux fonds que nous gérons, mais ne consolidons pas, totalisait 589 millions de dollars au 31 octobre 2015 (513 millions en 2014), laquelle est prise en compte dans les valeurs mobilières figurant à notre bilan consolidé.

Fonds non gérés par BMO

À des fins de placement ou autres, nous achetons et détenons des parts dans des fonds que nous ne gérons pas. Il est jugé que nous avons une participation dans ces fonds en raison des parts que nous détenons, du fait que nous pouvons agir à titre de contrepartie eu égard à certains contrats dérivés ou que nous détenons d'autres intérêts. De telles activités ne nous confèrent pas le contrôle de ces fonds et, par conséquent, ceux-ci ne sont pas consolidés. Notre exposition aux fonds que nous ne gérons pas totalisait 3 735 millions de dollars au 31 octobre 2015 (11 647 millions en 2014), laquelle est prise en compte dans les valeurs mobilières figurant à notre bilan consolidé.

Autres entités structurées

Il peut être présumé que nous sommes le promoteur d'une entité structurée si nous participons à sa conception, à sa constitution juridique ou à sa commercialisation et si, de manière raisonnable, des intervenants du marché nous associeraient à cette entité. Nous ne détenons pas de participation dans certaines entités structurées dont nous sommes le promoteur. Le montant des revenus gagnés grâce à celles-ci est négligeable.

Note 8 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés réglementés ou sur les marchés hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement ceux liés aux fluctuations des cours de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés

Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.

Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit, de la valeur des titres ou des prix des produits de base, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur les marchés hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit et de la valeur des instruments financiers ou des prix des produits de base sous-jacents, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime parce que nous acceptons un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit de l'exercer. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, le principal risque auquel nous sommes exposés est le risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur les marchés hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Une swaption est une option qui confère à son détenteur le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap sous-jacent.

Une option à terme est un contrat d'option dont l'instrument sous-jacent est un contrat à terme standardisé unique.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit et de la valeur des instruments financiers ou des prix des produits de base sous-jacents, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen d'obligations, de contrats à terme sur taux d'intérêt, de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de contrats à terme sur devises, d'options sur devises, de swaps de devises et de contrats à terme de gré à gré. Ces instruments dérivés sont comptabilisés à la valeur de marché et les profits et pertes, réalisés ou latents, sont portés aux revenus autres que d'intérêts, conformément au traitement comptable des profits et pertes sur l'élément faisant l'objet de la couverture économique. Les variations de la juste valeur des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et l'écart au comptant ou à terme (l'écart entre le

cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et le taux à la fin du contrat) est inscrit dans les charges d'intérêts sur la durée de la couverture. La conversion des devises liées aux placements dans des établissements à l'étranger est gérée au moyen de dépôts. La conversion des devises au titre des dépôts désignés comme couverture d'investissement net est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des activités de tenue de marché pour appuyer la demande de dérivés provenant de clients, des instruments contractés de façon limitée afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de nos principales positions et certains instruments dérivés exécutés dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus.

Les principales activités de négociation comprennent la tenue de marché et le positionnement. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes, réalisés ou latents, sont portés aux revenus de négociation dans notre état consolidé des résultats. Les profits latents sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés des actifs, et les pertes latentes le sont au poste instruments dérivés des passifs.

Instruments dérivés de couverture

Conformément à notre stratégie de gestion des risques, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir nos risques de taux d'intérêt et de change.

Nous pouvons aussi utiliser des contrats de change à terme de gré à gré pour couvrir, d'un point de vue économique, une partie de notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre bénéfice net consolidé causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations de celle-ci sont portées aux revenus autres que d'intérêts à notre état consolidé des résultats.

Couvertures aux fins de la comptabilité de couverture

Pour qu'un instrument dérivé puisse être considéré comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie ainsi couverts, ainsi que la manière dont son efficacité est évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou celles du montant des flux de trésorerie futurs de l'élément couvert.

L'efficacité de ces instruments de couverture est évaluée à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement des mesures statistiques quantitatives de corrélation. Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée dans les revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats, lorsqu'elle se produit.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie sujettes au risque lié aux cours des actions. Les instruments productifs d'intérêts à taux variable comprennent les prêts et dépôts à taux variable. Nos couvertures de flux de trésorerie ont un terme à courir résiduel maximal de 20 ans.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur ces instruments dérivés liés aux couvertures de flux de trésorerie comme un ajustement des revenus nets d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert, elles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Tout excédent des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas les variations de la juste valeur de l'instrument couvert (l'inefficacité de la couverture) est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de leur durée initiale, le montant cumulé des profits ou pertes latents comptabilisés dans les autres éléments du résultat global est amorti, dans notre état consolidé des résultats, par imputation aux revenus nets d'intérêts pour ce qui est des swaps de taux d'intérêt et à la rémunération du personnel pour ce qui est des swaps sur rendement total sur la période durant laquelle l'élément couvert est constaté en résultat. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des profits ou pertes latents est immédiatement constatée dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats.

Le montant du profit latent que nous prévoyons reclasser dans notre état consolidé des résultats au cours des douze prochains mois s'élève à 166 millions de dollars (122 millions après impôts). Ce montant aura pour effet d'ajuster les revenus d'intérêt et charges d'intérêts comptabilisés à l'égard des actifs et des passifs, ainsi que de la charge de rémunération du personnel qui faisaient l'objet de couvertures.

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de flux de trésorerie sur nos résultats financiers.

(en millions de dollars canadiens)

Type de contrat	Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat		
	Variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Variations de la juste valeur comptabilisées au poste revenus autres que d'intérêts – autres	Reclassement, des autres éléments du résultat global au bénéfice net, de profits sur des couvertures désignées
2015			
Taux d'intérêt	697	2	119
Change 1)	33	1	s. o.
Attributions des droits à des paiements fondés sur des actions	(14)	-	(8)
Total	716	3	111
2014			
Taux d'intérêt	224	3	130
Change 1)	102	-	s. o.
Total	326	3	130
2013			
Taux d'intérêt	(86)	-	195
Change 1)	49	-	s. o.
Total	(37)	-	195

1) L'amortissement de l'écart au comptant ou à terme sur les contrats de change d'une perte de 40 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (perte de 4 millions en 2014 et perte de 25 millions en 2013) a été transféré des autres éléments du résultat global aux charges d'intérêts.

s. o. – sans objet

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe que causent les fluctuations de taux d'intérêt. Ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nos couvertures de juste valeur comprennent des couvertures de titres, de dépôts et de dette subordonnée à taux fixe.

Nous comptabilisons les intérêts à recevoir ou à payer sur ces instruments dérivés comme un ajustement des revenus nets d'intérêts que nous inscrivons dans notre état consolidé des résultats sur la durée de la couverture.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, l'instrument dérivé de couverture est comptabilisé à sa juste valeur, et les actifs et passifs à taux fixe qui font partie de la relation de couverture sont ajustés en fonction des variations de la valeur du risque qui est couvert (« ajustement au titre de la couverture de juste valeur »). Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations de la juste valeur de l'élément couvert (l'inefficacité de la couverture), le montant net est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous n'ajustons plus l'élément couvert à la juste valeur. L'ajustement cumulatif à la juste valeur de l'élément couvert est alors amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, l'ajustement cumulatif à la juste valeur est pris en compte dans le calcul du profit ou de la perte découlant de la vente ou du règlement.

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de juste valeur sur nos résultats financiers.

(en millions de dollars canadiens)

Type de contrat	Profits (pertes) avant impôts constatés en résultat		
	Montant du profit (de la perte) sur les dérivés de couverture 1)	Ajustement au titre de la couverture de juste valeur 2)	Inefficacité de la couverture comptabilisée au poste revenus autres que d'intérêts – autres
Contrats de taux d'intérêt 2015	225	(219)	6
2014	46	(39)	7
2013	(371)	360	(11)

1) Les profits (pertes) latents sur les instruments dérivés de couverture sont comptabilisés au poste autres actifs – instruments dérivés ou autres passifs – instruments dérivés dans le bilan consolidé.

2) Les profits (pertes) latents sur les éléments couverts sont comptabilisés aux postes titres – disponibles à la vente, dette subordonnée, dépôts et autres passifs.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du cours de change ayant trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger. Notre passif-dépôts libellé en monnaies étrangères est désigné comme une couverture pour une partie de ce risque. La conversion des devises de nos investissements nets dans des établissements à l'étranger et l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le poste profit (perte) latent provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, des autres éléments du résultat global. Dans la mesure où l'instrument de couverture n'est pas efficace, les montants sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus de change, autres que de négociation. Il n'y a eu aucune inefficacité de la couverture associée aux couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014. Nous utilisons les dépôts en monnaies étrangères dont le terme à court est de zéro à trois mois en guise d'instruments de couverture dans les couvertures d'investissement net, et la juste valeur de ces dépôts était de 1 485 millions de dollars au 31 octobre 2015 (2 365 millions en 2014).

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas détenu à des fins de négociation ou désigné comme étant à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées en résultat. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos billets liés à des titres de participation sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre le montant de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou de payer relativement à nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties à ces instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie quotidienne sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2015 était de 11 528 millions de dollars, montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 11 122 millions. Si notre cote de crédit avait été ramenée à A et à A- au 31 octobre 2015 (par Standard & Poor's Ratings Services), il nous aurait fallu donner une garantie ou satisfaire à des exigences de paiement d'un montant additionnel de 532 millions et de 800 millions, respectivement.

Juste valeur

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer au cours de périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Des détails sur l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés figurent à la note 18.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	2015			2014		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	17 382	(16 449)	933	17 020	(15 986)	1 034
Contrats à terme de gré à gré	25	(6)	19	4	(6)	(2)
Contrats à terme standardisés	1	-	1	17	(21)	(4)
Options achetées	637	-	637	697	-	697
Options vendues	-	(581)	(581)	-	(616)	(616)
Contrats de change						
Swaps de devises	5 128	(4 239)	889	2 153	(1 182)	971
Swaps de taux d'intérêt et de devises	6 847	(12 128)	(5 281)	5 705	(6 682)	(977)
Contrats de change à terme de gré à gré	3 099	(1 306)	1 793	3 874	(2 856)	1 018
Options achetées	133	-	133	447	-	447
Options vendues	-	(178)	(178)	-	(465)	(465)
Contrats sur produits de base						
Swaps	993	(1 818)	(825)	376	(922)	(546)
Options achetées	674	-	674	307	-	307
Options vendues	-	(953)	(953)	-	(412)	(412)
Contrats sur titres de participation						
Swaps sur défaillance	969	(2 201)	(1 232)	947	(3 040)	(2 093)
Achetés	36	-	36	80	-	80
Vendus	-	(48)	(48)	-	(124)	(124)
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation	35 924	(39 907)	(3 983)	31 627	(32 312)	(685)
Juste valeur moyenne 1)	42 027	(44 445)	(2 418)	30 304	(31 092)	(788)
Couverture						
Contrats de taux d'intérêt						
Couvertures de flux de trésorerie - swaps	664	(90)	574	196	(115)	81
Couvertures de juste valeur - swaps	544	(387)	157	330	(272)	58
Total des swaps	1 208	(477)	731	526	(387)	139
Contrats de change						
Couvertures de flux de trésorerie - contrats de change à terme de gré à gré	1 092	(2 255)	(1 163)	502	(958)	(456)
Total des contrats de change	1 092	(2 255)	(1 163)	502	(958)	(456)
Contrats sur titres de participation						
Couvertures de flux de trésorerie - contrats sur titres de participation	14	-	14	-	-	-
Total des contrats sur titres de participation	14	-	14	-	-	-
Juste valeur totale - instruments dérivés de couverture 2)	2 314	(2 732)	(418)	1 028	(1 345)	(317)
Juste valeur moyenne 1)	2 329	(2 404)	(75)	916	(1 089)	(173)
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation et de couverture	38 238	(42 639)	(4 401)	32 655	(33 657)	(1 002)
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(27 415)	27 415	-	(28 885)	28 885	-
Total	10 823	(15 224)	(4 401)	3 770	(4 772)	(1 002)

1) La juste valeur moyenne est calculée selon la méthode des moyennes mobiles sur cinq trimestres.

2) La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan ou des flux de trésorerie futurs.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats à leur solde net.

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)

	2015								2014	
	Négociation	Couverture			Total	Négociation	Couverture			
		Flux de trésorerie	Juste valeur				Flux de trésorerie	Juste valeur		
Contrats de taux d'intérêt										
Marchés hors cote										
Swaps	2 853 087	59 021	47 679	2 959 787	2 580 940	45 753	48 984	2 675 677		
Contrats à terme de gré à gré	432 744	-	-	432 744	361 484	-	-	361 484		
Options achetées	21 344	-	-	21 344	19 267	-	-	19 267		
Options vendues	24 154	-	-	24 154	22 955	-	-	22 955		
	3 331 329	59 021	47 679	3 438 029	2 984 646	45 753	48 984	3 079 383		
Marchés réglementés										
Contrats à terme standardisés	137 583	-	-	137 583	125 272	-	-	125 272		
Options achetées	26 598	-	-	26 598	21 680	-	-	21 680		
Options vendues	25 038	-	-	25 038	21 342	-	-	21 342		
	189 219	-	-	189 219	168 294	-	-	168 294		
Total des contrats de taux d'intérêt	3 520 548	59 021	47 679	3 627 248	3 152 940	45 753	48 984	3 247 677		
Contrats de change										
Marchés hors cote										
Swaps de devises	75 890	193	-	76 083	51 374	242	-	51 616		
Swaps de taux d'intérêt et de devises	339 431	36	-	339 467	279 119	-	-	279 119		
Contrats de change à terme de gré à gré	362 544	30 554	-	393 098	283 196	16 284	-	299 480		
Options achetées	28 297	-	-	28 297	37 245	-	-	37 245		
Options vendues	28 960	-	-	28 960	36 913	-	-	36 913		
	835 122	30 783	-	865 905	687 847	16 526	-	704 373		
Marchés réglementés										
Contrats à terme standardisés	677	-	-	677	813	-	-	813		
Options achetées	2 562	-	-	2 562	3 110	-	-	3 110		
Options vendues	2 012	-	-	2 012	3 044	-	-	3 044		
	5 251	-	-	5 251	6 967	-	-	6 967		
Total des contrats de change	840 373	30 783	-	871 156	694 814	16 526	-	711 340		
Contrats sur produits de base										
Marchés hors cote										
Swaps	11 929	-	-	11 929	13 559	-	-	13 559		
Options achetées	6 172	-	-	6 172	8 526	-	-	8 526		
Options vendues	4 103	-	-	4 103	4 166	-	-	4 166		
	22 204	-	-	22 204	26 251	-	-	26 251		
Marchés réglementés										
Contrats à terme standardisés	16 803	-	-	16 803	22 586	-	-	22 586		
Options achetées	7 614	-	-	7 614	6 733	-	-	6 733		
Options vendues	9 720	-	-	9 720	8 499	-	-	8 499		
	34 137	-	-	34 137	37 818	-	-	37 818		
Total des contrats sur produits de base	56 341	-	-	56 341	64 069	-	-	64 069		
Contrats sur titres de participation										
Marchés hors cote	46 942	172	-	47 114	48 702	-	-	48 702		
Marchés réglementés	4 371	-	-	4 371	7 314	-	-	7 314		
Total des contrats sur titres de participation	51 313	172	-	51 485	56 016	-	-	56 016		
Swaps sur défaillance										
Achetés sur les marchés hors cote	6 665	-	-	6 665	8 801	-	-	8 801		
Vendus sur les marchés hors cote	9 385	-	-	9 385	11 983	-	-	11 983		
Total des swaps sur défaillance	16 050	-	-	16 050	20 784	-	-	20 784		
Total	4 484 625	89 976	47 679	4 622 280	3 988 623	62 279	48 984	4 099 886		

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforçons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position d'une contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en traitant avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de pertes sur créances lié aux instruments dérivés, notamment en exigeant des garanties et en concluant des conventions-cadres de compensation avec des contreparties. Ces conventions-cadres juridiquement exécutoires permettent d'éliminer le risque de crédit lié aux contrats favorables dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie doivent être réglés en même temps que les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés comportent un risque de crédit limité, car ils sont réglés sur une base nette quotidiennement avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans le tableau sur le risque de crédit ci-dessous :

Valeur de remplacement : Ce qu'il en coûte pour remplacer tous les contrats qui ont une juste valeur positive, déterminée aux taux du marché. Ce chiffre représente en fait les profits latents sur nos instruments dérivés. La valeur de remplacement indiquée dans le tableau ci-dessous représente le montant net des actifs et des passifs envers une contrepartie en particulier, lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser le montant qui nous est dû par celui que nous devons et que nous avons l'intention soit de procéder au règlement sur une base nette, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel, conformément aux normes d'adéquation des fonds propres édictées par le BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens)	2015			2014		
	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actifs pondérés en fonction des risques	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actifs pondérés en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	18 590	22 037	-	17 546	21 371	-
Contrats à terme de gré à gré	25	24	-	4	45	-
Options achetées	633	651	-	691	705	-
Total des contrats de taux d'intérêt	19 248	22 712	1 461	18 241	22 121	1 393
Contrats de change						
Swaps de devises	5 128	8 602	-	2 153	5 039	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises	6 847	13 696	-	5 705	11 219	-
Contrats de change à terme de gré à gré	4 191	7 838	-	4 376	6 477	-
Options achetées	115	768	-	415	837	-
Total des contrats de change	16 281	30 904	2 034	12 649	23 572	1 656
Contrats sur produits de base						
Swaps	993	2 472	-	376	1 902	-
Options achetées	69	1 043	-	30	1 109	-
Total des contrats sur produits de base	1 062	3 515	496	406	3 011	472
Contrats sur titres de participation						
	892	3 366	214	896	3 547	208
Swaps sur défaillance						
	36	245	34	80	271	42
Total des instruments dérivés	37 519	60 742	4 239	32 272	52 522	3 771
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(27 415)	(40 140)	-	(28 885)	(35 585)	-
Total	10 104	20 602	4 239	3 387	16 937	3 771

Le total des instruments dérivés et l'incidence des conventions-cadres de compensation relatifs à la valeur de remplacement ne comprennent pas les instruments dérivés négociés sur les marchés réglementés dont la juste valeur était de 719 millions de dollars au 31 octobre 2015 (383 millions en 2014).

Les transactions sont effectuées avec des contreparties de diverses régions et de différents secteurs d'activité. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats des clients par pays avant et après l'incidence des conventions-cadres de compensation, établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Avant les conventions-cadres de compensation		Après les conventions-cadres de compensation	
	2015	2014	2015	2014
Canada	19 492	52	14 395	45
États-Unis	7 702	21	7 579	23
Royaume-Uni	3 220	9	3 623	11
Autres pays 1)	7 105	18	6 675	21
Total	37 519	100 %	32 272	100 %
			10 104	100 %
				3 387
				100 %

1) Aucun autre pays n'a représenté 15 % ou plus de la valeur de remplacement en 2015 ou en 2014.

Les transactions sont effectuées avec diverses contreparties. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats par secteur d'activité (avant l'incidence des conventions-cadres de compensation).

Au 31 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total
Institutions financières	13 882	10 565	253	708	35	25 443
Administrations publiques	2 940	3 343	85	-	-	6 368
Ressources naturelles	-	27	114	-	-	141
Énergie	250	693	189	-	-	1 132
Autres	2 176	1 653	421	184	1	4 435
Total	19 248	16 281	1 062	892	36	37 519

Au 31 octobre 2014 (en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt	Contrats de change	Contrats sur produits de base	Contrats sur titres de participation	Swaps sur défaillance	Total
Institutions financières	13 997	8 903	157	660	66	23 783
Administrations publiques	2 262	2 330	11	-	-	4 603
Ressources naturelles	33	27	37	-	-	97
Énergie	171	255	36	-	-	462
Autres	1 778	1 134	165	236	14	3 327
Total	18 241	12 649	406	896	80	32 272

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	Terme à courir					2015	2014
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total des montants nominaux de référence	Total des montants nominaux de référence
Contrats de taux d'intérêt							
Swaps	1 110 622	573 718	846 317	380 048	49 082	2 959 787	2 675 677
Contrats à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	592 366	64 574	6 334	4 064	123	667 461	572 000
Total des contrats de taux d'intérêt	1 702 988	638 292	852 651	384 112	49 205	3 627 248	3 247 677
Contrats de change							
Swaps de devises	19 320	16 868	22 170	15 342	2 383	76 083	51 616
Swaps de taux d'intérêt et de devises	86 626	108 857	74 121	57 722	12 141	339 467	279 119
Contrats de change à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	445 471	8 258	1 529	332	16	455 606	380 605
Total des contrats de change	551 417	133 983	97 820	73 396	14 540	871 156	711 340
Contrats sur produits de base							
Swaps	3 604	6 626	817	861	21	11 929	13 559
Contrats à terme standardisés et options	15 824	25 688	2 353	502	45	44 412	50 510
Total des contrats sur produits de base	19 428	32 314	3 170	1 363	66	56 341	64 069
Contrats sur titres de participation	43 296	5 170	1 535	68	1 416	51 485	56 016
Contrats de crédit	10 958	2 966	713	1 021	392	16 050	20 784
Total du montant nominal de référence	2 328 087	812 725	955 889	459 960	65 619	4 622 280	4 099 886

certaines chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 9 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel au coût moins l'amortissement cumulé, sauf dans le cas des terrains qui, eux, sont inscrits au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Lorsque les composantes importantes d'un immeuble ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et sont amorties sur leur durée d'utilité respective. Les durées d'utilité estimées maximales que nous utilisons pour l'amortissement de nos actifs sont les suivantes :

Immeubles	De 10 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	15 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et la valeur résiduelle des bureaux et du matériel font l'objet d'examen annuel à la lumière de tout changement de situation et sont ajustées au besoin. Au moins une fois par année, nous étudions la présence d'indications montrant que les bureaux et le matériel doivent subir un test de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation d'un actif, nous le soumettons à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus qui devraient être tirés de l'actif. Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Il n'y a eu aucune réduction de valeur importante pour dépréciation des bureaux et du matériel au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014. Les profits et pertes sur cession sont inclus dans les charges autres que d'intérêts sous bureaux et matériel dans notre état consolidé des résultats.

Le loyer net des bureaux et du matériel constaté dans notre état consolidé des résultats s'est établi, pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, à 476 millions de dollars, à 431 millions et à 434 millions, respectivement.

	2015						2014					
	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Total
Coût												
Solde à l'ouverture de l'exercice	300	1 802	1 571	805	1 182	5 660	297	1 680	1 531	770	1 045	5 323
Entrées	5	48	228	73	75	429	(1)	106	189	29	106	429
Cessions 1)	(64)	(102)	(243)	(24)	(12)	(445)	(16)	(44)	(188)	(22)	(7)	(277)
Entrées par suite d'acquisitions 2)	-	-	-	-	-	-	-	-	3	2	4	9
Change et autres	39	160	75	47	40	361	20	60	36	26	34	176
Solde à la clôture de l'exercice	280	1 908	1 631	901	1 285	6 005	300	1 802	1 571	805	1 182	5 660
Amortissement cumulé et dépréciation												
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	979	1 108	554	743	3 384	-	900	1 104	508	643	3 155
Cessions 1)	-	(57)	(137)	(14)	(6)	(214)	-	(28)	(175)	(19)	(5)	(227)
Amortissement	-	36	154	56	132	378	-	34	149	60	122	365
Change et autres	-	118	21	55	(22)	172	-	73	30	5	(17)	91
Solde à la clôture de l'exercice	-	1 076	1 146	651	847	3 720	-	979	1 108	554	743	3 384
Valeur comptable nette	280	832	485	250	438	2 285	300	823	463	251	439	2 276

1) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan.

2) Les bureaux et le matériel sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

Note 10 : Acquisitions

Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, ce qui englobe toute contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables repris et la contrepartie conditionnelle sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée sur le montant net des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont pris en compte dans nos états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

Acquisition à venir – Activités de financement du transport de GE Capital Corporation (GE Transportation Finance)

Le 10 septembre 2015, nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition des actifs de GE Transportation Finance. Le prix d'achat en trésorerie totalise environ 8,9 milliards de dollars américains. Le portefeuille de GE Transportation Finance comprend des actifs productifs nets d'environ 11,9 milliards de dollars (8,9 milliards de dollars américains), sous réserve d'ajustements de clôture. L'acquisition reflète nos activités bancaires auprès des entreprises au Canada et aux États-Unis et viendra élargir notre clientèle commerciale. Nous prévoyons que cette acquisition sera menée à terme au cours du premier trimestre de 2016, et les résultats de l'entreprise acquise sont pris en compte dans ceux de nos unités d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis et au Canada.

La comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises n'est pas encore terminée et nous n'avons pas établi le montant final de la contrepartie, la juste valeur des actifs acquis, ni le montant de l'écart d'acquisition qui sera constaté.

Acquisition – F&C Asset Management plc (F&C)

Le 7 mai 2014, nous avons conclu l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de F&C Asset Management plc, gestionnaire de placements dont le siège social est situé au Royaume-Uni, pour une contrepartie en trésorerie de 712 millions de livres sterling.

Cette acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises. Les résultats de l'entreprise ainsi acquise sont pris en compte dans ceux de notre unité d'exploitation Gestion de patrimoine.

Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis des immobilisations incorporelles constituées essentiellement de contrats de gestion de fonds et de relations clients, dont des immobilisations incorporelles de 178 millions de dollars d'une durée d'utilité indéterminée et des immobilisations incorporelles de 313 millions qui sont amorties sur deux à dix ans, essentiellement selon le mode linéaire. Cette acquisition consolide notre position en tant que grand gestionnaire de fonds à l'échelle mondiale en augmentant les capacités de notre plateforme de gestion d'actifs et nous procure d'attrayantes possibilités de répondre aux besoins des marchés des services de gestion de patrimoine au Royaume-Uni et dans le reste de l'Europe. Un écart d'acquisition de 1 268 millions a été comptabilisé à l'égard de cette transaction et n'est pas déductible à des fins fiscales.

Dans le cadre de l'acquisition de F&C, nous avons acquis une filiale de celle-ci, soit F&C REIT LLP, laquelle est détenue à 30 % par trois autres associés. Nous avons constaté, à notre bilan consolidé, la participation des associés dans F&C REIT LLP en tant que participation ne donnant pas le contrôle et en fonction de la quote-part des actifs nets de F&C REIT LLP revenant aux associés qui n'en détiennent pas le contrôle.

Le tableau ci-dessous résume la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

(en millions de dollars canadiens)	2014
	F&C
Trésorerie	338
Bureaux et matériel	9
Écart d'acquisition	1 268
Immobilisations incorporelles	491
Autres actifs	293
Total des actifs	2 399
Autres passifs	1 083
Participations ne donnant pas le contrôle	22
Prix d'achat	1 294

Note 11 : Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Écart d'acquisition

Lorsque nous procédons à une acquisition, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les immobilisations incorporelles identifiables, et aux passifs repris. Toute partie de la contrepartie transférée qui excède la juste valeur des actifs nets acquis est considérée comme un écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition, nous utilisons la juste valeur diminuée des coûts de vente de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie (UGT) en nous appuyant sur des projections actualisées des flux de trésorerie. Ces projections ont été établies pour les dix premières années d'après les résultats d'exploitation réels, la performance future prévue des activités et les résultats passés. Pour la période postérieure à ces dix premières années, il a été présumé que les flux de trésorerie augmenteraient à des taux annuels permanents d'au plus 3 %. Les taux d'actualisation que nous avons employés aux fins du calcul des valeurs recouvrables en 2015 variaient entre 5,9 % et 11,6 % (6,9 % et 12,8 % en 2014), et étaient fondés sur notre estimation du coût du capital de chaque UGT. Le coût du capital de chaque UGT a été estimé au moyen du modèle d'évaluation des actifs financiers, d'après les coefficients bêta historiques de sociétés ouvertes comparables à l'UGT.

Aucune réduction de valeur pour dépréciation de l'écart d'acquisition n'a été constatée au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014.

Les hypothèses clés décrites ci-dessus pourraient changer au fil de l'évolution des conditions de marché et de la conjoncture. Cependant, nous estimons que les changements qui, selon des attentes raisonnables, pourraient être apportés à ces hypothèses ne devraient pas faire en sorte que les valeurs recouvrables des UGT deviennent inférieures à leurs valeurs comptables.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'écart d'acquisition, par groupe d'UGT, pour les exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014.

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires Particuliers et entreprises			Activités traditionnelles de gestion de patrimoine	Assurance	Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Total
	PE Canada	PE États-Unis	Total					
Solde au 31 octobre 2013	69	2 702	2 771	847	2	849	199	3 819
Acquisitions durant l'exercice	-	-	-	1 268	-	1 268	-	1 268
Autres 1)	(1)	220	219	35	-	35	12	266
Solde au 31 octobre 2014	68	2 922	2 990	2 150	2	2 152	211	5 353
Sorties durant l'exercice	-	-	-	(21)	-	(21)	-	(21)
Autres 1)	-	471	471	245	-	245	21	737
Solde au 31 octobre 2015	68 2)	3 393 3)	3 461	2 374 4)	2 5)	2 376	232 6)	6 069

1) Les autres variations de l'écart d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens de l'écart d'acquisition libellé en monnaies étrangères, les ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents et les cessions d'entreprises au cours de l'exercice.

2) Concerne essentiellement bcpbank Canada, Diners Club et Aver Media LP.

3) Concerne essentiellement New Lenox State Bank, First National Bank of Joliet, Household Bank (succursales), Mercantile Bancorp, Inc., Villa Park Trust Savings Bank, First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc., Diners Club, AMCORE et M&I.

4) Concerne BMO Nesbitt Burns Inc., Groupe de fonds Guardian Ltée, Pyrford International plc, Integra GRS, Lloyd George Management, M&I, Harris myCFO, Inc., Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc., CTC Consulting LLC, AWMB et F&C Asset Management plc.

5) Concerne AIG.

6) Concerne Gerard Klauer Mattison & Co., Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., Paloma Securities L.L.C. et M&I.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles liées à nos acquisitions sont comptabilisées initialement à la juste valeur à la date d'acquisition et ensuite au coût, moins l'amortissement cumulé. Les logiciels sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. La charge d'amortissement est constatée au poste amortissement des immobilisations incorporelles à l'état consolidé des résultats. Le tableau ci-dessous présente les variations du solde de ces immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution - succursales	Logiciels achetés - en cours d'amortissement	Logiciels développés - en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Coût au 31 octobre 2013	389	754	154	544	1 606	243	29	3 719
Entrées, cessions et autres	-	-	-	24	286	69	-	379
Acquisitions	171	-	-	-	17	-	303	491
Change	66	61	13	(28)	24	4	(1)	139
Coût au 31 octobre 2014	626	815	167	540	1 933	316	331	4 728
Entrées, cessions et autres	(23)	-	(4)	7	345	42	53	420
Acquisitions	-	-	-	-	-	-	-	-
Change	80	129	27	15	42	11	37	341
Coût au 31 octobre 2015	683	944	190	562	2 320	369	421	5 489

Le tableau ci-dessous présente l'amortissement cumulé des immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution - succursales	Logiciels achetés - en cours d'amortissement	Logiciels développés - en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Amortissement cumulé au 31 octobre 2013	124	397	152	489	1 018	-	28	2 208
Cessions et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement	61	69	2	20	221	-	9	382
Change	44	40	12	(29)	11	-	8	86
Amortissement cumulé au 31 octobre 2014	229	506	166	480	1 250	-	45	2 676
Cessions et autres	(8)	-	(3)	-	-	-	-	(11)
Amortissement	78	66	2	17	230	-	18	411
Change	39	83	25	8	60	-	(10)	205
Amortissement cumulé au 31 octobre 2015	338	655	190	505	1 540	-	53	3 281
Valeur comptable au 31 octobre 2015	345	289	-	57	780	369	368	2 208
Valeur comptable au 31 octobre 2014	397	309	1	60	683	316	286	2 052

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat selon le mode linéaire ou accéléré sur la période, d'au plus 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques. Nos immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée totalisaient 198 millions de dollars au 31 octobre 2015 (178 millions au 31 octobre 2014), ont essentiellement trait à des contrats de gestion de fonds.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est examinée annuellement, à la lumière de tout changement de situation. Nous soumettons les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Des immobilisations incorporelles ont fait l'objet de réductions de valeur pour dépréciation de 1 million de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 (1 million en 2014).

Note 12 : Actifs divers

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	6 502	6 104
Intérêts courus à recevoir	882	879
Créances de clients, de négociants et de courtiers	309	542
Actifs liés à l'assurance 1)	478	445
Actifs au titre des régimes de retraite (note 23)	502	261
Total	8 673	8 231

1) Comprend des actifs de néant au 31 octobre 2015 (215 millions de dollars en 2014) au titre de la réassurance relativement à notre secteur de l'assurance vie.

Note 13 : Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Dépôts à vue				Dépôts à préavis		Dépôts à terme fixe		Total	
	productifs d'intérêts		non productifs d'intérêts							
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Catégories de déposants :										
Banques	828	997	1 222	993	4 123	2 412	20 962	13 841	27 135	18 243
Entreprises et administrations publiques	15 262	14 958	35 212	28 001	57 335	57 165	155 809	139 015	263 618	239 139
Particuliers	3 095	2 524	15 095	12 900	83 081	75 529	46 145	44 753	147 416	135 706
Total 1) 2)	19 185	18 479	51 529	41 894	144 539	135 106	222 916	197 609	438 169	393 088
Domiciliation :										
Canada	17 031	16 753	35 300	28 832	75 470	77 232	120 199	111 193	248 000	234 010
États-Unis	1 517	1 191	16 091	12 972	68 396	57 314	76 980	66 664	162 984	138 141
Autres pays	637	535	138	90	673	560	25 737	19 752	27 185	20 937
Total	19 185	18 479	51 529	41 894	144 539	135 106	222 916	197 609	438 169	393 088

1) Inclut des billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Au 31 octobre 2015 et 2014, le total des dépôts à terme fixe comprenait respectivement 26 960 millions de dollars et 18 183 millions de dollars de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Au 31 octobre 2015 et 2014, les dépôts comprenaient respectivement 221 268 millions de dollars et 191 155 millions de dollars de dépôts libellés en dollars américains ainsi que 19 898 millions de dollars et 8 204 millions de dollars de dépôts libellés en d'autres devises.

Les dépôts à vue sont constitués essentiellement des comptes de chèques de nos clients, comptes dont certains sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer des fonds de leurs comptes de chèques.

Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts. Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. Les termes de ces dépôts peuvent varier de un jour à dix ans.
- Les fonds fédéraux achetés, qui représentent des emprunts à un jour de fonds de réserve excédentaires d'autres banques auprès d'une Federal Reserve Bank des États-Unis. Au 31 octobre 2015, le solde des fonds fédéraux empruntés se chiffrait à 263 millions de dollars (651 millions en 2014).
- Le papier commercial, dont le total atteignait 7 134 millions de dollars au 31 octobre 2015 (4 294 millions en 2014).
- Les obligations couvertes, qui totalisaient 12 611 millions de dollars au 31 octobre 2015 (7 683 millions en 2014).

Au cours de l'exercice, nous avons, aux termes de notre programme mondial d'obligations couvertes enregistrées, émis pour 1 500 millions d'euros d'obligations couvertes à 0,25 %, de série CBL 2, échéant le 22 janvier 2020, pour 325 millions de livres sterling d'obligations couvertes au LIBOR livre sterling à trois mois majoré de 0,19 %, des obligations couvertes de série CBL 3, échéant le 29 janvier 2018, pour 1 500 millions d'euros d'obligations couvertes à 0,375 %, série CBL 4 échéant le 5 août 2020, pour 1 000 millions d'euros d'obligations couvertes à 0,75 %, série CBL 5 échéant le 21 septembre 2022, et pour 135 millions d'euros d'obligations couvertes à 1,597 %, série CBL 6 échéant le 28 septembre 2035. En 2014, nous avons émis des obligations couvertes à 1,0 %, de série CBL 1 pour un montant de 1,0 milliard d'euros échéant le 7 mai 2019 aux termes de notre programme mondial d'obligations couvertes enregistrées. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014, des obligations couvertes de série CB2 à 2,85 % d'un montant de 2,0 milliards de dollars américains et des obligations couvertes de série 4 à 1,3 % d'un montant de 2,0 milliards de dollars américains sont respectivement arrivées à échéance.

Le tableau qui suit présente les échéances de nos dépôts à terme fixe.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Moins de un an	144 609	124 782
De 1 an à 2 ans	23 385	22 733
De 2 à 3 ans	23 324	23 491
De 3 à 4 ans	7 753	8 379
De 4 à 5 ans	11 170	8 498
Plus de 5 ans	12 675	9 726
Total 1)	222 916	197 609

1) Comprend des dépôts de 200 907 millions de dollars, qui étaient tous supérieurs à cent mille dollars et dont 103 101 millions étaient domiciliés au Canada, 72 073 millions, aux États-Unis et 25 733 millions, dans d'autres pays (174 612 millions, 92 668 millions, 62 193 millions et 19 751 millions, respectivement, en 2014). Des dépôts de 103 101 millions domiciliés au Canada, 36 434 millions arrivent à échéance dans moins de trois mois, 4 956 millions, dans trois à six mois, 11 916 millions, dans six à douze mois et 49 795 millions, dans plus de douze mois (92 668 millions, 27 304 millions, 7 465 millions, 11 565 millions et 46 334 millions, respectivement, en 2014). Nous détenons des actifs liquides non grevés de 188 463 millions de dollars pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (170 981 millions en 2014).

Le tableau suivant indique les soldes moyens des dépôts ainsi que les taux d'intérêt moyens payés au cours des exercices 2015 et 2014.

(en millions de dollars canadiens)	Soldes moyens		Taux d'intérêt moyens payés (%)	
	2015	2014	2015	2014
Dépôts domiciliés au Canada				
Dépôts à vue productifs d'intérêts	18 910	16 469	0,36	0,45
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	31 762	26 702	-	-
Dépôts à préavis	76 458	76 903	0,57	0,70
Dépôts à terme fixe	120 764	118 094	1,35	1,44
Total des dépôts domiciliés au Canada	247 894	238 168	0,86	0,97
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays				
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays	11 183	8 195	0,28	0,28
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	13 902	12 095	0,39	0,36
Autres dépôts à vue	16 109	12 744	0,01	0,02
Autres dépôts à préavis ou à terme fixe	146 380	127 389	0,31	0,38
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	187 574	160 423	0,29	0,35
Total des dépôts moyens	435 468	398 591	0,62	0,72

Au 31 octobre 2015 et 2014, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient respectivement à 37 477 millions de dollars et à 30 622 millions.

La majorité de nos passifs au titre des billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à leur juste valeur, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec la façon dont le portefeuille est géré. Les variations de la juste valeur de ces billets structurés ont été comptabilisées comme une hausse de 196 millions de dollars des revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, et comme une hausse avant impôts de 143 millions qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, ce qui est attribuable aux fluctuations de notre propre écart de taux pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (baisse de 6 millions enregistrée dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dont 41 millions de dollars étaient attribuables aux variations de notre propre écart de taux pour l'exercice clos le 31 octobre 2014). L'incidence des variations de notre propre écart de taux est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre.

Les variations cumulées de la juste valeur, qui sont attribuables aux fluctuations de nos propres écarts de taux et qui ont été comptabilisées entre le moment où ces billets ont été désignés comme étant à la juste valeur et le 31 octobre 2015, correspondent à un profit latent d'environ 67 millions de dollars. À l'adoption des dispositions sur le risque de crédit qui nous est propre contenues dans l'IFRS 9 cette année, une tranche de 143 millions de ce profit latent a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le reliquat, soit une perte latente de 76 millions, a été comptabilisé dans l'état des résultats de périodes antérieures.

Au 31 octobre 2015, la juste valeur et le montant notionnel de référence dû à l'échéance contractuelle de ces billets étaient respectivement de 9 429 millions de dollars et de 9 869 millions (7 639 millions et 7 733 millions, respectivement, en 2014).

Note 14 : Passifs divers

Acceptations

Les acceptations représentent une forme de titre de créance à court terme négociable que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Nous disposons d'une créance compensatoire, égale au montant des acceptations, que nous pouvons réaliser auprès de nos clients. Le montant dû aux termes des acceptations est comptabilisé comme un passif et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

Prêt et emprunt de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont habituellement garanties par des titres ou de la trésorerie. La trésorerie donnée ou reçue en garantie est comptabilisée dans les actifs divers ou les passifs divers, respectivement. Le transfert de titres à des contreparties n'est inscrit à notre bilan consolidé que si les risques et avantages liés à la propriété ont également été transférés. Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient vendus à des tiers, auquel cas l'obligation liée au remboursement des titres est comptabilisée dans les titres vendus à découvert.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent nos obligations de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur juste valeur. Les ajustements à la juste valeur à la date du bilan et les profits et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée au montant exigible. Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Passifs divers

Ce qui suit indique les composantes du solde des passifs divers.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	21 673	22 465
Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments	8 747	7 713
Intérêts courus à payer	969	1 050
Passifs de filiales, autres que des dépôts	3 948	3 775
Passifs liés à l'assurance	7 060	6 827
Passif au titre des régimes de retraite (note 23)	364	229
Passif au titre des autres avantages futurs du personnel (note 23)	1 192	1 204
Total	43 953	43 263

Les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées tiennent compte de montants au titre des billets émis par notre entité de protection de crédit et ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à leur juste valeur. Cela élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer ces passifs et de compenser les variations de la juste valeur des investissements et des instruments dérivés connexes sur des bases différentes. La juste valeur de ces passifs au 31 octobre 2015, soit 139 millions de dollars (139 millions en 2014), est inscrite dans les passifs divers au bilan consolidé. Les variations de leur juste valeur n'ont entraîné aucun changement dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (aucun changement en 2014).

Nous désignons l'obligation liée à certains contrats de placement à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer les passifs au titre des contrats de placement et de compenser les variations de la juste valeur des placements qui les soutiennent sur des bases différentes. La juste valeur des passifs au titre des contrats de placement, soit 525 millions de dollars au 31 octobre 2015 (407 millions au 31 octobre 2014), est inscrite dans les passifs divers à notre bilan consolidé. Les variations de la juste valeur de ces passifs au titre des contrats de placement ont donné lieu à une hausse de 24 millions des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 (hausse de 37 millions en 2014). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, un profit de 20 millions a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global relativement aux variations de notre écart de taux. Les variations de la juste valeur des placements garantissant les passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance. L'incidence des variations de notre propre écart de taux est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux de la Banque au cours de l'exercice.

Passifs liés à l'assurance

Nous exerçons des activités d'assurance liées à l'assurance vie, à l'assurance maladie et aux rentes ainsi que des activités de réassurance.

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché.

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs liés aux activités d'assurance.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Passifs liés aux activités d'assurance à l'ouverture de l'exercice	6 827	6 115
Augmentation (diminution) des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie découlant de ce qui suit :		
Nouveaux contrats	235	476
Polices existantes	-	346
Variations des hypothèses et méthodes actuarielles	(355)	(291)
Change	4	2
Augmentation (diminution) nette des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie	(116)	533
Variation des autres passifs liés aux activités d'assurance	349	179
Passifs liés aux activités d'assurance à la clôture de l'exercice	7 060	6 827

Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les exposent des risques importants et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Le tableau qui suit présente les primes cédées au titre de la réassurance qui sont portées en diminution du revenu des primes directes et qui sont incluses dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Revenu des primes directes	2 027	1 850	1 567
Primes cédées	(466)	(450)	(434)
	1 561	1 400	1 133

Note 15 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties, sous forme de billets et débentures, envers les porteurs de nos titres d'emprunt et elle fait partie de nos fonds propres réglementaires selon Bâle III. La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les droits des porteurs de nos billets et débentures sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du BSIF. Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 8).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous n'avons pas émis de dette subordonnée. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons, aux termes de notre programme de billets à moyen terme canadien, émis pour 1,0 milliard de dollars de dette subordonnée portant intérêt au taux de 3,12 %. Ces titres, soit des billets à moyen terme – série H, tranche 1, échoient le 19 septembre 2024 et leur taux deviendra variable le 19 septembre 2019.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons remboursé la totalité de nos débetures subordonnées et de nos 500 millions de dollars de billets à moyen terme – série C, tranche 2 qui étaient en cours à un prix de remboursement correspondant à 100 % du capital majoré des intérêts courus et impayés à la date de remboursement. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous n'avons remboursé aucune dette subordonnée.

Le tableau ci-dessous fait état du terme à courir et des remboursements relatifs à notre dette subordonnée qui seront requis au cours des deux prochains exercices et par la suite.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré à compter de	Total 2015	Total 2014
Débetures série 16	100	Février 2017	10,00	Février 2012 1)	100	100
Débetures série 20	150	Décembre 2025 à 2040	8,25	Non remboursables	150	150
Billets à moyen terme – série C Tranche 2	500	Avril 2020	4,87	Avril 2015	-	500
Billets à moyen terme – série D Tranche 1	700	Avril 2021	5,10	Avril 2016 2)	700	700
Billets à moyen terme – série F Tranche 1	900	Mars 2023	6,17	Mars 2018 3)	900	900
Billets à moyen terme – série G Tranche 1	1 500	Juillet 2021	3,98	Juillet 2016 4)	1 500	1 500
Billets à moyen terme – série H Tranche 1	1 000	Septembre 2024	3,12	Septembre 2019 5)	1 000	1 000
Total 6)					4 350	4 850

- 1) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada après leur date de remboursement, le 20 février 2012, jusqu'à leur échéance, le 20 février 2017.
- 2) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 21 avril 2016, et remboursables à la valeur nominale à compter du 21 avril 2016.
- 3) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 28 mars 2018, et remboursables à la valeur nominale à compter du 28 mars 2018.
- 4) Les intérêts sur ces billets sont payables semestriellement au taux fixe de 3,979 % jusqu'au 8 juillet 2016 et à un taux variable équivalent au Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) sur trois mois majoré de 1,09 %, payable trimestriellement jusqu'à l'échéance par la suite. Ces billets sont remboursables à leur valeur nominale à compter du 8 juillet 2016.
- 5) Les intérêts sur ces billets sont payables semestriellement au taux fixe de 3,12 % jusqu'au 19 septembre 2019 et à un taux variable équivalent au taux CDOR sur trois mois majoré de 1,08 %, payable trimestriellement jusqu'à l'échéance par la suite. Ces billets sont remboursables à leur valeur nominale à compter du 19 septembre 2019.
- 6) Certains montants au titre de la dette subordonnée ont été émis à prime ou à escompte et comprennent des ajustements au titre de la couverture de juste valeur qui, ensemble, ont eu pour effet d'accroître leur valeur comptable au 31 octobre 2015 de 66 millions de dollars (63 millions en 2014) (voir la note 8 pour obtenir des détails à ce sujet). La dette subordonnée que nous rachetons est exclue de la valeur comptable.

Se reporter au prospectus relatif à chacune des émissions ci-dessus pour de plus amples renseignements sur le calcul du rendement des obligations du gouvernement du Canada et pour obtenir la définition du taux CDOR.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Les billets à moyen terme – série H sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité émis, ce qui est nécessaire pour les billets émis après une certaine date pour qu'ils puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces billets peuvent être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable.

Note 16 : Titres de fiducie de capital

Nous émettons des titres de fiducie de capital BMO (appelés BOaTS BMO) par l'entremise de notre filiale Fiducie de capital BMO (la fiducie). Le produit des BOaTS BMO sert à nos fins générales. Nous consolidons la fiducie, et les BOaTS BMO sont présentés à notre bilan consolidé dans la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales. Nous n'avons émis aucun BOaTS BMO au cours des exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014.

Les porteurs des BOaTS BMO ont le droit de recevoir des distributions en trésorerie semestrielles fixes non cumulatives tant que nous déclarons des dividendes sur nos actions privilégiées ou, si aucune de ces actions n'est en circulation, sur nos actions ordinaires, conformément à nos pratiques habituelles en matière de dividendes.

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les distributions)	Dates de distribution	Distribution par BOaTS 1)	Date de rachat au gré de la fiducie	Capital	
				2015	2014
BOaTS BMO					
Série D	30 juin, 31 décembre	27,37	31 décembre 2009	-	600
Série E	30 juin, 31 décembre	23,17 2)	31 décembre 2010	450	450
				450	1 050

- 1) La distribution est versée pour chaque titre de fiducie dont la valeur nominale est de 1 000 \$.
- 2) Après le 31 décembre 2015, chaque distribution se fera au taux des acceptations bancaires majoré de 1,5 %.

Rachat par la fiducie

Aux dates de rachat indiquées ci-dessus ou après ces dates, et sous réserve de l'approbation préalable du BSIF, la fiducie peut racheter la totalité des titres sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des porteurs.

Durant l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons racheté la totalité de nos BOaTS BMO – série D pour un montant équivalant à 1 000 \$, pour un prix de rachat total de 600 millions de dollars majoré des distributions déclarées et non réglées. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous n'avons procédé à aucun rachat de cette nature. Le 27 novembre 2015, nous avons annoncé que nous avions l'intention de racheter la totalité de nos BOaTS – série E le 31 décembre 2015.

Conversion par les porteurs

Les BOaTS BMO – série E ne peuvent être convertis au gré des porteurs.

Échange automatique

Chacun des BOaTS BMO – série E sera automatiquement échangé contre 40 actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif de la Banque – série 12, respectivement, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des porteurs, s'il se produit des événements spécifiques comme la liquidation de la Banque, une exigence réglementaire obligeant celle-ci à augmenter ses fonds propres ou une contravention de sa part aux exigences concernant les fonds propres réglementaires.

Note 17 : Capitaux propres

Capital social

	2015			2014			2013		
	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres									
Catégorie B – série 13	-	-	0,56	14 000 000	350	1,13	14 000 000	350	1,13
Catégorie B – série 14	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,31
Catégorie B – série 15	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	1,45
Catégorie B – série 16	6 267 391	157	0,85	6 267 391	157	0,85	6 267 391	157	1,19
Catégorie B – série 17	5 732 609	143	0,60	5 732 609	143	0,64	5 732 609	143	0,17
Catégorie B – série 18 1)	-	-	-	-	-	0,41	6 000 000	150	1,63
Catégorie B – série 21 2)	-	-	-	-	-	0,81	11 000 000	275	1,63
Catégorie B – série 23	-	-	0,34	16 000 000	400	1,35	16 000 000	400	1,35
Catégorie B – série 25	11 600 000	290	0,98	11 600 000	290	0,98	11 600 000	290	0,98
Catégorie B – série 27	20 000 000	500	1,00	20 000 000	500	0,59	-	-	-
Catégorie B – série 29	16 000 000	400	0,98	16 000 000	400	0,46	-	-	-
Catégorie B – série 31	12 000 000	300	0,95	12 000 000	300	0,31	-	-	-
Catégorie B – série 33	8 000 000	200	0,45	-	-	-	-	-	-
Catégorie B – série 35	6 000 000	150	0,41	-	-	-	-	-	-
Catégorie B – série 36	600 000	600	-	-	-	-	-	-	-
		3 240			3 040			2 265	
Actions ordinaires									
Solde à l'ouverture de l'exercice	649 050 049	12 357		644 129 945	12 003		650 729 644	11 957	
Émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	690 471	58		2 786 997	223		2 069 269	130	
Émises ou annulées aux termes du régime d'options sur actions et d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions (note 22)	842 821	51		2 133 107	131		2 068 132	116	
Rachetées à des fins d'annulation	(8 000 000)	(153)		-	-		(10 737 100)	(200)	
Solde à la clôture de l'exercice	642 583 341	12 313	3,24	649 050 049	12 357	3,08	644 129 945	12 003	2,94
Capital social		15 553			15 397			14 268	

1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B – série 18. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, les dividendes déclarés se sont établis à 0,41 \$ par action et 6 millions d'actions étaient en circulation au moment où les dividendes ont été déclarés.

2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B – série 21. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, les dividendes déclarés se sont établis à 0,81 \$ par action et 11 millions d'actions étaient en circulation au moment où les dividendes ont été déclarés.

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises en monnaies étrangères.

Le 16 octobre 2015, nous avons émis 600 000 actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 36 au prix de 1 000,00 \$ l'action, pour un produit brut de 600 millions de dollars.

Le 29 juillet 2015, nous avons émis 6 millions d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif – série 35 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 150 millions de dollars.

Le 5 juin 2015, nous avons émis 8 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 33 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 200 millions de dollars.

Le 30 juillet 2014, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 31 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 300 millions de dollars.

Le 6 juin 2014, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 29 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 millions de dollars.

Le 23 avril 2014, nous avons émis 20 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 27 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 500 millions de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous n'avons émis aucune action privilégiée.

Durant l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 13 à un prix de rachat de 25,25 \$ l'action, pour un prix de rachat brut de 353 millions de dollars. Les dividendes déclarés pour cet exercice ont été de 0,56 \$ par action, et 14 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes. Le 25 février 2015, nous avons également racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 23 à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 ont été de 0,34 \$ par action et 16 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 18 à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 ont été de 0,41 \$ par action et 6 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes. Nous avons également racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 21 à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2014 ont été de 0,81 \$ par action et 11 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif – série 5 à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci. Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 ont été de 0,33 \$ par action et 8 millions d'actions étaient en circulation au moment de la déclaration des dividendes.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prix de rachat	Dividende trimestriel non cumulatif 1)	Prime au rajustement du taux	Date de rachat ou de conversion	Convertibles en
Catégorie B – série 14	25,00	0,328125 \$	Sans rajustement	Actuellement 2)	Non convertibles
Catégorie B – série 15	25,00	0,3625 \$	Sans rajustement	Actuellement 2)	Non convertibles
Catégorie B – série 16	25,00	0,211875 \$ 3)	1,65 %	25 août 2018 4)5)6)	Catégorie B – série 177)
Catégorie B – série 17	25,00	Variable 8)	1,65 %	25 août 2018 4)5)6)	Catégorie B – série 167)
Catégorie B – série 25	25,00	0,24375 \$ 3)	1,15 %	25 août 2016 5)6)	Catégorie B – série 267)
Catégorie B – série 27	25,00	0,2500 \$ 3)	2,33 %	25 mai 2019 5)6)	Catégorie B – série 287)
Catégorie B – série 29	25,00	0,24375 \$ 3)	2,24 %	25 août 2019 5)6)	Catégorie B – série 307)
Catégorie B – série 31	25,00	0,2375 \$ 3)	2,22 %	25 novembre 2019 5)6)	Catégorie B – série 327)
Catégorie B – série 33	25,00	0,2375 \$ 3)	2,71 %	25 août 2020 5)6)	Catégorie B – série 347)
Catégorie B – série 35	25,00	0,3125 \$	Sans rajustement	25 août 2020 5)6)	Non convertibles
Catégorie B – série 36	1 000,00	14,6250 \$ 3)	4,97 %	25 novembre 2020 5)6)	Catégorie B – série 377)

- 1) Les dividendes non cumulatifs doivent être versés une fois par trimestre si le Conseil d'administration en déclare.
- 2) Font l'objet d'une prime au rachat si elles sont rachetées avant le 25 novembre 2016 dans le cas des actions de la série 14, avant le 25 mai 2017 dans celui des actions de la série 15 et avant le 25 août 2024 dans celui des actions de la série 35.
- 3) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat et à tous les cinq ans par la suite, et il correspondra alors au taux des obligations sur cinq ans du gouvernement du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée. S'il est converti en taux variable, le taux équivaudra alors au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée.
- 4) Le 22 juillet 2013, nous avons annoncé que nous n'entendions pas exercer notre droit de rachat des actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 16 à la date de rachat initiale. Par conséquent et sous réserve de certaines conditions, les porteurs de ces actions privilégiées avaient le droit de choisir de convertir, à raison de une contre une, la totalité ou une partie de ces actions en actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif et à taux variable – série 17 en date du 26 août 2013.
- 5) Rachetables à cette date et à tous les cinq ans par la suite.
- 6) Convertibles à la date indiquée et à tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Les actions privilégiées – série 16, 17, 26, 28, 30, 32, 34 et 37 donnent droit à un dividende à taux variable.
- 7) Si ces actions sont converties, leurs porteurs ont l'option de les reconverter en actions privilégiées d'origine aux dates de rachat ultérieures.
- 8) Le taux variable équivaudra au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré d'une prime de rajustement de 1,65 %.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Les actions privilégiées de catégorie B – série 27, 29, 31, 33, 35 et 36 sont assorties d'une disposition concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour qu'elles puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces actions peuvent être converties en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. Le Conseil d'administration déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 1^{er} février 2015, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre d'une durée d'un an. Aux termes de celle-ci, nous pouvons racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 15 millions de nos actions ordinaires. Les dates et les montants des achats effectués en vertu de cette offre seront déterminés par la direction en fonction de facteurs comme les conditions du marché et la suffisance du capital. Nous consulterons périodiquement le BSIF avant d'effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat.

Notre précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre en vertu de laquelle nous pouvions racheter jusqu'à 15 millions de nos actions ordinaires, a pris fin le 31 janvier 2015. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons racheté 8 millions d'actions ordinaires à un coût moyen de 77,25 \$ chacune. Durant l'exercice clos le 31 octobre 2014, nous n'avons racheté aucune action ordinaire en vertu de cette offre.

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en trésorerie portant sur n'importe laquelle de nos catégories d'actions privilégiées en circulation.

Il nous est interdit de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il est déterminé que le versement d'un tel dividende nous placerait en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques*. En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées.

De plus, nous avons convenu que si la Fiducie de capital BMO, entité structurée consolidée, ou la Fiducie de capital BMO II, une entité structurée non consolidée (collectivement, les fiducies), omettent de verser sur leurs titres de fiducie de capital une distribution requise, nous ne déclarerons de dividende de quelque nature que ce soit sur aucune de nos actions privilégiées ou ordinaires pendant la période qui suivra l'omission, par les fiducies, de verser la distribution requise (tel que le stipulent les prospectus pertinents), à moins qu'elles ne versent la distribution en question aux détenteurs de leurs titres (voir la note 16).

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Nous offrons un régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires. La participation à ce régime est facultative. Selon ses modalités, les dividendes en trésorerie sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en trésorerie pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires.

Dans le cas du dividende versé dans le premier trimestre de 2015, les actions ordinaires destinées à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix ne comportait pas d'escompte. À compter du dividende payé au deuxième trimestre de 2015, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre. Dans le cas du dividende versé au cours du quatrième trimestre de 2014, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix comportait un escompte de 2 %. Dans le cas du dividende versé au cours du troisième trimestre de 2014, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été de nouvelles actions dont le prix ne comportait pas d'escompte. À compter du dividende versé au quatrième trimestre de 2013 et jusqu'à celui payé au deuxième trimestre de 2014, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous avons émis au total 690 471 nouvelles actions ordinaires (2 786 997 en 2014) et avons acheté 1 998 589 actions ordinaires (1 276 088 en 2014) sur le marché libre destinées aux actionnaires dans le cadre de ce régime.

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2015, nous avons réservé 5 842 932 actions ordinaires (6 533 403 en 2014) en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Nous avons également réservé 12 111 153 actions ordinaires (13 337 765 en 2014) en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 22.

Actions propres

Lorsque nous rachetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport et ensuite comme une réduction des résultats non distribués eu égard à tout montant en excédent du surplus d'apport total lié aux actions propres.

Participation ne donnant pas le contrôle

Au 31 octobre 2015, la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales comprenait des titres de fiducie de capital, y compris les intérêts courus, d'une valeur totale de 454 millions de dollars (1 060 millions en 2014) liés à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales, qui faisait partie de nos fonds propres réglementaire de catégorie 1, comme il est décrit plus en détail à la note 16. La participation ne donnant pas le contrôle dans d'autres entités consolidées se chiffrait à 37 millions de dollars au 31 octobre 2015 (31 millions en 2014), laquelle comprenait 27 millions de dollars relativement à F&C (22 millions en 2014).

Note 18 : Juste valeur des instruments financiers

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs de négociation, les instruments dérivés, les titres disponibles à la vente et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût amorti, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Les justes valeurs énoncées dans la présente note sont fondées sur des estimations d'actifs et de passifs individuels et ne comprennent pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités.

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché consentants à la date d'évaluation. Les montants de juste valeur indiqués représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans des périodes ultérieures en raison de l'évolution des conditions du marché ou d'autres facteurs. Certains instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours de marché, nous déterminons la juste valeur au moyen des meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de techniques d'évaluation et d'hypothèses. Cependant, comme elles comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des actifs ou des passifs.

Gouvernance à l'égard de l'établissement de la juste valeur

Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction. Afin de garantir que l'évaluation de tous les instruments financiers constatés à la juste valeur est raisonnable tant à des fins de gestion des risques qu'à celles de présentation de l'information financière, nous avons élaboré divers contrôles et procédés de gouvernance, telles la validation et l'approbation de modèles, la vérification indépendante des prix (VIP) et l'analyse de la répartition des profits et pertes (ARPP), ce qui est conforme aux pratiques pertinentes en usage dans le secteur. Ces contrôles sont appliqués de manière indépendante par les groupes d'exploitation concernés.

Nous définissons et actualisons régulièrement les méthodes d'évaluation de chacun de nos instruments financiers devant être inscrits à la juste valeur. L'application de modèles d'évaluation à des produits ou à des portefeuilles est assujettie à une approbation indépendante afin d'assurer que seuls des modèles ayant été validés sont employés. L'incidence des limites connues des modèles et des données d'entrée est également surveillée de manière continue. La VIP est un processus dans le cadre duquel est effectuée une vérification régulière et indépendante des prix du marché ou des données d'entrée des modèles servant à évaluer les instruments financiers afin de s'assurer de leur précision et de leur pertinence. Ce processus permet d'évaluer la juste valeur au moyen de différentes méthodes de sorte à vérifier et à valider les évaluations réalisées. L'ARPP est un processus quotidien qu'emploie la direction pour repérer et comprendre les variations des positions à la juste valeur de tous les secteurs d'activité de BMO Marchés des capitaux, processus qui, conjointement avec d'autres, permet de s'assurer du caractère raisonnable et approprié des justes valeurs qui sont présentées.

Valeurs mobilières

Pour les titres négociés en bourse, la valeur à la cote est considérée comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur. Les titres pour lesquels aucun marché actif n'existe sont évalués au moyen de toutes les données de marché raisonnablement disponibles. Nos méthodes relatives à la juste valeur sont décrites ci-après.

Titres d'administrations publiques

La juste valeur des titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cotes provenant de courtiers ou des prix de tiers vendeurs. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie selon un modèle faisant intervenir des rendements provenant des prix de titres semblables d'administrations publiques activement négociés et des écarts observables. Les données du marché utilisées dans le modèle incluent le taux d'intérêt, l'échéance et la durée.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établie à partir de comparaisons avec des instruments semblables et au moyen de l'obtention de prix indépendants provenant de tiers vendeurs, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. S'il est impossible d'obtenir de tels prix, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie faisant intervenir le maximum de données de marché observables ou en comparant les prix d'instruments semblables. Les hypothèses portant sur l'évaluation relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres garantis par des créances hypothécaires comprennent les taux d'actualisation, les remboursements anticipés attendus, les écarts de taux et les recouvrements.

Titres de créance d'entreprises

La juste valeur des titres de créance d'entreprises est établie au moyen des prix des transactions les plus récentes. Lorsqu'il est impossible d'obtenir des prix observables, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des courbes d'actualisation et des écarts obtenus de courtiers indépendants et de prix multisources.

Titres de participation d'entreprises

La juste valeur des titres de participation est établie en fonction des cours sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, la juste valeur est déterminée au moyen des cours de titres semblables ou de techniques d'évaluation, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de multiples des résultats.

Titres émis par des sociétés fermées

Les titres de créance et de participation émis par des sociétés fermées sont évalués en fonction de transactions récentes, lorsqu'il y en a eu. Autrement, la juste valeur est déterminée en fonction de modèles d'évaluation s'appuyant sur une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les prévisions au chapitre des flux de trésorerie, des résultats et des revenus de même que d'autres informations de tiers disponibles. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est fondée sur les valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds externes.

Les prix provenant de courtiers et de données multisources sont corroborés dans le cadre de notre processus d'analyse indépendante, lequel peut comprendre l'utilisation de techniques d'évaluation ou l'obtention de prix de consensus ou de prix composites auprès d'autres services d'évaluation. Nous validons les estimations de la juste valeur en obtenant de façon indépendante plusieurs cours de marché et valeurs de données externes. Nous passons en revue l'approche choisie par les tiers vendeurs afin de nous assurer qu'ils utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables comme les courbes de rendement de référence, les écarts cours acheteur-cours vendeur, les garanties sous-jacentes, les durées moyennes pondérées à courir jusqu'à l'échéance et les hypothèses relatives au taux de remboursement anticipé. Les estimations de la juste valeur provenant de techniques d'évaluation internes sont comparées, lorsque cela est possible, aux prix obtenus auprès de tiers vendeurs.

Prêts

Pour déterminer la juste valeur de nos prêts productifs à taux fixe et à taux variable, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des prêts assortis de modalités semblables.

La valeur du solde de nos prêts établie selon cette méthode est de nouveau ajustée pour tenir compte de l'ajustement au titre des pertes sur créances, lequel constitue une estimation des pertes sur créances attendues de notre portefeuille de prêts.

Instruments dérivés

Diverses techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le modèle Black et Scholes, la simulation Monte Carlo et d'autres modèles reconnus sur le marché. Ces modèles éprouvés font intervenir des mesures actuelles du marché relatives aux taux d'intérêt, aux cours de change, aux prix et aux indices liés aux titres de participation et aux produits de base, aux écarts de taux, aux taux de recouvrement, aux niveaux de volatilité connexes du marché, aux prix au comptant, aux niveaux de corrélation et à d'autres facteurs de prix fondés sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans de nombreux modèles d'évaluation, est obtenue directement auprès de sources des marchés ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multisources sont utilisées.

Pour déterminer la juste valeur de dérivés complexes et sur mesure, nous tenons compte de toute l'information raisonnablement disponible, notamment les cotes provenant de courtiers, les prix multisources et toutes les données de marché observables pertinentes. Notre modèle établit la juste valeur en fonction de données propres au type de contrat, ce qui peut inclure les cours des actions, la corrélation dans le cas d'actifs multiples, les taux d'intérêt, les cours de change, les courbes de rendement et la volatilité.

Nous déterminons un ajustement d'évaluation lié au crédit pour constater le risque qu'une contrepartie à un dérivé ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. L'ajustement d'évaluation lié au crédit est établi à partir d'écarts de taux observés sur le marché ou d'écarts de taux de substitution et de notre évaluation de l'exposition nette au risque de contrepartie, compte tenu des facteurs atténuants comme les garanties, les accords de compensation nette et les règlements effectués par des chambres de compensation. Nous calculons également un ajustement d'évaluation lié au financement pour constater les coûts de financement implicites liés aux positions sur dérivés négociées sur les marchés hors cote. L'ajustement d'évaluation lié au financement est déterminé en fonction des écarts de financement du marché.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts assortis de modalités et de caractéristiques de risque semblables.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, en nous fondant sur le fait que la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date de clôture.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi nous supposons que leur juste valeur est égale à leur valeur comptable.

Une partie du passif lié à nos billets structurés qui sont assortis d'intérêts ou de modalités de remboursement liés à des contrats de taux d'intérêt ou de devises et à des contrats sur produits de base ou titres de participation a été désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces billets structurés est estimée au moyen de modèles d'évaluation examinés de près à l'interne qui intègrent des cours observables sur le marché pour des titres identiques ou comparables et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité des options et les cours de change, si cela convient. Si les cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la juste valeur, ce qu'elle fait en ayant recours à d'autres sources d'information pertinente, telles que les données historiques et des informations de substitution relatives à des transactions semblables.

Titres vendus à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des titres sous-jacents, soit des titres de participation ou de créance. Comme ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour établir la juste valeur est la même que celle utilisée pour des titres de participation ou de créance sous-jacents.

Titres pris en pension et titres mis en pension

La juste valeur de ces titres est déterminée au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés. Les données du modèle comprennent les flux de trésorerie contractuels et les écarts de financement de garantie.

Passifs de titrisation

L'établissement de la juste valeur des passifs de titrisation, lesquels sont constatés dans les passifs divers, est fondé sur leurs cours du marché ou les cours du marché d'instruments financiers similaires, s'il en est. Si des cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui optimisent l'utilisation de données observables, comme les flux de trésorerie actualisés.

Dette subordonnée et titres de fiducie de capital

La juste valeur de notre dette subordonnée et des titres de fiducie de capital est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments identiques ou semblables.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur

Instruments financiers à court terme

Dans le cas de certains actifs et passifs financiers, leur valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur étant donné qu'ils sont à court terme ou parce qu'ils font fréquemment l'objet d'un rajustement aux taux du marché en vigueur, ce qui est notamment le cas des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres empruntés, des engagements de clients aux termes d'acceptations, de certains autres actifs, des acceptations, des titres prêtés et de certains autres passifs.

Autres instruments financiers

Il est présumé que la valeur comptable de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie de même que de certains autres titres constitue une estimation raisonnable de leur juste valeur.

Quant aux instruments financiers à plus long terme qui sont inscrits dans les autres passifs, leur juste valeur correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels, ce qui est calculé au moyen des taux d'actualisation en fonction desquels des passifs ayant des échéances similaires pourraient être émis à la date de clôture.

Certains actifs, dont les bureaux et le matériel, l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ne sont pas considérés comme des instruments financiers et c'est pourquoi leur juste valeur n'est pas établie.

Juste valeur des instruments financiers non inscrits à la juste valeur au bilan

Les tableaux ci-dessous font état des montants qui seraient indiqués si tous les autres actifs et passifs financiers qui, à l'heure actuelle, ne sont pas inscrits à leur juste valeur étaient présentés à cette valeur.

(en millions de dollars canadiens)

2015

	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Valeurs mobilières					
Titres détenus jusqu'à l'échéance	9 432	9 534	856	8 678	-
Titres divers 1)	656	2 365	-	-	2 365
	10 088	11 899	856	8 678	2 365
Titres pris en pension 2)	55 626	54 979	-	54 979	-
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	105 918	106 322	-	-	106 322
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	65 598	64 668	-	-	64 668
Prêts sur cartes de crédit	7 980	7 728	-	-	7 728
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	145 076	143 387	-	-	143 387
	324 572	322 105	-	-	322 105
Dépôts	438 169	438 461	-	438 461	-
Titres mis en pension 3)	33 576	33 704	-	33 704	-
Passif divers 4)	22 497	23 025	-	23 025	-
Dettes subordonnées	4 416	4 590	-	4 590	-

Ce tableau ne tient pas compte des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, certains autres actifs, les acceptations, les titres prêtés et certains autres passifs.

1) Les titres divers ne tiennent pas compte de 364 millions de dollars de titres liés à nos activités de banque d'affaires qui sont inscrits à la juste valeur au bilan.

2) Ne tient pas compte de 12 440 millions de dollars de titres empruntés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

3) Ne tient pas compte de 6 315 millions de dollars de titres prêtés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

4) Les passifs divers comprennent la titrisation et les passifs des entités structurées de même que certains autres passifs de filiales autres que des dépôts.

	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Valeurs mobilières					
Titres détenus jusqu'à l'échéance	10 344	10 490	838	9 652	-
Titres divers 1)	510	1 829	-	-	1 829
	10 854	12 319	838	9 652	1 829
Titres pris en pension 2)	33 141	33 095	-	33 095	-
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	101 013	101 273	-	-	101 273
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	64 143	63 280	-	-	63 280
Prêts sur cartes de crédit	7 972	7 706	-	-	7 706
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	120 766	119 399	-	-	119 399
	293 894	291 658	-	-	291 658
Dépôts	393 088	393 242	-	393 242	-
Titres mis en pension 3)	25 485	25 505	-	25 505	-
Passifs divers 4)	23 546	23 927	-	23 927	-
Dettes subordonnées	4 913	5 110	-	5 110	-

Ce tableau ne tient pas compte des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, certains autres actifs, les acceptations, les titres prêtés et certains autres passifs.

1) Les titres divers ne tiennent pas compte de 477 millions de dollars de titres liés à nos activités de banque d'affaires qui sont inscrits à la juste valeur au bilan.

2) Ne tient pas compte de 20 414 millions de dollars de titres empruntés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

3) Ne tient pas compte de 14 210 millions de dollars de titres prêtés dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

4) Les passifs divers comprennent la titrisation et les passifs des entités structurées de même que certains autres passifs de filiales autres que des dépôts.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer les instruments financiers par catégorie et en fonction des données que nous utilisons dans le cadre des techniques d'évaluation de la juste valeur.

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres d'emprunt à échéance fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1), lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données de marché observables, comme les taux de rendement ou de remboursement anticipé ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant un niveau d'activité négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, des données de marché observables.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres disponibles à la vente de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés mettant en jeu des écarts observables ou des cotes de tiers. Les passifs liés aux billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

Ce qui suit fait état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours sur des marchés actifs (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données de marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données de marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	2015			2014		
	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Titres de négociation						
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	12 342	1 512	-	8 737	1 725	-
des provinces et municipalités canadiennes	3 183	3 568	-	3 134	4 062	-
l'administration fédérale américaine	2 937	314	-	5 725	440	-
des municipalités, agences et États américains	-	589	98	-	626	85
d'autres administrations publiques	396	15	-	124	99	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	-	491	-	-	702	-
Titres de créance d'entreprises	328	8 717	243	1 974	9 319	538
Titres de participation d'entreprises	35 901	1 826	-	37 221	10 511	-
	55 087	17 032	341	56 915	27 484	623
Titres disponibles à la vente						
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	4 988	2 982	-	4 946	5 555	-
des provinces et municipalités canadiennes	2 658	2 267	-	1 679	2 425	-
l'administration fédérale américaine	1 754	-	-	1 093	-	-
des municipalités, agences et États américains	-	6 084	1	-	5 814	1
d'autres administrations publiques	2 328	3 084	-	2 136	3 996	-
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	-	12 192	-	-	9 949	-
Titres de créance d'entreprises	5 977	1 972	6	5 687	1 971	8
Titres de participation d'entreprises	358	104	1 251	456	146	1 104
	18 063	28 685	1 258	15 997	29 856	1 113
Titres divers	-	-	364	10	-	467
Passifs à la juste valeur						
Titres vendus à découvert	19 499	1 727	-	23 615	3 733	-
Passifs liés aux billets structurés et autres passifs liés aux billets	-	9 577	-	-	7 785	-
Passifs au titre des rentes	-	525	-	-	407	-
	19 499	11 829	-	23 615	11 925	-
Actifs dérivés						
Contrats de taux d'intérêt	5	19 248	-	23	18 241	-
Contrats de change	18	16 281	-	32	12 649	-
Contrats sur produits de base	605	1 062	-	653	30	-
Contrats sur titres de participation	91	892	-	51	896	-
Swaps sur défaillance	-	35	1	-	68	12
	719	37 518	1	759	31 884	12
Passifs dérivés						
Contrats de taux d'intérêt	25	17 488	-	33	16 983	-
Contrats de change	15	20 091	-	33	12 110	-
Contrats sur produits de base	380	2 391	-	1 101	233	-
Contrats sur titres de participation	103	2 098	-	38	3 002	-
Swaps sur défaillance	-	48	-	-	116	8
	523	42 116	-	1 205	32 444	8

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Informations quantitatives concernant les évaluations de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation qui ont servi à déterminer leur juste valeur et la fourchette des valeurs des données d'entrée non observables importantes qui ont été utilisées aux fins des évaluations.

Au 31 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Élément de présentation du tableau de la hiérarchie de la juste valeur	Juste valeur des actifs	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette des valeurs des données d'entrée 1)	
					Minimum	Maximum
Valeurs mobilières						
Titres de participation de sociétés fermées 2)	Titres de participation d'entreprises	1 251	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Ratio	s. o. 5,5x	s. o. 10,1x
Titres garantis par des prêts 3)	Titres de créance d'entreprises	249	Modèle des flux de trésorerie actualisés	Rendement ou marge d'escompte	1,50 %	1,50 %
Titres de banque d'affaires	Autres	364	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Ratio	s. o. 4,5x	s. o. 8,7x

1) Les valeurs d'entrée minimales et maximales représentent les données réelles des niveaux les plus faibles et les plus élevés qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie spécifique. Ces fourchettes ne reflètent pas le degré d'incertitude des données d'entrée, mais sont touchées par les instruments sous-jacents qui font précisément partie de la catégorie. Ces fourchettes varient donc d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de clôture.

2) Les titres de participation de sociétés fermées comprennent 627 millions de dollars d'actions de la Federal Reserve Bank et de la Federal Home Loan Bank des États-Unis que nous détenons afin de respecter des exigences réglementaires. Ces actions sont inscrites au coût, lequel est présumé se rapprocher de la juste valeur puisque ces actions ne sont pas négociées sur le marché.

3) Comprend des instruments de négociation et d'autres disponibles à la vente.

s. o. - sans objet

Données d'entrée non observables importantes servant aux évaluations des instruments de niveau 3

Valeur liquidative

La valeur liquidative représente la valeur estimée d'un titre détenu, d'après des évaluations obtenues auprès d'un gestionnaire de fonds ou de placements. L'évaluation de certains titres de participation de sociétés fermées repose sur l'avantage économique que nous tirons du placement.

Coefficient VE/BAIIA

La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées et des placements dans des titres de banque d'affaires est déterminée au moyen du calcul de la valeur d'entreprise selon un coefficient VE/BAIIA puis de l'application d'une méthodologie en cascade à la structure du capital d'une entité afin d'établir la valeur des actifs et des titres que nous détenons. L'établissement du coefficient VE/BAIIA requiert l'exercice d'un jugement et la prise en compte de facteurs comme les coefficients de sociétés cotées en bourse comparables, les transactions récentes, les éléments propres à l'entité et les déductions pour absence de liquidité, qui visent à refléter le manque d'opérations de négociation touchant ces actifs ou ces titres.

Rendement ou marge d'escompte

Le rendement d'un instrument financier correspond aux taux d'intérêt qui sert à actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Toute appréciation du rendement, si elle survient de manière isolée, donnerait lieu à une diminution de la juste valeur connexe établie. Une marge d'escompte représente l'écart entre le rendement d'un instrument d'emprunt et celui d'un instrument de référence. Les instruments de référence jouissent de cotes de crédit élevées, sont assorties d'échéances semblables et ce sont souvent des obligations d'état. La marge d'escompte d'un instrument est une composante du rendement utilisé aux fins du calcul des flux de trésorerie actualisés. En règle générale, toute hausse de cette marge se traduit par une baisse de la juste valeur.

Analyse de sensibilité d'instruments de niveau 3

L'analyse de sensibilité au 31 octobre 2015 des titres qui représentent plus de 10 % des instruments de niveau 3 est présentée ci-dessous.

Les titres de négociation de niveau 3 comprennent des titres de créance d'entreprises de 239 millions de dollars ayant trait à des titres qui sont couverts par des swaps sur défaillance qui constituent également des instruments de niveau 3. Au 31 octobre 2015, les actifs dérivés et les passifs dérivés totalisaient 1 million et néant, respectivement. Nous déterminons la valeur de ces instruments dérivés et des titres connexes en nous appuyant sur des modèles de marché normalisés dont nous nous servons pour modéliser la composition des garanties spécifiques et la structure des flux de trésorerie associés à la transaction. Au 31 octobre 2015, toute hausse ou baisse hypothétique de 10 points de base de la marge d'escompte se traduirait respectivement par une diminution ou une augmentation de la juste valeur de 0,2 million.

Nous n'avons pas posé d'autres hypothèses raisonnables eu égard aux principales catégories de placements dans des titres de participation de sociétés fermées et de titres de banque d'affaires de niveau 3 puisque les valeurs liquidatives nous ont été fournies par des gestionnaires de fonds ou de placements.

Principaux transferts

Nous avons pour politique de constater les transferts d'actifs et de passifs d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre à la fin de chaque période de présentation, ce qui correspond à la date d'établissement de la juste valeur. Des éléments transférés d'un niveau à un autre reflètent les changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Ce qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés d'un niveau à un autre au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, 158 millions de dollars de titres de négociation et 122 millions de dollars de titres disponibles à la vente ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, 90 millions de dollars de titres de négociation et 180 millions de dollars de titres disponibles à la vente ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 en raison de la disponibilité accrue du cours du marché sur des marchés actifs.

Variations des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

Variations de la juste valeur										
Exercice clos le 31 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens)	Solde au 31 octobre 2014	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Ventes	Échéances ou règlements 1)	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2015	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 2)
Titres de négociation										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	85	-	13	-	-	-	-	-	98	-
Titres de créance d'entreprises	538	(13)	79	-	-	(361)	-	-	243	(13)
Total des titres de négociation	623	(13)	92	-	-	(361)	-	-	341	(13)
Titres disponibles à la vente										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de créance d'entreprises	8	-	-	-	(1)	(1)	-	-	6	s. o.
Titres de participation d'entreprises	1 104	(25)	178	151	(157)	-	-	-	1 251	s. o.
Total des titres disponibles à la vente	1 113	(25)	178	151	(158)	(1)	-	-	1 258	s. o.
Titres divers	467	(34)	66	80	(215)	-	-	-	364	(26)
Actifs dérivés										
Swaps sur défaillance	12	(11)	-	-	-	-	-	-	1	(11)
Passifs dérivés										
Swaps sur défaillance	8	(8)	-	-	-	-	-	-	-	(8)

1) Comprend le règlement en trésorerie d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2015 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

s. o. - sans objet

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global.

Exercice clos le 31 octobre 2014 (en millions de dollars canadiens)	Variations de la juste valeur							Juste valeur au 31 octobre 2014	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 2)	
	Solde au 31 octobre 2013	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Ventes	Échéances ou règlements 1)	Transferts vers le niveau 3			Transferts depuis le niveau 3
Titres de négociation										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	78	-	7	-	-	-	-	-	85	-
Titres de créance d'entreprises	822	6	59	-	(66)	(268)	-	(15)	538	6
Total des titres de négociation	900	6	66	-	(66)	(268)	-	(15)	623	6
Titres disponibles à la vente										
Titres émis ou garantis par :										
des États, municipalités et agences américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de créance d'entreprises	30	(1)	-	-	(21)	-	-	-	8	s. o.
Titres de participation d'entreprises	918	(23)	92	192	(67)	-	4	(12)	1 104	s. o.
Total des titres disponibles à la vente	949	(24)	92	192	(88)	-	4	(12)	1 113	s. o.
Titres divers	488	(38)	35	80	(98)	-	-	-	467	(23)
Actifs dérivés										
Swaps sur défaillance	28	(16)	-	-	-	-	-	-	12	(16)
Passifs dérivés										
Swaps sur défaillance	19	(11)	-	-	-	-	-	-	8	(11)

1) Comprend le règlement en trésorerie d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2014 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.
s. o. - sans objet

Note 19 : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers font l'objet d'une compensation et leur montant net est inscrit au bilan consolidé lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et que nous avons l'intention de procéder à un règlement sur une base nette ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Le tableau ci-dessous présente les montants qui ont fait l'objet d'une compensation à notre bilan consolidé, notamment des titres pris en pension, des titres mis en pension et des instruments dérivés. En général, leur compensation a été faite par voie d'un mécanisme de règlement sur le marché (comme par l'entremise d'une bourse ou d'une chambre de compensation) aux termes duquel un règlement net simultané peut avoir lieu de sorte à éliminer le risque de crédit et celui de liquidité entre les contreparties. Ce tableau comporte également les montants non compensés au bilan consolidé et ayant trait à des transactions visées par une convention-cadre de compensation ou un accord similaire ou dont le droit de compensation ne peut être exercé qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite ou qui, autrement, ne remplissent pas les critères de compensation.

(en millions de dollars canadiens)

2015

	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Montants non compensés au bilan			Montant net
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie ^{1) 2)}	Garanties en trésorerie	
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	70 073	2 007	68 066	5 313	61 587	-	1 166
Instruments dérivés	54 504	16 266	38 238	27 415	1 290	2 087	7 446
	124 577	18 273	106 304	32 728	62 877	2 087	8 612
Passifs financiers							
Instruments dérivés	58 905	16 266	42 639	27 415	7 990	492	6 742
Titres mis en pension ou prêtés	41 898	2 007	39 891	5 313	34 104	-	474
	100 803	18 273	82 530	32 728	42 094	492	7 216

(en millions de dollars canadiens)

2014

	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Montants non compensés au bilan			Montant net
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie ^{1) 2)}	Garanties en trésorerie	
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	57 119	3 564	53 555	10 004	41 042	-	2 509
Instruments dérivés	38 338	5 683	32 655	24 398	1 676	825	5 756
	95 457	9 247	86 210	34 402	42 718	825	8 265
Passifs financiers							
Instruments dérivés	39 340	5 683	33 657	24 398	3 048	323	5 888
Titres mis en pension ou prêtés	43 259	3 564	39 695	10 004	28 868	-	823
	82 599	9 247	73 352	34 402	31 916	323	6 711

1) Les actifs financiers reçus ou donnés en garantie sont présentés à la juste valeur et se limitent aux montants nets constatés au bilan (autrement dit, tout surantissement est ignoré aux fins du tableau).

2) Certains montants de garantie ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie sauf s'il survient un défaut ou si d'autres événements prédéterminés se produisent.

Note 20 : Risque de taux d'intérêt

Nous gagnons de l'intérêt sur des actifs productifs d'intérêts et nous versons de l'intérêt sur des passifs portant intérêt. Nous détenons aussi des instruments dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt et des options sur taux d'intérêt, dont les valeurs sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans la mesure où nous avons des actifs, des passifs et des instruments dérivés qui arrivent à échéance ou sont renégociés à différents moments, nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

La détermination des écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt repose nécessairement sur de nombreuses hypothèses. Elle se fait en fonction de la date de révision des taux ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des actifs, des passifs et des instruments dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Les écarts présentés le sont en date du 31 octobre 2015 et 2014. Ils représentent la situation à la fermeture des bureaux et peuvent changer de façon importante au cours des périodes subséquentes selon le comportement des clients et l'application de notre stratégie en matière de gestion des actifs et des passifs.

Hypothèses pour les exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014 :

Actifs

Les actifs à taux et à échéance fixes, tels que les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts aux particuliers, sont présentés en fonction des dates fixées pour les remboursements et des dates estimatives des remboursements anticipés qui reflètent le comportement prévu des emprunteurs.

Les actifs liés aux activités de négociation et de prise ferme (évalués à la valeur de marché) ainsi que les actifs productifs d'intérêts dont le taux varie en fonction du taux préférentiel ou d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

L'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles ainsi que les immobilisations corporelles sont présentés comme n'étant pas sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs à taux fixe et ceux non productifs d'intérêts sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Passifs

Les passifs à taux et à échéance fixes, tels que les certificats de placement, sont présentés en fonction des échéances fixes et des dates estimatives des rachats qui reflètent le comportement prévu des déposants.

Les dépôts productifs d'intérêts pour lesquels le taux d'intérêt des clients varie en fonction du taux préférentiel ou en fonction d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

Les passifs à taux fixe ne portant pas intérêt et sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Capitaux propres

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont présentés comme des éléments non sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Rendements

Les rendements sont établis d'après les taux d'intérêt effectifs pour les actifs ou les passifs le 31 octobre 2015 et 2014.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	De 0 à 3 mois	De 4 à 6 mois	De 7 à 12 mois	Total de 0 à 12 mois	Taux d'intérêt effectif (%)	De 1 an à 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Sans inci- dence	Total
Actifs											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38 934	441	303	39 678	0,25	1 413	0,12	(44)	-	(752)	40 295
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	7 382	-	-	7 382	0,17	-	-	-	-	-	7 382
Valeurs mobilières	88 780	863	3 632	93 275	0,59	22 536	2,28	14 063	3,21	1 044	130 918
Titres pris en pension ou empruntés	63 600	3 375	1 041	68 016	0,28	50	0,65	-	-	-	68 066
Prêts	192 385	13 943	23 254	229 582	3,25	88 412	3,69	4 723	4,04	11 307	334 024
Actifs divers	39 199	487	1 073	40 759	s. o.	8 998	s. o.	399	s. o.	11 040	61 196
Total des actifs	430 280	19 109	29 303	478 692		121 409		19 141		22 639	641 881
Passifs et capitaux propres											
Dépôts	245 333	18 022	23 935	287 290	0,54	133 225	0,86	17 654	0,93	-	438 169
Titres vendus à découvert	21 223	-	1	21 224	1,04	-	-	2	-	-	21 226
Titres mis en pension ou prêtés	39 588	121	182	39 891	0,22	-	-	-	-	-	39 891
Passifs divers	58 211	296	3 245	61 752	s. o.	14 312	s. o.	9 970	s. o.	12 232	98 266
Dette subordonnée	66	700	1 500	2 266	4,21	2 000	4,84	150	7,83	-	4 416
Total des capitaux propres	1 169	-	290	1 459	s. o.	2 207	s. o.	600	s. o.	35 647	39 913
Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	365 590	19 139	29 153	413 882		151 744		28 376		47 879	641 881
Écart de sensibilité actifs/passifs	64 690	(30)	150	64 810		(30 335)		(9 235)		(25 240)	-
Montants nominaux de référence des ins- truments dérivés	(56 851)	(445)	3 092	(54 204)		48 883		5 321		-	-
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - 2015											
Dollar canadien	6 563	1 989	4 690	13 242		6 608		1 054		(20 904)	-
Monnaies étrangères	1 276	(2 464)	(1 448)	(2 636)		11 940		(4 968)		(4 336)	-
Total de l'écart	7 839	(475)	3 242	10 606		18 548		(3 914)		(25 240)	-
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt - 2014											
Dollar canadien	3 934	(5 433)	6 672	5 173		16 048		2 082		(23 303)	-
Monnaies étrangères	2 174	(4 072)	(580)	(2 478)		5 399		(3 877)		956	-
Total de l'écart	6 108	(9 505)	6 092	2 695		21 447		(1 795)		(22 347)	-

s. o. - sans objet

Note 21 : Gestion du capital

Nous avons pour objectif de maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui tient compte de nos ratios cibles pour les fonds propres réglementaires, correspond à notre évaluation interne du capital économique requis, est conforme à nos cotes de crédit cibles, soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation et accroît la confiance des déposants et la valeur à long terme pour les actionnaires.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des objectifs et des mesures des résultats pour effectuer la gestion du bilan, des niveaux de risque et des montants minimaux de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure de capital économique.

Les exigences relatives aux fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques, sur une base consolidée, sont établis conformément à Bâle III.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés, ce qui est appelé les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 selon Bâle III, représentent la forme de fonds propres la plus permanente. Ils comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et certains autres éléments en vertu de Bâle III. Les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires réglementaires, les actions privilégiées et les instruments hybrides novateurs, après les déductions des fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés principalement de débetures subordonnées et de la partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances, après certaines déductions des fonds propres de catégorie 2. Le total des fonds propres inclut ceux de catégorie 1 et de catégorie 2. Des précisions sur les éléments qui composent notre capital sont fournies aux notes 11, 14, 15, 16 et 17.

Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio de levier sont les principales mesures des fonds propres réglementaires.

- Le ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 est obtenu en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les ajustements appliqués aux fonds propres, par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1.
- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.
- Le ratio du total des fonds propres est obtenu en divisant le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.
- Le ratio de levier est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par le total des éléments inscrits au bilan et d'éléments hors bilan précis, déduction faite d'ajustements prescrits.

Au 31 octobre 2015, nous respectons les exigences du BSIF concernant les ratios des fonds propres minimaux.

Mesures des fonds propres réglementaires et actifs pondérés en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Bâle III 2015	Bâle III 2014
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	25 628	22 421
Fonds propres de catégorie 1	29 416	26 602
Total des fonds propres	34 584	31 927
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	239 185	222 092
Actifs pondérés en fonction des risques – fonds propres de catégorie 1	239 471	222 428
Total des actifs pondérés en fonction des risques	239 716	222 931
Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1	10,7 %	10,1 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	12,3 %	12,0 %
Ratio du total des fonds propres	14,4 %	14,3 %
Ratio de levier	4,2 %	s. o.

Tous les soldes de 2015 et de 2014 ci-dessus sont établis sur une base « tout compris » selon Bâle III.

s. o. – sans objet

Note 22 : Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions attribuées depuis décembre 2013 deviennent acquis en tranches égales de 50 % aux troisième et quatrième anniversaires de la date d'attribution et ceux rattachés aux options attribuées avant décembre 2013 deviennent acquis en tranches sur une période de quatre ans qui a débuté à la date d'attribution. Chaque tranche, soit la portion des options dont les droits deviennent acquis chaque année, est traitée comme une attribution distincte qui a sa propre période d'acquisition. Certaines options ne peuvent être exercées que si nous atteignons certains objectifs de rendement. Toutes les options viennent à échéance dix ans après leur date d'attribution.

Nous calculons la juste valeur des options sur actions à leur date d'attribution et nous comptabilisons ce montant dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits aux options, et nous augmentons le surplus d'apport d'une somme correspondante. Lorsque ces options sont exercées, nous émettons les actions et nous comptabilisons dans le capital social le montant du produit ainsi que le montant inscrit dans le surplus d'apport. La juste valeur estimée à la date d'attribution des options sur actions attribuées aux employés qui sont admissibles à la retraite est passée en charges à la date de leur attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	2015		2014		2013	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	13 337 765	76,21	14 968 711	78,17	15 801 966	79,96
Options attribuées	641 875	78,09	1 618 223	68,60	2 003 446	60,11
Options exercées	842 821	54,22	2 133 107	53,66	2 069 588	47,95
Options éteintes ou annulées	71 281	64,49	88 965	79,77	5 558	56,35
Options échues	954 385	139,14	1 027 097	139,34	761 555	150,78
Options en cours à la clôture de l'exercice	12 111 153	74,08	13 337 765	76,21	14 968 711	78,17
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	6 959 569	80,52	6 607 237	90,85	7 283 321	98,79
Options pouvant être attribuées	4 275 858		4 222 722		5 201 062	
Options en cours en pourcentage des actions en circulation	1,88 %		2,06 %		2,32 %	

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, respectivement à 6 millions de dollars, à 11 millions et à 14 millions avant impôts (respectivement, 6 millions, 11 millions et 13 millions après impôts).

La valeur intrinsèque d'une attribution d'options sur actions correspond à la différence entre le cours de nos actions ordinaires et le prix d'exercice des options. La valeur intrinsèque globale des options sur actions en cours au 31 octobre 2015, 2014 et 2013 était respectivement de 179 millions de dollars, de 279 millions et de 215 millions. La valeur intrinsèque globale des options sur actions pouvant être exercées au 31 octobre 2015, 2014 et 2013 était respectivement de 125 millions, de 145 millions et de 107 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et celles pouvant être exercées au 31 octobre 2015 et 2014, par fourchette de prix d'exercice.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)		2015						2014					
Fourchette de prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées			Options en cours			Options pouvant être exercées			
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	
De 30,01 \$ à 40,00 \$	577 358	3,1	34,13	577 358	3,1	34,13	718 299	4,1	34,13	718 299	4,1	34,13	
De 40,01 \$ à 50,00 \$	187 327	3,6	42,46	187 327	3,6	42,46	208 437	4,6	42,36	208 437	4,6	42,36	
De 50,01 \$ à 60,00 \$	4 218 387	5,3	56,00	3 624 686	5,2	56,00	5 087 750	5,7	56,05	3 000 262	6,0	55,73	
De 60,01 \$ à 70,00 \$	5 458 588	5,2	63,94	1 531 760	4,5	61,87	5 956 232	6,0	63,89	1 313 192	4,1	62,71	
70,01 \$ et plus 1)	1 669 493	4,7	170,26	1 038 438	2,0	226,28	1 367 047	2,6	232,14	1 367 047	2,6	232,14	

1) Émissions dans le cadre de l'acquisition de M&I.

Le tableau ci-dessous présente, pour les exercices clos le 31 octobre 2015 et 2014, l'évolution des options sur actions dont les droits n'étaient pas acquis.

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)		2015		2014	
	Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	
Options dont les droits n'étaient pas acquis à l'ouverture de l'exercice	6 730 528	6,74	7 685 390	7,18	
Options attribuées	641 875	7,45	1 618 223	6,36	
Options dont les droits ont été acquis	1 533 402	6,90	1 971 073	7,56	
Options échues	623 730	8,55	559 841	8,83	
Options éteintes ou annulées	63 687	6,68	42 171	6,49	
Options dont les droits n'étaient pas acquis à la clôture de l'exercice	5 151 584	6,55	6 730 528	6,74	

Le tableau ci-dessous présente des renseignements complémentaires sur notre régime d'options sur actions.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2015	2014	2013
Charge de rémunération non constatée liée aux attributions d'options sur actions dont les droits ne sont pas acquis	4	5	6
Période moyenne pondérée sur laquelle la charge est constatée (en années)	2,3	2,7	2,1
Valeur intrinsèque totale des options sur actions exercées	18	49	35
Produit en trésorerie provenant des options sur actions exercées	46	115	99
Économies d'impôts réelles réalisées sur les options sur actions exercées	1	1	-
Cours moyen pondéré des actions visées par les options sur actions exercées (en dollars)	76,1	76,6	64,8

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013 s'est élevée à 7,45 \$, à 6,36 \$ et à 5,29 \$, respectivement. Les fourchettes suivantes ont été utilisées relativement à chaque hypothèse d'évaluation formulée pour déterminer la juste valeur des tranches d'options sur actions à la date d'attribution.

	2015	2014	2013
Rendement attendu des actions	4,7 % - 4,8 %	5,0 %	6,0 % - 6,2 %
Volatilité prévue du cours des actions	16,9 % - 17,0 %	16,4 %	18,1 % - 18,6 %
Taux de rendement sans risque	1,9 % - 2,0 %	2,5 % - 2,6 %	1,7 % - 1,9 %
Période prévue jusqu'à l'exercice (en années)	6,5 - 7,0	6,5 - 7,0	5,5 - 7,0

Des changements dans les hypothèses utilisées pourraient produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement attendu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue du cours des actions est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée par l'ensemble du marché, du cours de nos actions ordinaires causée par les options négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après les rendements d'une courbe de swaps canadiens ayant des termes comparables à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 78,09 \$, de 68,60 \$ et de 60,11 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013.

Autres régimes de rémunération fondée sur des actions

Régimes d'achat d'actions

Nous offrons divers régimes d'achat d'actions à nos employés. Parmi ces régimes, le plus important offre aux employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Les droits initiaux rattachés à nos cotisations deviennent acquis après deux ans de participation au régime, et ceux associés aux cotisations versées par la suite sont immédiatement acquis. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes gagnés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons nos cotisations au régime en tant que charge de rémunération du personnel au moment où nous les versons.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, à 52 millions de dollars, à 50 millions et à 50 millions, respectivement. Au cours de ces exercices, il y avait respectivement 19,0 millions, 18,7 millions et 19,3 millions d'actions ordinaires détenues dans le cadre de ces régimes.

Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Les montants des paiements sont ajustés pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires. Selon le régime, le bénéficiaire reçoit un paiement unique en trésorerie à la fin de la période de trois ans du régime, ou des paiements en trésorerie au fil de cette période. Les attributions étant réglées en trésorerie, elles sont inscrites dans le passif. Les montants à payer aux termes de ces attributions sont constatés dans la charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Toute variation ultérieure de la juste valeur du passif est comptabilisée dans la charge de rémunération dans la période durant laquelle elle survient.

Avant 2015, nous concluons avec des tiers des ententes aux termes desquelles ceux-ci reprenaient nos passifs relatifs à une partie des unités attribuées en contrepartie d'un paiement forfaitaire unique et fixe. Eu égard aux unités visées par de telles ententes, nous n'avons plus l'obligation d'effectuer, dans l'avenir, des paiements en trésorerie et c'est pourquoi aucun passif n'est constaté relativement à ces unités. Tous les paiements en trésorerie effectués en vertu de ces ententes sont différés et inscrits au bilan consolidé dans les actifs divers et sont constatés selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits. Les changements ultérieurs de la juste valeur de nos actions ordinaires n'influent nullement sur le montant de la charge de rémunération associée à ces attributions.

Le nombre total d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013 a été de 5,8 millions, de 5,9 millions et de 5,8 millions d'unités, respectivement. En 2014 et en 2013, nous avons conclu des ententes avec des tiers relativement à 2,8 millions et 4,8 millions d'unités, respectivement. Dans le cadre des ententes conclues en 2014 et en 2013, nous avons effectué des paiements en trésorerie de 214 millions de dollars et de 292 millions, respectivement. Le montant de la rémunération différée figurant toujours dans les actifs divers relativement à ces ententes au 31 octobre 2015 était de 38 millions (131 millions en 2014) et devrait être constaté sur une période moyenne pondérée de 1 an (1,7 an en 2014). La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes, lorsque nous avons conclu des ententes avec des tiers, s'est élevée respectivement à 81 millions de dollars, à 239 millions et à 279 millions avant impôts pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013 (60 millions, 177 millions et 206 millions après impôts, respectivement).

Le nombre d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme et à l'égard desquelles nous n'avons pas conclu d'entente avec des tiers a totalisé 5,8 millions, 3,1 millions et 1,0 million d'unités, respectivement, pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013. La juste valeur moyenne pondérée de ces unités à la date de leur attribution était de 475 millions de dollars, de 228 millions et de 50 millions, au 31 octobre 2015, 2014 et 2013, respectivement, à l'égard desquelles nous avons constaté une charge de rémunération du personnel de 289 millions, de 159 millions et de 63 millions avant impôts, respectivement (214 millions, 118 millions et 47 millions après impôts, respectivement). Depuis novembre 2014, nous ne concluons plus d'entente avec des tiers. Cependant, nous couvrons, sur le plan économique, l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total (des contrats sur titres de participation). Des profits (pertes) de (26) millions, de 55 millions et de 32 millions, respectivement, ont été constatés pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, ce qui s'est traduit par une charge de rémunération du personnel nette de 315 millions, de 104 millions et de 31 millions, respectivement).

Au total, 16,1 millions, 16,5 millions et 15,3 millions d'unités octroyées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme étaient en circulation au 31 octobre 2015, 2014 et 2013 et la valeur intrinsèque de ces unités dont les droits sont acquis était de 497 millions de dollars, de 288 millions et de 126 millions. Les paiements en trésorerie effectués relativement à ces passifs ont été de 173 millions, de 57 millions et de 37 millions, respectivement.

Régimes d'intéressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et de la Gestion de patrimoine. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont entièrement acquis à la date d'attribution ou au bout de trois ans. La valeur de ces unités d'actions est ajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés lorsque leurs bénéficiaires quittent la Banque.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes est comptabilisée au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme des augmentations ou des diminutions dans la charge de rémunération du personnel durant la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013 s'est élevé à 0,3 million, à 0,4 million et à 0,4 million, respectivement, et la juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des unités attribuées a été de 26 millions de dollars, de 26 millions et de 22 millions, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 395 millions de dollars et à 404 millions au 31 octobre 2015 et 2014, respectivement. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, les paiements effectués en vertu de ces régimes ont totalisé 25 millions, 18 millions et 16 millions, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013 s'est chiffrée respectivement à 12 millions de dollars, à 76 millions et à 85 millions avant impôts (respectivement, 9 millions, 56 millions et 63 millions après impôts). Nous avons conclu des instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que charge de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, les profits (pertes) sur ces instruments dérivés ont été de (17) millions, de 56 millions et de 75 millions avant impôts, respectivement. Ces profits ont donné lieu à une charge de rémunération du personnel nette de respectivement 29 millions, 20 millions et 10 millions avant impôts (respectivement, 21 millions, 15 millions et 7 millions après impôts).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013 a été de 4,9 millions, de 4,7 millions et de 4,3 millions.

Note 23 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, nous agissons comme promoteur de divers régimes qui offrent des prestations de retraite ou d'autres avantages futurs du personnel à nos employés en poste ou retraités. Parmi ces régimes, les plus importants, sur le plan de l'obligation au titre des prestations définies, sont essentiellement ceux à prestations définies destinés au personnel au Canada et aux États-Unis ainsi que les grands régimes d'autres avantages futurs des salariés au Canada.

Les régimes de retraite comprennent des régimes de retraite à prestations définies, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Les charges au titre des prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, lesquelles sont prises en compte dans la charge de rémunération du personnel, sont constituées essentiellement du coût des services rendus au cours de l'exercice plus ou moins les intérêts sur les actifs ou les passifs nets au titre des prestations définies. De plus, nous offrons des régimes de retraite à cotisations définies aux employés de certaines de nos filiales. Les coûts de ces régimes, coûts constatés dans la charge de rémunération du personnel, correspondent aux cotisations que nous y versons.

D'autres avantages futurs du personnel, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance vie, sont également offerts aux employés en poste ou retraités.

Les avantages du personnel à court terme, tels les salaires, les congés rémunérés, les primes et autres avantages, sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la période durant laquelle les employés rendent les services connexes.

Politique d'investissement

Les actifs des régimes de retraite à prestations définies sont gérés conformément à l'ensemble des lois et des règlements applicables. Les régimes sont administrés suivant une structure de gouvernance clairement définie; la surveillance et la prise de décisions incombent au conseil d'administration.

Les régimes sont administrés aux termes d'un cadre qui tient compte à la fois des actifs et des passifs aux fins de l'élaboration de la politique d'investissement et de la gestion des risques.

Les régimes investissent dans des catégories d'actifs qui incluent des titres de participation et des titres à revenu fixe et adoptent d'autres stratégies qui respectent des lignes directrices déterminées en matière d'investissement. Les actifs sont diversifiés selon plusieurs catégories et diverses régions, et sont gérés par des sociétés de gestion d'actifs qui sont responsables du choix des titres de placement. Les lignes directrices autorisent l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels servent généralement à couvrir des positions en devises, à gérer les expositions au risque de taux d'intérêt ou à reproduire le rendement d'un actif.

Répartition des actifs

Les fourchettes de répartition et les répartitions réelles moyennes pondérées pour les actifs de nos principaux régimes de retraite, selon leurs justes valeurs de marché au 31 octobre, se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		
	Fourchette 2015	Répartition réelle 2015	Répartition réelle 2014
Titres de participation	25 % – 50 %	42 %	42 %
Placements à revenu fixe	35 % – 55 %	45 %	45 %
Autres	10 % – 25 %	13 %	13 %

Nos actifs des régimes de retraite et autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente.

Gestion des risques

Les régimes sont exposés à divers risques, notamment au risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque lié aux actions et risque de change), au risque de crédit, au risque opérationnel, au risque lié à l'excédent et au risque de longévité. Nous appliquons diverses méthodes pour surveiller et gérer activement ces risques, notamment la surveillance des excédents à risque, méthode qui consiste à apprécier le risque auquel est exposé un régime en ce qui a trait aux actifs et aux passifs; la simulation de crise et l'analyse de scénarios afin d'évaluer la volatilité de la situation financière du régime et de son incidence sur la Banque; la couverture liée aux risques de change et de taux d'intérêt dans les limites prescrites par la politique; la tenue de contrôles relativement à la répartition des actifs, à la répartition géographique, à la durée du portefeuille, à la qualité du crédit, aux directives sectorielles, aux limites des émetteurs et des contreparties, et à d'autres facteurs; l'observation continue de l'exposition aux risques, du rendement et du niveau des risques.

Passifs au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel

Nos actuaires procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite définies et des autres avantages futurs du personnel au 31 octobre de chaque exercice, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations sont fondées sur des hypothèses posées par la direction concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciels des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie des régimes.

La juste valeur des actifs des régimes est déduite de l'obligation au titre des prestations définies afin d'en arriver à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies. Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies qui affichent un actif net au titre des prestations définies, l'actif constaté se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions des cotisations qui y seront versées dans l'avenir (le plafond de l'actif). Les variations du plafond de l'actif sont prises en compte dans les autres éléments du résultat global. Les éléments de la variation de nos actifs nets ou de nos passifs nets au titre des prestations définies et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont les suivants :

Les prestations accumulées par les employés représentent les prestations de retraite accumulées au cours de l'exercice. Elles sont déterminées d'après le nombre d'employés en poste et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Les intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspondent à la hausse de cet actif ou de ce passif attribuable au passage du temps et sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à cet actif ou passif.

Les gains et pertes actuariels peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaires recalculent les obligations au titre des prestations définies et les comparent à ceux estimés à la clôture de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses démographiques ou économiques ou de différences entre les résultats associés aux membres et les prévisions faites par la direction à la clôture de l'exercice précédent sont considérés comme étant des gains ou pertes actuariels. Deuxièmement, des gains ou pertes actuariels découlent d'écarts entre le taux d'actualisation et le rendement réel des actifs des régimes. Les gains ou pertes actuariels sont inscrits dans les autres éléments du résultat global dès qu'ils surviennent et ne sont pas reclassés en résultat dans des périodes ultérieures.

Les modifications des régimes représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations définies qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. L'incidence des modifications des régimes est portée immédiatement en résultat lorsqu'un régime est modifié.

Les liquidations se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations définies des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en trésorerie, et qu'en conséquence nous n'avons plus à leur verser des prestations à l'avenir.

Capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis conformément aux exigences réglementaires, et leurs actifs servent au versement des prestations aux retraités et aux autres employés. Certains groupes d'employés ont également le droit de verser des cotisations volontaires afin de toucher des prestations plus élevées. Notre régime de retraite complémentaire au Canada est capitalisé tandis qu'aux États-Unis, le régime complémentaire ne l'est pas.

Nos régimes d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis sont soit partiellement capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements d'avantages du personnel au titre de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous établissons au 31 octobre la juste valeur des actifs de nos régimes au Canada et aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer les exigences minimales en matière de capitalisation de nos régimes de retraite conformément au cadre réglementaire applicable (nos évaluations relatives à la capitalisation). Une évaluation relative à la capitalisation est effectuée pour nos régimes au Canada et aux États-Unis. La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2015 et la plus récente évaluation relative à la capitalisation pour notre principal régime américain a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2015. Les versements de prestations sont estimés à 402 millions de dollars pour l'exercice 2016.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur nos régimes pour les trois derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Obligation au titre des prestations définies	7 934	7 504	6 181	1 323	1 317	1 174
Juste valeur des actifs des régimes	8 072	7 536	6 267	131	113	95
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	138	32	86	(1 192)	(1 204)	(1 079)
L'excédent (le déficit) est constitué comme suit :						
Régimes capitalisés en tout ou en partie	362	197	192	(32)	(12)	(9)
Régimes non capitalisés	(224)	(165)	(106)	(1 160)	(1 192)	(1 070)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	138	32	86	(1 192)	(1 204)	(1 079)

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel

Le tableau ci-dessous fait état du calcul des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Charge annuelle liée aux prestations						
Prestations accumulées par les employés	286	241	234	29	25	27
(Revenu) charge nette d'intérêts sur (l'actif) le passif net au titre des prestations définies	(5)	(11)	4	50	50	48
Profit sur liquidation	(13)	-	-	-	-	-
Charges administratives	4	5	5	-	-	-
Réévaluation des autres avantages à long terme	-	-	-	4	(5)	(1)
Charge liée aux prestations	272	235	243	83	70	74
Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	73	68	69	-	-	-
Charge liée aux régimes à cotisations définies	86	66	57	-	-	-
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel constatées dans l'état consolidé des résultats	431	369	369	83	70	74

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer les charges liées aux prestations

	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice	4,1 %	4,6 %	4,2 %	4,2 %	4,7 %	4,4 %
Taux de croissance de la rémunération	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,6 %	2,7 %	3,2 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	s. o.	5,5 % 1)	5,4 % 1)	5,4 % 1)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et dans les années subséquentes.

s. o. - sans objet

Les hypothèses concernant la mortalité sont fondées sur des statistiques publiées et des tables de mortalité calibrées pour tenir compte des résultats réels des régimes, le cas échéant. Ce qui suit indique l'espérance de vie actuelle qui sous-tend les montants des obligations au titre des prestations définies de nos principaux régimes.

(en années)	Canada		États-Unis	
	2015	2014	2015	2014
Espérance de vie des membres actuellement âgés de 65 ans				
Hommes	23,5	23,4	22,2	21,3
Femmes	23,9	23,8	23,7	23,4
Espérance de vie des membres de 65 ans actuellement âgés de 45 ans				
Hommes	24,5	24,4	23,3	23,3
Femmes	24,9	24,8	24,9	25,2

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2015	2014	2015	2014
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	7 504	6 181	1 317	1 174
Ajustement initial relatif aux acquisitions	-	455	-	-
Prestations accumulées par les employés	286	241	29	25
Charges d'intérêts relatives à l'obligation au titre des prestations constituées	311	289	55	55
Profit sur liquidation	(13)	-	-	-
Prestations versées aux retraités et aux employés	(373)	(326)	(39)	(36)
Paievements de liquidation	(92)	-	-	-
Cotisations volontaires des employés	12	12	4	3
Gains (pertes) actuariels attribuables aux éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	17	48	(47)	(15)
Changements d'hypothèses financières	(146)	532	(33)	98
Résultats associés aux membres des régimes	108	(14)	11	(3)
Conversion de devises et autres	320	86	26	16
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	7 934	7 504	1 323	1 317
Obligation au titre des prestations définies - régimes capitalisés en tout ou en partie	7 710	7 339	163	125
Obligation au titre des prestations définies - régimes non capitalisés	224	165	1 160	1 192
Total de l'obligation au titre des prestations définies	7 934	7 504	1 323	1 317
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	4,2 %	4,1 %	4,4 %	4,2 %
Taux de croissance de la rémunération	2,7 %	2,9 %	2,4 %	2,6 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	5,5 % 1)	5,4 % 1)
Juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	7 536	6 267	113	95
Ajustement initial relatif aux acquisitions	-	456	-	-
Revenus d'intérêts relatifs aux actifs des régimes	316	300	5	4
Excédent (insuffisance) des rendements réels par rapport aux revenus d'intérêts	182	458	(5)	5
Cotisations versées par l'employeur	231	284	35	33
Cotisations volontaires des employés	12	12	4	3
Prestations versées aux retraités et aux employés	(373)	(326)	(39)	(36)
Paievements de liquidation	(92)	-	-	-
Charges administratives	(4)	(5)	-	-
Conversion de devises et autres	264	90	18	9
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	8 072	7 536	131	113
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	138	32	(1 192)	(1 204)
Comptabilisation dans :				
Actifs divers	502	261	-	-
Passifs divers	(364)	(229)	(1 192)	(1 204)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	138	32	(1 192)	(1 204)
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global				
Gains actuariels nets sur les actifs des régimes	182	458	(6)	5
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies en raison des éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	(17)	(48)	44	14
Changements d'hypothèses financières	146	(532)	35	(95)
Résultats associés aux membres des régimes	(108)	14	(4)	(4)
Conversion de devises et autres	(22)	-	1	-
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice	181	(108)	70	(80)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et dans les années subséquentes.

s. o. - sans objet

Les actifs de nos régimes de retraite et autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente. La juste valeur des actifs de nos principaux régimes au 31 octobre se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes canadiens		Régimes américains 1)	
	2015	2014	2015	2014
Trésorerie et titres des fonds du marché monétaire 2)	44	55	62	39
Titres émis ou garantis par 3) :				
l'administration fédérale canadienne	188	151	-	-
des administrations provinciales et municipales canadiennes	603	584	-	-
l'administration fédérale américaine	-	4	91	87
des municipalités, agences et États américains	-	2	14	18
d'autres administrations publiques	9	5	-	-
Fonds communs 4)	3 166	2 780	86	85
Instruments dérivés 5)	(5)	(17)	-	-
Titres de créance d'entreprises 6)	892	966	458	401
Titres de participation d'entreprises 2)	792	834	511	535
	5 689	5 364	1 222	1 165

- 1) La totalité des actifs des régimes américains ont des cours sur des marchés actifs, à l'exception des fonds communs, des titres de créance d'entreprises et des titres émis ou garantis par des municipalités, agences et États américains.
 - 2) La totalité de la trésorerie et des titres des fonds du marché monétaire ainsi que des titres de participation d'entreprises des régimes canadiens au 31 octobre 2015 et 2014 ont des cours sur des marchés actifs.
 - 3) Des titres émis et garantis par des administrations publiques de 307 millions de dollars (294 millions en 2014) détenus par les régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.
 - 4) Des fonds communs de 1 495 millions de dollars (1 328 millions en 2014) détenus par les régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.
 - 5) Des instruments dérivés de néant (1 million en 2014) détenus par les régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.
 - 6) Des titres de créance d'entreprises de 36 millions de dollars (69 millions en 2014) détenus par des régimes canadiens ont des cours sur des marchés actifs.
- Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Au 31 octobre 2015 et 2014, aucun actif des régimes n'était directement sous forme de titres de la Banque ou de parties liées. Au 31 octobre 2015, notre principal régime canadien détenait indirectement par voie d'un fonds commun géré par BMO, une tranche d'environ 9 millions de dollars (11 millions en 2014) de nos actions ordinaires. Les régimes ne détiennent aucune propriété que nous occupons ni autre actif que nous utilisons.

Les régimes ont payé, à nous ainsi qu'à certaines de nos filiales, 4 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 (4 millions en 2014) pour des services de gestion de placements, de tenue de livres et de garde de titres ainsi que pour des services administratifs que nous avons fournis.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-dessous présente les moyennes pondérées des hypothèses clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-après doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément. Les variations d'un facteur peuvent entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Obligation au titre des prestations définies	
	Régimes de retraite	Régimes d'autres avantages futurs du personnel
Taux d'actualisation (%)	4,2	4,4
Effet : hausse de 1 % (\$)	(817)	(144)
baisse de 1 % (\$)	1 033	183
Taux de croissance de la rémunération (%)	2,7	2,4
Effet : hausse de 0,25 % (\$)	43	1
baisse de 0,25 % (\$)	(42)	(1)
Mortalité		
Effet : espérance de vie diminuée de 1 an (\$)	(119)	(26)
espérance de vie augmentée de 1 an (\$)	116	26
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	s. o.	5,5 1)
Effet : hausse de 1 % (\$)	s. o.	73
baisse de 1 % (\$)	s. o.	(76)

- 1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2030 et pour les années subséquentes.
- s. o. - sans objet

Répartition de l'obligation au titre des prestations définies

Ce qui suit indique la répartition de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes.

	2015	2014
Régimes de retraite canadiens		
Membres actifs	44 %	46 %
Membres inactifs ou retraités	56 %	54 %
	100 %	100 %
Régimes de retraite américains		
Membres actifs	68 %	62 %
Membres inactifs ou retraités	32 %	38 %
	100 %	100 %
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens		
Membres actifs	43 %	45 %
Membres inactifs ou retraités	57 %	55 %
	100 %	100 %

Profil des échéances

La durée de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes est comme suit :

(en années)	2015	2014
Régimes de retraite canadiens	13,2	13,6
Régimes de retraite américains	10,6	11,2
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens	16,2	16,5

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en trésorerie que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages futurs du personnel.

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Cotisations aux régimes à prestations définies	198	254	154	-	-	-
Cotisations aux régimes à cotisations définies	86	66	57	-	-	-
Prestations versées directement aux retraités	33	30	24	35	33	30
	317	350	235	35	33	30

Nos meilleures estimations des cotisations que nous prévoyons verser pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 sont d'environ 195 millions de dollars pour nos régimes de retraite et de 42 millions pour nos régimes d'autres avantages futurs du personnel.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 24 : Impôts sur le résultat

Nous présentons notre charge d'impôts sur le résultat dans notre état consolidé des résultats en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins des impôts sur le résultat, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales à l'étranger, tel que nous le mentionnons ci-dessous.

En outre, nous comptabilisons la charge ou le recouvrement d'impôts dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans les autres éléments du résultat global ou dans ces capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des profits (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisé dans nos profits (pertes) latents dans notre état consolidé du résultat global à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'impôt exigible correspond au montant d'impôts sur le résultat à recouvrer (à payer) à l'égard de la perte (du bénéfice) imposable de l'exercice. Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au moment où les différences temporaires s'inverseront. Les variations des actifs et passifs d'impôt différé découlant d'un changement de taux d'impôt sont comptabilisées en résultat durant la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur, sauf si l'impôt découle d'une transaction ou d'un événement constaté soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires. Les impôts exigibles et différés ne peuvent être compensés que s'ils sont prélevés par la même administration fiscale, proviennent de la même entité ou du même groupe d'entités et que la Banque a un droit juridique d'opérer compensation.

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de 16 millions de dollars lié aux reports prospectifs de pertes fiscales canadiennes, qui expirera en diverses tranches entre 2033 et 2035, un montant de 1 302 millions lié aux reports prospectifs de pertes fiscales américaines, qui expirera en diverses tranches au cours des années d'imposition aux États-Unis allant de 2028 à 2034, et un montant de 6 millions lié aux activités au Royaume-Uni, qui peut être indéfiniment porté en réduction des bénéfices appropriés dégagés au Royaume-Uni. Selon les éléments probants disponibles, dont les projections de la direction au sujet des revenus, nous sommes d'avis que nos activités commerciales généreront suffisamment de bénéfice imposable pour soutenir ces actifs d'impôt différé. Le montant de l'impôt sur les différences temporaires ainsi que des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été constaté dans notre bilan consolidé est de 193 millions de dollars au 31 octobre 2015. Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté à l'égard de ces éléments étant donné qu'il est improbable qu'un tel actif se réalise.

Les revenus que nous gagnons à l'étranger, par l'entremise de nos succursales ou de nos filiales, sont généralement assujettis aux impôts des pays concernés. Les revenus provenant de nos succursales à l'étranger sont également assujettis à l'impôt canadien. Le Canada accorde un crédit pour certains impôts étrangers payés sur ces revenus. Si nous devons rapatrier les résultats non distribués de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces montants. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas envisagé dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôt différé s'y rapportant.

Au 31 octobre 2015, le montant des différences temporaires liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises et à des investissements dans des succursales, pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, était de 27 milliards de dollars (23 milliards en 2014).

Charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
État consolidé des résultats			
Impôts exigibles			
Charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice à l'étude	685	547	1 095
Ajustements à l'égard des impôts exigibles pour les exercices précédents	18	(1)	(29)
Impôts différés			
Origine et renversement des différences temporaires	248	361	(10)
Incidence des changements des taux d'impôt	(15)	(4)	(1)
	936	903	1 055
Autres éléments du résultat global et capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Charge (recouvrement) d'impôts découlant de :			
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel	51	(63)	126
(Pertes) latentes sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture	(87)	(15)	(31)
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	43	-	-
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie	174	51	(57)
Couverture des (profits) latents à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(167)	(144)	(146)
Total	950	732	947
Composantes du total de la charge d'impôts sur le résultat			
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2013
Au Canada : Impôts exigibles			
Palier fédéral	395	292	457
Palier provincial	215	200	300
	610	492	757
Au Canada : Impôts différés			
Palier fédéral	131	33	(109)
Palier provincial	71	29	(76)
	202	62	(185)
Total des impôts au Canada	812	554	572
À l'étranger : Impôts exigibles	36	(58)	90
Impôts différés	102	236	285
Total des impôts à l'étranger	138	178	375
Total	950	732	947

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'impôt prévus par la loi et les impôts sur le résultat qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'impôt effectifs et le montant de la charge d'impôts sur le résultat que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2015		2014		2013	
Impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi combiné du Canada et des provinces	1 410	26,4 %	1 382	26,4 %	1 386	26,4 %
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :						
Revenu tiré de titres exonéré d'impôts	(378)	(7,1)	(343)	(6,5)	(250)	(4,7)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'impôt différents	(39)	(0,7)	(69)	(1,3)	(10)	(0,2)
Changement du taux d'impôt pour impôts différés	(15)	(0,3)	(4)	(0,1)	(1)	-
Bénéfice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	(29)	(0,5)	(33)	(0,7)	(35)	(0,7)
Ajustements au titre de l'impôt exigible des périodes précédentes	18	0,3	(1)	-	(29)	(0,6)
Autres	(31)	(0,6)	(29)	(0,6)	(6)	(0,1)
Charge d'impôts sur le résultat et taux d'impôt effectif	936	17,5 %	903	17,2 %	1 055	20,1 %

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Composantes des soldes d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)	Provision pour pertes sur créances	Avantages futurs du personnel	Rémunération différée	Autres éléments du résultat global	Reports prospectifs de pertes fiscales	Autres	Total
Actifs d'impôt différé 1)							
Au 31 octobre 2013	914	329	344	(29)	1 485	461	3 504
Acquisitions	-	8	15	-	10	2	35
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	(252)	31	42	-	(180)	49	(310)
Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	-	3	-	(3)	-	-	-
Change et autres	96	3	18	25	103	72	317
Au 31 octobre 2014	758	374	419	(7)	1 418	584	3 546
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	149	(1)	(16)	-	(300)	14	(154)
Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	-	-	-	(20)	-	-	(20)
Change et autres	112	9	28	(4)	206	76	427
Au 31 octobre 2015	1 019	382	431	(31)	1 324	674	3 799

	Bureaux et matériel	Prestations de retraite	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	Valeurs mobilières	Autres	Total
Passifs d'impôt différé 2)						
Au 31 octobre 2013	(320)	(31)	(275)	(35)	77	(584)
Acquisitions	5	-	(90)	-	-	(85)
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	(10)	(35)	28	32	(62)	(47)
Charge inscrite dans les capitaux propres	-	60	-	-	-	60
Change et autres	(24)	2	(30)	2	1	(49)
Au 31 octobre 2014	(349)	(4)	(367)	(1)	16	(705)
Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	(71)	29	92	6	(135)	(79)
Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	-	(51)	-	-	-	(51)
Change et autres	(34)	(7)	(41)	4	11	(67)
Au 31 octobre 2015	(454)	(33)	(316)	9	(108)	(902)

1) Des actifs d'impôt différé de 3 162 millions de dollars et de 3 019 millions au 31 octobre 2015 et 2014, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire juridique.

2) Des passifs d'impôt différé de 265 millions de dollars et de 178 millions au 31 octobre 2015 et 2014, respectivement, sont inscrits au bilan consolidé à leur montant net et selon leur territoire juridique.

Note 25 : Bénéfice par action

Nous obtenons le bénéfice de base par action en divisant le bénéfice net attribuable à nos actionnaires, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen quotidien des actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé de la même manière si ce n'est des ajustements qui sont apportés afin de rendre compte de l'effet dilutif des instruments pouvant être convertis en nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente notre bénéfice de base et dilué par action.

Bénéfice de base par action (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2015	2014	2013
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	4 370	4 277	4 130
Dividendes sur actions privilégiées	(117)	(120)	(120)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 253	4 157	4 010
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	644 916	645 860	648 476
Bénéfice de base par action (en dollars canadiens)	6,59	6,44	6,19
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 253	4 157	4 010
Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1)	9 472	10 832	10 656
Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées	(7 226)	(8 217)	(9 326)
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation compte tenu des titres dilutifs (en milliers)	647 162	648 475	649 806
Bénéfice dilué par action (en dollars canadiens)	6,57	6,41	6,17

1) En calculant le bénéfice dilué par action, nous avons exclu le nombre moyen des options sur actions en cours, soit 1 906 715, 1 734 932 et 2 677 737, dont le prix d'exercice moyen pondéré a été de 185,22 \$, de 235,07 \$ et de 201,93 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2015, 2014 et 2013, respectivement, étant donné que le prix moyen par action pour la période n'a pas été supérieur au prix d'exercice.

Note 26 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons divers types de contrats aux termes desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements ou rembourser une perte à une contrepartie si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat ou n'effectue pas les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de crédit et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont tous considérés comme des garanties.

Les garanties qui sont admissibles en tant qu'instruments dérivés sont constatées conformément à la méthode suivie pour les instruments dérivés (voir la note 8). Dans le cas de celles qui ne sont pas admissibles en tant qu'instruments dérivés, l'obligation est initialement constatée à sa juste valeur, qui correspond généralement aux honoraires reçus. Ensuite, les garanties sont évaluées au plus élevé de la juste valeur initiale moins l'amortissement visant à constater tout revenu d'honoraires gagné sur la période, et de la meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation. Toute variation du passif est présentée à notre état consolidé des résultats.

En outre, nous prenons divers types d'engagements, dont ceux découlant d'instruments de crédit hors bilan, tels que des concours de trésorerie, des prêts de titres, des lettres de crédit, des swaps sur défaillance et des crédits fermes afin de répondre aux besoins financiers de nos clients. De tels engagements comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie dus aux variations d'un taux d'intérêt ou d'un cours de change sous-jacent ou d'une autre variable. Le montant contractuel de nos engagements représente le montant non actualisé maximal, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié aux autres instruments de crédit selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente le montant maximal à payer relativement à nos divers engagements.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien 1)	15 351	13 949
Swaps sur défaillance 2) 3)	9 385	11 983
Autres instruments de crédit		
Concours de trésorerie 4)	5 528	5 501
Prêts de titres	6 081	5 269
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	1 101	1 111
Crédits fermes 5)	101 173	78 817
Autres engagements	3 586	2 261
Total	142 205	118 891

1) Au 31 octobre 2015, nous avons constaté 35 millions de dollars (50 millions en 2014) dans les autres passifs.

2) Au 31 octobre 2015, une tranche de 8 000 millions de dollars des swaps sur défaillance en cours est liée à notre entité de protection du crédit et viendra à échéance à moins de un an.

3) La juste valeur des passifs dérivés connexes figurant au bilan consolidé était de 48 millions de dollars au 31 octobre 2015 (124 millions en 2014).

4) Au 31 octobre 2015, un montant de 53 millions de dollars (53 millions en 2014) était en cours sur les concours de trésorerie et comptabilisé dans les autres passifs.

5) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Garanties financières

Les lettres de crédit de soutien représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. La majorité de ces engagements ont un terme d'au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement direct de la dette d'une filiale envers un tiers.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisons une contrepartie par suite d'un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. La durée de ces contrats varie de moins de un an à dix ans. Voir la note 8 pour obtenir des détails à ce sujet.

Autres instruments de crédit

Les concours de trésorerie sont fournis à des programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA), qui sont administrés par nous ou par des tiers, et constituent une source de financement de substitution advenant que ces programmes ne puissent accéder aux marchés du PCAA ou lorsque les actifs financiers détenus par ces programmes n'atteignent pas les objectifs de rendement prédéterminés. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas de faillite de l'emprunteur. La durée des concours de trésorerie ne dépasse habituellement pas une année, mais elle peut être de plusieurs années.

Nous prêtons des titres appartenant à nos clients admissibles à des tiers emprunteurs dont le risque de crédit a été évalué selon le même processus d'évaluation du risque de crédit que celui utilisé à l'égard de prêts et d'autres actifs de crédit. Dans le cadre de ces activités, nous procurons aux clients des indemnités contre les pertes découlant de l'incapacité des emprunteurs de remettre les titres prêtés lorsqu'ils arrivent à échéance. Tous les emprunts sont entièrement garantis par des liquidités ou des titres négociables. Lorsque les titres sont prêtés, nous exigeons des emprunteurs qu'ils maintiennent la garantie à au moins 100 % de la juste valeur des titres. La garantie est réévaluée quotidiennement.

Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.

Les crédits fermes représentent notre engagement à mettre à la disposition d'un client, sous réserve de certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Puisque nous exerçons des activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements aux termes desquels nous finançons des fonds de capital-investissement externes et de titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où les fonds sont prélevés aux termes d'engagements. De plus, nous agissons à titre de preneur ferme pour certaines nouvelles émissions dans le cadre desquelles nous achetons, seuls ou de concert avec un consortium d'institutions financières, la nouvelle émission afin de la revendre aux investisseurs.

Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnités générales. Ces indemnités ont habituellement trait à la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

Nous sommes membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de chambres de compensation. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait nous obliger à nous acquitter d'une quote-part des pertes de celles-ci si un autre membre manque à ses engagements. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Actifs cédés en garantie

Dans le cours normal des activités, nous cédon des actifs en garantie de divers passifs que nous contractons.

Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie et de nos garanties, des parties auxquelles ils ont été cédés et des activités auxquelles ils se rapportent.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Actifs de la Banque		
Trésorerie et valeurs mobilières 1)		
Émises ou garanties par le Canada	14 712	7 077
Émises ou garanties par des provinces, municipalités ou commissions scolaires canadiennes	5 343	6 000
Titres divers	42 625	44 509
Prêts hypothécaires, titres pris en pension ou empruntés et autres	72 004	64 505
	134 684	122 091

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Parties auxquelles les actifs ont été cédés :		
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	1 626	540
Administrations publiques étrangères et banques centrales	3	2
Obligations relatives à des titres mis en pension	25 268	25 492
Emprunt et prêt de titres	46 678	42 427
Transactions sur instruments dérivés	12 798	8 682
Titrisation	27 373	26 031
Obligations couvertes	12 301	7 111
Autres	8 637	11 806
Total des actifs cédés en garantie et des garanties 1)	134 684	122 091

1) Exclut la trésorerie cédée aux banques centrales et présentée comme faisant l'objet de restrictions à la note 2.
Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Garanties

Lorsque nous exerçons des activités de négociation, telles que la prise en pension et l'emprunt ou le prêt de titres, ou des activités de financement et de certaines transactions sur instruments dérivés, nous exigeons de nos contreparties qu'elles nous fournissent une garantie qui nous protégera contre les pertes en cas de défaut de ces contreparties. Les transactions portant sur des garanties (reçues ou données) sont généralement effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre d'activités de négociation standard. S'il n'y a pas de défaut, les garanties ou leurs équivalents doivent être rendus à la contrepartie ou remis par celle-ci à la fin du contrat.

La juste valeur des biens acceptés en garantie de la part des contreparties que nous sommes autorisés à vendre ou à redonner en garantie (en l'absence de défaut de la part des propriétaires de ces biens) était de 111 088 millions de dollars au 31 octobre 2015 (92 464 millions au 31 octobre 2014). La juste valeur des garanties que nous avons vendues ou redonnées en garantie était de 58 266 millions de dollars au 31 octobre 2015 (59 440 millions au 31 octobre 2014).

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Les contrats de location conclus à l'égard du matériel informatique et des logiciels se limitent généralement à un terme et ceux couvrant les bureaux comportent divers droits et options de renouvellement. Au 31 octobre 2015, nos engagements contractuels de location représentaient une somme totale de 2 077 millions de dollars. Les engagements pour chacun des cinq prochains exercices, et par la suite, se répartissent comme suit : 353 millions pour 2016, 328 millions pour 2017, 274 millions pour 2018, 236 millions pour 2019, 211 millions pour 2020 et 675 millions par la suite. Au 31 octobre 2015, ces engagements tenaient compte des montants relatifs aux 904 succursales situées dans des locaux loués.

Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation juridique ou implicite, telle qu'un engagement contractuel ou une obligation juridique ou autre, si nous pouvons en estimer le montant de façon fiable et s'il est probable que nous devrions nous acquitter de cette obligation. Nous constatons une provision comme étant le montant qui reflète la meilleure estimation de la somme requise pour régler l'obligation à la date de clôture, en tenant compte à cette fin des risques et incertitudes la concernant.

Ce qui suit indique l'évolution du solde des provisions au cours des exercices indiqués.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Solde à l'ouverture de l'exercice	195	209
Nouvelles provisions ou hausse des provisions	268	176
Provisions affectées	(230)	(133)
Montants repris	(32)	(59)
Écarts de conversion et autres variations	10	2
Solde à la clôture de l'exercice	211	195

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Un passif éventuel est une obligation potentielle qui pourrait résulter d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui ne sont pas totalement sous notre contrôle.

Poursuites judiciaires

La Banque et ses filiales sont impliquées dans des poursuites judiciaires, dont des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des activités. Bien que le résultat de telles procédures soit par nature difficile à prévoir, la direction ne s'attend pas à ce que leur issue ait, individuellement ou globalement, un effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la Banque.

BMO Nesbitt Burns Inc., filiale indirecte de la Banque, fait l'objet, au Canada et aux États-Unis, de plusieurs recours individuels et recours collectifs proposés, intentés au nom d'actionnaires de Bre-X Minerals Ltd. Bon nombre de ces actions contre BMO Nesbitt Burns Inc. ont été résolues, notamment deux au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2010. La direction estime qu'elle possède une défense solide relativement aux réclamations résiduelles et elle se défendra avec vigueur.

Note 27 : Segmentation opérationnelle et géographique

Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun d'eux ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes en utilisant des mesures comptables et ajustées comme le bénéfice net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le ratio des charges autres que d'intérêts au revenu (ou ratio d'efficacité) ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) offrent une gamme complète de produits et de services financiers à plus de huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers offrent des solutions financières en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit. Les Services bancaires aux entreprises offrent à notre clientèle des entreprises, petites ou autres, un large éventail de produits intégrés qui leur sont exclusivement destinés et de produits intégrés des marchés financiers, ainsi que des services-conseils financiers.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis) offrent une vaste gamme de produits et services. Nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de succursales, de centres de contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et par téléphonie mobile et de guichets automatiques dans huit États.

Gestion de patrimoine

Le groupe de BMO qui offre des services de gestion de patrimoine sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels, et propose un large éventail de produits et services de gestion de patrimoine, y compris des produits d'assurance. La Gestion de patrimoine (GP) est une entreprise mondiale qui est présente dans les marchés du Canada, des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) est un fournisseur de services financiers nord-américain qui offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques. Grâce à nos secteurs Banque d'affaires et services aux sociétés et Produits de négociation, nous exerçons nos activités dans 29 emplacements répartis dans le monde, dont 16 bureaux en Amérique du Nord.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, le droit et la conformité, le marketing, les communications et les ressources humaines. T&O fournit des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de services d'exploitation, d'opérations immobilières et d'impartition à la Banque.

Les coûts pour la prestation des services des unités fonctionnelles et de T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (PE, GP et BMO MC) et seuls des montants relativement peu élevés sont conservés dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats d'exploitation des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence de certaines activités de gestion des actifs et des passifs, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable, les résultats attribuables à certains actifs douteux garantis par des biens immobiliers, l'incidence comptable des prêts acquis, certains coûts d'intégration des acquisitions, les coûts de restructuration, les activités de crédit structuré en voie de liquidation et les ajustements de la provision générale pour pertes sur créances.

Base de présentation

La présentation des résultats de ces groupes d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les méthodes comptables utilisées par ces groupes sont généralement les mêmes que celles employées pour la préparation de nos états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long de ces états. Comme il est expliqué ci-dessous, les ajustements sur une base d'imposition comparable constituent une différence notable dans les mesures comptables.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement notre structure organisationnelle et nos priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont mises à jour afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des exercices antérieurs sont retraités en fonction de la présentation adoptée pour celui à l'étude.

Base d'imposition comparable

Nous analysons les revenus nets d'intérêts sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Cette base comprend un ajustement qui augmente les revenus et la charge d'impôts sur le résultat présentés d'un montant qui porterait les revenus tirés de certains éléments exonérés d'impôt à un niveau auquel ces revenus sont assujettis à l'impôt, au taux d'impôt prévu par la loi. Les ajustements bic des groupes d'exploitation sont éliminés dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Répartitions intergroupes

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière des groupes d'exploitation. Nous attribuons les charges directement liées à la génération de revenus aux groupes qui ont gagné ceux-ci. Les charges qui ne sont pas directement liées à la génération de revenus, comme les frais généraux, sont réparties entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation reflètent les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché et compte tenu des modalités et des monnaies étrangères appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise.

Information géographique

Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, mais nous en menons également au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées dans les autres pays. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement de l'unité responsable de la gestion des actifs, des passifs, des revenus et des charges connexes, sauf pour ce qui est des dotations consolidées à la provision pour pertes sur créances, dotations qui sont réparties en fonction du pays où le risque ultime est assumé. Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par unité ou groupe d'exploitation et par région.

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
2015 2)									
Revenus nets d'intérêts	4 937	2 834	642	1 334	(777)	8 970	5 599	3 180	191
Revenus autres que d'intérêts	1 703	775	5 121	2 539	281	10 419	6 170	2 716	1 533
Total des revenus	6 640	3 609	5 763	3 873	(496)	19 389	11 769	5 896	1 724
Dotations à la provision pour pertes sur créances	496	119	7	26	(36)	612	561	52	(1)
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 254	-	-	1 254	624	-	630
Amortissement	236	223	231	98	-	788	428	284	76
Charges autres que d'intérêts	3 104	2 163	3 126	2 388	613	11 394	6 304	4 372	718
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 804	1 104	1 145	1 361	(1 073)	5 341	3 852	1 188	301
Charge d'impôts sur le résultat	700	277	295	329	(665)	936	650	240	46
Bénéfice net comptable	2 104	827	850	1 032	(408)	4 405	3 202	948	255
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	5	-	30	35	30	-	5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	2 104	827	845	1 032	(438)	4 370	3 172	948	250
Actifs moyens	196 788	88 905	29 147	290 325	59 226	664 391	402 166	234 508	27 717

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
2014 2)									
Revenus nets d'intérêts	4 780	2 482	560	1 177	(538)	8 461	5 476	2 836	149
Revenus autres que d'intérêts	1 625	669	4 778	2 543	147	9 762	6 541	2 325	896
Total des revenus	6 405	3 151	5 338	3 720	(391)	18 223	12 017	5 161	1 045
Dotations à la provision pour pertes sur créances	528	177	(3)	(18)	(123)	561	533	30	(2)
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 505	-	-	1 505	1 230	-	275
Amortissement	229	223	193	102	-	747	424	279	44
Charges autres que d'intérêts	2 953	1 854	2 647	2 249	471	10 174	5 871	3 809	494
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 695	897	996	1 387	(739)	5 236	3 959	1 043	234
Charge d'impôts sur le résultat	679	243	216	310	(545)	903	680	212	11
Bénéfice net comptable	2 016	654	780	1 077	(194)	4 333	3 279	831	223
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	3	-	53	56	54	-	2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	2 016	654	777	1 077	(247)	4 277	3 225	831	221
Actifs moyens	190 092	74 371	24 980	259 746	44 739	593 928	370 687	200 915	22 326

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
2013 2)									
Revenus nets d'intérêts	4 536	2 321	558	1 197	65	8 677	5 383	3 223	71
Revenus autres que d'intérêts	1 484	679	3 658	2 186	146	8 153	5 336	2 218	599
Total des revenus	6 020	3 000	4 216	3 383	211	16 830	10 719	5 441	670
Dotations à la provision pour pertes sur créances	559	236	3	(36)	(175)	587	654	(65)	(2)
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	767	-	-	767	561	-	206
Amortissement	229	225	145	94	-	693	406	274	13
Charges autres que d'intérêts	2 826	1 711	2 206	1 988	802	9 533	5 574	3 682	277
Bénéfice avant impôts et participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 406	828	1 095	1 337	(416)	5 250	3 524	1 550	176
Charge d'impôts sur le résultat	594	238	268	297	(342)	1 055	627	432	(4)
Bénéfice net comptable	1 812	590	827	1 040	(74)	4 195	2 897	1 118	180
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	-	-	65	65	54	11	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Banque	1 812	590	827	1 040	(139)	4 130	2 843	1 107	180
Actifs moyens	177 033	65 764	22 143	246 702	43 789	555 431	345 703	189 476	20 252

1) Les Services d'entreprise comprennent l'unité Technologie et opérations.

2) Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable - voir la section Mode de présentation. Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 28 : Principales filiales

Au 31 octobre 2015, la Banque contrôlait, directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, chacune des principales filiales en exploitation suivantes.

	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens)
Bank of Montreal Capital Markets (Holdings) Limited	Londres, Angleterre	273
BMO Capital Markets Limited	Londres, Angleterre	
Pyrford International Limited	Londres, Angleterre	
Bank of Montreal (China) Co. Ltd.	Beijing, Chine	426
Bank of Montreal Holding Inc. et filiales, y compris :	Calgary, Canada	27 143
BMO Investments Limited	Hamilton, Bermudes	
BMO Reinsurance Limited	St. Michaels, Barbade	
BMO Nesbitt Burns Holdings Corporation	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Inc.	Toronto, Canada	
BMO Capital-Investissement (Canada) Inc. et filiales	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Valeurs Mobilières Ltée	Toronto, Canada	
BMO Private Investment Counsel Inc. (anciennement BMO Harris Gestion de placements Inc.)	Toronto, Canada	
BMO Gestion d'actifs Inc.	Toronto, Canada	
Société immobilière BMO Marchés des capitaux inc.	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Services financiers Inc.	Toronto, Canada	
BMO Holding Finance, LLC	Wilmington, États-Unis	
BMO Investissements Inc.	Toronto, Canada	
BMO Global Tax Advantage Fund Inc.	Toronto, Canada	
BMO Ligne d'action Inc.	Toronto, Canada	
BMO Service Inc.	Toronto, Canada	
Bank of Montreal Ireland plc	Dublin, Irlande	
BMO Compagnie d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO Life Holdings (Canada), ULC	Halifax, Canada	918
BMO Société d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO Financial Corp. et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	18 006
Money, Inc.	Toronto, Canada	18
BMO Asset Management Corp. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Capital Markets Corp.	New York, États-Unis	
BMO Harris Bank National Association et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Investment Company LLC	Las Vegas, États-Unis	
BMO Harris Central National Association	Roselle, États-Unis	
BMO Harris Financial Advisors, Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Financing, Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Private Equity (U.S.), Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
CTC my CFO, LLC	Palo Alto, États-Unis	
Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc.	Scottsdale, États-Unis	
Sullivan, Bruyette, Speros & Blayney, Inc.	McLean, États-Unis	
BMO Global Asset Management (Europe) Limited	Londres, Angleterre	369
BMO Real Estate Partners LLP et filiales	Londres, Angleterre	
F&C Asset Management plc et filiales, y compris :	Londres, Angleterre	
F&C Asset Management Asia Ltd.	Hong Kong, Chine	
F&C Management Luxembourg SA	Luxembourg	
F&C Netherlands BV	Amsterdam, Pays-Bas	
F&C Portugal, Gestao de Patrimonios	Lisbonne, Portugal	
LGM (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	89
BMO Global Asset Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	
LGM Investments Limited (ant. Lloyd George Management (Europe) Limited)	Londres, Angleterre	
Lloyd George Investment Management (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	
Lloyd George Management (Singapore) Pte Ltd.	Singapour	
Société de fiducie BMO	Toronto, Canada	983
Société hypothécaire Banque de Montréal	Calgary, Canada	2 559
BMO Mortgage Corp.	Vancouver, Canada	

Principales restrictions

Des exigences légales, contractuelles et réglementaires et d'autres concernant nos fonds propres peuvent restreindre notre capacité à procéder à des virements de fonds entre nos filiales. Ces restrictions comprennent les suivantes :

- Actifs cédés en garantie des divers passifs que nous engageons. Voir la note 26 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs de nos entités structurées consolidées qui sont détenus pour le compte des porteurs de billets. Voir la note 7 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs détenus par nos filiales du secteur de l'assurance. Voir la note 12 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Exigences réglementaires et légales reflétant celles visant nos fonds propres et notre liquidité. Voir la note 21 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Fonds devant être détenus auprès de banques centrales. Voir la note 2 pour obtenir des détails à ce sujet.

Note 29 : Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, le personnel de gestion clé ainsi que les régimes d'avantages futurs du personnel. Les transactions que nous concluons avec nos filiales sont éliminées au moment de la consolidation et ne sont pas présentées comme des transactions avec des parties liées.

Rémunération du personnel de gestion clé

Le personnel de gestion clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les membres de notre Conseil d'administration (les administrateurs) et certains hauts dirigeants.

Le tableau suivant indique la rémunération du personnel de gestion clé.

(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Salaire de base et primes	20	18
Avantages postérieurs à l'emploi	2	2
Paiements fondés sur des actions 1)	27	21
Total de la rémunération du personnel de gestion clé	49	41

1) Les montants compris dans les paiements fondés sur des actions équivalent à la juste valeur des attributions octroyées au cours de l'exercice.

Les prestations de cessation d'emploi et autres avantages à long terme se sont élevés à néant en 2015 (néant en 2014).

Nous offrons à nos hauts dirigeants des taux d'intérêt préférentiels sur leurs soldes de carte de crédit, des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes et un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Les prêts consentis au personnel de gestion clé totalisaient 15 millions de dollars au 31 octobre 2015 (5 millions en 2014).

Nos administrateurs touchent un montant déterminé de leur rémunération annuelle en unités d'actions différées. Jusqu'à ce que le portefeuille d'actions (incluant les unités d'actions différées) d'un administrateur représente huit fois sa rémunération annuelle, il doit toucher la totalité de sa rémunération annuelle et de ses autres honoraires sous forme d'actions ordinaires de la Banque ou d'unités d'actions différées. Il peut décider de recevoir sa rémunération résiduelle en trésorerie, en actions ordinaires ou en unités d'actions différées.

Les membres du Conseil d'administration de notre filiale entièrement détenue, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant minimal déterminé de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Coentreprises et entreprises associées

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et entreprises associées selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients. Notre investissement dans une coentreprise dans laquelle nous avons une participation de 50 % totalisait 256 millions de dollars au 31 octobre 2015 (216 millions en 2014). Notre investissement dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable totalisait 389 millions de dollars au 31 octobre 2015 (286 millions en 2014).

Régimes d'avantages futurs du personnel

La note 23 renferme une description des transactions avec les régimes d'avantages futurs du personnel, lesquels constituent des parties liées.

Note 30 : Échéances contractuelles des actifs et des passifs et des engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés de même que les décotes connexes et sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la partie où les caractères sont de couleur bleue à la section Risque de liquidité et de financement de notre Rapport de gestion.

(en millions de dollars canadiens)

										2015
	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39 438	-	-	-	-	-	-	-	857	40 295
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	5 077	1 728	411	94	70	2	-	-	-	7 382
Valeurs mobilières										
Titres de négociation	954	1 432	633	3 900	2 241	3 639	5 993	15 940	37 728	72 460
Titres disponibles à la vente	1 260	1 198	995	590	2 434	4 641	18 699	16 476	1 713	48 006
Titres détenus jusqu'à leur échéance	66	96	367	311	318	658	3 721	3 895	-	9 432
Titres divers	3	-	-	-	-	-	61	13	943	1 020
Total des titres	2 283	2 726	1 995	4 801	4 993	8 938	28 474	36 324	40 384	130 918
Titres pris en pension ou empruntés	44 959	17 564	4 400	714	389	40	-	-	-	68 066
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 189	2 022	4 014	4 758	4 567	17 807	61 913	9 648	-	105 918
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	475	619	1 334	1 509	1 513	3 844	23 578	9 228	23 498	65 598
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	7 980	7 980
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	6 406	8 895	5 929	6 482	16 426	16 118	45 541	8 203	31 076	145 076
Engagements de clients aux termes d'acceptations	8 607	2 692	8	-	-	-	-	-	-	11 307
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 855)	(1 855)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	16 677	14 228	11 285	12 749	22 506	37 769	131 032	27 079	60 699	334 024
Autres actifs										
Instruments dérivés	3 611	2 862	1 043	1 827	752	4 961	9 591	13 591	-	38 238
Bureaux et matériel	-	-	-	-	-	-	-	-	2 285	2 285
Écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	6 069	6 069
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	2 208	2 208
Actifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	561	561
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	3 162	3 162
Actifs divers	1 249	445	47	4	-	-	12	4 347	2 569	8 673
Total des autres actifs	4 860	3 307	1 090	1 831	752	4 961	9 603	17 938	16 854	61 196
Total des actifs	113 294	39 553	19 181	20 189	28 710	51 710	169 109	81 341	118 794	641 881

(en millions de dollars canadiens)

2015

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	10 188	5 618	2 917	966	1 172	101	-	-	6 173	27 135
Entreprises et administrations publiques	22 866	39 848	22 135	7 498	10 962	14 497	27 112	10 891	107 809	263 618
Particuliers	1 632	3 457	5 392	3 872	6 086	8 787	15 135	1 784	101 271	147 416
Total des dépôts	34 686	48 923	30 444	12 336	18 220	23 385	42 247	12 675	215 253	438 169
Autres passifs										
Instruments dérivés	2 586	3 858	1 574	3 493	1 259	6 030	11 637	12 202	-	42 639
Acceptations	8 607	2 692	8	-	-	-	-	-	-	11 307
Titres vendus à découvert	21 226	-	-	-	-	-	-	-	-	21 226
Titres mis en pension ou prêtés	35 599	3 990	121	104	77	-	-	-	-	39 891
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	102	102
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	265	265
Passifs liés à la titrisation et à l'entité structurée	2	880	446	2 514	337	3 864	8 834	4 796	-	21 673
Passifs divers	8 148	319	30	15	185	1 071	3 181	2 201	7 130	22 280
Total des autres passifs	76 168	11 739	2 179	6 126	1 858	10 965	23 652	19 199	7 497	159 383
Dette subordonnée	-	-	-	-	-	100	-	4 316	-	4 416
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	39 913	39 913
Total des passifs et des capitaux propres	110 854	60 662	32 623	18 462	20 078	34 450	65 899	36 190	262 663	641 881

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

(en millions de dollars canadiens)

2015

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements non inscrits au bilan										
Crédits fermes 1)										
Contrats de location simple	29	60	89	88	87	328	721	675	-	2 077
Prêt de titres	6 081	-	-	-	-	-	-	-	-	6 081
Obligations d'achat	52	104	155	155	156	561	531	133	-	1 847

1) Une grande majorité de ces engagements viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.

(en millions de dollars canadiens)

2014

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 625	-	-	-	-	-	-	-	761	28 386
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 124	1 420	521	14	31	-	-	-	-	6 110
Valeurs mobilières										
Titres de négociation	542	1 159	584	1 344	1 274	5 255	9 722	17 409	47 733	85 022
Titres disponibles à la vente	1 014	345	553	1 138	714	8 750	21 047	11 699	1 706	46 966
Titres détenus jusqu'à leur échéance	-	-	113	98	294	1 356	4 172	4 311	-	10 344
Titres divers	-	10	3	2	-	-	45	19	908	987
Total des titres	1 556	1 514	1 253	2 582	2 282	15 361	34 986	33 438	50 347	143 319
Titres pris en pension ou empruntés	39 014	10 255	2 536	678	938	134	-	-	-	53 555
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 284	1 528	3 763	4 725	4 470	20 497	55 659	9 087	-	101 013
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	386	458	1 097	1 193	1 257	6 491	20 847	8 981	23 433	64 143
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	7 972	7 972
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	5 898	7 232	5 401	5 128	12 030	10 328	37 525	6 294	30 930	120 766
Engagements de clients aux termes d'acceptations	8 871	1 920	77	1	9	-	-	-	-	10 878
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 734)	(1 734)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	16 439	11 138	10 338	11 047	17 766	37 316	114 031	24 362	60 601	303 038
Autres actifs										
Instruments dérivés	2 703	2 348	1 387	1 746	796	3 436	8 955	11 284	-	32 655
Bureaux et matériel	-	-	-	-	-	-	-	-	2 276	2 276
Écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	5 353	5 353
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	2 052	2 052
Actifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	665	665
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	3 019	3 019
Actifs divers	1 509	271	149	4	-	-	64	3 545	2 689	8 231
Total des autres actifs	4 212	2 619	1 536	1 750	796	3 436	9 019	14 829	16 054	54 251
Total des actifs	92 970	26 946	16 184	16 071	21 813	56 247	158 036	72 629	127 763	588 659

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

(en millions de dollars canadiens)

2014

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1)										
Banques	7 495	4 680	1 067	597	2	-	-	-	4 402	18 243
Entreprises et administrations publiques	26 644	25 061	20 255	10 157	8 439	16 347	23 914	8 198	100 124	239 139
Particuliers	2 039	3 290	5 472	4 296	5 288	6 386	16 454	1 528	90 953	135 706
Total des dépôts	36 178	33 031	26 794	15 050	13 729	22 733	40 368	9 726	195 479	393 088
Autres passifs										
Instruments dérivés	1 545	2 321	1 325	2 095	1 399	4 565	9 633	10 774	-	33 657
Acceptations	8 871	1 920	77	1	9	-	-	-	-	10 878
Titres vendus à découvert	27 348	-	-	-	-	-	-	-	-	27 348
Titres mis en pension ou prêtés	36 757	2 624	149	95	70	-	-	-	-	39 695
Passifs d'impôt exigible	-	-	-	-	-	-	-	-	235	235
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	178	178
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	3	429	1 560	341	1 135	3 976	10 066	4 955	-	22 465
Passifs divers	7 226	142	16	330	26	193	3 577	1 723	7 565	20 798
Total des autres passifs	81 750	7 436	3 127	2 862	2 639	8 734	23 276	17 452	7 978	155 254
Dette subordonnée	-	-	-	-	-	-	100	4 813	-	4 913
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	35 404	35 404
Total des passifs et des capitaux propres	117 928	40 467	29 921	17 912	16 368	31 467	63 744	31 991	238 861	588 659

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

(en millions de dollars canadiens)

2014

	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements non inscrits au bilan										
Crédits fermes 1)										
Contrats de location simple	26	52	77	77	76	281	630	638	-	1 857
Prêt de titres	5 269	-	-	-	-	-	-	-	-	5 269
Obligations d'achat	58	113	169	169	169	586	783	209	-	2 256

1) Une grande majorité de ces engagements viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements.

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement de la banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

Actifs pondérés en fonction des risques Ils désignent les expositions inscrites ou non au bilan, pondérées en fonction des risques liés aux contreparties, aux sûretés, aux garanties, et éventuellement aux produits et aux échéances, aux fins de la gestion du capital et des exigences réglementaires en matière de présentation de l'information.
P. 73

Actif productif moyen Solde moyen quotidien ou mensuel des dépôts à d'autres banques, des prêts et des valeurs mobilières, pour une période de un an.

Actifs sous gestion et sous administration Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). L'ajustement sur une bic augmente les revenus établis selon les PCGR et la charge d'impôts sur le résultat d'un montant qui porterait les revenus sur certains titres exempts d'impôts à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'impôt prévu par la loi afin de faciliter les comparaisons.
P. 38 et 194

Bénéfice ajusté et mesures Éléments présentés après ajustement pour exclure l'incidence de certains éléments définis à la section Mesures non conformes aux PCGR. La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes.

Bénéfice par action (BPA) Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.
P. 34 et 191

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

Capital économique Le capital économique correspond à notre évaluation interne des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient

découler de circonstances défavorables, et il permet d'évaluer les rendements en tenant compte des risques pris. Le capital économique est calculé pour divers types de risques : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.
P. 73 et 93

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins des fonds propres réglementaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, déduction faite des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, compte tenu des passifs d'impôt différé connexes.
P. 35

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme standardisés sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.
P. 156

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dotation à la provision pour pertes sur créances Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaillance des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie.
P. 42, 96 et 149

Entités structurées (ES) Elles s'entendent des entités pour lesquelles les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Nous sommes tenus de consolider une ES si nous contrôlons cette entité, à savoir que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons.
P. 77 et 154

Évaluation à la valeur de marché Évaluation d'instruments financiers, calculée au prix de marché à la date du

bilan, lorsque les règles comptables le requièrent.

Fonds propres de catégorie 1 Ils sont constitués des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, des actions privilégiées et des instruments hybrides novateurs, moins certaines déductions réglementaires.
P. 70 et 181

Fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 Ces fonds propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et certains autres éléments.
P. 70 et 181

Instrument dérivé Contrat dont la valeur est « dérivée » des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs. L'instrument dérivé permet de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Les instruments financiers hors bilan s'entendent des divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Instruments novateurs inclus dans les fonds propres de catégorie 1 Ce type de capital s'entend des fonds propres de catégorie 1 émis par une entité structurée qui peuvent être inclus aux fins du calcul du ratio des fonds propres de catégorie 1, du ratio du total des fonds propres et du ratio de levier d'une banque. Aux termes de Bâle III, les instruments novateurs inclus dans les fonds propres de catégorie 1 ne sont plus admissibles en tant que fonds propres et font partie des éléments de capital bénéficiant d'une clause d'antériorité qui seront retirés graduellement entre 2013 et 2022.

Juste valeur La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté.

Levier d'exploitation Écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges. Le levier d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges ajustées.
P. 43

Marge nette d'intérêts La marge nette d'intérêts correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts est parfois calculée au moyen du total des actifs.
P. 39

Montant nominal de référence Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de mains selon les modalités des

instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future prédétablie.
P. 156

Papier commercial adossé à des actifs Instrument de placement à court terme. Le papier commercial est adossé à des actifs corporels, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme.
P. 71

Point de base Le point de base équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Provision générale Provision maintenue afin d'absorber toute perte de valeur dans le portefeuille existant qui ne peut pas encore être associée à des prêts particuliers. Notre méthode pour établir et maintenir cette provision générale est fondée sur la ligne directrice publiée par le BSIF, l'organisme de réglementation des banques. La provision générale est évaluée chaque trimestre et un certain nombre de facteurs sont pris en compte pour déterminer son ampleur, notamment le montant des pertes prévues à long terme et le jugement de la direction concernant la qualité du crédit compte tenu de la conjoncture macroéconomique et de la situation des portefeuilles en vigueur.
P. 42, 97 et 149

Provision pour pertes sur créances Montant jugé adéquat par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit. Les provisions pour pertes sur créances peuvent être spécifiques ou générales et sont comptabilisées au bilan en déduction des prêts et acceptations ou, si elles sont liées aux autres instruments de crédit, comme passifs divers.
P. 78, 97 et 148

Provision spécifique Les provisions spécifiques ramènent la valeur comptable de prêts spécifiques au montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts si ceux-ci présentent des signes de dégradation de la qualité du crédit.
P. 97 et 148

Ratio de distribution Le ratio de distribution représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le bénéfice de base par action.

Ratio d'efficience (ou ratio des charges aux revenus) Ce ratio est une mesure clé de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus et est exprimé en pourcentage. Le ratio d'efficience ajusté est calculé de la même façon, à partir du total des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustées.
P. 43

Ratio de levier Ce ratio est défini comme étant les fonds propres de catégorie 1, divisés par la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.
P. 72

Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres de catégorie 1.
P. 72 et 181

Ratio des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1 Ce ratio s'entend des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de catégorie 1.
P. 35, 72 et 182

Ratio du total des fonds propres Ce ratio représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques compris dans le total des fonds propres.
P. 72 et 182

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté est le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.
P. 35

Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) Ce rendement équivaut au bénéfice net moins la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales et les dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.
P. 35

Rendement total des capitaux propres Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annualisé sur trois et cinq ans correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de trois et cinq ans, respectivement. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de BMO. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.
P. 32

Revenus de négociation Les revenus de négociation se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent notamment les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.
P. 41

Revenus nets autres que d'intérêts Les revenus nets autres que d'intérêts correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Revenus nets d'intérêts Les revenus nets d'intérêts correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes et la part de BMO des revenus tirés des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.
P. 39

Risque d'assurance Le risque d'assurance correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'événements imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard à venir. Le risque d'assurance est inhérent à tous nos produits d'assurance, y compris les rentes et l'assurance vie, l'assurance accidents, l'assurance maladie et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance.
P. 114

Risque de crédit et de contrepartie Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.
P. 94 et 151

Risque d'entreprise Le risque d'entreprise découle des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.
P. 116

Risque de liquidité et de financement Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.
P. 105 et 153

Risque de marché Le risque de marché représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base, leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.
P. 100 et 153

Risque de modèle Ce risque désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.
P. 112

Risque de réputation Ce risque correspond au risque que la détérioration de la réputation de BMO entraîne des effets négatifs. Ces effets négatifs

potentiels comprennent une perte de revenus, une fidélité moins grande de la part de ses clients, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementation ou une plus grande supervision de leur part et un recul du cours de ses actions.
P. 116

Risque de stratégie Le risque de stratégie désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'évolution du contexte commercial ou de l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.
P. 116

Risque environnemental et social Le risque environnemental et social correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales ou sociales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental et social est souvent associé au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de réputation.
P. 117

Risque juridique et réglementaire Le risque juridique et réglementaire désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle des lois, des contrats, des droits non contractuels et des obligations ainsi que des litiges, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges et de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.
P. 114

Risque opérationnel Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.
P. 111

Sensibilité de la valeur économique Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.
P. 104

Sensibilité du résultat Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites.
P. 104

Swap Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- *Swap d'actions* – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- *Swap de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts

à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

- *Swap de produits de base* – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

- *Swap de taux d'intérêt* – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

- *Swap de taux d'intérêt et de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.

- *Swap sur défaillance* – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.
P. 156

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Titrisation La titrisation consiste à vendre à des tiers des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires commerciaux, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit.
P. 153

Total des fonds propres Le total des fonds propres inclut les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Les fonds propres de catégorie 2 se composent principalement de débetures subordonnées et d'une partie de la provision générale et des provisions individuelles pour pertes sur créances, moins certaines déductions réglementaires.
P. 70 et 181

Valeur à risque La valeur à risque (VaR) est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO relativement aux : taux d'intérêt, cours de change, écarts de taux, cours des titres de participation et prix des produits de base, et leur volatilité implicite. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention déterminée.
P. 100 et 101

Valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension) Cette VaR est mesurée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO relativement aux : taux d'intérêt, cours de change, écarts de taux, cours des titres de participation et prix des produits de base, et leur volatilité implicite. Dans ce cas, les données d'entrée des modèles sont définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. Cette mesure calcule la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention déterminée.
P. 100

Où trouver plus d'information

Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, nos normes de détermination de l'indépendance des administrateurs ainsi que sur le mandat du Conseil d'administration et les chartes de ses comités.

www.bmo.com/gouvernance

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Notre circulaire de la direction sollicitant des procurations contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée en mars 2016 et sera disponible sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Règles de la Bourse de New York en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York figure sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Performance en matière de développement durable

Le *Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance* (Rapport ESG) et *Déclaration annuelle* de BMO décrit comment nous gérons les répercussions – environnementales, sociales et liées à la gouvernance – de nos activités tout en créant de la valeur pour nos nombreuses parties prenantes. Nous utilisons le cadre de communication de l'information GRI (Global Reporting Initiative) pour faire état de notre performance en matière de développement durable. Vous trouverez ce rapport sur notre site Web.

www.bmo.com/responsabilitesocietale

Responsabilité sociétale

Le *Rapport sociétal* de BMO, document complémentaire au Rapport ESG et Déclaration annuelle, décrit la façon dont la Banque mène ses activités, les valeurs qui nous animent et les engagements que nous avons pris envers nos clients et les collectivités où nous sommes présents. Vous trouverez ce rapport et des renseignements supplémentaires sur notre site Web.

www.bmo.com/responsabilitesocietale

À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'Assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire en personne ou durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question au Conseil en écrivant au Secrétaire général de BMO à : Secrétaire général, 21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel, à : corp.secretary@bmo.com.

Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

Société de fiducie Computershare du Canada

100 University Avenue, 8th Floor, Toronto, ON M5J 2Y1
Courriel : service@computershare.com

www.computershare.com/investor

Canada et États-Unis

Téléphone : 1-800-340-5021

Télécopieur : 1-888-453-0330

International

Téléphone : 514-982-7800

Télécopieur : 416-263-9394

Computershare Trust Company, N.A.

Coagent des transferts (États-Unis)

Dossiers publics en ligne :

Dossiers publics de BMO déposés au Canada
Autorités canadiennes en valeurs mobilières

www.sedar.com

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis
Securities and Exchange Commission

www.sec.gov/edgar.shtml

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier
21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1
Courriel : corp.secretary@bmo.com
Téléphone : 416-867-6785
Télécopieur : 416-867-6793

Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier
10th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1
Courriel : investor.relations@bmo.com
Téléphone : 416-867-7019
Télécopieur : 416-867-3367

Employés

Pour obtenir des renseignements sur le Régime d'actionnariat des employés de BMO :

Téléphone : 1-877-266-6789

Renseignements généraux

Pour vous procurer des exemplaires du Rapport annuel ou pour vous renseigner sur l'organisation et ses initiatives :

Communications

BMO Groupe financier
129, rue Saint-Jacques, 3^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1L6

English edition of the Annual Report available on request.

www.bmo.com

Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

BMO Banque de Montréal

Français et anglais : 1-877-225-5266

Cantonais et mandarin : 1-800-665-8800

De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : 514-881-3845

Numéro ATS pour les clients malentendants : 1-866-889-0889

www.bmo.com

BMO Ligne d'action : 1-888-776-6886

www.bmolignedaction.com

BMO Harris Bank

États-Unis : 1-888-340-2265

De l'extérieur des États-Unis : 1-847-238-2265

www.harrisbank.com

BMO Nesbitt Burns : 416-359-4000

www.bmonesbitburns.com

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses filiales : BMO, FlexiDépôt BMO, Opti-dépenses, forfait Pratique de BMO, BMO Pro Actif.

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

Touch ID est une marque de commerce d'Apple Inc.

MasterCard et World Elite sont des marques de commerce de MasterCard International Incorporated.

AIR MILES est une marque de commerce d'AIR MILES International Trading B.V.

Interac est une marque de commerce d'Interac Inc.



Votre vote compte.

Assurez-vous d'avoir reçu la circulaire de sollicitation de procurations en mars et n'oubliez pas de voter.

Dates importantes

Fin de l'exercice 31 octobre
Assemblée annuelle 5 avril 2016,
à 9 h 30 (heure locale)

L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à Toronto, Ontario, à l'Académie BMO Groupe financier, au 3550 Pharmacy Avenue. L'assemblée sera accessible en webdiffusion. Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

www.bmo.com/relationinvestisseurs

Versement des dividendes en 2016*

Dates de clôture des registres pour les actions ordinaires et privilégiées

1^{er} février 2 mai
1^{er} août 1^{er} novembre

Actions ordinaires - Dates de versement

26 février 26 mai
26 août 28 novembre

Actions privilégiées - Dates de versement

25 février 25 mai
25 août 25 novembre

*Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

La Loi sur les banques interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements ou à un ordre du Surintendant des institutions financières Canada relatifs à la suffisance du capital ou à la liquidité. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

La gestion de vos actions

Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. font office d'agents des transferts et d'agents comptables des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Londres, Angleterre, et à Golden, Colorado, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page précédente.

Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires de la Banque de Montréal, pour acheter des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Vous pouvez également acheter en espèces des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice. Veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada ou avec le groupe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.

Auditeurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Information à l'intention des actionnaires

Marché des actions de la Banque de Montréal

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE). Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

Actions ordinaires négociées durant l'exercice 2015

Bourses - marché primaire	Symbole	Cours de clôture au 31 octobre 2015	Haut	Bas	Volume total
TSX	BMO	76,04 \$	84,39 \$	64,01 \$	392,7 millions
NYSE	BMO	58,09 \$ US	74,40 \$ US	48,17 \$ US	199,3 millions

Données historiques visant les actions ordinaires

Date	Mesure	Effet sur les actions ordinaires
14 mars 2001	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
20 mars 1993	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
23 juin 1967	Fractionnement d'actions	Fractionnement d'actions à raison de cinq pour une

Dividendes par action payés au cours de 2015 et des derniers exercices

La Banque de Montréal verse des dividendes depuis 187 ans - exploite inégalé par toute autre entreprise au Canada.

Émission et catégorie	Symbole	Actions en circulation au 31 octobre 2015	2015	2014	2013	2012	2011
Actions ordinaires	BMO	642 583 341	3,20 \$ a)	3,04 \$	2,92 \$	2,80 \$	2,80 \$
Actions privilégiées de catégorie B							
Série 5 b)	BMO.PR.H	-	-	-	0,66 \$	1,33 \$	1,33 \$
Série 10 c)	BMO.PR.V	-	-	-	-	0,37 \$ US	1,49 \$ US
Série 13 d)	BMO.PR.J	-	0,84 \$	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$
Série 14 e)	BMO.PR.K	10 000 000	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,31 \$
Série 15 f)	BMO.PR.L	10 000 000	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$	1,45 \$
Série 16 g)	BMO.PR.M	6 267 391	0,85 \$	0,85 \$	1,30 \$	1,30 \$	1,30 \$
Série 17 h)	BMO.PR.R	5 732 609	0,62 \$	0,65 \$	-	-	-
Série 18 i)	BMO.PR.N	-	-	0,81 \$	1,63 \$	1,63 \$	1,63 \$
Série 21 j)	BMO.PR.O	-	-	1,22 \$	1,63 \$	1,63 \$	1,63 \$
Série 23 k)	BMO.PR.P	-	0,68 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,35 \$
Série 25 l)	BMO.PR.Q	11 600 000	0,98 \$	0,98 \$	0,98 \$	0,98 \$	0,69 \$
Série 27 m)	BMO.PR.S	20 000 000	1,00 \$	0,34 \$	-	-	-
Série 29 n)	BMO.PR.T	16 000 000	1,19 \$	-	-	-	-
Série 31 o)	BMO.PR.W	12 000 000	1,02 \$	-	-	-	-
Série 33 p)	BMO.PR.Y	8 000 000	-	-	-	-	-
Série 35 q)	BMO.PR.Z	6 000 000	-	-	-	-	-
Série 36 r)	-	600 000	-	-	-	-	-

- a) Le montant des dividendes payés en 2015 s'établit à 3,20 \$. Le montant des dividendes déclarés en 2015 s'établit à 3,24 \$.
- b) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 5 ont été émises en février 1998 et ont été rachetées en février 2013. Le montant des dividendes déclarés en 2013, qui s'établit à 0,33 \$, était inclus dans le prix d'achat.
- c) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 10 ont été émises en décembre 2001 et ont été rachetées en février 2012.
- d) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 13 ont été émises en janvier 2007 et ont été rachetées en mai 2015.
- e) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 14 ont été émises en septembre 2007.
- f) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 15 ont été émises en mars 2008.
- g) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 16 ont été émises en juin 2008.
- h) Les actions privilégiées de classe B de la série 17 ont été émises en août 2013.
- i) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 18 ont été émises en décembre 2008 et ont été rachetées en février 2014.

- j) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 21 ont été émises en mars 2009 et ont été rachetées en mai 2014.
- k) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 23 ont été émises en juin 2009 et ont été rachetées en février 2015.
- l) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 25 ont été émises en mars 2011.
- m) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 27, fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), ont été émises en avril 2014.
- n) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 29 (FPUNV) ont été émises en juin 2014.
- o) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 31 (FPUNV) ont été émises en juillet 2014.
- p) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 33 (FPUNV) ont été émises en juin 2015.
- q) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 35 (FPUNV) ont été émises en juillet 2015.
- r) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 36 (FPUNV) ont été émises en octobre 2015 par placement privé et elles ne sont pas inscrites à la bourse.

Actionnariat des employés*

Pas moins de **81,2 %** de nos employés canadiens participent au Régime d'actionnariat des employés de BMO, affirmant ainsi leur engagement envers l'organisation.

*Au 31 octobre 2015.

Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés aux pages 25 et 110 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web.

www.bmo.com/cotesdecredit

Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour des renseignements supplémentaires, consultez notre site Web.

www.bmo.com/securite



Pour nous, gérer la Banque de façon responsable signifie nous engager à rendre des comptes à toutes nos parties prenantes et adhérer aux normes les plus élevées en matière de gouvernance et de transparence dans nos communications avec nos collègues, nos clients, nos collectivités et nos actionnaires.

C'est pourquoi nous sommes honorés d'avoir reçu le Prix d'excellence 2015 du rapport d'entreprise dans le secteur des services financiers, décerné par les Comptables professionnels agréés du Canada. Les juges ont notamment souligné l'exhaustivité des renseignements sur le développement durable, l'excellence de l'information transmise par voie électronique et la qualité du Rapport de gestion inclus dans notre Rapport annuel 2014, qu'ils ont qualifié de « remarquable ».

Présenter l'information avec clarté, intégrité et transparence s'inscrit dans nos efforts quotidiens pour mériter la confiance de nos parties prenantes.

Crédits carbone
délivrés par :



Ce Rapport annuel est
neutre en carbone.

